Ex Libris Joa Gibson
Leydæ Apr: 1742
pr = 4 - 0 + 10 - x: ::

TRAITÉ COMPLET DE CHIRURGIE,

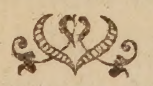
CONTENANT

DES OBSERVATIONS & des REFLEXIONS ſur toutes les Maladies Chirurgicales, & ſur la maniere de les traiter.

Par M. GUILLAUME MAUQUEST DE LA MOTTE, *Chirurgien-Juré à Valognes, & Chirurgien de l'Hôpital des Troupes du Roi, en Baſſe-Normandie, établi audit lieu.*

SECONDE EDITION, Revûë, corrigée & augmentée.

TOME PREMIER.



A PARIS, RUE S. JACQUES, Chez HUART, l'ainé, près la Fontaine S. Severin, à la Juſtice.

M. DCCXXXII.

Avec Approbations, & Privilège du Roy.



PRÉFACE.

COMME il n'y a rien dans le Monde que l'on ne puiſſe enviſager ſous des faces différentes, on ne doit pas s'étonner que les Auteurs anciens & modernes qui ont traité de la Chirurgie, l'aïent regardée ſous divers aſpects, par rapport aux différentes idées qu'ils s'en ſont formées.

Qu'on liſe, par exemple, les Préfaces que les Sieurs *Verduc* & *Dionis* ont jugé à propos de mettre au-devant de leurs Traitez de Chirurgie, l'on entendra dire au premier (fondé ſur un paſſage d'*Hippocrate*, où ce grand Médecin prétend que la Médecine & la Chirurgie ſont inſéparables de la Philoſophie) qu'il eſt tout-à-fait ſurpris que la Chirurgie ſoit de-

meurée si imparfaite, pendant que la Philosophie a fait de grands progrès dans le siécle précédent.

Le second Auteur, d'un sentiment tout opposé au premier, nous dit que la Chirurgie ne seroit jamais parvenuë au point de perfection où on la voit aujourd'hui, si l'on faisoit encore les Opérations avec la même cruauté & les mêmes instrumens dont les Anciens se servoient : *& connoîtrions-nous l'homme*, continuë cet Auteur, *& tous les ressorts de notre admirable machine, si l'on s'en étoit tenu aux seules lumieres qu'en avoient les* Dulaurens, *les* Riolans, *les* Bartholins, *& plusieurs autres, qui ont passé dans leur tems pour être les plus habiles.*

Il paroît par-là que ces deux Auteurs modernes ont regardé le même Art bien différemment; & il semble d'abord qu'il soit presque impossible de les concilier sur cet article ; cependant

dès que l'on conſidére que le premier de ces Auteurs étoit plus Philoſophe que Chirurgien, on conçoit aiſément qu'il auroit déſiré que la Théorie Chirurgicale eût alors parfaitement quadré au Syſtême de ſa Phyſique Cartéſienne, & qu'elle ſe fût défaite de ces anciens termes de facultez ſpécifiques, de qualitez occultes, & d'autres ſemblables façons de s'exprimer, qui ne ſignifient rien, & qui expliquent les choſes par les choſes mêmes, ſans donner à un eſprit ſolide aucune lumiere qui puiſſe lui cauſer la moindre ſatisfaction.

On s'apperçoit au contraire que le ſecond Auteur étant plus Chirurgien que Philoſophe, reconnoît que la Chirurgie-pratique, qui lui étoit mieux connuë qu'au précédent. s'étoit beaucoup perfectionnée, à l'occaſion des découvertes que l'on a faites en ces derniers tems, de la circulation du

ſang, de la conduite du chyle, de la ſtructure des viſcères, & des différentes filtrations qui s'y font, de la méchanique des muſcles, & de la maniere dont s'exécutent leurs mouvemens, des vaiſſeaux lymphatiques, de la ſtructure & de l'uſage des glandes : Découvertes qui ont donné lieu aux Chirurgiens ſenſez & appliquez à leur Profeſſion, d'opérer plus sûrement, & ſur des indications mieux fondées & plus lumineuſes, que n'avoient fait leurs Prédéceſſeurs.

Or il eſt certain que ces Auteurs, quoiqu'oppoſez en apparence, n'ont pas laiſſé de parler juſte chacun en leur maniere ; parce qu'il faut convenir que ſi la Chirurgie n'étoit exercée que par des gens dont l'eſprit auroit été cultivé par l'étude des Humanitez, de la Dialectique, de la Phyſique, & de la Méchanique, l'on auroit par-tout un plus

grand nombre d'habiles Chirurgiens qu'il ne s'en trouve, même dans les plus grandes Villes, où la plûpart de ceux qui exercent cette Profeſſion, n'aïant qu'un génie borné, lourd & peſant, s'en tiennent à la routine ordinaire ; deſtituez qu'ils ſont de toute émulation pour acquérir de nouvelles connoiſſances, & incapables de réfléchir ſur les faits qui leur tombent entre les mains, pour inventer de nouveaux moïens de ſoulager & de guérir plus promtement & plus agréablement les malades.

Je ſçai qu'il y a des génies ſi heureuſement nez pour les Arts auſquels ils ſe dévoüent, qu'il leur eſt facile de s'y former d'eux mêmes, pour ainſi parler ; mais outre que ces génies ſont rares, il eſt sûr que s'ils étoient cultivez par l'étude des belles Diſciplines, ils feroient encore beaucoup plus de progrès dans la Chirurgie ; ou-

tre que dans l'exercice d'une Profeſſion auſſi honnête, ils donneroient, à la faveur d'une bonne éducation, des marques de leur probité & de leur politeſſe, qui augmenteroient conſidérablement l'eſtime que l'on doit avoir pour un Art ſi utile, & pour ſes Miniſtres.

Pour moi, ſans avoir la ridicule vanité de me mettre au rang de ces parfaits Chirurgiens, que j'honore & révère, d'autant plus que je me ſens moins diſpoſé à les atteindre, je ne ſçaurois pourtant m'empêcher de déclarer ici, que j'ai à rendre au Seigneur des actions de graces particuliéres, de ce qu'au défaut d'une éducation auſſi favorable que j'aurois pû la déſirer, & privé de ce génie ſupérieur, qu'il réſerve pour un très-petit nombre, par une prédilection toute ſpéciale, il a bien voulu m'inſpirer un ſi vif empreſſement à m'inſtruire de la Profeſ-

ſion dont j'ai fait choix, que je n'ai manqué aucune occaſion d'augmenter mes connoiſſances, & de m'y perfectionner autant qu'il m'a été poſſible, en-ſorte que les dons de la fortune ne m'aïant pas permis de m'établir dans aucune des grandes Villes du Roïaume, je me ſuis mis en état, après avoir fait mon apprentiſſage de Chirurgie, & travaillé pendant cinq années conſécutives dans l'Hôtel-Dieu de Paris, de faire ma demeure à *Valognes*, petite Ville de la Baſſe-Normandie, où j'ai eu le bonheur d'exercer, ſelon les occaſions, les trois parties de la Médecine-pratique, qui ſont la Diète, la Chirurgie, & la Pharmacie, durant quarante-cinq années, avec plus de ſuccès que je ne l'euſſe oſé eſperer: & aïant été appellé dans les Hôpitaux du Roi, pour avoir ſoin des malades & des bleſſez que l'on y tranſ-

portoit de l'Armée, qui étoit emploïée aux travaux ordonnez pour mettre le Port de la Hogue en état de défenſe, & à garder les Côtes maritimes de la Province, j'ai eu le bonheur de m'en acquitter, conjointement avec les Chirurgiens-Majors, à la ſatisfaction des Généraux qui commandoient les Troupes, tels qu'ont été Meſſieurs les Maréchaux *de Bellefond*, *de Choiſeüil*, & *de Joyeuſe*, & Meſſieurs *de Matignon*, *de Maupertuis*, *du Roſen*, *de la Hoguette*, & *de Monçaut*, Lieutenans-Généraux; me trouvant encore actuellement chargé de donner mes ſoins à l'Hôpital des Garniſons de la Hogue & de l'Iſle de Tathiou.

Après une ſi longue pratique Chirurgicale, perſuadé que celui qui ne travaille que pour ſa propre utilité, eſt réputé coupable d'enfoüir ſes talens, je me ſuis crû obligé de rendre compte au

Public de mes réüſſites, en publiant les Obſervations & les Réfléxions qui m'ont fourni la matiere de ce Cours complet de Chirurgie, dans lequel j'eſpére de pouvoir donner aux jeunes Chirurgiens quelques lumiéres, qui ne leur ſeront pas inutiles pour les former à la Pratique. Je leur parle ſuccinctement des Principes de leur Art, & je leur donne, touchant la ſtructure du Corps Humain, ce qu'ils en doivent néceſſairement ſçavoir pour bien exercer leur Profeſſion. Je me ſuis diſpenſé, autant que j'ai pû, de me ſervir de ces mots barbares, qui engagent de jeunes gens à parler Grec, dans le tems qu'ils ſçavent à peine parler leur Langue naturelle.

Je ne leur impoſe aucune loi ſur la maniere d'opérer, ne me croïant pas aſſez autoriſé pour donner des loix & des préceptes. Je leur dis nuëment & ſimple-

ment, non ce qu'il faut faire, mais ce que j'ai fait pour traiter toutes ſortes de Tumeurs, de Playes, d'Ulcères, de Fractures, de Diſlocations, & quelques autres Maladies qui ſont du reſſort de la Chirurgie, dans la vûë de les mener à une heureuſe fin qui eſt la guériſon.

Enfin, je ne croirai pas devoir regreter le tems que j'ai emploïé à rédiger ces Obſervations & ces Réflëxions, ſi ce corps de Chirurgie-pratique peut, en l'état où il eſt, procurer quelque avantage aux jeunes Chirurgiens, perſuadé que je ſuis que ceux qui ont du ſçavoir & de l'expérience, n'ont pas beſoin de mes inſtructions.

APPROBATION EN FORME de Certificat des Maîtres-Chirurgiens-Jurez de Valognes.

NOUS ſouſſignez, Maîtres-Chirurgiens-Jurez à Valognes, certifions avoir lû le Livre intitulé : *Traité Complet de Chirurgie*,

ou *les œuvres de Chirurgie de* M. Guillaume-Mauquest de la Motte, *Chirurgien de l'Hôpital de l'Armée de-Basse Normandie, Maitre-Chirurgien-Juré, & Apoticaire à Valognes*: dans lequel nous n'avons rien trouvé dont nous n'aïons une parfaite connoissance, non-seulement pour avoir été spectateurs de la plus grande partie des Observations qui en font le principal objet, ausquelles nous avons contribué de nos conseils & de nos mains, mais étant convaincus du reste par des témoignages, qui nous en ont asûré la vérité d'une maniere à ne le pouvoir révoquer en doute.

Si parmi la quantité de Chirurgiens, tant anciens que modernes, de ceux qui ont donné des Traitez de Chirurgie au Public, il y en a très-peu qui aïent écrit leurs Observations, l'on peut dire que Monsieur *de la Motte* est le premier qui entre ceux-ci en ait fait un Traité général de Chirurgie, avec le plus d'ordre & le plus régulier qui ait paru jusqu'à nous; dans lequel encore ne se satisfait il pas de ses Observations, mais il y joint des Réfléxions, qui achevent d'applanir toutes les difficultez qu'un jeune Chirurgien pourroit trouver dans l'Observation dont la Réfléxion est la suite; ce qui doit donner une idée de ce Livre telle qu'il mérite, par l'utilité que le Public en peut recevoir. Fait à *Valognes*, ce 15. Mars 1719.

Signez, Messieurs FREMONT, DES ROSIERS pere, HANOUEL, DES ROSIERS fils.

APPROBATION de feu M. DEVAUX, *Chirurgien-Juré de Paris, & ancien Prévôt de sa Compagnie.*

PARMI le grand nombre de Traitez de Chirurgie-pratique, que nous ont donnez les Anciens & les Modernes, M. DE LA MOTTE, Chirurgien-Juré à Valognes, fait voir par celui qu'il veut bien rendre public, que l'on pouvoit encore donner à une matiere si souvent traitée les graces de la nouveauté, en joignant sur chaque article l'Observation & la Réfléxion; & par là il fait un présent également utile aux Chirurgiens qui commencent, & à ceux qui sont les mieux instruits dans cette pratique. C'est le jugement que je crois devoir porter du Manuscrit que l'Auteur m'a fait mettre entre les mains, après en avoir fait la lecture avec autant de plaisir que d'application. A Paris, ce neuviéme jour de Juillet 1720. DEVAUX.

Lettre de Monsieur PETIT, *Docteur en Médecine, & Membre de l'Académie Royale des Sciences de Paris, à Monsieur* DE LA MOTTE, *Maître-Chirurgien-Juré à Valognes.*

MONSIEUR,

J'AI parcouru vos Oeuvres de Chirurgie, que M. votre fils m'a apportées de votre part, & dont je vous rends mille graces. Instruire les gens par Observations, c'est les instruire, pour ainsi dire, par figures, & par de vives

peintures qui représentent au naturel les maladies, & qui mettent tout-d'un-coup, par la méthode assûrée que vous y joignez, les jeunes gens au fait de la Pratique, & de la curation de ces maladies. Aussi-tôt que j'aurai fini les expériences ausquelles je me suis livré cet hyver, je lirai ce Traité avec éxactitude, parce que, suivant ce que j'en ai déja vû, j'espére d'y trouver bien des faits de Pratique qui nous manquent. Je suis de tout mon cœur, MONSIEUR, Vôtre très-humble & très-obéïssant serviteur, PETIT.

A Paris, le 13. *Février* 1722.

Lettre de Mr. de St. ANDRÉ *Docteur en Médecine à Coutances, à M.* DE LA MOTTE.

MONSIEUR,

IL n'est point surprenant pour ceux qui sont à portée de connoître ce que vous valez, de voir des maladies conduites avec la prudence & la bonne méthode que vous y observez pour parvenir à une heureuse fin. Les Observations rares & particulieres, qui se trouvent répanduës parmi la quantité dont les trois Tomes de votre Chirurgie complette est composée, persuadent assez de la vérité de ce que je dis; & l'étenduë de votre connoissance, qui se remarque dans vos Consultations, de même que les Réponses qui vous ont été faites par les premiers Maîtres de l'Art, tant de Paris que d'ailleurs, en sont de sûrs garants. Fâché de n'être pas votre voisin, pour avoir le plaisir de vous voir souvent, je vous prie de me donner de tems en tems de vos nou-

velles, & de ce que vous ferez de plus particulier. Je suis excité à vous faire cette priere, par le plaisir qu'il y a pour un homme qui aime sa profession, d'entretenir commerce avec un Chirurgien de votre capacité & de votre mérite. La Tumeur que vous me dites, Monsieur, avoir été trouvée au-dessous du crâne, & attachée à la dure-mere par un principe de la grosseur du petit doigt, & de la longueur d'un demi-poûce, laquelle étoit un corps de la grosseur d'un œuf de coq-d'inde, ou d'oye, de la figure d'une morille, composée d'une chair molasse, baveuse & de peu de consistence, & qui étoit recouverte d'une pellicule mince & délicate; cette tumeur, dis-je, est très-singuliére, aussi bien que les raisons que vous y ajoûtez. Il s'en est cependant trouvé encore de plus extraordinaires, de pétrifications de quelque portion du cerveau, & de pierres qui se sont formées dans les ventricules, & même d'animaux qu'on y a trouvez encore vivans; ce qui n'ôte rien pourtant à l'Observation dont vous me parlez, à l'égard de sa rareté, tant par la figure & la substance de cette tumeur, que par sa grosseur, & il se trouvera peu d'éxemples de cette nature dans les Auteurs. Croyez-moi toûjours avec une estime particuliére, MONSIEUR, votre très-humble, &c. DE S. ANDRE',

A Coutances, ce 11. Fevrier, 1723.

Lettre de M. Doüé, *Chirurgien-Juré à Lausanne, en Suisse, envoyée à M.* Coutier, *Docteur en Médecine de la Faculté de Paris.*

Pour M. de la Motte, *Chirurgien à Valognes, & Chirurgien de l'Hôpital des Troupes de Basse Normandie, établi audit lieu.*

Monsieur,

Je vous prie de me pardonner la liberté que je prens de vous écrire, n'ayant pas l'honneur d'être connu de vous, ni celui de vous connoître, que par vos Ouvrages que vous venez de donner au Public, pour lesquels je vous témoigne toute la reconnnoissance dont je peux être capable. La profonde érudition, la longue & heureuse pratique que vous avez acquise, vous ont engagé par les motifs de la plus solide charité, à laisser à la postérité des Traitez complets, que l'on ne pouvoit attendre que de plusieurs grands Maîtres, qui se seroient communiquez leurs sentimens. On auroit peine à croire qu'un si grand nombre de Maladies presque désespérées,& plusieurs autres Maladies à-peu-près semblables, auroient été conduites par une même main, & par des remèdes si ingénieusement variez, & avec des réüssites si heureuses, si l'on ne reconnoissoit dans votre Ouvrage une grande modestie, & une probité à toute épreuve: Heureux les malades qui tomboient entre vos mains; encore plus heureux vous, Monsieur, car leur mort entre d'autres mains, auroit fini leurs peines; & leur guérison entre les vôtres faisoit

toute vôtre consolation & vôtre joye. Mais ce qui m'a le plus surpris, ce sont les deux fractures compliquées qui font le sujet de l'Observation 85. & la Réflexion où deux grandes portions du *Tibia* ont été enlevées, & les malades guéries sans aucune incommodité, & sans que la matiere qui devoit faire l'allongement osseux, pour renoüer les deux parties des os éloignez, ait été détruite par la suppuration qui se faisoit entre le jambier externe, l'extenseur du gros orteil, l'extenseur des quatre autres doigts, le jambier postérieur, la longue tête du profond, & le fléchisseur du gros orteil. Ce sont des coups de Maître que l'on n'ose pas espérer; & M. *Doucet* n'avoit-il pas raison, de proposer l'amputation, que vous avez si heureusement differée que les malades ont été guéris sans ce dernier secours? Vôtre Livre, Monsieur, paroît ici en trois Tomes *in*-12, quoiqu'il m'ait été indiqué en un gros *in*-4°. par M. *Coutier*, Docteur-Régent en la Faculté de Médecine de Paris, demeurant ruë des Noyers, homme d'un grand mérite, & qui me fait la grace de m'aimer, & de me vouloir du bien. Il me parle aussi d'Observations sur les Accouchemens, qui doivent apparemment faire une quatriéme partie de vôtre Ouvrage; mais auroit-on imprimé vôtre Livre sous deux formes en si peu de tems; celui-ci se vend à Paris au Palais chez *Huart*, & l'Approbation de M. *Devaux* est du 9. Juillet 1720. La forme ne fait rien au mérite, qu'il soit en un *in*-4°. ou en un *in*-12. quoiqu'il en soit, je ne serai pas content que je n'aïe cette quatriéme Partie, en cas que vous l'ayez faite, parce qu'elle n'est pas moins utile que ce qui est fait; & j'espére que vos Ob-

ſervations ſeront raiſonnées d'une autre maniere que celles de M. *Mauriceau*, où il y a, à mon avis, un grand nombre d'inutilitez, ainſi que dans ſon Traité d'Anatomie ſur les parties de la génération du Séxe, quoi qu'habile homme d'ailleurs. Enfin, Monſieur, quand nous aurons cet Ouvrage de vous, nous aurons une Chirurgie la plus complette & la plus judicieuſement écrite qui ait encore parû. Je prie Dieu de tout mon cœur qu'il vous conſerve dans vôtre âge avancé, afin que vous puiſſiez avoir la conſolation de voir faire à M votre fils des progrès auſſi heureux en Médecine que vous en avez fait en Chirurgie. Pardonnez moi la liberté que je prens de vous écrire, n'ayant pas l'honneur d'être connu de vous, & accordez moi la grace de vous aſsûrer que je ſuis, avec un profond reſpect, MONSIEUR, Votre très-humble & très-obéïſſant ſerviteur, DOÜE', Chirurgien-Juré.

A Lauſanne, en Suiſſe, ce 15. Octobre 1722.

Lettre de M COUTIER, *Docteur-Régent de la Faculté de Médecine de Paris, à M.* DE LA MOTTE.

MONSIEUR,

LE récit au naturel que j'ai fait à M. DOÜE', de vos Ouvrages de Chirurgie, quoique je ne les aïe lûs qu'en paſſant, & même avec précipitation, parce que celui qui me les avoit prêtez ne pouvoit s'en paſſer, par le plaiſir qu'il prenoit à les relire, m'en fait d'autant plus, que je l'ai mis dans le goût de les avoir : c'eſt un homme de bon goût, de bon ſens, & d'eſprit,

habile dans le manuël des Opérations, & sçachant l'Anatomie à fond; de quoi je puis d'autant mieux répondre, que j'ai été un fidéle témoin de toutes les peines qu'il s'est données pour l'apprendre : c'est en effet le fondement de la Chirurgie, comme de la Médecine; c'est ce qui asſûre le raisonnement, & donne des moyens sûrs & certains pour tout entreprendre sans témérité. Vos Ouvrages, Monsieur, font foi de ce que j'avance ; le stile y est si conforme à la nature du sujet, qu'on est frappé d'y voir un sens lumineux confondu si modestement avec une expression commune; de-sorte que l'on est surpris de se trouver émû, dans le tems même qu'il semble qu'on n'y trouve rien que d'ordinaire. Qu'il est avantageux, Monsieur, de sçavoir s'occuper tout ensemble à la modération & au travail, non à ces travaux qui épuisent le corps & qui dissipent l'esprit, mais à ceux qui, sans nuire à la liberté des réfléxions, nous font trouver des moyens sûrs & certains d'asſûrer la vie des hommes dans les Opérations les plus dangéreuses. Il faut espérer que de si beaux commencemens nous donneront des idées nouvelles pour d'autres Ouvrages, & que vous lasserez plûtôt les Libraires d'imprimer, que vous d'écrire. Jamais la Chirurgie n'a été mieux traitée, & l'honneur que vous lui faites vous donnera à jamais une gloire immortelle, & à moi d'être, MONSIEUR, Votre très-humble, &c. COUTIER, D. M. P.

A Paris, le 20. Novembre 1722.

AVIS DU LIBRAIRE.

*LE débit de la premiere Edition de ce Livre, & l'estime que les Connoisseurs en font, m'ont porté à en donner cette seconde, revûë, corrigée, divisée en IV. Volumes, & augmentée de quantité d'Observations nouvelles que l'Auteur m'a envoyées : mais comme, outre son éloignement, son âge fort avancé & ses infirmitez l'ont empêché de mettre la derniére main à son Ouvrage, j'ai confié le soin de cette Edition à des personnes intelligentes, qui non-seulement ont corrigé un très-grand nombre de fautes d'impression & d'ortographe, sur-tout dans les termes de l'Art, mais qui ont encore réformé la diction où il a paru nécessaire, principalement dans le détail du manuël des Opérations, qu'il étoit important de rendre le plus intelligible qu'il se pouvoit. Outre cela l'on a mis tout ce Traité dans un meilleur ordre, en le divisant, selon les matiéres, en XXXII. Chapitres, & rangeant les Observations chacune à leur place, à l'exception de deux ou trois qui ont été envoyées trop tard par l'Auteur. Quant aux Tables, l'on en a mis une générale des Chapitres au commencement du I. Volume, & une autre de toutes les Observations & des principales Matieres qui y sont contenuës, à la fin du IV. de-même que l'*Errata.



TABLE GENERALE

DES CHAPITRES

CONTENUS DANS LES IV. VOLUMES DE CE TRAITE'.

TOME PREMIER.

CHAPITRE I. D*E la Médecine pratique.* page 1

CHAP. II. *De l'Anatomie du Corps Humain en général,* 12

CHAP. III. *De la Chylification, & Sanguification.* 80

CHAP. IV. *De la Saignée, & d'autres Remèdes dépendants de la Chirurgie.* 88

CHAP. V. *Des Tumeurs en général.* 124

CHAP. VI. *Des Tumeurs en général, avec une idée de leur cause différente de celle des Anciens.* 132

CHAP. VII. *Des Tumeurs en particulier, & premiérement du Phlegmon.* 144

TOME SECOND.

CHAPITRE VIII. *De la cauſe, & du traitement des Loupes, du Skirrhe, & des autres Tumeurs Phlegmoneuſes.* page 1
CHAP. IX. *De l'Eréſipèle.* 84
CHAP. X. *De l'Oedême.* 123
CHAP. XI. *Du Skirrhe, & d'une autre ſorte de Tumeur particuliére qui n'avoit pas encore été décrite.* 190
CHAP. XII. *Des Playes en général.* 227
CHAP. XIII. *Des Playes de la Tête.* 245

TOME TROISIEME.

CHAPITRE XIV. *Des Playes de la Poitrine.* page 1
CHAP. XV. *Des Playes du Bas-Ventre.* 91
CHAP. XVI. *Des Playes des Extrémitez.* 176
CHAP. XVII. *Des Playes d'Armes à feu, ou d'Arquebuſades.* 259
CHAP. XVIII. *Des Ulcères.* 277
CHAP. XIX. *De la Gangrène, du Sphacèle, & de l'Eſthiomène.* 330
CHAP. XX. *De la Teigne.* 444
CHAP. XXI. *De la Caſtration.* 451

TOME QUATRIEME.

CHAPITRE XXII. *De l'Opération de la Taille, autrement dite Lithotomie, & de la Rétention & Suppreſſion d'Urine.* page 1
CHAP. XXIII. *De l'Extraction des Corps étrangers, entrez dans les ouvertures naturelles.* 49
CHAP. XXIV. *De l'Opération Céſarienne, avec une nouvelle Méthode de la pratiquer.* 58
CHAP. XXV. *De la Diviſion & Séparation des parties qui ſont jointes & unies enſemble contre l'ordre naturel.* 99
CHAP. XXVI. *De l'Oſtéologie.* 114
CHAP. XXVII. *Des Fractures en général.* 122
CHAP. XXVIII. *Des Fractures en particulier.* 131
CHAP. XXIX. *Des Fractures compliquées.* 264
CHAP. XXX. *Des Diſlocations des Os.* 331
CHAP. XXXI. *Des Diſlocations avec Fracture.* 395
CHAP. XXXII. *Des Fractures avec Playe & Diſlocation.* 416

DES

Fin de la Table.



DES PRINCIPES DE CHIRURGIE.

CHAPITRE I.

De la Medecine pratique.



AR le mot de Medecine pratique l'on entend la Medecine en general, qui consiste en la Diète, la Chirurgie, & la Pharmacie. Un seul Medecin exerçoit ces trois parties dans les premiers tems; mais leur vaste étenduë a fait connoître à nos Anciens, qu'il n'étoit pas possible qu'une seule personne pût les exercer toutes avec l'application qu'elles meritent, tant la vie est courte. Outre que les Medecins qui ont de la réputation dans les grandes Villes, sont si fort employés du matin au soir, à voir

des malades, qu'il leur eſt impoſſible de faire les operations de Chirurgie, de panſer les bleſſés & les malades, & de préparer les remedes. C'eſt ce qui a donné lieu au partage de la Medecine, qui commença chez les Grecs dans l'Etat floriſſant de la ville d'Athénes, & qui ſe continua dans la ville de Rome, lorſqu'elle parvint, ſous Auguſte, au plus haut point de ſa ſplendeur.

Ce ſont donc été là les principales raiſons qui ont engagé les Medecins, de temps preſque immémorial, à ſe déſiſter de l'exercice de la Chirurgie, & de la Pharmacie. Sans compter la quantité de choſes qu'il faut ſçavoir, pour bien exercer une ſeule des trois parties qui composent la Medecine pratique, & que tout le temps qu'on y peut donner, ſuffit à peine pour s'en bien acquitter.

En effet, à quel degré de ſcience ne faut-il pas qu'un Medecin ſoit parvenu, pour bien connoître la ſtructure du Corps humain, toutes les maladies dont il peut être attaqué, & les remedes qui conviennent ſeparément à chacune des indiſpoſitions qui peuvent tomber entre ſes mains, & pour obtenir & meriter à juſte titre le nom de Medecin,

dont plusieurs se parent souvent fort mal à propos.

Il n'est pas plus facile à un Apotiquaire, pour être un bon Artiste, de sçavoir la composition d'un si grand nombre de simples & de medicamens composez, que doit fournir la Pharmacie Galénique & Chymique, de sçavoir bien la manipulation des formules Galéniques, & artistement faire toutes les longues & penibles operations, qui nous fournissent les remedes de la Chymie usuelle.

Enfin la Chirurgie, qui est la partie dont je prétens précisément parler dans ce chapitre & dans tout ce livre, ne rencontre pas de moindres difficultés dans sa pratique; quoique sa théorie soit toute comprise sous quatre points essentiels, qui sont de sçavoir ce que c'est que Chirurgie, quel est son sujet, quelle est sa fin, & par quel ordre on doit l'apprendre.

La Chirurgie est une partie de la Medecine pratique, qui s'execute par l'application de la main sur le corps humain, pour conserver & rétablir sa santé.

Le propre sujet de la Chirurgie est le corps humain, puisque c'est en sa fa-

veur qu'elle a été inventée, que c'est ſur lui qu'elle s'exerce, & qu'il doit être ſoûmis au Chirurgien pour être guéri.

L'on apprend la Chirurgie par l'étude des principes de cet art, & par celle du corps humain, & des maladies qui demandent pour leur guériſon l'operation chirurgicale. Elle eſt partagée en Théorie ou ſcience, & en Chirurgie pratique, qui eſt un art des plus utiles: la premiere conſiſte à ſçavoir les cauſes, les ſignes, le prognoſtic, & la cure des maladies chirurgicales, entrepriſe ſur de bonnes indications; & la ſeconde dépend de la parfaite dexterité à mettre en execution ce que les preceptes enſeignent, appellée Chirurgie pratique, dans laquelle on ne peut exceller qu'après avoir travaillé ſous de bons Maîtres, dans les hôpitaux des plus groſſes villes, & dans ceux des armées pendant un long-temps; ſuppoſant dans celui qui veut s'en inſtruire toute l'attache & l'aſſiduité qu'il faut apporter pour bien réüſſir dans une Profeſſion ſi importante; ſans quoi l'on ne peut être qu'un très-mauvais Operateur, puiſque l'on n'acquiert l'habitude de bien operer, qu'après avoir beaucoup

vû pratiquer, & pratiqué ſoy-même.

C'eſt auſſi une néceſſité que le Chirurgien ait une parfaite connoiſſance des choſes naturelles, non-naturelles, & contre-nature.

Les choſes naturelles ſont ſept; ſçavoir les élemens, les temperamens, les humeurs, les parties, les facultez, les actions, & les eſprits.

Les choſes non-naturelles ſont ſix; ſçavoir, l'air, le boire & le manger, le travail & le repos, la veille & le ſommeil, la repletion & l'inanition, & les paſſions de l'ame.

Les choſes contre-nature ſont la maladie, la cauſe de maladie, & le ſymptome ou accident de maladie.

La maladie eſt une mauvaiſe diſpoſition qui arrive au corps, & qui de ſoy bleſſe l'action. Il y en a de trois ſortes; ſçavoir de ſimple, comme la fiévre; de compoſée, comme l'abſcès ou la tumeur contre-nature, qui eſt une maladie compoſée de trois genres de maladies aſſemblées dans une même grandeur, qui ſont l'intemperie, la mauvaiſe conformation, & la ſolution de continuité: Enfin de compliquée, qui eſt celle en laquelle deux maladies ſe trouvent en même temps, comme une fracture avec plaïe.

La cause de maladie eſt tout ce qui peut y donner occaſion, ou dont s'enſuit un mauvais effet, puiſqu'il n'eſt point d'effet ſans cauſe : ce qui fait dire avec beaucoup de raiſon, ôtez la cauſe, l'effet ſera détruit.

Le ſymptome ou accident de maladie eſt tout ce qui accompagne la maladie, de la même maniere que l'ombre fait le corps, comme la perte de ſang & la douleur, qui ſont inſéparables de la moindre plaïe.

Il y a cinq maladies que le Chirurgien doit connoître préferablement aux autres; ce ſont les tumeurs contre-nature, les plaïes, les fractures, les diſlocations, & les ulceres, qu'il connoît d'abord par la vûë & par l'attouchement, & enſuite par la raiſon, au moïen de leurs differences, de leurs cauſes, de leurs ſignes diagnoſtics, de leurs ſignes prognoſtics, & des indications qu'elles propoſent pour leur curation, comme je le ferai voir par la ſuite dans chaque chapitre qui aura du rapport aux maladies dont je parlerai, & dont je ne dis rien icy pour éviter les repetitions.

Quoique la vûë & l'attouchement ſoient ſouvent les plus fideles témoins que le Chirurgien puiſſe conſulter pour

connoître une maladie, il ne doit pourtant pas negliger de faire une serieuse attention aux signes, tant presens que précedens, qui lui feront connoître ce qu'il ne peut voir, entre lesquels s'il y en a qui peuvent se rapporter à d'autres maladies, il y en aussi plusieurs qui ne laissent aucun doute du mal present qui ne se montre pas. Le Chirurgien s'étant soigneusement instruit de ces signes, sera en état de faire un bon ou un mauvais prognostic de la maladie; dautant que le passé & le present, joints à sa vuë & à son attouchement, lui feront connoître ce qui doit arriver dans la suite, & lui suggereront l'indication de ce qu'il doit faire; à moins qu'une contre-indication n'y forme un obstacle, en lui faisant comprendre que ce que l'indication propose, augmenteroit la maladie, au lieu de soulager le malade, soit par le défaut de ses forces qui le met hors d'état de pouvoir soûtenir l'operation, ou à cause du lieu qu'occupe la maladie qui jetteroit le malade dans un peril évident, comme je le ferai voir dans la suite, après avoir dit ce que c'est qu'operation.

L'Operation de Chirurgie est l'application de la main assurée, adroite & ex-

perimentée du Chirurgien, conduite avec jugement & raiſon ſur quelque partie ou en quelque endroit que ce ſoit du corps humain, pour prévenir un plus grand mal, & lui rendre la ſanté autant qu'il eſt poſſible.

Les anciens Chirurgiens, ainſi que les modernes, ont compris les Operations de Chirurgie, ſous le nombre de trois; ſçavoir, la Synthèſe, la Diérèſe, & l'Exérèſe; quelques-uns y ont ajouté la Proſthèſe.

La Synthèſe eſt une operation de Chirurgie, au moïen de laquelle on réünit les parties du corps humain, qui ſont diviſées & ſeparées contre l'ordre naturel.

La Diérèſe eſt une operation de Chirurgie, par laquelle on diviſe les parties du corps humain, qui ſe trouvent jointes & unies, ſoit en venant au monde, ou par accident, contre le cours ordinaire de nature.

L'Exérèſe eſt une operation de Chirurgie, par laquelle on tire & on fait ſortir du corps les choſes étrangeres, ſoit qu'elles y ſoienr engendrées, ou qu'elles y ayent été pouſſées de dehors.

La Proſth ſe eſt une operation de Chirurgie, qui applique & donne au corps

un instrument externe, pour suppléer au défaut d'une partie qui lui manque ou qu'il aura perduë.

Mais comme cette quatriéme operation est plutôt l'objet de divers artisans, que d'un veritable Chirurgien, comme de mettre une jambe de bois, une main à ressort, un œil d'émail, ou tout autre convenable, je ne dirai rien davantage de cette operation ; au lieu que je parlerai des trois autres, plutôt suivant le rapport qu'elles auront à la maladie dont j'aurai à traiter, que dans le dessein d'en confirmer la verité, qui est suffisamment établie ; les plus grands Maîtres continuant de les admettre, & de s'en servir dans les éxamens qu'ils font à leurs Aspirans. Ces trois moïens generaux se trouvent presque dans chaque operation particuliere. Pour se convaincre de cette verité, il suffit de faire attention à la Saignée, qui paroît la moindre de toutes les operations chirurgicales, parce qu'elle est la plus commune, & l'on trouvera qu'elle renferme seule ces trois operations en entier : car quand un Chirurgien fait une saignée, il sépare ce qui est uni, il évacuë ce qui doit être évacué, & il réünit ensuite ce qui est divisé ; ensorte que la synthèse, la diérèse,

& l'éxcrèse se rencontrent dans cette operation, qui est néanmoins la plus simple & la plus ordinaire de la Chirurgie. Il en est de même de toutes les autres operations plus ou moins considerables.

Puis donc que ces trois moïens generaux d'operer se trouvent dans presque toutes les operations particulieres qui se font dans la Chirurgie; leurs divisions & subdivisions ne peuvent par consequent qu'embarasser la memoire des commençans, sans leur être que de peu d'utilité: c'est ce qui me fait passer si legerement sur cet article, & renvoïer aux Auteurs qui se sont beaucoup étendus sur ces minuties, ceux qui en voudront sçavoir davantage; me contentant de dire ici qu'il y a presqu'autant de sortes d'operations particulieres qui s'executent par ces trois moïens generaux d'operer, qu'il y a de sortes de maladies qui demandent l'operation; & pour en convenir il suffit d'observer, que celle que l'on pratique aux abscès ou aux tumeurs est appellée ouverture, celle que l'on fait pour tirer la pierre hors de la vessie est nommée lithotomie, que l'ouverture du crâne est appellée le trépan, celle de la poitrine l'empyême, que celle que l'on fait au bas-ventre &

au ſcrotum avec le troicart, pour vuider les eaux qui y ſont contenuës, s'appelle la ponction; que la caſtration ſe fait au teſticule, à l'artere ouverte une inciſion & une ligature, ou l'application du bouton de vitriol, qui portent le nom de la maladie qui eſt l'aneuriſme, l'amputation aux extrémitez, l'arrachement aux dents ou aux ongles, & quantité d'autres operations qui ſe trouveront traitées par ordre chacune en particulier, & qui, à la difference de celles que les Auteurs qui m'ont précedé ont admiſes, ne ſe rapportent qu'à la ſeule dont elles portent le nom : de maniere qu'un jeune Chirurgien trouvera beaucoup de facilité à les executer ; pourvû qu'il ait pris toutes les précautions convenables pour bien connoître l'operation qu'il doit pratiquer, comment il la doit faire, & qu'il ait tout ce qui eſt néceſſaire avant, pendant & après l'operation, auſſi bien qu'une parfaite connoiſſance des parties dont le corps humain eſt composé, ſans laquelle il ne peut réuſſir en aucune operation, ſi ce n'eſt par hazard ou par une routine aveugle, toujours perilleuſe.

On appelle partie du corps humain tout ce qui entre en ſa compoſition.

Plusieurs parties peuvent être séparées du corps sans qu'il perisse, quoi qu'elles joüissent de sa même vie.

CHAPITRE II.

De l'Anatomie du Corps Humain en général.

LEs parties du Corps se divisent en simples ou similaires, & en dissimilaires ou organiques. Les simples ou similaires, suivant les Anciens, sont dix; sçavoir, la peau, la chair, la veine, l'artere, le nerf, la membrane, la fibre, le ligament, le cartilage, & l'os; quoiqu'à le prendre étroitement il ne doive y avoir que la seule fibre qui doive être appellée partie simple, puisqu'elle entre dans la composition de toutes les autres, & qu'il n'y en a aucune qui entre dans la sienne, au moins qui soit visible.

Les parties dissimilaires & organiques ont des degrez differens, comme sont le muscle, le doigt, la main, & le bras. Ces differentes parties font chacune en particulier des actions differentes, qui concourent toutes au mouvement de l'appréhension.

Le Corps humain ſe diviſe en tronc & en branches, ou en trois ventres, & en ſes extrémitez. Ce que l'on appelle le tronc eſt composé de la tête, de la poitrine, & du bas-ventre, qui ſe nomment auſſi les trois ventres principaux, ſçavoir le ſuperieur, le moïen, & l'inferieur. Le ſuperieur eſt la tête, le moïen eſt la poitrine, & l'inferieur eſt le bas-ventre ou l'abdomen.

Les extrémitez ſont quatre, deux ſuperieures qui ſont les bras, & deux inferieures qui ſont les cuiſſes & les jambes.

Quoique l'on entende par le mot de ventre une capacité propre à contenir pluſieurs parties, l'inferieur, qui s'étend depuis le diaphragme juſques aux aînes & à l'os pubis, retient ce nom préferablement aux deux autres, parce qu'il contient un plus grand nombre de viſceres. Il ſe diviſe en parties anterieures, & en parties poſterieures.

L'anterieure ſe diviſe en trois regions: la ſuperieure ſe nomme Epigaſtrique, la moïenne Ombilicale, & l'inferieure Hypogaſtrique; chacune de ces trois regions ſe ſubdiviſe en trois parties, ſçavoir une moïenne & deux laterales.

La premiere, qui eſt l'Epigaſtrique, commence au cartilage xiphoïde, & finit à

deux travers de doigt au dessus de l'ombilic, dont la partie moïenne retient le nom d'Epigastre, & les laterales sont appellées les Hypochondres. L'Epigastre contient l'estomac ou le ventricule, le pancréas, & une partie du colon. L'Hypochondre droit contient le grand lobe du foïe, la vésicule du fiel, & la portion du colon qui touche à cette vésicule qui lui imprime une couleur jaune & safranée en cet endroit : le gauche contient une portion du ventricule, la veine & l'artere splenique, une portion du colon, & la rate.

La seconde, qui est la partie moïenne ou la region Ombilicale, commence où finit la premiere, & se termine à deux doigts ou environ de l'ombilic. Le milieu retient le nom du tout qui est l'ombilic, qui renferme la plus grande partie de l'intestin Jejunum & du Mésentere. Le lombe droit contient une partie du colon, le rein droit, les veines & arteres mesenteriques & émulgentes ; & le gauche, le rein gauche, avec une portion du colon, les veines & arteres émulgentes : au dessus de chaque rein on remarque une espece de corps glanduleux, que l'on nomme capsule atrabilaire, dont l'usage n'est pas encore bien

connu. On obſerve auſſi ſur les replis du Méſentere les arteres & veines méſeraïques, & les veines lactées qui ſervent à conduire le chyle à ſon reſervoir, & delà au canal thorachique, qui ſe décharge dans la veine ſoûclaviere gauche, où le chyle ſe meſle avec le ſang, dont il ſuit le cours dans toute l'étenduë du corps, où il devient de nouveau ſang; au moïen de quoy la maſſe des humeurs eſt ſans ceſſe reparée, à meſure qu'elle ſe diſſipe par l'inſenſible tranſpiration, ou par d'autres évacuations tant naturelles qu'accidentelles.

La troiſiéme, qui eſt l'Hypogaſtrique, commence où finit la précedente region, & deſcend juſques à l'os pubis. Son milieu s'appelle l'Hypogaſtre, & ſes côtez les Iles: ſous l'Hypogaſtre ſont contenus le rectum, l'ileum, la veſſie, & la matrice aux femmes; du côté droit eſt le cœcum, & du côté gauche une portion du colon.

La partie inferieure de la region Hypogaſtrique ſe diviſe auſſi en trois, qui ſont, ſa partie moïenne que l'on nomme le penil, & ſes deux laterales qui ſont nommées les aînes, où l'on voit paroître quatre ſortes de tumeurs, nommées bubons; ſçavoir, le bubon ou l'apoſtême

ſimple, le peſtilentiel, dans le temps que regne la contagion, le bubon venerien, & le bubonocéle.

La partie poſterieure du ventre s'étend depuis les dernieres côtes juſques à l'extrémité de l'os ſacrum; dans cette étenduë ſe trouvent les lombes ou le rable, & les feſſes qui ſont diviſées par une raye où eſt ſitué l'anus. Il eſt abſolument néçeſſaire aux Chirurgiens de ſe former une idée juſte de ces differentes regions, & des viſceres qui ſont contenus ſous chacune, afin de pouvoir déſigner plus préciſement dans leurs rapports en Juſtice, quels ſont ceux de ces viſceres qui ſont intéreſſez dans les playes pénetrantes, qui ſont à cet égard plus ou moins dangereuſes, & par-là mettre les Magiſtrats en état de prononcer ſur chaque délit particulier un Jugement plus équitable.

Le ventre inferieur eſt encore diviſé en parties contenantes, & en parties contenuës. Les parties contenantes ſont communes, & propres: les communes ſont les tegumens, appellez l'épiderme, le derme, le pannicule graiſſeux, le pannicule charnu, & la membrane commune des muſcles, ſelon les Anciens; mais que les Anatomiſtes modernes ont reduit

aux trois premiers, prétendant que le pannicule charnu, non plus que la membrane commune des muſcles, n'ont jamais été qu'en idée, puiſqu'on ne peut les démontrer. Il faut donc s'en tenir à trois tegumens, qui ſont l'Epiderme, la Peau & la Graiſſe. L'Epiderme ou la Surpeau eſt une membrane très-déliée, qui ſe remarque aux ampoules que cauſe la brûlure. Elle eſt deſtinée à couvrir la peau, à empêcher la ſortie des humeurs par les extrémitez des vaiſſeaux qui s'y terminent, & à émouſſer le ſentiment du toucher, quoiqu'elle ſoit inſenſible, parce qu'il n'entre aucun vaiſſeau dans ſa compoſition, ni veine, ni artere, ni nerf. La Peau eſt la plus grande membrane du corps, qui ſe peut étendre & ſe reſſerrer, comme preſque toutes les autres membranes. Elle eſt attachée dans preſque toute ſon étenduë aux parties qu'elle touche, & percée d'une infinité de petits trous, pour faciliter la tranſpiration, qui ſe fait au moïen d'un nombre innombrable de petites glandes qui répondent à ſes pores, & qui ſéparent l'humeur qui fournit à cette tranſpiration. Entre les uſages que l'on donne à la Peau, ceux d'envelopper toutes les parties du corps, d'être l'organe du tou-

cher, & de servir d'émonctoire ou d'égout aux humeurs qui sortent par les sueurs ou par la transpiration, sont les principaux.

La Graisse, qui est le troisiéme des tégumens communs, est une substance de moïenne consistance, qui est formée de la partie onctueuse & huileuse du sang dans des cellules membraneuses. Il y en a de plusieurs sortes, qui ont des usages differens, Il ne s'en trouve point à de certaines parties, comme au cerveau, aux lévres, à la verge, au scrotum, ni aux testicules, parceque sa presence auroit gêné ces differentes parties dans leur action. Elle sert de nourriture aux viperes pendant tout l'hyver, aux limaçons, & à plusieurs autres insectes, de même qu'à plusieurs animaux, comme à la marmotte & aux ours.

Les parties contenantes propres du bas-ventre sont les Muscles de l'abdomen, & le Péritoine. Les Muscles sont dix en nombre, cinq de chaque côté; le premier est appellé le grand oblique descendant & externe; les autres sont le petit oblique ascendant & interne, le transverse, le droit, & le pyramidal. Quand ce dernier ne se trouve pas, comme il arrive quelquefois, il n'y en a que

huit, qui sont quatre de chaque côté. Les deux obliques & le transverse sont percez à leur partie moïenne, pour laisser passer les vaisseaux ombilicaux; & à leur partie inferieure, pour laisser sortir aux hommes les vaisseaux spermatiques qui vont aux testicules, & le ligament rond aux femmes qui part de la matrice. Le muscle droit est divisé par des intersections tendineuses, qui le partagent en plusieurs muscles, dont le nombre n'est pas toujours égal; les uns en aïant trois, les autres quatre, cinq, & même davantage. L'usage de ces muscles est de comprimer l'abdomen en differentes manieres, selon le besoin.

Le Péritoine est une membrane double, molle, & déliée, qui renferme tous les visceres du bas-ventre en general, & se replie sur chacun d'eux: sa superficie interne est lisse & polie; l'externe au contraire est fibreuse & inégale, afin de se mieux unir aux muscles qui y sont adhérens. Il a deux allongemens, qui forment de chaque côté un canal propre à laisser passer les vaisseaux spermatiques qui vont dans les hommes aux testicules, & les ligamens ronds chez les femmes.

Le Nombril est un nœud qui se fait

de la réunion des vaiſſeaux ombilicaux ; que l'on coupe à l'enfant après les avoir liez auſſi-tôt qu'il eſt né ; ces vaiſſeaux, qui ſont la veine ombilicale, les arteres ombilicales, & l'ouraque, ſe deſſechent & deviennent inutiles après la naiſſance de l'enfant, ſi ce n'eſt l'ouraque qui paroît ſuſpendre le fond de la veſſie, de peur que venant à s'affaiſſer, l'homme ne fut obligé d'uriner trop ſouvent.

Quoique la ſituation des parties qui ſont contenuës dans le ventre inferieur, ait été aſſignée dans la diviſion & la ſubdiviſion qui vient d'être faite de ſes trois regions ; il faut pourtant encore, pour pouvoir bien traiter les plaïes qui arrivent à ces differens viſceres, en connoître la compoſition & les uſages : c'eſt ce qui m'oblige à reprendre la choſe de plus loin, pour en donner une parfaite connoiſſance.

Les parties contenuës dans le bas-ventre ſont l'épiploon, le ventricule, les inteſtins, le méſentere, le foïe, la véſicule du fiel, la rate, les reins, le pancréas, la veſſie, & la matrice aux femmes, la groſſe artere nommée Aorte, les vaiſſeaux ſpleniques, les meſenteriques, la veine-cave, la veine-porte, & toutes les diſtributions de ces principaux vaiſſeaux.

L'Epiploon eſt une membrane graiſſeuſe, qui nage ſur les inteſtins, & qui s'étend depuis le fond du ventricule, auquel elle eſt attachée, juſques au nombril ; & quand elle ſe dérange de ſa ſituation, en ſe chargeant d'une grande quantité de graiſſe, elle deſcend juſques au bas du ventre & dans les aînes, où elle cauſe une tumeur que l'on nomme épiplocèle, & rend même les femmes ſteriles quand elle ſe gliſſe entre la veſſie & la matrice, comme Hippocrate nous l'a enſeigné dans ſes Aphoriſmes. Sa figure repreſente une gibeciere. Outre que l'Epiploon eſt attaché au fond de l'eſtomac, il l'eſt encore à la rate par ſa membrane externe, de même qu'à l'inteſtin colon, & aux lombes d'où il ſemble prendre naiſſance. L'on prétend que ſon uſage eſt d'échauffer le fond du ventricule & les inteſtins grêles, & d'aider par ſa chaleur à faire la digeſtion.

Depuis la bouche juſques à l'anus il y a un canal membraneux, long & continu, composé des mêmes plans de fibres dans toute ſon étenduë, mais qui s'élargit & s'étrécit dans ſon progrès en differens endroits ; ce qui changeant ſa figure, lui fait prendre differens noms. La premiere portion de ce canal s'appel-

le l'Esophage, qui s'étend depuis la racine de la langue jusques au dessous du diaphragme, où venant à s'élargir considerablement, il prend la figure d'une Cornemuse, & est nommé l'Estomac, qui a un peu plus ou moins de volume dans les differens sujets. Il est composé de trois membranes, qui sont une commune & deux propres : la membrane commune ou l'exterieure, est moins épaisse que les deux propres qu'elle renferme; la seconde, qui est celle du milieu, est composée de fibres droites, obliques & transversales, capables de se beaucoup étendre & de s'étrécir, à proportion des alimens qui y sont reçus, & qui s'y dissolvent par le moïen d'un suc qu'y dégorgent les petites glandes qui tapissent la troisiéme tunique; en sorte que les alimens ainsi dissous & liquefiez s'engagent dans l'ouverture inférieure de l'estomac, nommée Pylore, & passent dans la premiere portion du conduit intestinal, nommée Duodenum.

Le Ventricule est plus convexe du côté des intestins, & plus applati du côté du diaphragme. On y remarque deux orifices, dont le superieur situé un peu à gauche, reçoit les alimens; & l'inférieur placé au côté droit, est appellé Pylore ou

Portier, parce que c'eſt lui qui en permet la ſortie.

Les Inteſtins ſont des corps longs, ronds & creux, qui s'étendent depuis l'orifice inferieur de l'eſtomac juſques à l'anus; leur canal, qui eſt fort varié tant par ſes differens contours, que par les noms qu'on leur donne, eſt deſtiné à recevoir le chyle & les excremens. Ils ſont ſituez dans la cavité du ventre inférieur, duquel ils rempliſſent la plus grande partie, depuis le ventricule juſques à l'os pubis, & ſont couverts de l'épiploon, & attachez aux lombes par le moïen du meſentere qui les lie enſemble; de maniere que les grêles ſont au milieu, & les gros forment une eſpece de cercle tout autour. Les grêles ſont trois, le Duodenum, le Jejunum, & l'Ileum. Les gros ſont auſſi trois, le Cœcum, le Colon, & le Rectum. Ils ont trois tuniques, comme l'Eſtomac, qui ne different que très-peu les unes des autres, ſinon que celles des grêles ſont plus déliées, & celles des gros plus épaiſſes. Ils ont un mouvement qui leur eſt naturel, appellé Périſtaltique ou Vermiculaire, qui ſe fait par la contraction de leurs fibres de haut en bas, dans l'ordre naturel, tant pour exprimer le chyle qui eſt contenu au dedans, & le faire

couler dans les veines lactées, que pour pousser les excrémens en bas, & ensuite au dehors. Le mouvement contraire est appellé Antipéristaltique, qui arrive dans la Colique nommée Volvulus, ou dans l'étranglement de l'intestin, lequel arrive quelquefois dans les hernies, ou par quelque autre obstacle que ce soit, capable de boucher le conduit intestinal.

Le premier des Intestins grêles est le Duodenum, ainsi appellé parce qu'on lui donne douze travers de doigt de longueur. On trouve à son extrémité, proche le Jejunum, deux trous qui sont les extrémitez de deux canaux, dont l'un s'appelle Cholidoque, & l'autre Pancréatique: le premier décharge la bile, qui vient du foye & de la vésicule du fiel, dans cet intestin; & l'autre se vuide dans le même intestin du suc qu'il tire du pancréas. La rencontre de ces deux sucs dans le conduit intestinal, donne lieu, si l'on en croit Sylvius Deleboé, à une fermentation qui accelere l'excrétion de la bile, & en consequence celle des excrémens grossiers, aussi-bien que la perfection du chyle, & son entrée dans les conduits laiteux. Le même Auteur a aussi établi sur cette fermentation son explication des retours des fiévres intermittentes, d'une

d'une maniere fort ingénieuse, mais qui ne laisse pas d'avoir ses difficultez.

Le second des intestins grêles est le Jejunum, qui est ainsi nommé, parce qu'il est toûjours moins plein que les autres, à cause de la quantité de veines lactées qui y abordent, & qui portent le chyle au reservoir du chyle. Il commence à l'extrémité du Duodenum, & finit où l'Ileum commence.

Le troisiéme des intestins grêles est l'Ileum, ainsi dit parce qu'il occupe le vuide que forment les os des Iles. Il differe du Jejunum par sa couleur, qui est un peu plus noire. Il a aussi moins de veines lactées, & va se terminer au quatriéme intestin appellé Cœcum. Il est plus long que tous les autres ensemble: c'est lui qui fait pour l'ordinaire la Hernie que l'on nomme Enterocèle. Il est aussi le siege du repli intestinal, appellé *volvulus* ou *miserere*, maladie qui cause le reflux des excrémens, que l'on est forcé de rendre par la bouche, à cause de l'étranglement occasionné par le repli des tuniques de cet intestin, qui intercepte le cours des matiéres stercorales du côté de l'anus.

Le premier des gros boyaux est le Cœcum, ainsi dit parce que c'est une maniere

de poche qui n'a qu'une ouverture pour entrée & pour ſortie. Il eſt ſitué dans l'hypochondre droit, au deſſous du rein, où il eſt étroitement attaché au peritoine. Il a une appendice en forme d'un ver oblong, que Bartholin a pris pour le Cœcum. On trouve dans le canal de cette appendice des portions de ce que l'on avale, qui s'y réſervent pendant un très-long temps.

Le Colon eſt le ſecond & le plus ample des gros inteſtins. Il eſt ainſi appellé parce que l'on eſtime que c'eſt dans ce boïau que les douleurs de la Colique ſe font ſentir le plus ſouvent ; dénomination qui n'eſt pas ſolidement fondée, parce qu'une humeur âcre ou autrement dégénérée, capable d'irriter la tunique intérieure du conduit inteſtinal, peut faire une impreſſion plus fâcheuſe encore ſur la tunique des inteſtins grêles, qui eſt plus délicate, que ſur celle du Colon dont le tiſſu eſt plus groſſier, & par conſéquent moins ſenſible. Cet inteſtin commence à la fin du Cœcum, vers le rein droit, auquel il eſt attaché ; & remontant ſous la partie cave du foïe, il touche la véſicule du fiel, qui lui communique ſa couleur jaune ; après quoi il paſſe ſous l'eſtomac, s'attache à la rate

& au rein gauche, & deſcend en formant la figure d'une S capitale juſques au deſſous de l'os ſacrum, & ſe termine au dernier inteſtin nommé Rectum. Il a à ſon commencement une Valvule circulaire, pour laiſſer paſſer les excrémens, & empêcher qu'ils ne remontent, non plus que les vents, ni les lavemens, ſi ce n'eſt à l'occaſion de quelque obſtruction capable de leur faire forcer cette digue.

Le troiſiéme & le dernier des gros boïaux eſt le Rectum, qui eſt ainſi nommé à cauſe qu'il deſcend droit de l'os ſacrum à l'anus, où il finit. Il eſt plus charnu & plus épais qu'aucun autre inteſtin, entouré de beaucoup de graiſſe, & fortement attaché au col de la veſſie aux hommes, & à celui de la matrice aux femmes. Son extrémité, qui ſe nomme l'Anus ou le Fondement, a trois muſcles, ſçavoir un ſphincter & deux releveurs.

Le Méſentère eſt une double membrane, ſituée dans le milieu du ventre, d'une figure à peu près circulaire. Il a environ quatre travers de doigt de diametre, & trois aulnes de circonference, autour de laquelle les inteſtins ſont attachez, en ſe pliſſant beaucoup, pour ſe trouver d'une longueur convenable à leur attache. On remarque entre ſes deux membranes, peu

de tems après que l'animal a mangé, les veines lactées, par où passe le chyle des intestins, pour être porté au reservoir de Pecquet, qui se trouve entre les deux tendons du diaphragme. On y observe aussi des vaisseaux lymphatiques, les veines & les arteres mésératques, & un grand nombre de petites glandes, qui se grossissent considerablement à l'occasion des obstructions qui s'y forment par un chyle mal conditionné, & sur tout dans les sujets qui sont attaquez des Ecroüelles, ou du Scorbut, ainsi qu'aux enfans du premier âge, à qui les nourrices donnent prématurément de la Boüillie, souvent mal préparée, & en plus grande quantité qu'ils n'en peuvent digérer; ce qui leur engendre des Vers, des Coliques, des Vomissemens, differentes Fiévres, & le fond d'une mauvaise constitution, dont ils se ressentent assez souvent durant tout le cours de leur vie.

Le Foïe est un viscere d'une grandeur considérable, qui est situé dans l'hypochondre droit sous le diaphragme, duquel il est peu éloigné. Il est enveloppé d'une membrane mince & déliée qui lui est propre; sa figure est assez semblable à un pied de bœuf. Il est convexe du côté du diaphragme, & concave du côté du

ventricule ; c'eſt dans cette concavité qu'eſt attachée la Véſicule du fiel, qui eſt une petite poche contenant une portion de bile, qui ſe dégorge par le canal cyſtique dans le canal cholidoque, qui la verſe dans l'inteſtin Duodenum, lorſque le chyle y paſſe vers la fin de la digeſtion qui s'en eſt faite dans l'eſtomac.

Le Foïe eſt diviſé en deux lobes, dont le plus grand qui eſt rond eſt à droite, & l'autre qui eſt étroit & pointu eſt à gauche ; l'on y en trouve un troiſiéme qu'on appelle le petit lobe du foïe, ſitué en ſa partie poſterieure, qui eſt en effet fort petit. Le Foïe eſt attaché par deux ligamens, dont l'un le tient ſuſpendu au diaphragme ; le ſecond, qui vient de ſa tunique, l'attache au cartilage xiphoïde. Sa couleur la plus ordinaire eſt un rouge-brun. Sa compoſition ou ſa ſubſtance n'eſt qu'un aſſemblage d'une infinité de petites glandes, qui reçoivent chacune trois rameaux, qui ſont un de la veine-cave, un de la veine-porte, & un du vaiſſeau biliaire. Outre ces vaiſſeaux, l'on y trouve beaucoup de lymphatiques. Son uſage eſt de ſéparer la bile du ſang, & de la verſer dans le Duodenum par le canal hépatique, & dans la Véſicule du fiel par differens conduits. Quoiqu'il reçoive

deux petits nerfs, ils n'entrent point dans ſa compoſition, ce qui fait qu'il eſt ſans ſentiment; ils ſe perdent dans ſa tunique, qu'ils forment en s'élargiſſant.

La Rate eſt ſituée dans l'hypochondre gauche ſous le diaphragme, entre les côtes & le ventricule, ſa partie laterale & poſterieure étant appuïée ſur les vertebres des fauſſes côtes. Quoique ſa grandeur ſoit très-differente, la plus ordinaire eſt d'un demi-pied de long, de trois travers de doigt de large, & d'un pouce d'épaiſſeur, aïant la figure d'une langue de bœuf. Elle eſt convexe du côté des côtes, & concave du côté qu'elle reçoit ſes vaiſſeaux. Elle eſt attachée au péritoine, au rein gauche, à l'épiploon par des ligamens membraneux, & à l'eſtomac par des conduits nommez vaiſſeaux courts. Elle reçoit des nerfs de l'Intercoſtal, des veines de la Porte, & des arteres de la Cœliaque. Ces vaiſſeaux venant à ſe diviſer en un nombre infini, ſous une même enveloppe, vont ſe rendre dans des cellules, d'où le ſang eſt reporté par la veine ſplénique dans la veine-porte. Son uſage n'eſt pas encore bien connu, parce qu'on n'y trouve point de conduits excréteurs, au moïen deſquels il ſe décharge aucun ſuc pour être dépoſé

ailleurs ; cependant on peut croire que la quantité d'esprits animaux qui sont portez à ce viscere par des nerfs considerables, attenuënt le sang, & le disposent à être plus aisément séparé de la bile dans le foïe, d'où la veine-porte le doit faire passer dans la veine-cave, pour circuler ensuite dans toute la masse.

Le Pancréas est un composé de quantité de glandes conglomerées, renfermées dans une même membrane; il est situé sous le ventricule, vers la premiere vertebre des lombes. Sa plus considerable partie se trouve sous l'hypochondre gauche ; il est fortement attaché au péritoine, & sa grandeur la plus ordinaire est de huit à dix travers de doigt de long sur deux de largeur & un d'épaisseur. On croit qu'il sert à séparer un suc acide, qui est porté par son canal dans le Duodenum, pour des usages qui sont assez bien imaginez ; mais qui ne sont pas mieux démontrez que beaucoup d'autres conjectures, dont les Traitez d'Anatomie sont remplis.

Les Reins sont des corps charnus, semblables par leur figure à une féve d'aricot, d'une consistence beaucoup plus dure que celle du Foïe. Ils sont deux, situez dans la région lombaire, un de chaque

côté, à droite & à gauche. Ils sont attachez à la veine-cave & à la grosse artere par les veines & arteres émulgentes, environ à quatre doigts de distance. Le droit est plus bas que le gauche. Leur grosseur qui est médiocre, est souvent inégale, étant même d'un volume different l'un de l'autre; leur longueur la plus ordinaire est de quatre à cinq travers de doigt, leur largeur de trois, & leur épaisseur de deux. Leur superficie est lisse & polie; leur couleur est d'un rouge obscur. Ils sont couverts du péritoine, & ont une membrane propre qui les couvre, & retient les glandes dont ils sont composez dans leur ordre & dans leur assemblage. Ils reçoivent chacun deux nerfs, & une grosse artere qui leur porte le sang avec la sérosité qui s'en sépare dans leurs glandes, & qui est ensuite reportée par l'émulgente dans la veine-cave. Le Bassinet, qui est une petite cavité au dedans du Rein, est fait de l'extrémité de l'Uretère, dans lequel tombe la sérosité par de petits corps mammillaires, qui l'y versent goute à goute, après qu'elle a été séparée par les glandes, & elle est conduite dans la vessie par ces Uretères, qui sont deux canaux, un de chaque côté, qui en sortant des reins vont se terminer à la vessie, assez

près de son cou, en perçant ses tuniques à quelque distance l'un de l'autre. Leur grosseur ordinaire est comme celle du tuïau d'une plume à écrire. C'est dans les urétères qu'est le siege des douleurs que souffrent ceux qui sont affligez de la néphrétique, à cause des nerfs qu'ils reçoivent dans leur composition, qui les rendent tres-sensibles à l'impression des petites pierres charriées par ces conduits, qui les traversent & vont des reins à la vessie.

La Vessie est une partie membraneuse, qui forme une cavité propre à contenir une certaine quantité d'urine, & même des pierres d'une grosseur considerable qui s'y engendrent assez souvent; sa figure est ronde & oblongue; sa capacité est proportionnée aux sujets où elle se trouve. La Vessie, comme toutes les parties membraneuses, a beaucoup de facilité à s'étendre & à se resserrer. Elle est composée de trois membranes, y comprenant la commune qui lui vient du peritoine. La premiere des propres est épaisse, dure & solide, composée de fibres charnuës qui l'obligent à se contracter pour l'expulsion de l'urine. La seconde des propres, qui est l'interne, est la plus mince, & d'un sentiment vif &

exquis ; elle eſt pleine de rides, pour en faciliter la dilatation & la contraction, & enduite d'une eſpece de mucoſité, pour empêcher l'action des ſels de l'urine. Le fond de la Veſſie eſt ſa partie la plus ample ; il eſt placé aux hommes ſur le rectum, & aux femmes ſur la matrice ; il s'étrécit peu à peu pour ſe venir terminer à un cou, qui eſt la partie la plus étroite & la plus charnuë de cet organe ; il eſt beaucoup plus long, plus tortueux, & moins large aux hommes qu'aux femmes ; il a un petit muſcle appellé Sphincter, qui ſert à ouvrir & à fermer ſon orifice. Elle eſt attachée au nombril par l'ouraque ; & ſon cou tient à l'inteſtin droit aux hommes, & aux femmes au cou de la matrice. Son uſage eſt de recevoir & de contenir l'urine qui lui eſt apportée par les urétères, de lui ſervir de réſervoir, & de s'en décharger dans l'urethre par ſon cou, qui s'ouvre & ſe ferme ſelon le beſoin.

Il y a deux gros vaiſſeaux contenus dans le bas-ventre, qui ſont l'Aorte ou la groſſe Artere, & la Veine-Cave. Après que l'Aorte a donné ſept arteres au bas-ventre, & qu'elle eſt parvenuë à l'os ſacrum, elle ſe porte ſur la Veine-Cave, & ſe partage en deux groſſes arteres nom-

mées Iliaques, lesquelles se divisent chacune en deux, qui en donnent encore plusieurs autres, pour ensuite continuer leur progrès le long des cuisses où elles se nomment Crurales; d'où elles se distribuent aux jambes & jusques aux extrêmitez, pour porter le sang, qui est ensuite rapporté par la même quantité de veines jusques aux cuisses & au dedans du bas-ventre. Ces veines ont les mêmes noms que les arteres, comme on le verra dans la suite, en parlant de la veine-cave ascendante.

Les Testicules sont deux, qui sont situez à l'homme hors du bas-ventre, dans le Scrotum, qui est une bourse pendante au dessous de la Verge. Cette bourse est formée de deux membranes, qu'on nomme communes, parce qu'elles enferment les deux testicules. Outre ces deux membranes qui leur sont communes, ils en ont chacun trois propres, qui sont l'Erythroïde, l'Elytroïde & l'Albuginée. Au dessous de cette membrane est le Testicule, dont la substance est blanche & molle, composée de quantité de petits vaisseaux seminaires, d'arteres, de veines, de nerfs & de vaisseaux lymphatiques; ensorte que toute sa substance n'est qu'un peloton de vaisseaux repliez

les uns ſur les autres, deſquels ceux qu'on appelle Déférens, prennent leur origine par l'entremiſe de l'Epididyme, qui eſt comme un petit Teſticule couché ſur le grand. Ils ont deux muſcles que l'on nomme Cremaſters, qui les tiennent ſuſpendus. L'uſage des Teſticules eſt de ſéparer la ſemence, qui eſt enſuite portée dans les Proſtates, &c.

Les Teſticules ſe trouvent quelquefois aux enfans, juſques dans un âge un peu avancé, renfermez au deſſus de l'aîne, dans l'intervalle des anneaux des muſcles de l'Epigaſtre; mais la nature qui ſe fortifie en avançant vers l'âge de puberté, les chaſſe enfin juſques dans le ſcrotum; & c'eſt à quoi les Chirurgiens doivent prendre garde de ne ſe pas tromper, en prenant un teſticule dans cette ſituation, pour une tumeur contre nature; ce qui n'eſt pas ſans exemple.

La Verge eſt placée à la partie inférieure & externe du bas-ventre; elle eſt attachée à l'os pubis. Sa ſubſtance ſe diviſe en parties contenantes, & en parties contenuës; les contenantes qui ſont l'épiderme & la peau, lui ſervent d'enveloppe; les contenuës ſont les vaiſſeaux, les muſcles, le gland, les deux corps caverneux & l'urèthre. Sa peau, non plus que

celle du scrotum, n'a point de graisse ; ce qui arrive parce que les glandules de cette partie ne sont pas disposées de maniere à pouvoir filtrer ce suc huileux. Elle reçoit des nerfs qui se répandent dans sa substance, & jusques à la peau, & qui la rendent très-sensible. Elle a quatre muscles, pour faire ses mouvemens, deux érecteurs & deux éjaculateurs, & les deux corps caverneux qui forment la plus considerable portion de cet organe, dont le volume n'est pas égal dans tous les sujets.

L'Urèthre est un canal nerveux, lequel s'étend depuis le cou de la vessie jusques à l'extrémité de la verge, qui s'appelle le Gland, à cause de la ressemblance qu'elle a avec ce fruit.

La Matrice est située dans l'hypogastre entre le rectum & la vessie, dans une cavité formée par les os sacrum, ilium, ischium, & pubis, nommée le bassin de l'hypogastre. Sa grandeur ainsi que son épaisseur sont fort differentes. Sa figure oblongue & applatie représente assez dans sa totalité une poire de bon-chrétien, plus petite que grosse. D'une base large, qui est son fond, elle diminuë peu à peu, pour prendre la forme d'un cou qui se termine par une espece de

gland, dont son extrémité a la figure assez approchante de celui de l'homme, & percé de la même maniere. Sa substance est membraneuse. Elle est en premier lieu couverte du peritoine, dont elle emprunte sa premiere membrane. Sa membrane propre est tissuë de trois sortes de fibres, sçavoir, de droites, de transversales, & d'obliques ; ce qui la rend capable de dilatation & de contraction. Elle est attachée par son cou, qui est couvert du peritoine, à la vessie & à l'os pubis par devant, & par derriere au rectum & à l'os sacrum. Son fond a quatre ligamens, deux desquels se nomment ligamens larges, à cause de leur structure membraneuse qui s'étend sur la face interne de l'os ilium. Ces ligamens sont des productions du peritoine, qui viennent des lombes, & vont s'inserer aux parties laterales du fond de la matrice. C'est sur ces ligamens qu'on voit placés des corps vesiculaires, plus ou moins gros, à deux bons travers de doigt & à côté du fond de la Matrice : les Anciens les ont appellés las testicules des femmes, & la plûpart des Modernes prétendent que ce sont des ovaires, qui fournissent les petits œufs, par le moïen desquels, selon eux, la géne-

ration ſe fait dans l'homme, comme chez les Volatiles.

Les deux autres ligamens de la Matrice ſe nomment ronds, à cauſe de leur figure ronde. Ils prennent leur origine des côtez du fond de la Matrice, vers ſes cornes, & traverſant les anneaux qui ſont aux aponeuroſes des muſcles de l'abdomen, ils paſſent par les aînes, & vont ſe perdre en s'élargiſſant, en forme de patte d'oïe, dans la partie interne des cuiſſes. La Matrice reçoit des nerfs de pluſieurs endroits, qui forment la relation qu'elle a avec toutes les parties du corps, ce qui la rend ſi ſuſceptible de plaiſir & de douleur; & les arteres qu'elle reçoit donnent lieu à ces prodigieuſes pertes de ſang, auxquelles les femmes ſe trouvent ſouvent expoſées. Elle a des veines à proportion, pour reprendre le ſang qu'elle reçoit des arteres. Son orifice externe eſt compoſé de pluſieurs parties; comme ſont le pénil, au deſſus duquel eſt le mont de Venus, qui eſt ſitué ſur la partie anterieure des os pubis; les grandes lévres, qui ſont faites de la peau redoublée, & qui ſont un peu plus allongées aux unes qu'aux autres; les nymphes, qui couvrent le clitoris; le conduit de l'urine, les caruncules, &

enfin le cou de la matrice ou le Vagin, qui est un canal long & rond, situé entre l'orifice interne & l'externe. Il est composé de deux membranes ; l'une qui est exterieure & charnuë, qui attache la Matrice à la vessie & au rectum ; & l'autre interieure, qui est plus blanche que la précedente, nerveuse, & ridée orbiculairement; ce qui la fait ressembler au palais d'un bœuf. Comme elle se peut dilater & retrécir, ainsi que toutes les parties membraneuses, l'on ne peut précisément assigner sa grandeur, parce que la nature varie dans les dimensions de ce canal, aussi-bien que dans celles de la Verge de l'homme. La prétenduë membrane Hymen est une idée sans fondement, & lors qu'elle se trouve, c'est contre l'ordre naturel ; ainsi cette membrane préconisée par differens Anatomistes, comme un signe certain de la virginité du sexe, n'est qu'une pure illusion.

La Poitrine est comprise dans sa totalité depuis les clavicules jusques au diaphragme ; elle est bornée en devant par le sternum, par derriere par les vertebres du dos, & aux côtés par les côtes : la partie anterieure se nomme la Poitrine, & la posterieure le Dos. Sa figure est presque ovale ; son usage est de renfermer le

cœur, les poûmons, & les vaiſſeaux de leur dépendance. Elle ſe diviſe en parties contenantes, & en parties contenuës. Les parties contenantes ſont communes, & propres : les communes ſont les mêmes dont nous avons parlé, qui enveloppent tout le reſte du corps : les propres ſont de quatre ſortes ; glanduleuſes, comme les mammelles ; cartilagineuſes, comme le ſternum ; oſſeuſes, comme les vertebres du dos, les côtes, les omoplates & les clavicules ; ou charnuës, comme les muſcles pectoraux, intercoſtaux & autres. Les parties contenuës dans la poitrine ſont la pleure & le mediaſtin, les viſceres, & les vaiſſeaux : les viſceres ſont le cœur avec le pericarde, les poûmons, une partie de la trachée-artere & de l'éſophage : les vaiſſeaux ſont les nerfs, la groſſe artere & ſes diſtributions, la veine-cave, & le canal thorachique.

Chaque perſonne, ſoit homme ou femme, à deux Mammelles ; à la difference que celles des hommes n'aïant point de glandes, ſont pour l'ordinaire fort plattes ; & que celles des femmes en étant entierement compoſées, ne ſont groſſes qu'à proportion de la quantité & de la groſſeur de ces glandes, & plus ou moins encore ſelon qu'elles ſont plus

ou moins remplies de lait : elles ſont ſituées au milieu de la poitrine, l'une à droite & l'autre à gauche, directement ſur les muſcles pectoraux.

Leur uſage le plus vrai-ſemblable eſt de donner du lait pour nourrir les enfans ; elles fourniſſent dans la jeuneſſe un grand ornement aux femmes curieuſes de leur beauté. Leur figure eſt ronde, & forme deux demi-globes au devant de la poitrine, qui ne conſervent pas long-temps leur regularité chez les femmes qui ont des enfans, & même chez les filles ſeulement juſqu'à un certain âge. Sur la partie de ces demi-globes la plus éminente, s'éleve un bouton aſſez ſemblable à une fraiſe, que l'on nomme le mammellon, qui eſt petit & vermeil dans les premiers temps ; & c'eſt au travers de ce mammellon, que la ſuction de l'enfant fait paſſer le lait dont il ſe nourrit.

La Pleure eſt une membrane qui revêt toute la capacité de la Poitrine, dont elle emprunte par conſequent ſa figure & ſa grandeur. Elle renferme toutes les parties qui ſont contenuës dans cette cavité, ſe replie ſur les viſceres qui s'y trouvent, & les revêt en particulier. Sa ſubſtance eſt membraneuſe ;

ſa partie interne eſt liſſe & polie, & l'externe eſt inégale, au moïen de quoi elle eſt fortement attachée au perioſte des côtes, & aux autres parties qu'elle couvre, à meſure qu'elle s'éloigne des vertebres du dos, où elle a ſa principale attache: Elle ſe replie pour venir ſe terminer au ſternum, où ſa duplicature forme le Médiaſtin, qui ſepare la poitrine en deux parties; ce qui fait que les humeurs qui ſont épanchées d'un côté ne ſe communiquent pas à l'autre. Il ſe forme quelquefois des abſcès ou une hydropiſie dans cette duplicature.

Le Péricarde eſt une membrane épaiſſe, qui contient une certaine quantité d'eau claire, & qui renferme le Cœur dans ſa cavité; cette eau rend ſes mouvemens plus faciles. Il eſt attaché au mediaſtin, à l'épine du dos par ſa baſe, & par ſa pointe au centre nerveux du diaphragme: ſon uſage eſt de ſervir d'enveloppe au Cœur.

Le Cœur eſt un muſcle d'une figure pyramidale, ſemblable à celle d'une pomme de pin, qui d'une baſe large, qui eſt ſa partie ſuperieure, va finir en pointe par ſa partie inferieure. Son corps eſt rond, relevé par devant, & applati par derriere; figure neanmoins qu'il ne gar-

de pas dans son mouvement de contraction & de dilatation. Sa base est située au milieu de la poitrine entre les poûmons, & sa pointe incline du côté gauche, qui est le lieu où l'on sent le mieux son battement. Il est fortement attaché par sa base au mediastin; place à laquelle il se trouve suspendu & affermi par quatre gros vaisseaux, deux desquels entrent dans ses ventricules, & deux en sortent; le reste de son corps n'est adhérent à aucune partie, afin d'avoir son mouvement libre, qui est involontaire. Sa substance est charnuë, & semblable à celle des autres muscles, excepté qu'elle est plus dure. Il est composé de deux sortes de fibres; dont les unes sont exterieures, qui vont de la base vers la pointe, & remontent de la pointe vers la base en ligne spirale; & les autres interieures, qui sont droites, & font la même route, de la base à la pointe, & de la pointe à la base, où elles ont également leur insertion. Il est recouvert, ainsi que les autres muscles, d'une membrane qui lui est très-adhérente, & que la pleure lui fournit. Ses deux ventricules sont separez par une paroy charnuë, nommée Septum medium. Il reçoit des nerfs de la huitiéme paire, des

veines & des arteres particulieres que l'on appelle coronaires. L'on trouve à sa base deux petites bourses, que l'on appelle les oreillettes du Cœur, qui sont des appendices membraneuses faites du redoublement des vaisseaux. Elles sont placées, la droite à l'embouchure de la veine-cave, & la gauche à celle de la veine des poûmons; de maniere qu'elles ne paroissent faire qu'un même corps avec ces vaisseaux. Ces oreillettes sont proportionnées aux vaisseaux sur lesquels elles sont situées, & aux ventricules du Cœur, qui sont deux, dont le droit est plus grand que le gauche. L'usage du ventricule droit est de recevoir le sang qui est versé de la veine-cave dans l'oreillette droite, & de le pousser ensuite par la contraction de ses fibres dans l'artere du poûmon; après quoi il est porté par la veine du poûmon dans le ventricule gauche, qui en se contractant le pousse avec impetuosité dans la grosse artere, afin qu'elle en fasse la distribution dans toutes les parties du corps.

L'on remarque à l'entrée de la Veine-Cave dans le ventricule droit, trois valvules membraneuses qu'on nomme Triglochines, à cause de leur figure triangulaire, qui sont ouvertes de dehors

en dedans, afin de laisser librement passer le sang de cette veine dans le cœur, & empêcher qu'il n'en ressorte. A l'orifice de l'Artere des poûmons, qui sort de ce même ventricule, il y a trois valvules, qu'on appelle Sigmoïdes, ou Paniers de pigeon, à cause de leur ressemblance; ce sont de petites membranes situées à côté les unes des autres, qui sont ouvertes de dedans en dehors, pour laisser sortir le sang du ventricule droit dans l'artere du poûmon, & en empêcher le retour. La Veine des poûmons aïant repris le sang qui a été porté par l'artere des poûmons, le rapporte dans l'oreillette gauche du cœur, qui est formée de l'extrémité de cette veine, d'où il tombe comme par mesure dans le ventricule gauche. Elle y porte aussi avec ce sang les parties les plus subtiles de l'air qui passent des extrémitez de la trachée-artere dans son tronc, d'où ce sang sort ensuite par l'Aorte ou la grande Artere, qui est celle qui donne naissance à toutes les autres arteres du corps, excepté à celle du poûmon. On remarque à l'entrée de cette Veine, deux valvules semblables à celles de la veine-cave; on les appelle Mitrales, par la ressemblance qu'elles ont à la mitre d'un Evêque; &

la grosse Artere en a trois pareilles à celles de l'artere du poûmon, qui se nomment Sigmoïdes, à cause de la ressemblance qu'elles ont à la lettre grecque Sigma, ou Paniers de pigeon, par la même raison, & qui ont le même usage; celles-ci de laisser sortir le sang sans en permettre le retour, comme les autres d'en permettre l'entrée sans le laisser sortir. L'usage de la grosse Artere est de distribuer à toutes les parties du corps le sang qu'elle a reçu du cœur.

Les Poûmons sont composez d'une quantité de petites vésicules membraneuses, entassées les unes sur les autres, entrelassées de rameaux d'arteres & de veines, & qui sont formées par les extrémitez de la tunique interne de la trachée-artere, & se terminent toutes à la membrane qui les enveloppe. Les Poûmons sont situez dans la capacité de la poitrine, qu'ils remplissent toute entiere, avec le cœur & le pericarde, au tems de leur dilatation. Ils ressemblent beaucoup par derriere à un pied de bœuf; ils sont convexes par dehors vers les côtes, & caves par dedans, pour faire une place au cœur. Ils sont divisés en partie droite & en partie gauche par le Mediastin; ils sont attachés au cou par la

trachée-artere, & au cœur par l'artere & la veine des poûmons. Leur couleur est pour l'ordinaire d'un rouge-pâle, marbré de bleu; cette couleur est produite par la quantité de veines & d'autres gros vaisseaux qui rampent sur leur surface, aussi-bien que dans leur profondeur. Ils sont recouverts d'une membrane fort épaisse qui vient de la pleure.

La Trachée-artere est un conduit qui va du larynx aux poûmons. Elle est située le long de la partie anterieure du cou; & en entrant dans la poitrine, elle se sépare en deux branches qui entrent de chaque côté dans chaque lobe du poûmon, & qui se divisent ensuite à l'infini. Quoique les cartilages de la trachée-artere paroissent ronds & annulaires, ils sont néanmoins membraneux par derriere, ce qui leur donne la figure de la lettre C; au moyen de quoi ils peuvent se resserrer plus exactement dans l'expiration. On a crû que cette partie membraneuse de la trachée-artere, lui étoit necessaire pour faciliter la déglutition, parce que l'on s'imaginoit que l'ésophage étoit dans l'homme exactement collé à cette portion membraneuse & posterieure de l'âpre-artere; mais depuis que les Anatomistes modernes, & le célebre

M.

M. Winflow, entr'autres, ont découvert que l'Eſophage n'eſt point immédiatement appliqué à cette portion membraneuſe ; mais qu'il deſcend un peu à côté. Toute ſpécieuſe que fût cette opinion, on l'a connuë d'autant moins fondée, que l'on voit dans les oiſeaux que la trachée-artere, qui eſt immédiatement collée dans tout ſon progrès ſur le canal de l'Eſophage, ne nuit point à la déglutition dans ces animaux ; quoique ſes cartilages ſoient exactement annulaires depuis le larynx juſqu'à leurs dernieres diviſions.

Les cartilages de la trachée-artere changent de figure dès qu'ils ſont entrez dans la ſubſtance des poûmons, où ils ſont entierement cartilagineux, & forment un anneau regulier. L'uſage de ce canal eſt de conduire l'air dans les poûmons.

Le Larynx, qui eſt le commencement de la trachée-artere, eſt ſitué en la partie anterieure du cou. Sa figure eſt ronde ; il avance par devant, pour ne point incommoder l'éſophage, ſur lequel il eſt placé : c'eſt cette éminence, ſur-tout remarquable aux perſonnes exténuées, que le vulgaire appelle le morceau d'Adam. Son uſage eſt d'être le principal

organe de la voix, & de faciliter le passage de l'air. Il se meut au tems de la déglutition ; de sorte que lorsque l'ésophage s'abbaisse pour recevoir l'aliment, le larynx s'éleve pour le comprimer, & en faciliter la descente. Il est formé par cinq cartilages, que l'on nomme Thyroïde, Cricoïde, Aryténoïde, Glotte, & Epiglotte ; ces cartilages s'endurcissent à mesure qu'on vieillit. Le larynx a quatorze muscles qui le dilatent, & le ressetrent dans le besoin ; sept de chaque côté, deux communs, & cinq propres. Les deux communs sont le Bronchique & l'Hyothyroïdien ; le premier des propres est le Cricothyroïdien; les deux qui l'ouvrent sont le Cricoaryténoïdien posterieur, & le Cricoaryténoïdien lateral. Il est tapissé de deux membranes ; une exterieure, qui est la continuité de celle qui couvre exterieurement la trachée-artere ; & l'autre interieure, qui est la même qui tapisse toute la bouche, & qui revest interieurement le pharinx, le larinx, & la trachée-artere.

Il y a quatre grosses glandes au dessus & au dedans du larinx. Les deux superieures sont appellées Amigdales, situées à chaque côté de la luette, proche la racine de la langue. Il s'y fait quelque-

ſois des abſcès qui cauſent beaucoup d'incommodité au malade, parce qu'il ne peut avaler ni reſpirer qu'avec beaucoup de peine. Les deux inferieures ſont appellées Thyroïdes; elles ſont ſituées au deſſous du larinx : ces glandes ſéparent une humidité qui ſert à enduire le larinx. La fonction du larinx eſt d'être toujours ouvert, à cauſe de la reſpiration, ſi ce n'eſt quand l'aliment ou la boiſſon viennent à paſſer dans l'éſophage; car pour lors l'Epiglotte, qui eſt le cinquiéme des cartilages qui le forment, le ferme ſi exactement, qu'il ne peut y rien entrer, à moins que par un mouvement forcé, ſoit de rire ou autrement, la Glotte ne s'entr'ouvre; ce qui cauſe une toux, qui devient de plus en plus facheuſe, juſqu'à ce que le corps qui s'eſt détourné fortuitement dans cette mauvaiſe route, ſoit repouſſé au dehors; car la membrane qui reveſt la trachée-artere, eſt d'un ſentiment ſi exquis, qu'elle ne peut admettre que le paſſage de l'air. Cette Epiglotte a un reſſort qui la tient toujours ouverte; mais dont le mouvement eſt ſi doux, qu'il cede aux moindres choſes qui viennent à paſſer par deſſus, pour couler dans l'éſophage; juſqu'à la ſalive même, qui ſe décharge dans

la bouche par les canaux excréteurs des glandes ſalivales.

Au derriere du Larynx eſt ſitué le Pharynx, qui eſt l'orifice de l'éſophage ; il paroît aſſez reſſembler à un entonnoir: on le voit au fond de la bouche, quand on eſt obligé de la faire ouvrir, pour quelque neceſſité que ce ſoit. Il a ſept muſcles qui lui font faire ſes mouvemens de dilatation & de contraction, pour accomplir la déglutition qui eſt ſon action. Ces muſcles ſont un circulaire, qui eſt l'Eſophagien, & trois de chaque côté ; dont le premier eſt le Cephalopharingien, qui le tire en haut ; le ſecond eſt le Pterigopharingien, qui le tire en haut & à côté ; & le troiſiéme eſt le Stilopharingien, qui le tire directement à côté. Son uſage eſt de recevoir l'aliment, & de le conduire dans l'Eſophage, qui eſt le canal qui commence où finit le Pharynx. Il eſt ſitué ſous la trachée-artere. Il perce le diaphragme, & ſe termine à l'orifice ſuperieur du ventricule, dans lequel il décharge l'aliment. Il eſt compoſé de trois membranes, comme les inteſtins, deſquels il fait le commencement, & dont le canal, après de longs détours, ſe termine au fondement, comme il a été dit.

La Tête eſt cette éminence qui eſt compriſe depuis le vertex juſqu'à la premiere vertebre du cou. Sa figure naturelle eſt ronde, oblongue, & un peu applatie par les côtez. Sa grandeur eſt indéterminée, qui doit néanmoins être proportionnée à celle du corps. La tête ſe diviſe en deux parties, qui ſont le crane & la face. Le crane ſe diviſe en trois; la premiere eſt appellée ſinciput, ou le devant de la tête; la ſeconde, le vertex, qui en eſt le ſommet; & la troiſiéme eſt l'occiput, ou le derriere. Il y en a qui y comprennent les tempes.

La Tête ſe diviſe, comme les autres ventres, en parties contenantes, & en parties contenuës: les parties contenantes ſont communes, & propres; les communes ſont le cuir chevelu, different des autres; les propres ſont le pericrane, le perioſte, le crane, la dure & la pie-mere: les parties contenuës ſont le cerveau & le cervelet. Quoique les cheveux ſoient regardez comme des parties inutiles, ils font changer de nom néanmoins au lieu duquel ils ſortent, que l'on nomme le cuir chevelu, & le font differer des parties contenantes communes qui ſe rencontrent ailleurs. Le Péricrane, qui eſt la premiere des parties contenantes pro-

pres, eſt une membrane d'un ſentiment très-exquis, déliée & molle, qui entoure le crane, excepté à l'endroit des muſcles Crotaphites, par deſſus leſquels elle paſſe, pour aller s'inſerer vers la pomette. Le Périoſte eſt une membrane très-déliée & fort ſenſible, qui eſt ſous le pericrane, & qui recouvre immediatement le crane, ainſi que tous les autres os, à l'exception des dents. Elle eſt tellement adhérente au crane, qu'on ne l'en peut ſéparer qu'avec peine. Ces membranes étant levées, le crane paroît à nud. Il eſt composé de huit os, qui ſont le coronal, les parietaux, & l'occipital, qui ſont ſéparez par des ſutures; ſçavoir, celui du front ou coronal, des parietaux par la ſuture coronale; celui du derriere de la tête, d'avec les parietaux par la ſuture lambdoïde; & les deux parietaux par la ſuture ſagittale, qui ſe conduit de la coronale à la lambdoïde, & qui eſt ſituée à l'endroit appellé le *Vertex*. Les autres quatre os ſont les deux temporaux, le ſphénoïde, & l'ethmoïde. Comme c'eſt une neceſſité de ſcier le crane pour voir le cerveau, il faut le ſcier le plus bas qu'il eſt poſſible, & avoir beaucoup d'attention à n'arracher pas la dure-mere, qui lui eſt fortement at-

tachée par une quantité de fibres, non-ſeulement à l'endroit des ſutures, dans leſquelles elles s'inſinuent, & que même elles doivent traverſer pour ſe communiquer au perioſte; mais auſſi à quantité d'endroits du crane, après la levée duquel l'on voit ſortir de petites goutes de ſang, qui ſont la preuve de ſon adhérence. Le crane étant levé l'on voit la dure mere, à laquelle on remarque une grande quantité de vaiſſeaux, tant arteres que veines, dont les principaux ſont à l'endroit des tempes. Elle reveſt & enveloppe toute la ſubſtance du cerveau & du cervelet. Elle eſt double depuis le cervelet juſqu'au devant de la tête ou du coronal, où elle va s'attacher à une petite apophiſe appellée Criſta-galli. Ce redoublement, qui s'appelle la Faux, à cauſe de ſa reſſemblance avec cet inſtrument (ce qu'on remarque après l'avoir détachée & levée) ſépare le cerveau en partie droite & en partie gauche. Elle eſt auſſi double ſous la ſuture lambdoïde, pour ſéparer le cerveau d'avec le cervelet. L'on y remarque quatre ſinus principaux, qui ſervent à reporter le ſang que les vaiſſeaux déchargent dans les ſinus, qui ſont remplis de petites brides, d'eſpace en eſpace, pour en ralentir

le mouvement. On dit que la dure-mere eſt d'un ſentiment exquis ; de quoi je ne me ſuis pas apperçu dans les perſonnes que j'ai trépanées, auſquelles j'ai été obligé, par des raiſons de neceſſité, d'ouvrir cette membrane, comme je le rapporterai dans mes Obſervations. Son mouvement, qui eſt très-ſenſible, lui eſt communiqué par les arteres conſiderables qu'elle reçoit ; les uns prétendent que c'eſt elle qui le communique au cerveau, qui n'en a point ; les autres au contraire, que c'eſt le cerveau qui le lui communique : mais il eſt certain que la ſubſtance médullaire du cerveau, qui n'a point de mouvement par elle-méme, ne ſçauroit communiquer ce qu'elle n'a pas.

La Dure-mere étant levée, l'on voit la Pie-mere, qui eſt une membrane très-fine & très-déliée, qui paroît ſi adhérente au cerveau, qu'on ne l'en ſépare qu'avec quelque ſorte de peine. Elle ſe gliſſe dans toutes ſes anfractuoſitez, où elle conduit les veines & les arteres ; c'eſt là l'uſage qu'on lui donne, & cet uſage eſt tout évident.

Quand on a levé ces deux membranes, on voit paroître le cerveau & le cervelet, qui ſont ſéparez l'un de l'au-

tre par la duplicature de la dure-mere, ainsi que le cerveau, en partie droite & en partie gauche : la figure du cerveau suit celle du crane, qui en est comme le moule. Son usage est d'être l'organe des fonctions de l'ame, & de filtrer l'esprit animal, qui est la matiere de l'ame sensitive, par laquelle nous sentons & nous nous mouvons. Il est composé de deux substances; l'une, qui est la plus exterieure, est nommée la Corticale, ou la Cendrée; & l'autre, située plus profondément, est appellée la Médullaire, ou le Corps Calleux. Je n'entrerai point dans le détail du reste de sa composition, je me contenterai de dire seulement qu'il en sort dix paires de Nerfs; la premiere est les Olfactifs, la seconde les Optiques, la troisiéme est les Moteurs des yeux, la quatriéme est les Pathetiques, la cinquiéme les Ophthalmiques, la sixiéme les Gustatifs, la septiéme les Auditifs, la huitiéme est celle que l'on appelle Vague, à cause qu'elle se distribuë à tous les principaux visceres, la neuviéme va à la Langue, & la dixiéme se distribuë au même organe, & lui donne la sensation à l'égard du goût. Le reste s'apprend par la démonstration, quand on a un sujet propre.

La Moëlle de l'Epine, à qui l'on donne ce nom, a cause du canal que forment les vertebres du dos, qui ont chacune à leur partie posterieure une apophyse en forme d'épine, & dans la cavité duquel elle est contenuë, n'est qu'un allongement du cerveau ; sa substance est néanmoins plus dure que celle de ce viscere. Elle est enveloppée de trois tuniques, dont une lui est propre, & les deux autres viennent de la dure & de la pie-mere. Elle donne naissance dans son étenduë à trente paires de nerfs, non comprises les dix paires du cerveau. Ces nerfs de la moëlle de l'épine sont l'organe du sentiment, & du mouvement des extrémitez, qui perdent l'un & l'autre par leur obstruction.

La Face contient les organes des cinq Sens, qui sont la veuë, l'oüie, l'odorat, le goût, & le toucher Les parties qui accomplissent ces cinq sensations, sont l'œil, l'oreille, le nez, la langue, & la peau. A l'égard de la peau, qui est l'organe du toucher, elle est égale à celle de toutes les autres parties dont nous avons parlé, si ce n'est qu'elle est un peu plus déliée, & pour l'ordinaire d'un coloris plus vif. Elle se divise en deux parties, dont l'une est superieure, que

l'on nomme le front, & l'autre inferieure, qui couvre toutes les parties depuis les ſourcils juſqu'au menton. Les mouvemens du front ſe font par le moïen de deux muſcles qui s'appellent Frontaux ; il y en a auſſi deux nommez Occipitaux. Lorſque ces muſcles agiſſent, ils font remuer le front, & le derriere de la tête. La Face, eu égard à ſa compoſition, ſe diviſe en parties contenantes, & en parties contenuës : les parties contenantes ſont communes, & propres ; les communes ſont les tegumens communs au reſte du corps ; les propres ſont les muſcles & les os : les parties contenuës ſont les organes des quatre Sens, de la vuë, du goût, de l'odorat, & de l'oüie.

L'Oeil eſt l'organe de la Vuë ; il eſt ſitué dans une cavité oſſeuſe que l'on nomme l'Orbite ; ſa figure eſt ronde & oblongue, ayant ſa baſe en dehors, & ſa pointe en dedans. L'œil ſe diviſe en parties internes, & en parties externes, qui ſont les paupieres, les ſourcils, les cils, & les angles. Les paupieres, qui ſont pour couvrir les yeux, ſont compoſées de la peau au dehors, & en dedans d'une membrane liſſe & polie. Chaque paupiere a deux muſcles, l'un pour la lever, & l'autre pour l'abbaiſſer.

Les ſourcils ſont des poils qui ſont rangez autour de l'Orbite, en demi-cercle. Les cils ſont des poils d'une ordonnance réguliere, qui ſont comme plantez ſur les bords des paupieres, & qui ſe forjettent en dehors. Les angles ſont les endroits où la paupiere de deſſus & celle de deſſous ſe joignent à côté du globe de l'œil ; celui du côté du nez eſt appellé le grand angle ; & celui qui eſt du côté des tempes eſt appellé le petit angle.

La glande lacrimale eſt ſituée au deſſus de l'œil, proche le petit angle. La réunion de la membrane des paupieres, que quelques-uns prennent mal-à-propos pour une glande ſituée dans le grand angle, eſt percée haut & bas d'un petit trou : on appelle ces deux petites ouvertures points lacrimaux, qui ſont l'entrée d'un petit ſac membraneux qui s'appelle ſac lacrimal. Ce ſac eſt l'entrée du canal où paſſe la ſéroſité qui ſe décharge dans la cavité du nez par le conduit nazal ; & cette ſéroſité ſort par ce coin de l'œil, lorſqu'il ſe fait obſtruction au canal ; ce qui donne lieu à la fiſtule lacrimale.

Les parties internes de l'Oeil ſont la graiſſe, le globe, les muſcles, les vaiſ-

ſeaux, les membranes, & les humeurs. Il y a quantité de graiſſe dans la cavité de l'orbite, qu'il faut ôter, pour voir les ſix muſcles qui lui font faire ſes mouvemens, qui ſont quatre droits, & deux obliques; le premier des droits eſt appellé le Releveur, le ſecond l'Abbaiſſeur, le troiſiéme l'Adducteur, & le quatriéme l'Abducteur; le premier des obliques s'appelle le grand oblique, & le ſecond le petit oblique; ils font faire à l'œil tous ſes mouvemens. Les membranes de l'œil ſont ſix, quatre communes, & deux propres: les communes ſont la Conjonctive, elle eſt très-blanche; la ſeconde eſt la Cornée, parce qu'elle eſt claire comme de la corne, & tranſparente; la troiſiéme eſt l'Uvée, parce qu'elle reſſemble à un grain de raiſin; la quatriéme eſt la Retine, parce qu'elle reſſemble à un rets; la cinquiéme eſt la Vitrée, parce qu'elle renferme l'humeur ainſi nommée; & la ſixiéme eſt l'Arachnoïde ou toile d'araignée, à cauſe qu'elle en a la figure. Les humeurs ſont renfermées dans ces ſix membranes, ſçavoir, l'Aqueuſe, la Vitrée, & la Criſtaline; l'Aqueuſe, parce qu'elle eſt fluide comme de l'eau; la Vitrée, parce qu'elle reſſemble à du verre fondu; &

la Criſtaline, à cauſe qu'elle eſt tranſparente comme du criſtal.

L'Oreille, qui eſt l'organe de l'oüie, ſe diviſe en externe, & interne. L'oreille externe eſt toute cartilagineuſe; elle a la figure d'un van, étant convexe par dehors, & cave par dedans. Cette oreille externe a pluſieurs parties qui ſe nomment differemment; ſon uſage eſt de recevoir les ſons, & de les conduire dans l'oreille interne. Le premier conduit eſt celui qui eſt au fond de l'oreille externe; il eſt tortueux, oblique, & étroit, revêtu d'une membrane parſemée d'une quantité de petites glandes qui fourniſſent un excrement dans ſon fond, que l'on eſt obligé de nettoyer. Je ne parlerai point du tympan, non plus que des trois petits os, ni des autres parties qu'on obſerve dans l'interieur de l'oreille; ce détail me paroiſſant fort inutile pour la pratique chirurgicale.

Au deſſous de l'oreille il y a de groſſes glandes appellées Parotides, dont l'uſage eſt de ſéparer la ſalive, ſelon les uns, & ſelon les autres, de ſervir d'émonctoires au cerveau; quoiqu'il en ſoit, ces glandes ſont ſujettes à de grands & très-fâcheux abſcès, qui quelquefois menent au tombeau ceux qui en ſont at-

taquez, à moins que l'on n'ait beaucoup d'attention à les traiter méthodiquement, & à ne pas trop differer à les ouvrir, même avant leur parfaite maturité.

Le Nez eſt aſſez apparent. On le diviſe en pluſieurs parties : la ſuperieure, qui eſt entre les yeux, s'appelle la racine du nez ; celle de deſſous qui eſt oſſeuſe s'appelle le dos du nez ; & la partie qui eſt au-deſſous, eſt mobile, pointuë & cartilagineuſe ; les parties laterales ſe nomment les aîles ; & la charnuë, qui ſépare les deux narines, eſt la colomne du nez.

Le Nez eſt composé de la peau, de muſcles, de tuniques, de vaiſſeaux, de cartilages, d'os, & de cavitez ; la peau eſt déliée, fine, & peu garnie de graiſſe, parce que ſa trop grande quantité auroit été fort nuiſible. Le nez a ſept muſcles, un commun, & ſix propres ; le commun eſt une portion de l'orbiculaire des lévres ; les ſix propres ſont deux dilatateurs, & un qui reſſerre de chaque côté. Les vaiſſeaux qui arroſent la membrane interne du nez, ſont des arteres qui viennent de la carotide, des veines qui vont à la jugulaire, & des nerfs de la cinquiéme paire. Il y a des canaux excrétoires, dont

le premier eſt le nazal, qui eſt fait, comme il a été dit ci-devant, par la réünion des deux points lacrimaux qui paſſent par le trou de l'os *unguis*, qui eſt le conduit par où paſſe la plus grande partie des liqueurs qui arroſent l'œil, pour couler dans le nez, & de-là par les fentes nazales dans la bouche ; il eſt revêtu au dedans d'une membrane très-fine, qui eſt d'un ſentiment très-exquis & délicat, & le propre organe de l'odorat.

La Bouche eſt cette ouverture qui eſt au-deſſous du nez, & que tout le monde connoît par ce nom, dont les lévres ſont la partie externe, & font la circonference ; elles ſont deux, l'une ſuperieure, & l'autre inferieure, compoſées d'une chair muſculeuſe, & couvertes d'une membrane fort déliée, qui eſt continuë à celle de la bouche : elles font leurs mouvemens par le moïen de treize muſcles, cinq communs, & huit propres, qui ſont quatre de chaque côté, l'inciſif, le canin, le triangulaire & le quarré ; les communs ſont deux de chaque côté, le zigomatique, le buccinateur & l'orbiculaire. Les parties qui y ſont renfermées ſont les gencives, les dents, le palais, la luette & la langue. Les genci-

ves ſont une chair particuliere, dure, & qui n'eſt que peu ou point ſenſible; elle recouvre les alveoles, qui ſont de petites cellules oſſeuſes dans leſquelles ſont plantées les dents, & elle ſert à les y affermir. Le palais eſt la partie ſuperieure de la bouche; il eſt un peu concave, & revêtu d'une membrane épaiſſe & ridée, qui eſt toute parſemée de glandes qui ſe continuent juſqu'aux amigdales. La luette eſt une petite éminence piramidale, ſituée à l'extrémité du palais, qui pend ſur la racine de la langue; elle a quatre muſcles pour faire ſes mouvemens, quelques obſcurs & peu utiles qu'ils puiſſent être, qui ſont les periſtaphilins, deux de chaque côté, ſçavoir, un interne & l'autre externe; elle ſe gonfle, & s'enflame ſouvent à un tel point, qu'on eſt obligé d'en faire l'amputation. Les deux glandes qui ſont à côté s'appellent amigdales, par la reſſemblance qu'elles ont à des amandes.

La Langue eſt ſituée dans la bouche ſous la voute du palais; elle eſt faite de maniere qu'elle peut être conduite par tous les endroits de la bouche, puiſque d'une baſe large, elle va ſe terminer en une eſpece de pointe arrondie. Il entre des membranes, des chairs, des muſ-

cles, des ligamens & des glandes dans sa composition : elle est recouverte d'une membrane assez forte, sous laquelle il y a une substance visqueuse un peu épaisse, & percée comme un crible : sa chair est particuliere, ne s'en trouvant point d'égale dans le reste du corps ; elle est entierement musculeuse & fibreuse ; ses fibres vont sur toutes sortes de lignes. Elle a des nerfs de la neuviéme paire ; ses arteres viennent des carotides, & ses veines vont se rendre aux jugulaires. Quoique toute sa substance soit fibreuse, elle a encore huit muscles pour faire ses mouvemens, qui sont quatre de chaque côté ; sçavoir, le Genioglosse, le Stiloglosse, le Basioglosse, & le Ceratoglosse.

Comme les muscles sont les organes du mouvement de toutes les parties du corps en general, c'est une necessité que le Chirurgien en ait une parfaite connoissance ; & pour y parvenir il faut qu'il sçache leur nom, leur définition, leurs parties, leurs differences, leur nombre, & leurs attaches, tant fixes que mobiles.

Le nom de Muscle est derivé du mot latin *Musculus*, qui signifie un petit Rat, parce qu'étant écorché, & aiant les pieds

coupez, il reſſemble à la plûpart des muſcles lorſqu'ils ſont diſſequez. On diſtingue trois parties au muſcle, qui ſont ſa tête, ſon ventre, & ſa queuë : on nomme la tête ſon origine, ou, pour mieux dire, ſon attache fixe ; parce qu'en donnant aux muſcles des origines tirées des autres parties, c'eſt parler improprement ; nulle partie du corps n'étant engendrée d'une autre partie, attendu que les rudimens de tous les organes qui compoſent le corps, ſont formez des particules de la ſemence, dès la premiere conformation, par un arrangement primitif, que la nature ſçait leur donner.

Le ventre du muſcle eſt appellé ſon corps, & la queuë en eſt le tendon.

On définit le muſcle, une partie organique & diſſimilaire, compoſée de nerfs, de veines, d'arteres, de chair fibreuſe, de ligamens, & d'une membrane propre : c'eſt l'organe du mouvement volontaire.

Les parties du muſcle ſont de deux ſortes, ſimples, & compoſées ; les ſimples ſont ſix, ſçavoir, la chair, la veine, l'artere, le nerf, le ligament, & la membrane propre; les compoſées ſont la tête, le ventre, & la queuë. La tête eſt membraneuſe, ou nerveuſe ; le ventre eſt en

ſa plus grande partie charnu, & la queuë eſt le tendon ou l'aponévroſe ; l'aponévroſe eſt une partie qui s'étend en forme de membrane, à la difference du tendon qui ſe réunit en maniere de corde. Et pour en ſçavoir plus préciſément la compoſition, c'eſt que le nerf y entre pour y porter les eſprits, l'artere pour y porter le ſang & la nourriture, la veine pour rapporter le réſidu du ſang, les chairs pour remplir le vuide qui ſe rencontre entre les fibres nerveuſes, & faciliter le gonflement qui arrive à ſon ventre au tems de ſon extenſion ou de ſa flexion, & la membrane pour tenir toutes ces differentes parties liées & unies enſemble, ſans quoi elles ſeroient très-ſujettes à ſe déranger.

Les muſcles different les uns des autres, en ce qu'il y en a qui ſont nerveux & membraneux, comme le diaphragme, le muſcle droit de l'Epigaſtre, & l'un des fléchiſſeurs de la jambe ; les autres non, comme les lombricaux : De leur ſubſtance, les uns ſont charnus, comme ceux de la langue ; les autres membraneux, comme le Faſcia-lata : De leur origine, ou plutôt de leur attache fixe ; les uns ſont attachez aux os, aux cartilages, aux membranes ; d'autres

ſont attachez à pluſieurs parties, comme ceux de la bouche : D'autres de leur inſertion ou de leur attache mobile ; les uns s'inſerent aux os, les autres aux cartilages, comme ceux qui meuvent les bras, & les paupieres. Les uns ont une tête, un ventre & un tendon ; les autres n'ont que le ventre, ſans preſque de tendon ; les autres en ont deux, & d'autres n'en ont point, comme ceux des lévres : de ceux qui ont des tendons, les uns en ont de très-courts, & les autres de très-longs, entre leſquels il y en a de moïens.

Le nombre des muſcles n'eſt pas très-aſſuré ; ſelon la plus commune opinion leur nombre eſt de 434.

Il ne ſuffit pas au Chirurgien d'avoir une parfaite connoiſſance du muſcle, de ſon uſage, de ſa définition, de ſes parties, de ſes differences, & de leur nombre, il faut auſſi qu'il connoiſſe l'action d'un chacun en particulier, & pour y parvenir, qu'il commence par ceux de la tête & de ſes parties, entre leſquelles la mâchoire inferieure doit être la premiere, qui fait ſes mouvemens par le moïen de douze muſcles, ſix de chaque côté, quatre deſquels ſont pour la fermer, & deux pour l'ouvrir. Le premier de ceux

qui la ferment eſt le Crotaphite ou le Temporal, qui a ſon attache fixe à la partie inferieure & laterale de l'os coronal, à la partie inferieure & moïenne de l'os parietal, & à la ſuperieure de l'os petreux; puis paſſant par deſſous l'apophiſe zigomatique, il va prendre ſon attache mobile, par un tendon court, fort & nerveux, à l'apophiſe coronoïde de la mâchoire inferieure. Ce muſcle reçoit des nerfs de la troiſiéme & cinquiéme paire; les carotides lui fourniſſent des arteres, & ſes veines ſe déchargent dans les jugulaires: les fibres de ce muſcle vont de la circonference au centre; ce qui doit être une des raiſons pour leſquelles il faut éviter d'y faire des inciſions tranſverſales. Le ſecond eſt le Pterigoïdien exterieur; le troiſiéme eſt le Maſſeter; le quatriéme eſt le Pterigoïdien interne; le cinquiéme, qui eſt le premier des deux qui l'ouvrent, eſt le Peaucier; & le ſixiéme, qui en eſt le ſecond & le dernier de tous, eſt le Digaſtrique, ainſi nommé à cauſe qu'il a deux ventres. Cette mâchoire n'avoit beſoin que de ces deux muſcles, joints à ſon propre poids, pour l'ouvrir; mais au contraire, de quatre pour la fermer, & aider à ſon action, qui eſt de mâcher &

broïer les alimens, afin de les réduire dans l'état où ils doivent être avant que de tomber dans le ventricule, pour y être enſuite diviſez & diſſous par les ſucs qui y ſont ſans ceſſe verſez, & enfin rendus capables d'être réduits en chyle.

L'Os Hyoïde eſt l'unique de tout le corps qui n'eſt point articulé avec aucun autre os; néanmoins il fait pluſieurs mouvemens, au moïen de dix muſcles, cinq de chaque côté, dont le premier eſt le Geniohyoïdien qui le tire en haut, le ſecond le Mylohyoïdien qui le tire en haut & à côté, le troiſiéme eſt le Stilohyoïdien, qui le tire directement à côté, le quatriéme eſt le Coracohyoïdien qui le tire en bas & vers le côté, & le cinquiéme eſt le Sternohyoïdien, qui le tire en bas.

La Tête fait tous ſes mouvemens par le moïen de quatorze muſcles, ſept de chaque côté, deſquels il y en a un qui l'abbaiſſe, quatre qui la relevent, & deux qui la font mouvoir circulairement. Le premier, qui eſt celui qui l'abbaiſſe, eſt le Sternocleidomaſtoïdien, le ſecond, qui eſt le premier de ceux qui la relevent, eſt le Splenius, le troiſiéme eſt le Complexus, le quatriéme eſt

le grand droit, le cinquiéme est le petit droit, le sixiéme, qui est le premier de ceux qui meuvent la tête demi-circulairement, est le grand oblique, & le septiéme & dernier de la tête est le petit oblique.

Le Cou a huit muscles pour ses mouvemens, qui sont de flexion & d'extension. Il y en a deux paires de fléchisseurs, & deux paires d'extenseurs; le premier des fléchisseurs est le Scalène, le second est le long, le troisiéme, qui est le premier des extenseurs, est l'épineux, & le quatriéme, qui est le second des extenseurs, est le transversal.

L'Omoplate se meut de haut en bas, par devant & par derriere, au moïen de quatre muscles propres; qui sont le Releveur, qui la porte en haut; le Trapèze, qui lui fait faire differens mouvemens, comme de la porter tantôt en haut, tantôt en arriere, & tantôt en bas. Enfin, elle est portée en devant par le petit Pectoral, & en derriere par le Rhomboïde.

L'Extrémité superieure se divise en trois parties, qui sont le bras, l'avant-bras, & la main. Le bras est ce qui se trouve entre l'épaule & le coude; l'avant-bras s'étend depuis le coude jusqu'au poignet;

gnet ; & la main comprend ce qui eſt depuis le poignet juſqu'au bout des doigts.

Le Bras fait cinq mouvemens par le moïen de neuf muſcles ; deux le levent, qui ſont le Deltoïde & le Sus-épineux ; deux l'abbaiſſent, qui ſont le très Large & le grand Rond ; deux le tirent en devant, qui ſont le grand Pectoral & le Coracoïdien ; deux le tirent en arriere, qui ſont le Sous-épineux & le petit Rond ; & le Sous-ſcapulaire l'approche des côtes : quand tous ces muſcles agiſſent ſucceſſivement, ils le font tourner en rond.

L'Avant-bras ſe diviſe en deux, ſçavoir le coude & le raïon, qui font des mouvemens differens par des muſcles qui leur ſont particuliers. Le Coude n'a que le mouvement de flexion & d'extenſion ; il eſt fléchi par deux muſcles, qui ſont le biceps & le brachial interne ; & il s'étend par le moyen de quatre muſcles, qui ſont le long, le court, le brachial externe, & l'anconæus.

Le Raïon fait de deux ſortes de mouvemens, qui ſont ceux de pronation, & de ſupination ; la pronation ſe fait quand le dedans de la main ſe tourne en bas, & la ſupination quand elle ſe tourne en

dessus : ces deux sortes de mouvemens sont faits par quatre muscles, deux pour la pronation, qui sont le rond & le quarré, & deux autres pour la supination, qui sont le long & le court.

La Main, qui est la troisiéme partie de l'extrémité superieure, commence à l'extrémité du poignet où finit l'avant-bras, & se termine aux extrémitez des doigts : la partie interne se nomme la paume de la main, & l'externe le dessus de la main ; elle se divise en carpe, metacarpe, & en doigts. Les doigts sont cinq, tous differens en longueur & grosseur, sçavoir, le pouce, l'index, celui du milieu, l'annulaire & l'auriculaire.

Le Carpe fait deux mouvemens, celui de flexion & celui d'extension, par le moïen de plusieurs muscles qui passent par le ligament annulaire, qu'on appelle ainsi, parce qu'il entoure le poignet, comme feroit un bracelet, pour empêcher les tendons des muscles de s'écarter les uns des autres dans leurs mouvemens, & pour joindre & unir les deux os de l'avant-bras ensemble; le premier des Fléchisseurs est le Cubital interne, le second est le Radial interne, le troisiéme est le Palmaire. Les Extenseurs sont le Cubital ex-

terne, & le Radial externe : comme ce dernier eſt preſque toujours double, quelques-uns le diviſent en deux, qu'ils appellent le long & le court.

Les Doigts font les mouvemens de flexion & d'extenſion, d'abduction & d'adduction, par le ſecours de vingt-trois muſcles, dont il y en a treize communs & dix propres ; les communs ſont ceux qui ſervent à tous les doigts, qui ſont le ſublime, le profond, l'extenſeur commun, les quatre lumbricaux, & les ſix interoſſeux ; les ptopres ſont ceux qui ſont particuliers à quelques doigts ; ſçavoir, cinq pour le pouce, trois pour l'indice, & les deux autres pour le petit doigt : le thenar & l'antithenar ſont une eſpece de muſcles fort charnus, qui par leur union fourniſſent le fond de la main pour former ce que l'on appelle le Gobelet de Diogene.

Les Muſcles de la Poitrine qui ſervent à la reſpiration ſont au nombre de cinquante-ſept, deſquels il y en a trente pour la dilater, quinze de chaque côté, qui ſont le ſoûclavier, le grand dentelé, les deux dentelez poſterieurs,& onze intercoſtaux externes : vingt-ſix la reſſerrent, treize de chaque côté, qui ſont le triangulaire, le ſacrolombaire, & onze

intercoſtaux ; le dernier eſt le diaphragme, qui eſt commun à l'un & à l'autre de ces mouvemens. L'uſage de ces deux mouvemens de la poitrine eſt de recevoir l'air dans les poûmons lorſqu'elle ſe dilate, & de le pouſſer au dehors quand elle ſe reſſerre ; c'eſt ce que l'on appelle l'inſpiration & l'expiration, dont ſe ſe forme la reſpiration, qui commence quand nous naiſſons, & qui ne finit qu'avec la vie.

Le Diaphragme, qui eſt autrement appellé *Septum tranſverſum*, c'eſt-à-dire, mur mitoyen, parce qu'il ſépare la poitrine d'avec le bas-ventre, eſt un double muſcle, diſtingué de tous les autres du corps, tant par ſa ſituation & par ſa figure, que par ſon action ; ſa figure approche fort de celle d'une raïe, dont la queuë eſt attachée à la premiere des vertebres des lombes ; ſa grandeur eſt égale à celle du thorax, étant attaché ſous le cartilage xiphoïde, & circulairement à toutes les extrémitez des cartilages des fauſſes côtes, où il prend la figure d'une voute mouvante entre le ventre moïen & l'inférieur ; il eſt recouvert de deux membranes, dont celle du côté de la poitrine lui vient de la pleure, & celle du côté du bas-ventre du péritoine ; il a trois

ouvertures conſiderables, l'une à droit, par où paſſe la veine-cave, l'autre à gauche, par où deſcend l'éſophage, & la troiſiéme eſt entre ſes deux origines, par où deſcend la groſſe artere. Il reçoit de plus des nerfs, des arteres, des veines; ſa ſubſtance eſt charnuë dans ſa circonference, & membraneuſe dans ſon milieu, qui eſt ce que l'on nomme le centre nerveux; comme il eſt l'organe de la reſpiration, ſon mouvement eſt mixte, parce qu'il eſt en partie volontaire & en partie involontaire.

Le Dos & les Lombes ont ſix muſcles qui leur ſont communs, pour les étendre, les fléchir, & les faire pancher vers les côtez; on les attribuë plutôt aux lombes qu'au dos, quoi qu'il y en ait quatre qui montent & qui s'attachent à toutes les vertebres du dos. Quatre de ces muſcles font l'extenſion, & deux la flexion; le premier des extenſeurs eſt le ſacré, le ſecond eſt le demi-épineux; le fléchiſſeur eſt le triangulaire. Tout ce qui eſt ſitué au deſſous de l'os des iles eſt appellé l'extrémité inférieure, dont les trois parties ſont la cuiſſe, la jambe, & le pied.

La Cuiſſe eſt une partie groſſe, graſſe, longue & ronde, qui commence à l'endroit où elle eſt articulée avec les os

des iles, qui est sa partie superieure, & finit au genou par son inférieure.

La Jambe commence au genou, & finit à l'articulation du pied; & le pied est tout ce qui est compris sous les maléoles jusques à l'extrémité des doigts; il se divise en tarse, en métatarse, & en doigts ou orteils.

La Cuisse fait cinq mouvemens par le moïen de quinze muscles; le premier mouvement est celui de flexion, qui se fait par trois muscles, qui sont le psoas, l'iliaque, & le pectinæus; le second est celui d'extension, qui se fait par les trois fessiers; le troisiéme, qui est celui d'adduction, se fait par le triceps ou garde-pucelage; le quatriéme, qui est celui d'abduction par le piramidal, le quarré & les deux gémeaux; & le cinquiéme, celui de rotation, par les deux obturateurs, l'interne & l'externe.

La Jambe fait quatre mouvemens, dont le premier est celui d'extension par le moïen de quatre muscles, qui sont le droit, le vaste interne, le vaste externe, & le crutal; le second, qui est celui de flexion, par trois muscles, qui sont le biceps, le demi-nerveux, & le demi-membraneux; le troisiéme, qui est celui d'adduction, par deux muscles, qui sont le

couturier & le grefle ; & le quatriéme, qui eſt celui d'abduction, par deux autres, qui ſont le faſcia-lata & le poplité.

Le Pied n'a que deux mouvemens principaux, qui ſont celui de flexion & celui d'extenſion ; celui de flexion eſt fait par deux muſcles, le jambier & l'éperonier ; il fait celui d'extenſion par ſept muſcles, qui ſont les deux gemeaux, le ſolaire, le plantaire, le jambier exterieur, & les deux péroniers poſterieurs ; quoique le pied faſſe les mouvemens d'adduction & d'abduction, il n'a point de muſcles propres à cet effet, mais bien au moïen d'un extenſeur & d'un fléchiſſeur de chaque côté, qui font mouvoir le pied de la ſorte, pour ſatisfaire la volonté, ſelon le beſoin que l'on en a.

Les Orteils ou Doigts du Pied ont vingt-deux muſcles pour faire leurs mouvemens ; deſquels il y en a ſeize communs, qui ſont deux extenſeurs, deux fléchiſſeurs, huit adducteurs, & quatre abducteurs : Il y en a ſix propres, quatre deſquels ſont pour le gros orteil, un pour le ſecond orteil, & le ſixiéme pour le petit. Le premier des extenſeurs eſt appellé l'extenſeur commun, le ſecond eſt le pediæus ; le premier des fléchiſſeurs eſt le ſublime, le ſecond eſt le profond ; les

quatre qui ſuivent ſont les lumbricaux ; & les huit autres ſont les inter-oſſeux, dont quatre ſont internes & quatre externes.

Le gros Orteil fait quatre mouvemens, qui ſont de flexion, d'extenſion, d'adduction, & d'abduction, par le moïen de quatre muſcles, qui ſout le fléchiſſeur, l'extenſeur, le thenar & l'antithenar. Le propre du ſecond orteil eſt l'adducteur, & le propre du petit doigt eſt l'hypothenar ou l'abducteur.

CHAPITRE III.

De la Chylification, & Sanguification.

QUAND le Chirurgien s'eſt acquis une parfaite connoiſſance du corps humain & des parties qui le compoſent, réfléchiſſant enſuite ſur la ſtructure de cette machine animée, il n'a pas de peine à concevoir que cet aſſemblage de tant de differens organes ne ſubſiſte & ne ſe ſoûtient que par la circulation du ſang & des liqueurs, qui roulent ſans ceſſe dans une infinité de canaux qui communiquent les uns avec les autres, & que la ſource de ces liqueurs ſeroit bientôt tarie, tant par l'inſenſible tranſpiration

qui s'en fait ſans interruption, que par d'autres évacuations & excrétions ſenſibles ; de maniere qu'il faut neceſſairement que ce qui s'en diſſipe ſoit réparé par de nouveau ſang ; & ce ſang étant formé du chyle, il faut qu'une continuelle chylification donne lieu ſans relâche à la generation d'un nouveau ſang, qui répare la perte qui s'en fait dans le cours d'une circulation qui ne peut ceſſer ſans que l'animal périſſe. Il eſt donc abſolument néceſſaire au Chirurgien de ſçavoir ce que c'eſt que ce chyle, de quelle maniere il eſt formé, & comment il ſe convertit en ſang pour fournir à cette réparation ſi utile à la conſervation du corps humain, qui eſt ſon ſujet, afin de pouvoir, après cela mieux connoître les altérations qui peuvent faire dégénérer ce chyle & ce ſang, & cauſer toutes les maladies auſquelles l'homme eſt expoſé durant tout le cours de ſa vie.

La membrane interne du ventricule ſe trouvant irritée par une humeur acide, ſoit qu'elle puiſſe y être reſtée aprés la digeſtion des alimens pris auparavant, ou qu'elle y ſoit inceſſamment dégorgée par les glandes de l'eſtomac, cette irritation, dis-je, d'un ſuc acide, cauſe ce que l'on appelle chez l'homme le ſen-

timent de la faim, qui nous sollicite à prendre des alimens solides, lesquels étant broïez dans la bouche par les dents, & détrempez par la salive, que les conduits excréteurs des glandes parotides & maxillaires y déchargent continuellement, sont poussez par la langue dans l'ésophage, où ils sont encore arrosez par le suc que séparent les glandes dont sa membrane interne est revêtuë, & ils sont ensuite conduits dans l'estomac, où ces alimens broïez de la sorte sont de nouveau détrempez & dissous par les sucs qui y sont apportez du dehors, comme est la boisson que l'on prend en quantité, & tout ce qui se trouve de liquide dans les alimens. Tout cet assemblage se trouvant serré dans l'estomac par le mouvement du diaphragme & des muscles de l'abdomen, & échauffé par le foïe, la rate, & les autres visceres qui l'environnent ; la portion des alimens que le levain stomacal a renduë plus dissoute & plus liquefiée, se trouve contrainte de sortir par le pylore ; mais n'étant encore qu'un chyle imparfait, elle acheve d'acquerir sa derniere perfection dans le Duodenum, qui est le premier des intestins qui se rencontre à la sortie du ventricule, où se déchargent les sucs biliaire & pancréatique,

qui le changent de maniere qu'il se fait un extrait de la partie la plus fine & la plus attenuée de ce chyle; qui continuant à couler dans les intestins, est succée par des veines que l'on appelle lactées, à cause de la blancheur du suc qu'elles charient, lesquelles se conduisant dans la doublure du mésentere, & se réünissant les unes aux autres, vont enfin se terminer au réservoir de Pecquet, situé sur les vertebres des lombes, entre les deux tendons du Diaphragme; c'est là que ces veines vont décharger ce chyle, lequel passe de ce réservoir dans le canal thorachique, qui monte le long de l'Aorte, entre les côtes & la pleure, & va se décharger du chyle dans la veine soûclaviere gauche, d'où il passe dans la Veine-Cave descendante, & est ensuite versé dans le ventricule droit du Cœur; où se mêlant ainsi avec le sang, il entretient son mouvement circulaire, & devient en même-temps du nouveau sang.

La circulation, qui n'est autre chose qu'un mouvement continuel, par lequel le sang est porté du centre qui est le cœur, à la circonférence qui comprend toutes les autres parties jusqu'aux extrémitez, ausquelles il porte le chyle, dont

il est chargé, pour servir de nourriture aux parties, & réparer, comme je l'ai dit, la dissipation qu'elles souffrent sans cesse, soit à l'occasion des mouvemens que l'on est obligé de faire, ou par la seule transpiration ; le sang, dis-je, après avoir fourni ce qui convient pour la nourriture, l'accroissement ou l'entretien de ces parties, est reçu par des veines, dont les racines se grossissant successivement, se réünissent enfin dans deux gros troncs que l'on nomme Veine-Cave superieure, & inférieure, qui reportent au Cœur le sang qu'elles ont puisé des arteres.

Or, pour mieux entendre ce continuel mouvement du sang, qui se fait du centre à la circonference, & de la circonference au centre, il faut sçavoir que le sang étant poussé par la contraction du Ventricule gauche du Cœur, sort avec impetuosité par la grande artere qui se divise en deux troncs bien tôt après sa sortie, dont le premier qui est appellé l'Aorte ascendante, se subdivise en plusieurs branches desquelles les unes vont au cerveau, qui sont les Carotides & les Cervicales, dont les principales branches penetrent au dedans du crane pour aller se distribuer à tout le cerveau par les petites glandes, duquel les esprits sont sé-

parez ; après quoi le sang qui n'a pas été emploïé à la nourriture des parties, de même que celui des autres branches de ces mêmes arteres qui a été porté aux parties extérieures de la tête & du col, est reporté par les veines : & les autres sont les axillaires, qui vont passer sous les aisselles, & vont ensuite se distribuer le long des bras jusques à l'extrêmité des doigts.

Le second tronc, qui est nommé la Crosse, à cause de la figure qu'il prend en se recourbant pour descendre en bas, & former l'Aorte descendante, est situé sur l'épine du dos : De ce tronc sortent les arteres émulgentes, les spermatiques & plusieurs autres rameaux, jusques à l'os Sacrum, où l'Aorte venant à passer par-dessus la Veine-Cave, sous laquelle elle étoit auparavant placée, se divise en deux branches considerables, qui forment les Iliaques, lesquelles s'étendent jusqu'aux aînes, puis continuant leur progrès, passent jusqu'aux cuisses, où elles prennent le nom de Crurales, & donnent ensuite autant de rameaux qu'il en faut à tout cet organe, dont le principal tronc va passer par la partie interne & postérieure du jarret, & distribuë ses divisions à la jambe & jusqu'au pied, où elles se terminent, & conti-

nuent à se subdiviser dans une aussi grande quantité de petits vaisseaux, qu'il en est nécessaire pour porter la nourriture à toutes les parties inférieures, de la même maniere que font les Axillaires aux parties superieures.

Après que cette distribution d'arteres a été faite à la cuisse, à la jambe, & au pied, & que toutes les parties qui composent ces organes ont reçu la nourriture qui leur convient, le sang est reporté au cœur par le moïen des veines, dont les extrémitez reçoivent le sang, comme je l'ai dit des arteres; non pas directement, mais après avoir passé par plusieurs petites glandes ou cellules, qui séparent du reste du sang la partie la plus convenable pour la nourriture, de la même maniere qu'elle y a été distribuée; à la difference que l'artere se divise en un nombre infini de rameaux, jusques à ce qu'ils soient devenus imperceptibles, à mesure qu'ils s'êloignent de leur principe; au lieu que les veines, d'imperceptibles qu'elles sont à leur naissance, deviennent capillaires, & en continuant de se réünir, à mesure qu'elles s'éloignent des exrrémirez des bras & des jambes, elles forment l'Axillaire & la Crurale ensuite les Iliaques, & enfin la Cave descen-

dante & aſcendante ; & toutes ces veines prennent enfin le nom ſeul de Veine-Cave, laquelle ainſi réünie ſe décharge du ſang qu'elle contient dans l'oreillette droite du Cœur, d'où il paſſe dans le ventricule du même côté, lorſqu'il ſe dilate, pour être pouſſé par l'artere du poûmon dans toute l'étenduë de ce viſcere, afin d'y recevoir l'air, & de s'en charger, pour être porté enſuite par la veine du poûmon dans l'oreillette gauche du cœur, & verſé après dans le ventricule gauche, lorſqu'il ſe dilate, lequel dans ſa contraction le lance avec impétuoſité dans la groſſe artère, pour continuer ainſi ſon mouvement pendant tout le temps de la vie.

Et comme la bonne ou la mouvaiſe qualité de ce ſang, établiſſent la ſanté ou la maladie, & que ſa trop grande quantité ou ſa diſette ſont auſſi très-préjudiciables à l'animal, il eſt ſouvent d'une néceſſité abſoluë de corriger la mauvaiſe qualité de cette liqueur par le régime & par les purgatifs, de diminuer ſa trop grande quantité par la ſaignée, ou de l'augmenter par l'uſage des alimens propres à en réparer la perte.

CHAPITRE IV.

De la Saignée, & d'autres Remèdes dépendants de la Chirurgie.

LA SAIGNE'E est définie une opération de Chirurgie, par laquelle le sang est évacué, ou bien c'est une incision de veine ou d'artère, faite avec art, dans l'intention de procurer la santé ; & l'on peut dire que c'est un des plus grands remèdes & un des plus prompts secours que l'on puisse emploïer dans la Médecine & dans la Chirurgie, lors qu'il est fait à propos.

Les principales intentions pour lesquelles ont met la Saignée en pratique, sont tantôt pour faire une dérivation ou une diversion, pour soulager un malade qui est atteint de quelque douleur violente, ou pour remédier à la plénitude, ou pour dégager une partie qui est accablée par un grand dépôt, ou lors qu'un malade souffre une violente oppression. On ouvre différentes veines, selon la différente nature du mal auquel on veut remédier. Généralement parlant, on ouvre les veines des parties supérieures, pour les maux qui sont situez au-dessus du diaphragme, & les inférieures, lorsque la

maladie attaque les parties du bas-ventre, & principalement la Matrice, le Foïe, la Rate, l'Estomac, les Reins, les Intestins, & le Mésentere. La principale indication que l'on doit avoir en faisant la Saignée, c'est d'examiner si le malade a des forces suffisantes pour la supporter.

Les conditions nécessaires au Chirurgien pour bien faire cette opération, sont d'être jeune, clairvoïant & ambidextre; il faut de plus qu'il ait disposé tout ce qui convient avant, pendant & après l'opération, la Saignée, quoique fréquente & commune, ne demandant pas moins de précaution que les opérations les plus considérables. Avant que d'opérer, il faut qu'il ait la bande, la compresse, de l'eau, & quelque liqueur spiritueuse en cas que le malade se trouve foible. Pendant l'opération, il faut commencer par donner au malade une situation commode, tant pour lui que pour l'opérateur, qui se sert, selon qu'il est plus à propos, de la de lumiere naturelle, ou de l'artificielle. Les personnes qui supportent mal la saignée, soit par crainte ou par foiblesse, doivent être saignées couchées à plat sur leur lit; sans quoi l'on auroit de la peine à leur tirer une raisonnable quantité de sang avant qu'elles tombassent en

foiblesse. Il faut encore que le Chirurgien ait un Serviteur pour l'éclairer, un vaisseau pour recevoir le sang, sa Lancette, & son Bandage tout disposé.

Il doit de-plus sçavoir qu'au pli du bras il y a plusieurs veines que l'on peut saigner, qui sont la Céphalique, la Basilique, la Médiane, & la Cubitale; & à la main la Salvatelle, qui est entre le doigt annulaire & l'auriculaire; sans compter plusieurs branches de communication, qui se trouvent tout le long du bras, que l'on peut ouvrir au défaut des veines principales.

Au dessus des Malléoles, en la partie inférieure & interne de la jambe, est la Saphène; & en la partie extérieure est la Poplitée. Il y a plusieurs autres rameaux qui regnent en la partie inférieure & antérieure de la jambe, sur le pied, & jusques aux orteils, que le Chirurgien peut aussi ouvrir, ayant soin d'éviter, quand il ouvre la Saphène, au-dessus de la Malléole interne, de piquer le Périoste; & quand il ouvre d'autres rameaux sur le pied, de piquer quelqu'un des tendons extenseurs des orteils. A l'égard du bras, il y a le tendon du biceps à craindre, qui est situé sous la Médiane; car s'il vient par malheur à être piqué,

le malade est aussi-tôt atteint d'une douleur très-vive, qui se communique du lieu de la piquûre jusqu'au haut du bras, & du haut du bras jusqu'à l'extrémité des doigts; ce qui occasionne ensuite des convulsions très-violentes, accompagnées d'un énorme dépôt, non-seulement sur la partie blessée, mais sur tout le bras, qui menace de mortification. Le remede le plus propre que l'on y peut apporter est de couler dans la plaïe quelques goutes d'esprit de térébenthine, avec une embrocation d'huile rosat & de camomille; les fomentations émollientes, avec une partie de lait de Vache, & s'il y a beaucoup d'inflammation, une compresse trempée dans l'oxycrat, sont les remedes les meilleurs, & dont on se peut servir le plus utilement & le plus promptement dans ces sortes d'accidens; & s'il s'y forme des ababscès, il faut les ouvrir sans délai quand on n'a pas pû les prévenir par le moïen des saignées révulsives, souvent réïterées, par le régime, & par l'usage des temperans, & absorbans, donnez intérieurement. On peut lire utilement, à ce sujet, dans les rélations d'*Ambroise Paré*, la maniere dont se conduisit cet excellent Chirurgien, lorsque le malheur

arriva au Roy Charles IX. d'avoir ce tendon piqué dans une ſaignée ; guériſon qui racheta la vie dans la ſuite à ce Chirurgien, lors du maſſacre de la S. Barthélemi, où il fut le ſeul que le Roy voulut bien exempter de la proſcription générale, comme le rapporte *Varillas.* Si le tendon qui eſt ſous la Médiane eſt à craindre, l'artere qui eſt ſous la Baſilique ne l'eſt pas moins ; ce qui oblige le Chirurgien qui a une ſaignée à faire à cette veine, de s'aſſuret auparavant par le tact, de la ſituation de cette artere, ſi elle eſt aſſez proche pour craindre de l'éfleurer; ce qui eſt une choſe qui n'eſt pas moins à craindre que de l'ouvrir, par le danger qu'il ne ſe forme enſuite un aneuriſme, qui ſeroit une éminence qui commenceroit à paroître, & qui augmenteroit peu à peu juſques à un tel excès que l'on ſeroit obligé de faire l'opération ; ce qui doit porter un Chirurgien prudent à éviter, autant qu'il peut, d'ouvrir cette veine, lorſque l'artere en eſt fort proche : Mais s'il eſt obligé de l'ouvrir, faute d'autre veine, & que le malheur lui arrive d'ouvrir cette branche d'artere, il faut qu'il tire du ſang juſqu'à défaillance, en cas qu'il n'apperçoive pas de tumeur autour de la piquûre ; car lors

qu'il s'extravaſe du ſang ſous les tégumens (ce que l'on connoît par l'enflure qui ſe fait autour de l'ouverture de la ſaignée) il faut ôter au plutôt la ligature & faire une ſaignée révulſive juſqu'à défaillance, de l'autre bras; tant afin de prévenir un dépôt capable de faire bien-tôt tomber le bras bleſſé en gangréne, que pour donner lieu au ſang de s'arrêter avec plus de facilité par un bandage convenable. Il faut en faiſant ce bandage obſerver de mettre ſur la plaïe une petite pelote de papier mâché, qui s'accommode mieux au pli du coude que la piéce de monnoïe dont la plûpart ſe ſervent, & par deſſus des compreſſes graduées, & une longue bande tant ſoit peu plus large qu'à l'ordinaire; on doit tenir le bleſſé dans un grand repos, dans un régime exact, & ne lever cet appareil qu'après pluſieurs jours. En ſe comportant ainſi, l'on a vû aſſez ſouvent l'artere ſe réünir heureuſement. La plûpart des Médecins eſtiment que les ſaignées des arteres feroient de meilleurs & de plus prompts effets que celles des veines, ſi l'on pouvoit arrêter avec facilité le ſang qui en ſort abondamment & rapidement; ce qui fait que l'on ouvre quelquefois les arteres temporales, ſous leſquelles l'os tem-

poral fournit un appui solide au bandage qu'on y applique, au moyen duquel on maîtrise le sang avec facilité, ce qu'on ne peut pas faire en ouvrant d'autres arteres qui sont plus éloignées de ces corps solides, propres à fournir un point d'appui.

La Saignée est quelquefois si facile à faire, qu'il semble que ce soit prodiguer le nom d'operation que de l'en qualifier: aussi toutes sortes de gens prennent-ils la liberté de l'exercer, sans avoir autrement appris à la faire, qu'en voyant saigner quelques malades dans les hôpitaux, & la font si bien qu'il est rare que quelqu'un s'en plaigne, parce qu'ils ne font que des saignées faciles, les faisant sur le bas peuple qui n'est composé pour la plûpart que de gens de travail, qui ont des vaisseaux apparens. Les plus expérimentez Chirurgiens n'en jugent pas de même, lorsqu'ils ont à faire des saignées difficiles, sur des gens distinguez, parce que ces saignées leur sont aussi penibles, & sujettes à leur donner d'aussi cuisans chagrins, que les operations du plus grand éclat; & il m'est arrivé en mon particulier de suer dans le plus grand froid de l'hyver, en faisant ces sortes de Saignées, plus fortement que

je n'aurois fait en faiſant des operations d'une très-grande importance.

OBSERVATION I.

AU mois d'Avril 1715. un jeune homme & une jeune ſille vinrent me trouver, pour me demander quelque remede pour appaiſer une douleur de dents des plus violentes, dont ils étoient tourmentez, & qui leur ôtoit abſolument le ſommeil depuis pluſieurs jours. Par l'examen que je fis de leurs dents, je n'en trouvai aucune qui fut gâtée ni cariée, étant au contraire toutes bonnes & belles ; je n'attribuai ces douleurs qu'à une fluxion à laquelle je crus ne pouvoir apporter de remede plus prompt que la Saignée, qui fut auſſi celui auquel je me déterminai d'autant plusvolontiers qu'ils en avoient éprouvé inutilement quantité d'autres avant que de venir chez moi ; l'effet en fut ſi heureux qu'ils s'endormirent tous deux dans le fauteüil où ils étoient aſſis pendant que leur ſang couloit, & qu'au moment qu'ils furent retournez chez eux ils dormirent pendant un long eſpace de temps, ſans qu'ils reſſentiſſent aucune douleur à leur reveil. Je l'ai éprouvé en quantité d'autres,

ſans neanmoins que je donne la Saignée pour un remede immanquable, mais pour un des meilleurs qu'il y ait.

Observation II.

Au mois de Novembre 1716. un autre jeune homme & une fille vinrent me demander un pareil ſecours. Par l'examen que je voulus faire de leurs dents, la cauſe de leurs douleurs fut facile à découvrir, puiſqne dès qu'ils eurent la bouche ouverte, j'apperçus une dent entre les autres qui étoit très-noire & toute gâtée, je n'eus pas d'autre avis à leur donner que de la faire arracher, à quoi le garçon ſe ſoûmit à l'inſtant, ce que je ne voulus pas faire qu'après lui avoir tiré trois palettes de ſang, pour quoi je remis le reſte au lendemain. Il paſſa une nuit très-fâcheuſe, mais dont il fut quitte dès que ſa dent fut arrachée : au contraire de la fille qui préfera la douleur de ſa dent, quelque fâcheuſe qu'elle fût, à celle de ſe la faire arracher; s'étant pourtant à la fin déterminée au même remede, mais l'aïant fait ſans autre précaution, ſa jouë ſe tuméfia enſuite à l'excés, avec une ecchymoſe qui en occupoit une partie, & juſques

ques à la gorge ; elle en fut quitte pour quelque embrocation d'huile rosat, & une compresse trempée dans l'eau de vie appliquée dessus.

REFLEXION.

Il est peu de personnes qui n'éprouvent les fâcheuses douleurs que causent les dents, soit à l'occasion de quelque humeur âcre, qui venant à tomber dans leur alvéole, picote & irrite la membrane dont elles sont revêtuës jusques au haut de la gencive, & le petit ligament qui les tient attachées au fond de cette alvéole par leur extrémité ou racine, qui étant l'un & l'autre des parties membraneuses, & d'un sentiment vif & très-delicat, se trouvent irritées à proportion que cette humeur est âcre & corrosive, jusqu'à ce qu'elle soit ou évacuée ou adoucie par l'abord d'une nouvelle serosité plus douce, ou enfin par l'extraction d'une dent gâtée, cariée ou pourrie.

L'on voit par cette difference qu'il y a plusieurs causes qui font souffrir ces violentes douleurs ; puisque l'une est une humeur âcre & corrosive, qui se répand en même temps sur plusieurs

dents, qui peuvent être guéries par quantité de remedes topiques, tels que sont les embrocations de plusieurs huiles, dont celle de pavot est très-bonne, des cataplasmes anodins, ou des emplâtres; mais de tous ces remedes celui qui m'a le mieux réüssi a été le laudanum ou l'opium applati de la grandeur d'une obole, mis sur un emplâtre de diapalme, que je laisse déborder de deux lignes ou environ, afin qu'il adhére à la partie sur laquelle il est appliqué, qui est sur l'artere proche la cavité de l'oreille, à l'endroit où le battement est le plus sensible. Il y a peu de ces douleurs qu'un tel emplâtre n'appaise, sinon il faut avoir recours à la saignée. Outre l'expérience qué j'ai de ses bons effets, c'est que la raison en est évidente, puisque la serosité que cause la douleur ne peut venir que du sang, & que par consequent rien n'est plus capable d'en diminuer le cours que de diminuer la quantité de ce sang, comme il arriva à ce jeune homme & à cette jeune fille, qui font le sujet de la premiere Observation.

Il n'en est pas de même quand la dent est gâtée par quelque petit trou, comme celui qui arrive au bois à l'occasion d'un ver, ou qu'elle est cariée ou

pourrie ; l'unique remede eſt de l'arracher, de crainte qu'elle ne gâte ſes voiſines, ce que l'on évite par ce moïen, auſſi-bien que la recidive des douleurs, parce que la cauſe étant prochaine, l'effet ne peut être éloigné ; mais toujours avant que de le faire, il eſt bon de ſe faire tirer du ſang, pour prévenir par cette précaution le mal qui en peut arriver, comme ces deux Obſervations le font voir

Si l'arrachement de la dent eſt abſolument néceſſaire, lorſqu'elle eſt gâtée par les raiſons que je viens d'alleguer, cette operation eſt très-préjudiciable, lorſque la douleur eſt occaſionnée par une humeur âcre qui irrite la membrane & le tendon, parce qu'outre le danger où l'on s'expoſe d'augmenter le mal, on a le chagrin de voir une belle dent hors de ſa bouche, ce qui n'eſt pas une perte indifferente ; enſorte que ſi ce malheur arrive, il ne faut point héſiter à la remettre en ſa place, puiſqu'elle ſe reprend aiſément, pourvû qu'on ait ſoin de l'y conſerver les premiers jours : j'en ai pluſieurs expériences, entr'autres celle d'un Gentilhomme de cette ville, qui en aïant eu une arrachée de la ſorte, & la trouvant belle, il ſe la fit remettre

à l'inſtant, & elle reprit ſa place, & ſe réünit parfaitement bien. Il eſperoit que le petit ligament ou nerf qui la tient dans le fond de l'alvéole, étant rompu, il auroit dû être exempt d'y ſouffrir de la douleur dans la ſuite. Il y fut trompé, puiſque quelques années après il en reſſentit de ſi cruelles, qu'il prit le parti de la faire arracher pour une bonne fois; ce qui ne pût être executé qu'après pluſieurs repriſes, & en entraînant une portion de la mâchoire inferieure avec elle, d'où s'enſuivirent des douleurs outrées. Je conſeillerois néanmoins d'en faire autant, dans l'eſperance que les ſuites n'en ſeroient pas également fâcheuſes, par le contraire que j'ai vû arriver à d'autres; car encore une fois ce n'eſt pas la dent qui fait mal, elle eſt d'elle-même inſenſible, ainſi que tous les os du corps, mais c'eſt, comme j'ai déja dit, l'irritation d'une humeur âcre, qui vient d'ailleurs quand la dent n'eſt point gâtée, ou qui s'aigrit & ſe corrompt dans la dent même lorſqu'elle eſt gâtée, qui piquotte & irrite la membrane dont elle eſt revêtuë dans ſon alvéole juſques au haut de la gencive, la partie qui ſe découvre à la vûë étant abſolument inſenſible; ce qui ſe prouve

parfaitement bien par la cautériſation que ſouffrent celles qui ſont creuſes, qui ſe fait avec un fer rouge, ſans que celui auquel on fait cette operation ſe plaigne d'une grande douleur. Il n'eſt pas difficile de comprendre la raiſon du deſordre qui arriva à l'arrachement de la dent de ce Gentilhomme ; la membrane aïant ſouffert quelque déperdition d'une partie de ſa ſubſtance, & la partie de l'alvéole s'en étant trouvée dépoüillée, la dent ſe réünit à cette portion d'os découvert, qui ne firent plus qu'un corps, ce qui fût cauſe qu'on ne pût arracher cette dent, ſans emporter avec elle une portion de l'alvéole. Si la ſaignée eſt un excellent remede pour appaiſer les grandes douleurs de dents, elle n'eſt pas d'un moindre ſecours pour les douleurs de côté.

Observation III.

Au mois de Juin 1685. un particulier m'envoïa prier de venir le voir, je le trouvai ſi violemment oppreſſé, qu'à peine me pouvoit-il dire deux paroles de ſuite, avec un pouls foible & enfoncé à l'excès. Comme il joüiſſoit d'une parfaite ſanté le jour précedent, & qu'il

avoit beaucoup d'embonpoint, je ne doutai pas qu'une excessive quantité de sang remplissant trop non seulement les vaisseaux du poûmon, mais aussi ceux de la pleure & de toute la poitrine en général, ne causât son oppression ; ce qui me détermina, malgré la foiblesse de son pouls, à lui tirer autant de sang que ses forces le pourroient permettre : plus le sang sortoit, plus le battement du pouls augmentoit ; de maniere qu'après en avoir tiré environ deux palettes, le sang qui ne sortoit que foiblement prit une telle vigueur, qu'il jaillissoit à quatre pas loin, & le pouls augmentoit à proportion ; ensorte qu'après en avoir tiré six palettes, la douleur de côté disparut entiérement, sans que le malade en eût aucun reste.

La saignée en bien des occasions m'a été d'un grand secours, & je la regarde comme un remede que la raison indique, & que l'expérience confirme être le meilleur de tous ceux que l'on peut employer dans toutes les maladies de poitrine, sur tout quand il y a de l'oppression ; mais je sçai aussi par experience que des douleurs de colique qui avoient resisté à tous les remedes ordinaires, comme lavemens, purgatifs,

déterſifs, anodins, juleps, fomentations, bains, & purgations, ont ſouvent cedé à la ſaignée.

OBSERVATION IV.

AU mois d'Avril 1686. une femme malade du Bourg de S. Pierre ayant été avertie que j'étois au bourg, m'envoya prier de l'aller voir; j'y allai, & je trouvai cette pauvre femme dans les plus cruelles douleurs de colique que l'on puiſſe ſouffrir, juſqu'à ſouhaiter la mort pour en être délivrée. Comme le Chirurgien du lieu me fît un fidele rapport de ce qu'il lui avoit fait, & qu'il n'avoit rien oublié de ce qui auroit dû la ſoulager, ſans y avoir réüſſi, je me déterminai à lui faire une ſaignée. A meſure que le ſang ſortoit, les douleurs qu'elle reſſentoit dans le ventre ſe calmoient, & finirent abſolument bien-tôt après que je lui eus fait le bandage, ſans aucun retour, ſinon long-tems après; mais elle en fut une ſeconde fois délivrée par le même remede, que lui fît le Chirurgien dès qu'il s'apperçut de la diſpoſition qu'il y avoit à la récidive.

Le Cuiſinier de la Maiſon de S. Pierre, fut guéri par le même remede que je lui fis, après que Meſſieurs Berot & Dou-

cet, Docteurs en Medecine très experimentez, y eurent emploïé jusqu'au laudanum, qui calmoit la fougue du mal pour un jour & une nuit; mais il revint toujours jusqu'à ce qu'il eut été saigné & purgé ensuite, après quoi il se rétablit dans sa premiere santé. S'il n'est pas extraordinaire de voir les violentes douleurs ceder à la saignée, il paroît qu'il le doit être beaucoup, qu'elle soit capable de fortifier des personnes foibles à ne pouvoir se remuer sans s'exposer à une perte absoluë de connoissance.

Observation V.

Au mois de Novembre 1687. la Nourrice de M. le Comte de S. Pierre étant fort malade, je fus prié de l'aller voir, je la trouvai dans une si grande foiblesse, qu'elle perdoit connoissance quand on vouloit lui lever seulement la tête pour prendre un boüillon, & cela depuis trois jours. Comme c'étoit une femme qui, quoi qu'âgée, étoit d'un bon temperament, & qui avoit beaucoup d'embonpoint, je n'hesitai pas à la saigner sur le champ, dès qu'elle fut revenuë de la premiere foiblesse dans laquelle elle tomba, en la mettant dans une situation conve-

nable pour être ſaignée ; je lui tirai trois palettes de ſang, ſans qu'elle eût la moindre foibleſſe ; ſon pouls au contraire reprit une nouvelle vigueur ; & cette femme, de foible qu'elle étoit, ſe trouva, au moïen d'une ſeconde ſaignée, plus forte qu'auparavant.

REFLEXION.

IL n'eſt pas ſurprenant de voir une oppreſſion violente accompagnée de douleur de côté, ceder à une ou à pluſieurs ſaignées ; mais il l'eſt beaucoup de voir qu'elle fortifie des perſonnes réduites dans les plus grandes foibleſſes, quoique d'un âge avancé, puiſque ce ne peut être alors que l'exceſſive quantité de ſang, qui en rempliſſant par trop toutes les parties de la poitrine, l'empêche de ſe dilater dans l'inſpiration, autant qu'il eſt neceſſaire pour recevoir l'air qui lui convient, dans une quantité capable de rafraîchir les poûmons & toute la maſſe du ſang ; & que même les poûmons étant par trop remplis péſent ſur le diaphragme, & l'empêchent par conſéquent de ſe mouvoir avec facilité : tous accidens qui ſe trouvent détruits par la ſaignée, qui en déſempliſſant la poitrine, rend aux humeurs & aux par-

ties leur premiere liberté, qui consiste dans un mouvement facile, comme il arriva à ce malade.

Si le sang est capable par sa trop grande quantité de causer un si grand mal, quand la bile vient à exceder sa juste proportion, ou qu'elle dégenere de sa bonne qualité; comme elle s'écoule sans cesse dans le premier des intestins par le conduit Cholidoque, & qu'elle continuë sa route dans tous les autres, elle s'y attache, les picotte, les irrite, & leur cause des douleurs si excessives, qu'elles font craindre non seulement la perte de la moitié du corps, qui tombe souvent en paralisie, mais même la mort du malade. Trop d'exemples confirment la verité de ce que j'avance, pour la révoquer en doute; & ceux que je rapporte faisant voir que ces douleurs, après avoir résisté à tous les remedes que l'on avoit prudemment & méthodiquement emploïez, sans aucun succès, ont cedé à la saignée, sont une preuve évidente qu'elles étoient causées par l'humeur bilieuse, qui s'étant évacuée avec le sang, les douleurs cesserent à l'instant.

Si la Saignée est un merveilleux remede pour soulager le mal de dents, rendre la liberté de la respiration à ceux

qui ſont très-oppreſſez, & appaiſer les plus violentes douleurs de la colique, & que ce ne ſoit pas un remede moins propre à calmer l'agitation où ſe trouve l'eſprit par un grand accès de fiévre, elle n'eſt pas moins avantageuſe pour rétablir les forces abbatuës. Le tout conſiſte à faire un juſte diſcernement de l'un d'avec l'autre de ces accidens ; car un me qui ſe trouve fort foible, ſans avoir rien ſouffert qui puiſſe y avoir donné d'occaſion, tel que pourroit être un grand & long cours de ventre, une grande hémorrhagie, ou toute autre ſorte d'évacuation conſiderable, ou enfin une longue & fâcheuſe maladie, une telle foibleſſe qui procede viſiblement d'inanition ne demande pas la ſaignée ; mais ceux dont je prétens parler, qui ne ſont foibles que par l'oppreſſion & par l'accablement d'une trop grande quantité d'humeurs, ſont reſtaurez par ce remede, comme il arriva à cette vieille femme, au moment que je l'eus ſaignée, quoique contre le gré des aſſiſtans, qui peu inſtruits de la difference qu'on doit faire des forces épuiſées par quelque grande évacuation ou maladie, d'avec celles qui ſont opprimées ſous le poids d'une trop grande quantité d'humeurs,

condamnent à tort & à travers ce que l'expérience la plus consommée indique de faire, & ne se rendent même qu'avec peine aux succès les plus heureux, tant la prévention jette les hommes dans l'aveuglement.

La Saignée me fourniroit une matiere trop ample, si j'entreprenois d'en rapporter tous les avantages ; je citerois les violentes & fâcheuses douleurs de tête dont plusieurs Dames ont été délivrées par la saignée du pied; & quand cette saignée n'a pas eu la réüssite que j'en attendois, celle de la jugulaire a terminé des douleurs très-inveterées. Je dirois enfin que celle de la salvatelle m'a réüssi plus d'une fois, pour guérir la fiévre quarte, sans compter une infinité d'autres circonstances où j'ai eu lieu d'être content de l'avoir employée.

On saignoit autrefois jusqu'à extinction de chaleur naturelle; aujourd'hui un grand nombre de Charlatans & d'Empiriques, de Chymistes, & même de Medecins dogmatiques, bannissent absolument la Saignée, pour se distinguer des autres, en amusant les malades par leurs remedes prétendus specifiques, par leurs élixirs, leurs quintessences philosophiques, & d'autres semblables colifichets,

que des noms fameux font regarder par les ſots comme de grands Arcanes. Il ſeroit à ſouhaiter que l'on bannit de la Medecine, la forfanterie qui la deshonore, que l'on ſubſtituât en ſa place la bonne foi, & qu'un vrai zele de guérir les malades prévalût ſur cette avide cupidité d'acquerir des richeſſes, indépendamment des bons ou des mauvais ſuccès des maladies, & que l'on s'en tint aux remedes, dont l'efficacité connuë par la venerable antiquité, eſt de jour en jour confirmée par l'expérience : comme la ſaignée que les Medecins ſinceres & dépoüillez de prévention & d'interêt, reconnoiſſent convenir à toutes ſortes de maladies, pourvû qu'elle ſoit ſagement preſcrite, tant par rapport à l'indication generale, vers laquelle on doit tendre pour les guérir, qu'aux forces des malades, & à la violence des accidens ; ce que l'on reconnoît ſur tout dans le traitement des maladies chirurgicales, comme ſont les tumeurs, les plaïes, les ulceres, les fractures & diſlocations, dans la cure deſquelles il faut être aveugle pour ne pas voir que la Saignée eſt un remede merveilleux, pour prévenir les accidens qui accompagnent ces maux, ou qui leur ſuc-

cedent, & pour les calmer quand ils sont arrivez.

Il y a des fluxions inveterées, pour lesquelles la saignée negligée dans les commencemens, n'a été d'aucune utilité dans la suite, & ausquelles l'application & l'usage réïteré pendant un certain espace de tems d'un remede qu'on appelle vesicatoire, peut être d'un grand secours.

Quoiqu'on appelle Vésicatoire tout ce qui peut exciter des ampoules à la peau, tels que sont de certains simples, comme le pied-de-lion & d'autres, l'on entend en Chirurgie par vésicatoire, l'emplâtre seul où il entre des mouches cantharides, qui étant mises sur une portion de vieux levain amolli avec le vinaigre, étendu sur un linge, & appliqué à l'endroit que l'on trouve à propos, ainsi qu'avec plusieurs autres sortes d'onguens ou d'emplâtres, même avec la térébenthine seule, ou sur l'emplâtre de diapalme, étendu sur un morceau de cuir, on le laisse pendant un tems qui lui permette de faire son effet: le trop long séjour de ce remede appliqué sur une partie, n'est d'aucun danger, parce que les vessies venant à se former, empêchent qu'il n'agisse trop profondé-

ment ; & ſi on l'y laiſſe trop peu de tems, il n'agit pas aſſez pour produire l'effet qu'on en eſpere.

Si l'on veut en continuer l'uſage, il faut mettre des cantharides en poudre, les mêler avec de la poudre d'hermodactes, & en ſinapiſer l'endroit où elles ont été appliquées en premier lieu ; & cela tous les jours, à moins que l'inflammation ne causât une tenſion ſi exceſſive, que l'on fût obligé pour la diminuer, ou pour la guérir entierement, d'appliquer deſſus un linge enduit d'onguent blanc de Rhaſis, qui guérit en très-peu de tems le mal occaſionné par les cantharides.

Il faut pourtant obſerver que quand on ſe ſert de ce remede pendant longtems, afin de détruire un mal inveteré, ou une fluxion ſur les yeux, le nez, la bouche, le viſage, ou ſur quelqu'autre partie, il peut ſurvenir une ardeur d'urine, qui cauſe ſouvent beaucoup de peine en la rendant : le remede pour prévenir & empêcher cet accident, eſt de prendre deux verres de lait doux chaque jour L'on verra dans la ſuite que leur uſage produit de très-bons effets lorſqu'elles ſont employées à pro-

pos, ſans qu'elles cauſent cet accident.

Lorſqu'il faut attirer les humeurs de plus loin, & les laiſſer couler pendant un plus long tems, il faut avoir recours au Cautere, qui eſt un remede dont on ne peut ſe diſpenſer quelquefois de ſe ſervir, après avoir employé inutilement tous les autres remedes. Le cautere eſt une compoſition qui brûle la peau, & y fait un eſcare, qui après qu'elle s'eſt détachée, laiſſe une place pour y mettre un pois, ſoit que ce ſoit une graine, de la cire, de l'iris, ou autre matiere, avec un emplâtre par-deſſus, & un bandage qui tienne le tout dans un état ferme & ſtable.

L'on faiſoit autrefois un uſage plus familier du cautere, que l'on ne fait à préſent, ainſi que de la ſaignée, & de quelques autres évacuatifs, ſoit que l'expérience ait fait connoître que le meilleur de tous les remedes eſt ſouvent celui de n'en point faire, ou que les remedes, comme toute autre choſe, ſoient aſſujettis à la mode & au caprice de ceux qui en approuvent ou qui en mépriſent l'uſage, ou qui s'en laſſent. Pour moi je les conſeille dans la neceſſité, & jamais par précaution, de crainte d'en

faire contracter une habitude dont on ne puiſſe plus ſe paſſer.

Il y a des cauteres actuels, & des potentiels; & comme j'en fais la difference ailleurs, je n'en dirai pas davantage pour le préſent.

Le Séton eſt une eſpece de ficelle de coton, que l'on enfile dans une aiguille à trois quarts, avec laquelle on perce la peau que l'on tient pincée entre les deux doigts. Il y a des pincettes faites exprès pour l'appliquer, qui ſont plattes & percées par le milieu; mais le doigt, comme je le dis, eſt tout auſſi bon. Il y en a qui font rougir l'aiguille, pour qu'elle faſſe une eſcarre en paſſant, & que la ſuppuration en ſoit plus copieuſe; l'on imbibe ce fil ou ficelle avec de l'huile, ou du ſuppuratif, ou du populeum, avant de le paſſer.

Le lieu le plus ordinaire où l'on applique le Séton eſt à la nuque, quoi qu'il n'y ait aucune partie où l'on ne puiſſe le faire paſſer ſans difficulté, pourvû qu'il ne touche aucun nerf, tendon, ligament, ou vaiſſeau conſiderable. C'eſt un remede dont on ſe ſert pour des maladies inveterées, comme douleurs de tête, vertiges, ou autres ſemblables, ou un ulcere qui a une entrée & une ſortie

que l'on veut faire ſuppurer, incarner, & cicatriſer dans la ſuite.

La Ventouſe au contraire eſt employée dans les maux imprévus qui prennent ſubitement, comme dans l'apoplexie, le carus dormant, la léthargie, & d'autres affections ſoporeuſes. Ce ſont des vaiſſeaux de verre, dont le fond eſt plus large que l'entrée, qui s'appliquent ſur la peau avec un peu de filaſſe, ou une bougie allumée au dedans, afin de la faire élever. L'on allume un peu de bougie, que l'on jette au dedans de cette ventouſe, que l'on applique à l'inſtant ſur la peau; de maniere qu'en la preſſant un peu, elle ſe trouve attachée par l'élevation de la peau, qui ſe fait dans le moment : ſi l'on veut qu'elle s'éleve davantage, l'on met une ſerviette par deſſus; & quand on veut détacher la ventouſe, il faut lui donner de l'air, en introduiſant une élevatoire ou ſpatule, à un endroit de ſa circonference, ou en rabaiſſant la peau avec le doigt; l'on en applique deux, trois, & même quatre, ſi l'on veut; le lieu le plus ordinaire eſt ſur les épaules, qui eſt celui d'élection; celui de neceſſité eſt l'endroit où le Medecin le trouve à propos. Il y en a de deux ſortes, de ſéches, qui ſont celles

dont je viens de parler, & d'autres ſur l'impreſſion deſquelles on fait des ſcarifications avec la pointe de la lancette, après quoi on réapplique la ventouſe comme auparavant. Elle ſe remplit de ſang, que l'on retire quand on croit qu'il y en a aſſez, après quoi l'on fomente les ſcarifications avec le vinaigre & le ſel. Il faut que le malade ſoit bien abſorbé, s'il ne répond pas à l'effet de ce remede. Je l'ai fait en trois occaſions toujours fort inutilement, à trois differens malades qui étoient tombez dans une forte apopléxie qui les fit périr. Je fis revenir le dernier un moment par la ligature des jambes, faite en leur partie moïenne, avec des bandelettes de fil fort, que je ſerai de mon mieux; ce qui eſt la plus violente douleur que l'on puiſſe exercer ſur un malade, pour le faire revenir ou dire quelque parole, ou enfin donner quelque marque de connoiſſance. Ce fut par où je jugeai l'apopléxie, qui arriva ſubitement à une Demoiſelle avec laquelle je dînois, abſolument mortelle, & ſans eſperance de retour, quand je vis que cette perſonne étoit inſenſible à cette ligature; auſſi en mourut-elle. Il n'y a point de véſicatoire, de cautere, de ſéton, ni de ventou-

se, dont je n'aye éprouvé les effets ; mais j'en ai eu si peu de satisfaction, que je ne m'en sers guéres, que quand le Medecin l'ordonne, non plus que des sangsuës, desquelles je n'ai jamais vû aucun effet bien avantageux ; mais deux ou trois pertes de sang qu'elles ont causé à des Dames qui s'en étoient servi, par le conseil d'une Sage-femme, pour appaiser les douleurs que causoient les hemorrhoïdes à ces nouvelles accouchées, ausquelles je me suis trouvé réduit, dans l'extrême necessité, d'appliquer le vitriol romain dans du coton ; tous les autres astringens s'étant trouvez sans aucun effet pour arrêter le sang, à la sortie duquel ces sangsuës avoient donné occasion ; mais comme les observations touchent plus que tout ce qu'on peut dire, j'en vais rapporter, à mon ordinaire, quelqu'une sur chacun de ces remedes, pour en justifier l'effet.

Observation VI.

Au mois d'Octobre 1687. on me pria de voir une fille qui étoit attaquée d'une fluxion, sur tout le visage, depuis plusieurs années, qui la rendoit tout à-fait difforme, quoique sa mere n'eut rien

épargné pour sa guérison quand elle me vint consulter. Après que je me fus informé de tout ce qu'on avoit fait pour la guérir, & que j'eus appris que les lavemens, les saignées du bras & du pied, les purgations, les bains, & beaucoup de remedes topiques avoient été inutilement administrez, quoi qu'avec méthode & fort à propos, je ne pûs lui rien conseiller de plus efficace que l'application d'un emplâtre de vésicatoire entre les deux épaules, de la grandeur du fond de la main, & entretenu pendant un tems assez long pour en retirer l'utilité que j'en pouvois esperer, à quoi elle consentit; & je l'appliquai sur le champ. Il ne se passa pas un mois qu'on ne s'apperçût du bon effet de ce remede; ensorte qu'elle se trouva parfaitement guérie après six mois d'un usage continuel de ces vésicatoires, entretenus au moïen d'une nouvelle addition de cantharides pulverisées avec des hermodactes, dont je sinapisois de tems en tems l'endroit excorié, afin d'en continuer l'effet, qui consistoit dans l'évacuation d'une quantité de sérositez âcres, qui par leur dépôt sur le visage de cette jeune fille, entretenoient cette fâcheuse indisposition, dont on ne peut douter

qu'elles ne fuſſent l'unique cauſe, puiſque dès que le cours en fut intercepté, par l'application de ce véſicatoire, elle ſe trouva guérie.

J'eus ſoin pendant l'uſage de ce remede, de faire prendre tous les matins & tous les ſoirs un verre de lait doux à cette jeune fille, afin d'empêcher par ce moïen que ce véſicatoire, en portant une acrimonie violente ſur les parties baſſes, ne donnât occaſion à une ardeur, ou même à une retention d'urine, que l'on prévient par ce moyen, & dont cette jeune fille ne ſouffrit aucune atteinte, quelque long-tems que je continuaſſe ce remede : au contraire, cette précaution n'ayant pas été obſervée dans celui qui ſuit, il s'en trouva fort mal.

OBSERVATION VII.

AU mois de Juillet 1699. un Laboureur de la Paroiſſe d'Ivetot, affligé depuis long-tems d'une ſciatique, après avoir fait tous les remedes que des gens de toute eſpece lui avoient conſeillez, s'aviſa de venir à moi. M'ayant fait le rapport de tous ceux dont il avoit uſé ſans aucun ſuccès, je lui fis un grand emplâ-

tre de levain, du plus vieux, avec de très-fort vinaigre, & une bonne quantité de cantharides en poudre dessus, que je lui appliquai sur l'articulation du femur, avec l'ischion, pour y rester jusqu'au lendemain, & lui recommandai de prendre un verre de lait de trois en trois heures, jusqu'au matin que j'irois lui relever cet emplatre.

Je me rendis de grand matin auprès de ce malade, que je trouvai bien soulagé de ses violentes douleurs de sciatique, mais tourmenté à l'excès d'une retention d'urine des plus complettes, accompagnée d'une érection de la verge si violente, qu'il en ressentoit une grande douleur. Je n'en allai pas chercher la cause plus loin que dans la négligence qu'il avoit euë de prendre du lait doux, comme je lui avois dit; je lui en fis prendre sur le champ, & levai l'emplâtre de vésicatoire, qui, à en juger par la conséquence dont étoient les ampoules, devoit avoir fait un effet terrible; j'ouvris celles qui ne l'étoient pas, je mis dessus des feüilles de choux chauffées & enduites de graisse blanche; j'en fis user de la sorte pendant trois jours, après lesquels ce malade se trouva parfaitement guéri de la sciatique & de l'ulcera-

tion que l'emplâtre avoit faite ; mais comme il étoit resté de l'inflammation à la partie, qui lui causoit une vive douleur, je lui mis dessus un linge enduit d'onguent blanc de Rhasis, qui le soulagea beaucoup, & la seconde application de ce remede le guérit entierement.

Quand les vésicatoires n'ont pas eu le succès qu'on en peut attendre, soit à cause que l'humeur qui cause la maladie est si profondément située, que la qualité du remede n'y peut atteindre, & que c'est une necessité d'en employer un qui pénetre plus profondément, ou que la nature de l'humeur peccante est trop épaisse, l'on trouvera dans le secours du cautere de quoi suppléer à l'usage des vésicatoires.

Observation VIII.

Au mois de Juin 1695. un enfant, âgé de neuf à dix ans, étant tourmenté d'une fluxion des plus violentes au dedans de la bouche, & sur tout le visage, qui lui rendoit les lévres tumefiées de la grosseur du pouce, les yeux & le nez à proportion. Après lui avoir fait les remedes generaux, & appliqué l'emplâtre vésicatoire, que je fis entretenir fort long-tems,

tems ſans m'être apperçu d'aucun effet, je lui appliquai un cautere à la nuque. Il ne l'eut pas un mois, ſans qu'on s'apperçût d'un changement conſiderable de bien en mieux, & dont il fut parfaitement guéri, après l'avoir conſervé une année, après quoi je le laiſſai ſécher. Il ne s'eſt aucunement ſenti de cette énorme fluxion depuis ce tems-là.

Souvent lorſque ni les véſicatoires, ni le cautère n'ont pas réüſſi, le ſéton produit un meilleur effet, en attirant de plus loin les humeurs, & pénétrant au-delà des précedens remedes, comme il arriva en deux occaſions que je vais rapporter.

OBSERVATION IX.

Au mois de Mai 1702. un Bourgeois de Cherbourg, après avoir ſouffert à la tête une des plus affreuſes maladies, de laquelle il lui étoit reſté une eſpece de vertige ou tournoïement des plus incommodes à un homme qui, comme lui, étoit obligé de monter ſouvent à cheval. Comme je l'avois traité dans cette grande maladie, & remis en l'état qu'il étoit, ſans l'avoir pû entierement guérir, Meſſieurs les Mouſquetaires étant

venus en cette Ville, l'année ſuivante, je priai M. Puzos de vouloir bien le venir voir avec moi, lequel après l'avoir examiné, & avoir ſçu qu'outre les remedes generaux que j'avois employez dans le deſſein de le rétablir, j'y avois fait ſucceder les bains, les eaux minerales, les véſicatoires, & enfin le cautère, le tout ſans autre effet. M. Puzos me conſeilla d'y appliquer le ſéton, ce que je fis dans le moment ; il s'en trouva bien ſoulagé, mais ſans être abſolument guéri : & environ dix-huit à vingt mois après, il mourut, & fut par-là tiré d'une vie plus onereuſe que ſouhaitable. J'en appliquai un au Receveur du Domaine de cette Ville, pour le faire entierement revenir d'une eſpece d'engourdiſſement, dont il s'étoit toujours ſenti atteint depuis un accès d'apopléxie, dans lequel il étoit tombé, & d'où je le tirai au moïen des ligatures de ruban de fil au milieu des jambes, ſerrées de toute ma force, avec l'eau fraîche contre le viſage, jettée en aſperſion. Ce ſéton réüſſit merveilleuſement bien, & le guérit entierement : ce que n'avoient pû faire les véſicatoires ni le cautère, dont l'uſage avoit été continué près d'une année.

OBSERVATION X.

Au mois de Février 1699. une Demoiselle de qualité tomba dans un assoupissement, qui inquiéta si fort Madame sa mere, qu'elle m'envoya prier à minuit de me rendre à l'instant auprès d'elle. Je trouvai cette jeune Demoiselle facile à éveiller, répondant à toutes les demandes qu'on lui vouloit faire ; mais qui s'assoupissoit dès le moment qu'elle avoit cessé de parler. Je lui fis recevoir un lavement, & la saignai deux heures après qu'elle l'eût rendu. Il étoit environ quatre heures du matin, & elle étoit dans ce continuel assoupissement depuis cinq à six heures du soir. Messieurs Doucet, Quirteville, & De Launay, Docteurs en Medecine, arriverent à la pointe du jour Ils approuverent fort ce que j'avois fait, & lui ordonnerent l'émétique en lavement ; ils lui en firent donner quatre grains, avec une once de manne : le tout opéroit à souhait, mais le mal alloit de mal en pire. Ces Messieurs m'ordonnerent de lui appliquer des ventouses, & de les scarifier ensuite ; ce que j'executai, & les fomentai avec la saumure de vinai-

gre & de gros sel, sans avoir pû la faire revenir, non plus que par la ligature des bras & des jambes. Elle mourut enfin, comme j'en ai vû mourir deux autres de la même maladie, causée par une quantité de sérositez, dont toute la substance du cerveau étoit tellement remplie, que le mouvement s'en trouvoit intercepté; ce qui étoit un obstacle à la séparation des esprits, sans le secours desquels l'on ne peut vivre. Cette cause que je rapporte, fut trouvée vraye dans l'ouverture de leurs cadavres, comme je le dirai dans la suite de ces Observations.

CHAPITRE V.

Des Tumeurs en général.

ON appelle en Chirurgie Tumeur contre-nature, une éminence au corps, qui interesse ou blesse l'action de quelque partie. C'est, dans le langage des Anciens, une maladie composée de trois genres de maladie assemblez en une même grandeur; sçavoir, intemperie, mauvaise conformation, & solution de continuité: l'intemperie est

un excès d'une des quatre qualitez, qui ſont chaleur, froideur, ſéchereſſe, & humidité : la mauvaiſe conformation eſt lorſque la figure de la partie eſt changée : & la ſolution de continuité eſt quand l'humeur eſt ſortie de ſon lieu ordinaire pour en occuper un autre ; ce qu'elle ne peut faire ſans diviſer & ſéparer les parties entre leſquelles elle ſe trouve épanchée.

Il y a, ſelon les Anciens, quatre ſortes d'humeurs, qui ſont le Sang, la Bile, la Pituite, & la Mélancholie, qui chacune en leur particulier peuvent former une tumeur, autrement dite apoſtême, laquelle avec le nom que lui donne l'humeur qui la produit, eſt encore caracteriſée par des accidens qui ſont annexez à chacune de ces humeurs en particulier, qui en font la difference ; comme le ſang, qui fait le phlegmon ; la bile, qui produit l'éréſipèle ; la pituite, qui cauſe l'œdême ; & la mélancholie, qui forme le ſkirrhe. Pour juger que c'eſt un Phlegmon, il eſt neceſſaire que la tumeur ſe déclare en fort peu de tems, & qu'elle ſoit accompagnée de douleur, rougeur & chaleur ; que la peau de la partie malade ſoit tenduë, & que le battement de l'artere s'y

faire vivement sentir, qui est ce qu'on appelle dans la définition de cette tumeur, tension & pulsation. Quoique l'Eréſipèle soit définie dans les Auteurs, par les termes d'une tumeur avec une douleur picquante, & une rougeur citrée qui cede au toucher ; l'on peut la définir plus à propos une maladie de la peau sans tension ni pulsation, qui souvent s'étend, ou quitte le lieu où elle a commencé à se faire sentir. L'œdême se reconnoît par la tumeur qui ne cause aucune douleur, accompagnée d'une molesse qui cede au toucher, duquel l'impression reste comme elle feroit dans de la pâte, qui ne revient au niveau de l'autre qu'avec un peu de tems ; & la partie qui souffre cette maladie, conserve sa couleur naturelle. Il faut qu'une tumeur soit dure & sans sentiment, pour être appellée un Skirrhe.

Ces tumeurs qui sont appellées vraies quand elles sont causées par une de ces humeurs simples & sans aucun mêlange, dont on doit juger par les accidens qui les accompagnent, peuvent dégénerer en autant de manieres, que ces humeurs peuvent changer ou décheoir de leur integrité naturelle ; ensorte que le sang qui a donné occasion

à un phlegmon, quand il a été pur & en trop grande quantité, étant décheu de cette bonne qualité, cause le phyma, le phygethlon, l'anthrax, le bubon, & d'autres tumeurs d'une mauvaise qualité, qui peuvent dégenerer jusqu'à la gangrène, & même au sphacèle. L'Erésipèle forme les herpes miliaires, qui sont plusieurs petites pustules semblables au grain de millet, ou même les herpes rongeantes. L'œdême forme les écroüelles, du moins les Auteurs qui en ont écrit le prétendent, & le Skirrhe produit le cancer, lorsque l'humeur mélancholique devient atrabilaire.

Il y a des Chirurgiens qui établissent des causes génerales, & speciales des Tumeurs. Les génerales sont la fluxion & la congestion. La premiere de ces causes ne se peut admettre depuis la découverte de la circulation du sang; car loin de cela, toute l'habitude du corps n'est jamais dans une situation plus parfaite, & ne joüit d'une meilleure santé, que lorsqu'il est dans la plus grande fluxion, je veux dire, lorsque le sang & les humeurs circulent dans tous les vaisseaux dans une entiere liberté, & avec beaucoup de vîtesse; mais cette expression étoit pardonnable

aux Anciens, qui n'ayant aucune idée du mouvement circulaire du ſang & des humeurs, s'imaginoient, lors qu'il arrivoit un phlegmon, que la nature plus chargée de ſang & d'humeurs qu'à l'ordinaire, avoit l'intelligence de faire un violent effort, pour envoyer rapidement ſur une partie foible, l'humeur ſuperfluë, dans la vûë de ſe défaire d'un fardeau qui lui étoit à charge ; mais comme cette intelligence de la nature n'eſt plus ſoûtenable, ſi l'on retient encore le terme de fluxion, c'eſt ſeulement pour faire entendre que les accidens du phlegmon ſont plus prompts & plus vifs, que ceux des autres tumeurs, qui ſont toutes géneralement cauſées par congeſtion c'eſt-à-dire, par le ſéjour d'une humeur dans un endroit du corps, par quelque cauſe que ce ſoit.

La fluxion donc, ſelon les Anciens, eſt une tumeur qui ſe forme bruſquement, & en peu de tems ſur une partie. Ces Auteurs prétendoient qu'il y avoit pluſieurs cauſes qui produiſoient la fluxion, dont les principales étoient la force de la partie qui envoye l'humeur, & la foibleſſe de celle qui reçoit la quantité des humeurs dont la nature eſt accablée. La congeſtion, ſelon eux, étoit

un amas qui ſe faiſoit peu à peu, comme il arrive à l'œdême, à la difference du phlegmon; ce qui eſt la diſtinction que l'on peut faire de ces deux tumeurs. Les cauſes ſpéciales des Tumeurs, ſelon les mêmes, étoient primitives, antécédentes, & conjointes; les primitives étoient les coups, les chutes, ou autres choſes ſemblables; les antécedentes étoient la quantité exceſſive des humeurs; & les conjointes étoient les humeurs aſſemblées dans un lieu particulier, pour former une apoſtême.

Les ſignes des Tumeurs ſont faciles à connoître, par ce que j'en viens de dire, ainſi que leurs differences, tant des vraies que des fauſſes: à quoi il faut avoir une grande attention, pour les ſçavoir traiter avec méthode, & particulierement celles qui ſe forment dans les principales cavitez, qui ſont la poitrine, le bas-ventre, la cavité du crâne, & la propre ſubſtance du cerveau; car il n'y a aucune partie dans toute l'habitude du corps qui en ſoit exemte, ce qui fait que l'on doit examiner tous ces ſignes avec application, ſans en négliger aucun, parce que c'eſt par leur moïen qu'un Chirurgien peut connoître ce qui ſe paſſe dans ces cavitez; ce qui eſt juſtifié dans la

ſuite par pluſieurs Obſervations.

Les Apoſtêmes ou Tumeurs ont leur quatre tems, comme toutes les autres maladies, qui ſont le commencement, l'augmentation, l'état, & la fin. Il faut néceſſairement ſçavoir diſtinguer ces quatre tems differens, puiſque c'eſt de leur parfaite connoiſſance que dépend l'uſage que l'on doit faire des remedes, & le moïen de les appliquer à propos, pour conduire la tumeur à une heureuſe fin, qui eſt la guériſon. Ces remedes ſont les repercuſſifs, les émolliens, les maturatifs, & les réſolutifs, qui doivent être emploïez dans le commencement, dans l'augmentation, & dans l'état, pour parvenir à une heureuſe guériſon, après l'évacuation du pus ou de la matiere qui faiſoit la maladie.

L'intention generale que doit avoir le Chirurgien dans la cure des Apoſtêmes, eſt l'évacuation de l'humeur morbifique, ſoit par réſolution, ou par ſuppuration. La réſolution de cette humeur ſe fait au moïen des remedes réſolutifs, ſecondez d'une nature forte & vigoureuſe, leſquels la ſubtiliſent, & la font tranſpirer au travers des pores de la peau ſans aucune ouverture apparente; ou bien cette humeur s'étant changée en

pus, s'évacuë par une ouverture, qui se fait à la peau par les remedes, ou par la lancette : par les remedes, au lieu où la matiere se trouve le plus de disposition à la pénetrer ; & par la lancette, au plus bas lieu où est la partie la plus déclive de la tumeur, se gardant bien d'intéresser aucuns vaisseaux considerables, comme il y en a sous les aisselles ou aux aînes, aussi-bien que les tendons, en suivant toûjours la rectitude des fibres, des muscles, & même de la peau en certains endroits, comme au front.

C'étoit une illusion aux Anciens de ne pas laisser sortir tout le pus que contient un Apostême, en une seule fois, sous le prétexte mal fondé d'une trop grande perte d'esprits, puisque ce qui en reste est un corps étranger qui est plus nuisible qu'utile à la nature ; & en fait de corps étrangers on doit les évacuer dans leur totalité, comme je l'ai toûjours fait avec un heureux succès.

Gui de Chauliac a eu grande raison de commencer son Traité général de Chirurgie, par celui des Tumeurs ; puisque c'est une maladie qui peut survenir aux plaïes, aux ulceres, aux fractures, aux dislocations, & enfin à toutes sortes de maladies, tant simples

& ſans malignité, qu'aux fiévres putrides & peſtilentielles, qui ſouvent même en ſont les cauſes, puiſqu'il ſurvient aux malades des tumeurs critiques ou ſymptomatiques. C'eſt ce que les Obſervations qui ſuivent juſtifieront; & je ferai voir que toutes les Tumeurs, de quelque nature qu'elles ſoient, ſont produites par une ſeule cauſe, qui eſt l'obſtruction; car tant que les liqueurs circulent dans leurs conduits ſans aucun obſtacle, nous joüiſſons d'une ſanté parfaite.

CHAPITRE VI.

Des Tumeurs en géneral, avec une idée de leur cauſe, differente de celle des Anciens.

C'Est en vain que les Auteurs, tant Anciens que Modernes, ont encheri les uns ſur les autres, en étendant les Principes de Chirurgie juſqu'à l'excès, ſous prétexte de les rendre plus intelligibles, & d'une plus grande utilité; puiſqu'en les multipliant ſans neceſſité, ils les ont rendus plus propres à embaraſſer la mémoire des jeunes Chirur-

giens, qu'à leur être d'aucun ſecours ; les principes les moins étendus étant ſuffiſans pour les mener à la Chirurgie la meilleure & la plus efficace.

Auſſi ces grands Réformateurs, après de longs verbiages, ſe ſont-ils tous ſuivis dans la définition des Tumeurs, en diſant que c'eſt une maladie compoſée de trois genres de maladie aſſemblée en une même grandeur; ſçavoir, intempérie, mauvaiſe conformation, & ſolution de continuité : mais en cela même ils ſe ſont trompez, puiſqu'il ne ſe remarque pour l'ordinaire à l'œdême, ni au Skirrhe, aucune intempérie, l'une ni l'autre de ces Tumeurs n'alterant en rien la couleur de la peau, que l'éréſipèle pure & ſimple ne change point la figure de la partie qu'elle attaque; & même qu'on ne peut pas dire qu'il y ait de ſolution de continuité manifeſte, puiſqu'il n'y a que la raiſon qui le perſuade.

Ces mêmes Auteurs n'en ont pas plus ſolidement établi les cauſes, quand ils ont dit qu'elles ſont générales, & ſpéciales (les générales ſont, ſelon ces Anciens, la fluxion & la congeſtion) & que l'abſcès fait par fluxion ſe forme très-promptement, comme le phlegmon

& l'éréſipèle ; ce qui arrive, ſelon eux, lorſqu'une partie ſuperieure ſe décharge ſur une inferieure, joint à la force de la partie, qui envoïe l'humeur, & la foibleſſe de celle qui la reçoit. Or, quand il ſe forme une tumeur ſur le ſommet de la tête, quelle peut être en cet endroit la partie ſuperieure qui ſe décharge ſur l'inferieure, non plus que la force de la partie qui envoïe, & la foibleſſe de celle qui reçoit, puiſque la tumeur étant alors au lieu le plus éminent du corps, ni l'un ni l'autre ne peuvent s'y rencontrer ? cependant on y voit arriver aſſez ſouvent des tumeurs, & j'ai eu occaſion d'en traiter quelques-unes ſituées en cet endroit, comme je le fais voir par celle-ci.

La Congeſtion, ſelon les Anciens, eſt quand un abſcès ſe forme peu à peu, & très-lentement, comme il arrive à l'œdême & au Skirrhe, ſans aucun ſentiment douloureux.

Les cauſes ſpéciales des Tumeurs ou des Abſcès, ſelon ces mêmes Auteurs, ſont primitives, antécédentes, & conjointes ; primitives, comme coups, chûtes, ou autres accidens de cette nature ; antécédentes, qui ſont la quantité d'humeurs ſurabondantes dans tou-

te l'habitude du corps ; & les causes conjointes sont ces mêmes humeurs qui s'assemblent en quelque partie du corps.

Il est évident que les chûtes, ou les coups que l'on reçoit, peuvent aussi-bien causer des tumeurs, que la quantité d'humeurs dont le corps abonde ; mais qu'une matiere assemblée dans un lieu particulier soit la cause conjointe de la tumeur, comme ils se le sont imaginez, c'est ce que je ne puis comprendre, puisque cet assemblage est bien plûtôt l'effet de la tumeur, qu'il n'en est la cause.

Ces mêmes Auteurs admettent aussi les causes qui sont en usage chez les Philosophes; sçavoir, l'efficiente, la materielle, la formelle, & la finale; quoique la raison & l'expérience fassent voir que la seule & véritable cause d'une tumeur, est l'obstruction, qui peut venir du dehors, & du dedans ; du dehors, comme par un coup, une chûte, une extension violente de quelque partie, ou par quelqu'autre violent effort, tout cela ne pouvant se faire que les vaisseaux ne souffrent une violente compression ou distension. La cause d'une tumeur est interieure, lorsque les vaisseaux, ou plûtôt

les véſicules (par le moïen deſquelles le ſang en ſortant de l'extrémité des arteres, eſt porté dans les racines ou le commencement des veines) ſe trouvant plus ſerrées ou plus tenduës qu'à l'ordinaire, par quelque cauſe que ce ſoit, forment une barriere à ce ſang, qui s'y arrête, qui étend, dilate, ou rompt ces véſicules, & ſe répand enſuite, ſoit entre les tégumens, les interſtices des muſcles, ou ailleurs.

Quand cette obſtruction ſe fait bruſquement, & en peu de tems, il n'eſt pas difficile de comprendre de quelle maniere, & comment elle cauſe tous les accidens qui l'accompagnent; puiſqu'il n'eſt pas poſſible que les tégumens, ſous leſquels le ſang s'extravaſe de la ſorte, conſervent leur niveau, & qu'il faut au contraire qu'ils ſoient élevez & tendus en peu de temps; que cette tenſion prompte, cauſée par la diviſion qui ſe fait au moïen de ce ſang extravaſé dans ces parties, cauſe la douleur & l'inflammation en conſéquence dans le lieu où la douleur ſe fait ſentir, comme on le remarque par la couleur rouge qui y paroît à l'inſtant; & que les membranes contre leſquelles l'artere exerce ſon battement, n'en ſoient bleſſées; ce qui cauſe

une tumeur faite de ſang, que les Auteurs appellent Phlégmon. Il s'en forme de toutes les eſpeces ; ſçavoir, de dures, de molles, de grandes, de moïennes, de petites, de ſuperficielles, & de profondes ; les unes ſe manifeſtent à la vûë, & les autres ne peuvent être miſes en évidence que par les ſignes, les accidens, les ſymptomes & la conjecture; les unes ſont ſans aucun riſque, & les autres entraînent un danger évident après elles, la moindre tendant à eſtropier celui qui en eſt atteint, lorſqu'elle eſt ſituée ſur la jointure, ou proche d'une partie conſidérable, & ſouvent la mort, lorſqu'elle attaque un des principaux viſceres.

Au contraire, quand cette obſtruction eſt peu conſiderable, & que le ſang ou la lymphe ne s'extravaſent que très lentement, enſorte que les parties s'y diſpoſant, ne groſſiſſent que peu à peu, celui auquel elle arrive ne ſouffre d'autre mal que la tenſion des tégumens, & l'impuiſſance où ſe trouve la partie malade d'accomplir l'action à laquelle la nature l'a deſtinée; ce que l'on appelle Oedême quand elle eſt molle, ou Skirrhe quand elle eſt dure & ſans ſentiment.

Quoique les Auteurs aïent prétendu, en expliquant les cauſes des tumeurs ou

des abſcès qui ſe formoient par congeſtion, qu'il n'y avoit que les humeurs froides, telles que ſont la Pituite, ou la Mélancholie, qui fourniſſoient la matiere de ces abſcès, & que la preuve qu'ils en donnoient étoit le défaut d'une douleur vive & piquante, mais ſeulement une tenſive & aggravante; ils n'ont pas laiſſé de ſe tromper groſſiérement, puiſque le different ſentiment de douleur qui accompagne les differentes tumeurs, ne vient (comme je l'ai dit) que par l'obſtruction plus ou moins conſiderable, qui arrive également à celle qui eſt cauſée par le ſang, comme à celle qui eſt produite par la Lymphe, ou par la Pituite; toute la difference conſiſtant en ce que la tumeur ſanguine ſe fait promptement, & l'autre lentement, parce que les Vaiſſeaux Lymphatiques ont moins de mouvement que ceux qui contiennent le ſang; d'où il arrive que la tumeur Oedemateuſe, qui eſt cauſée par une Pituite pure & ſimple, ſe fait lentement, comme nous le remarquons à tous les dépôts Phlégmatiques, qui ſe font non ſeulement à la tête, dans la poitrine, & dans la capacité du bas-ventre, mais encore dans toutes les autres parties du corps, & même generale-

ment dans toute l'habitude, ſans que le malade ſe plaigne de ſouffrir d'autre douleur, que la tenſion & la peſanteur.

Ce qui ſe remarque encore au Skirrhe, qui eſt défini, ſuivant ces mêmes Auteurs, une tumeur dure & ſans ſentiment, faite & formée par l'humeur mélancholique pure & ſimple. Or, un Skirrhe dur & ſans ſentiment, formé par l'humeur mélancholique pure & ſimple, eſt une choſe très-difficile à examiner, auſſi bien qu'un Skirrhe cauſé par l'humeur mélancolique; & je ſuis encore moins perſuadé que l'humeur Pituiteuſe ſoit cauſe des Loupes, qui ſe trouvent remplies de diverſes matieres, connuës ſous les noms de Méliceris, Athérome, & Stéatome; c'eſt-à-dire, d'une matiere qui reſſemble au miel, au ſuif, & à la boüillie, qui ſont celles que j'ai traitées & guéries ſuivant que mes Obſervations le juſtifieront, & même une autre pleine de chairs molaſſes & glanduleuſes, & de membranes minces, n'ayant que très-peu de conſiſtence. Car comment pouvoir comprendre qu'une humeur, où la Lymphe ou la Pituite dominent, puiſſe produire ces ſortes de tumeurs, puiſque nous pouvons les attribuer au Chyle &

au Sang? Car qu'y a t-il de plus facile de faire voir, que l'humeur qui remplit une Loupe, aïant acquis la couleur & la consistence de miel, est un sang sorti de son vaisseau, sur lequel la nature agit pour le convertir en pus? comme je ferai voir qu'il arrive lorsqu'il y a un épanchement de sang dans la poitrine, aïant eu tout le temps d'en faire des remarques justes. Et d'un autre côté, quelle apparence y a-t-il de mettre au nombre des tumeurs froides, une tumeur remplie d'une espece de lie de vin, qui a acquis une consistence solide & la couleur rouge, & de la comprendre sous le nom de l'Oedême, de même que celles qui se trouvent remplies d'une matiere semblable à la bouillie, au suif, ou plûtôt au fromage, & d'une couleur blanche, qui sont faites d'un vrai Chyle, qui s'y sépare par le moïen des glandes de cette partie, aussi bien que les Loupes, dans lesquelles ce Chyle s'aigrit & se caille, dont le plus liquide où le Serum se dissipe, soit à cause de la chaleur de la partie malade, ou de la transpiration qui s'y fait, après quoi la portion caséeuse s'endurcit plus ou moins, d'où dépend la différence qui se trouve entre la bouillie & le fromage; l'un & l'autre étant

l'effet d'une même cause, comme le Sang celui de la matiere semblable au miel ou à la lie de vin, sans que la Lymphe, non plus que la Pituite y ayent aucune part, comme le disent nos Auteurs ?

Si l'expérience justifie que les Loupes, de quelque nature qu'elles soient, sont l'effet de l'obstruction qui arrive aux vaisseaux qui portent le sang de l'artere dans la veine, cette même expérience ne prouve-t elle pas aussi évidemment que le Skirrhe n'est produit que par cette même cause, & non par l'humeur mélancholique, qui n'est que dans l'imagination de ceux qui l'ont inventée, sans qu'elle puisse se démontrer? Quoique ces mêmes Auteurs conviennent qu'il peut succeder au Phlégmon, comme je le justifierai dans la suite, aïant traité de ces sortes de tumeurs qui étoient faites d'un sang extravasé, duquel les Chirurgiens, par l'usage des remedes resolutifs, avoient fait transpirer la portion la plus fluide, aprés quoi il étoit resté une tumeur dure & sans sentiment.

Quelle apparence y a-t-il donc qu'une humeur qu'on ne connoît que par la raison, puisse donner occasion à une telle maladie, non plus qu'à celle qu'on

appelle vulgairement Ecroüelles, que le ſçavant Fabrice d'Aquapendenté comprend auſſi ſous le genre de cette humeur mélancholique, quoiqu'il y en ait quantité qui viennent à ſuppuration, & même d'un pus blanc, égal, uni, & ſans mauvaiſe odeur, qui ſont toutes les qualitez que doit avoir un pus pour être loüable; ſans que pour cette belle & bonne qualité apparente, elles ſoient en effet moins fâcheuſes pour les perſonnes qui en ſont attaquées, en ce qu'elles occupent de certaines parties par prédilection, telles que ſont la gorge, les aînes, & les aiſſelles, parce qu'elles ſont plus glanduleuſes que tout le reſte du corps, & que les glandes ſont plus diſpoſées à recevoir cette mauvaiſe impreſſion, & c'eſt auſſi pour cette raiſon qu'elles s'y fixent plutôt qu'ailleurs; maladie, au reſte, d'autant plus cruelle & dangereuſe, qu'elle n'obéit ſouvent à aucun remede, réſiſtant tellement à tous ceux dont on ſe ſert, que l'on eſt obligé de ne faire autre choſe que de panſer les ulceres avec les remedes les plus communs.

Il faut donc convenir que le Sang eſt la principale cauſe des Loupes, du Skirrhe, & des Ecroüelles; & que la diffe-

rence de l'humeur dont les Loupes sont formées & remplies, ainsi que le Skirrhe & les Ecroüelles, & plusieurs autres maladies de cette nature, ausquelles les Auteurs ont donné pour cause la Pituite, ou l'humeur Mélancholique, ne viennent que de l'altération qui arrive au Sang, par le mêlange de differens sucs, & de quantité d'humeurs, ou par la transpiration des parties les plus subtiles, dont le résidu ou le plus grossier forme le Skirrhe: sans néanmoins que je prétende faire changer la face de ces anciens préceptes; mais seulement donner à connoître l'idée que j'ai de la cause des tumeurs ou abscès, que je fais consister dans la seule obstruction, laissant la liberté à un chacun d'en penser comme il le jugera à propos.

Les accidens qui accompagnent les tumeurs dans leurs commencemens, indiquent les remedes dont le Chirurgien doit se servir pour les traiter avec méthode, menant à suppuration celles qui semblent être disposées à se terminer par cette voïe, & venant ensuite à l'évacuation du pus, qui s'accomplit ou par l'insensible transpiration, ou par l'ouverture au moïen de la lancette, qui se doit toûjours faire suivant la rectitude

des fibres, & en la partie la plus déclive de l'abſcès, pour éviter les ſacs ou clapiers, qui pourroient en retarder la guériſon.

CHAPITRE VII.

Des Tumeurs en particulier.

DU PHLEGMON.

QUOIQUE l'intention generale que le Chirurgien doit avoir pour parvenir à la guériſon des Tumeurs, conſiſte dans l'évacuation du pus; il ne faut pas pour remplir cette intention, que dans le traitement de toutes les Tumeurs il ſe ſerve indifféremment des remedes qui l'aident ou l'avancent; mais qu'au contraire, il emploïe les remedes ſuivant les tems marquez à chaque Tumeur; tels que ſont les Répercuſſifs dans leur commencement, les Réſolutifs dans leur progrès, les Maturatifs dans leur état, & les Incarnatifs & les Cicatriſans dans leur fin: ſans même que cette regle ſoit generale; mais la pratique fait connoître les abſcès auſquels on doit emploïer les Répercuſſifs, & ceux auſquels on doit s'en abſtenir, comme ſont ceux qui arrivent

arrivent aux aînes, ou qui ſuccedent aux maladies critiques. Les Obſervations qui ſuivent feront voir de quelle maniere je les ai traitées, pour les conduire à une heureuſe fin, qui eſt la guériſon.

OBSERVATION XI.

Au mois d'Avril 1684. je fus mandé pour aller voir la fille d'un Officier des Traittes-Foraines de cette Ville, âgée de deux ans & quelques mois, qui avoit une très-groſſe tumeur ſur le pariétal gauche, à l'occaſion d'une violente chûte qu'elle avoit faite, par la faute de celle qui en avoit ſoin. Comme je m'aſſurai, par la fluctuation que je remarquai d'abord, qu'il y avoit un épanchement conſiderable ſous les tégumens, je ne balançai pas à en propoſer l'ouverture, & à marquer la prompte néceſſité qu'il y avoit de la faire, de crainte que les vaiſſeaux, dont le ſang ſe dégorgeoit ſans ceſſe, n'augmentaſſent cette tumeur à l'excès, & que l'os ne ſe trouvât découvert. Quelque confiance que le pere & la mere de cet enfant euſſent en moi, ils ſouhaiterent y joindre l'avis de M. des Cruttes, très-habile Chirurgien; mais comme il étoit éloigné de trois lieuës, ils me prierent d'attendre juſqu'au

lendemain matin, ſuppoſé que ce retardement ne fut pas d'une trop dangereuſe conſéquence pour la malade. Comme j'ai toûjours beaucoup aimé à rendre raiſon de mes actions, & à travailler devant des perſonnes capables d'en juger, je les aſſurai que l'on pouvoit differer cette ouverture; & en attendant, je raſai la tête, & mis ſur la tumeur une compreſſe pliée en pluſieurs doubles, & trempée dans l'eau de vie, avec un bandage convenable, juſqu'à ce que ce Chirurgien fut arrivé, qui dès qu'il eut vû & touché la tumeur, convint, ſans rien ſçavoir de ce que j'avois propoſé, de la néceſſité abſoluë qu'il y avoit de donner iſſuë au ſang qui étoit contenu ſous ces tégumens, pour prévenir un plus grand mal, ce que j'executai ſur le champ; enſorte qu'ayant vuidé tout le ſang qui étoit ſous le cuir chevelu, la tumeur diſparut à l'inſtant. Nous remarquâmes que l'os étoit découvert de la grandeur d'un denier ou environ; mais ſans y faire d'autre attention, je mis la quantité de charpie ſeulement néceſſaire, pour (à l'aide d'une main continuellement appliquée deſſus) pouvoir arrêter le ſang qui exudoit, tant des vaiſſeaux qui avoient laiſſé échapper celui qui avoit formé la tumeur, que de ceux que j'avois

ouverts en faiſant l'inciſion, qui fut faite au plus bas lieu de la tumeur : le lendemain je ne panſai la plaïe qu'avec un plumaceau plat, trempé dans l'eau de vie, ſans en avoir introduit aucun dedans, avec une compreſſe égale à la premiere, n'aïant autre intention (malgré cette legere portion d'os découvert) que d'en procurer la réünion, à quoi je parvins en peu de jours.

Observation XII.

Au mois de Février 1685. l'on me fit voir la fille d'un Gantier de cette ville, âgée de deux à trois ans, à laquelle je trouvai une tumeur à la tête, qui occupoit non ſeulement toute la circonference du pariétal gauche, mais qui s'étendoit beaucoup au-delà, à l'occaſion d'une chûte qu'elle avoit faite lorſque ſa grande ſœur la tenant ſur le bras, l'avoit laiſſée tomber d'aſſez haut ſur une pierre pointuë ; ce qui cauſa cette tumeur à l'inſtant, mais qui aïant été cachée pendant dix à douze jours, que ſa ſœur mettoit deſſus ce qu'elle pouvoit de linges trempez dans l'eau de vie, dans l'eſperance de la guérir, ſans que ſon pere & ſa mere s'en apperçûſſent, juſqu'à ce que voïant que cet enfant s'affoibliſſoit journellement, la mere vou-

lant en chercher la cause, l'eut bien-tôt trouvée. La chose m'aïant été fidelement rapportée en presence de M. des Roziers le pere, mon ancien : je fis mon appareil, & ouvris la tumeur, d'où il sortit beaucoup de pus blanc d'une bonne consistance & sans odeur ; mais comme je trouvai tout le pariétal découvert, sur lequel ce pus avoit séjourné, & que ç'auroit été inutilement que j'aurois prétendu tenter la réunion de cet abscès avant que cet os se fût exfolié, j'accrus l'ouverture jusques aux extrémitez de la dilaceration, que je trouvai aux tégumens, & la fis cruciale; j'appliquai un plumaceau trempé dans l'eau de vie sur l'os, & tamponai le tout avec des bourdonnets autant durs que je les pûs faire, afin de tenir la plaie ouverte, jusqu'à ce que l'exfoliation de l'os fut finie, ce qui arriva le vingtiéme jour. La grandeur de l'exfoliation excedoit celle d'une piece d'un écu; mais elle étoit très-mince : après quoi l'ulcere fut bient-tôt incarné & cicatrisé, ne l'aïant plus pansé qu'avec de la simple charpie séche.

REFLEXION.

LA Tête est le lieu de tout le corps où l'ouverture des arteres est le moins à

craindre, & par consequent celle des veines; il falloit que des vaisseaux considerables fussent ouverts, pour avoir formé en aussi peu de tems une tumeur aussi grosse qu'étoit celle de cette premiere enfant, la servante m'aïant assuré qu'en un moment elle avoit paru de la grosseur dont je la trouvai, sans qu'elle se fût apperçûë qu'il y eut eu d'augmentation, quelque soin qu'elle eût pris à l'instant de la presser avec ses mains le plus qu'elle avoit pû, & il n'y a point de doute qu'elle seroit devenuë encore plus considerable, si les tégumens avoient pû s'étendre davantage. Je n'eus d'autre intention que de procurer au plûtôt l'évacuation de la matiere épanchée, qui s'accorda parfaitement avec celle de cet ancien Maître, dans l'appréhension qu'un plus long séjour n'eût alteré l'os, comme il arriva à cette autre, & qu'au lieu d'être guérie en sept ou huit jours, comme elle le fut, il auroit fallu plus d'un mois. Le peu de peine que le sang fit à s'arrêter, tant celui qui sortoit du fond de la plaïe, que des vaisseaux qui s'étoient trouvez ouverts dans le progrès de l'incision, que je fis par la seule application de la main de la servante sur l'appareil pendant un peu de tems, fait bien voir que les vaisseaux de cette partie sont

faciles à arrêter, à cause du point d'appui que donne le crâne à la compreſſion; cette main & le crâne, qui ſont deux corps ſolides, étant tout ce qui convient pour executer heureuſement la choſe.

Mais comment ceux qui ne veulent point convenir que le ſang extravaſé & ſorti de ſon vaiſſeau ſe puiſſe convertir en pus, s'accommoderont-ils de cette ſeconde Obſervation ? On ne ſçauroit diſconvenir, à moins qu'on ne voulût aſſurer qu'il n'eſt pas jour à midi, n'étant pas moins probable que le ſang qui étoit épanché, & dont je procurai l'évacuation par l'ouverture que je fis de la tumeur de la premiere, ſe ſeroit très-sûrement changé en pus dans la ſuite d'un plus long ſéjour ; que ç'eut ſans doute été du ſang, & non du pus que j'aurois fait ſortir de cette ſeconde, ſi j'euſſe ouvert la tumeur dans un tems auſſi court & auſſi promptement que je fis à la premiere ; ils en croiront ce qui leur plaira, & moi ce que je crois en devoir penſer. Je m'étendrois davantage ſur ces deux Obſervations ; mais comme j'en ai pluſieurs autres qui y ont du rapport, quoique d'une autre nature, je me renferme dans le deſſein de faire voir par cet exemple, que c'eſt le ſang ſorti des vaiſſeaux qui forme ſouvent les tumeurs ;

que ce ſang ſe convertit en pus dans la ſuite, contre le ſentiment de pluſieurs Auteurs qui ont écrit le contraire; & que les cauſes de cet épanchement ſont, comme je l'ai dit, internes & externes. Cet exemple doit donner une juſte idée de ce que j'avance, étant une preuve conſtante que ces choſes ſe paſſent de la ſorte dans les tumeurs qui ſe forment en très-peu de tems, & qui ſont accompagnées des accidens que j'ai rapportez.

Observation XIII.

Un Charpentier de cette Ville, dans le mois de Juillet de l'année 1689. vint me faire voir une tumeur qu'il avoit à la tête depuis trois à quatre jours, qui occupoit une partie du coronal & du parietal du côté gauche, ſi grande, qu'à peine ma main en pouvoit marquer la circonference; elle étoit accompagnée d'une douleur vive, & d'un battement très-fâcheux; je lui raſai la tête, & lui appliquai un emplâtre de diachylon, d'une grandeur convenable à cette tumeur, ſur le milieu de laquelle je mis de la grandeur d'un écu des onguens d'althœa & ſuppuratif mêlez enſemble. Je laiſſai cet appareil deux jours ſans y toucher; je ſaignai le malade le mê-

me soir : aïant levé l'emplâtre le troisiéme jour, je trouvai que la tumeur étoit beaucoup augmentée; j'appliquai de nouveau le même emplâtre, & le laissai deux autres jours, parce que le lendemain il me vint dire que les douleurs étoient considerablement diminuées, & qu'il avoit mieux reposé la nuit précedente, qu'il n'avoit fait depuis que ce mal avoit commencé. Je trouvai à la levée de l'emplâtre une élevation considerable avec beaucoup de molesse, & une fluctuation fort sensible; j'ouvris la tumeur, il en sortit du pus en quantité, & d'une qualité fort loüable; je mis un seul bourdonnet très-mou le long de l'ouverture, un plumaceau plat, & un nouvel emplâtre de diachylon par dessus, le lendemain un bourdonnet de pareille consistence, mais bien moindre, couvert d'un mondicatif; le cinquiéme jour cet abscès fut entierement guéri, & l'ouverture presque cicatrisée.

L'on m'a fait voir une quantité d'enfans qui avoient de petites tumeurs, qui toutes occupoient differentes parties de la tête, depuis le devant jusqu'à la nuque, & depuis une oreille jusqu'à l'autre, dont la plus grande partie étoient causées par des galles, ausquelles ils sont très-sujets dans cette grande jeunesse, & qui leur

font ſi peu de douleur, que celles auſquelles le ſoin de ces enfans eſt commis, ne s'en apperçoivent ſouvent que par l'éminence ou groſſeur qu'elles trouvent en les peignant ou les broſſant ; ce qui fait que je les ai ſouvent trouvées en état d'être ouvertes à la premiere vûë, & je n'ai pris d'autres meſures que de les ouvrir à l'inſtant ; & quand je ne les trouve pas en état, un jour ou deux de retardement les y mettent, ſans qu'il ſoit beſoin de ſe ſervir d'aucuns onguens, ou tout au plus d'un emplâtre de diachylon, avec un tant ſoit peu de ſuppuratif au milieu, que je leur applique ſur la petite tumeur, après avoir coupé ou raſé les cheveux. Il n'eſt preſque pas néceſſaire de les panſer pour les guérir, quand une fois le petit abſcès eſt ouvert ; mais ces regles, quelques generales qu'elles ſoient, trouvent toûjours quelque exception, comme l'Obſervation ſuivante le juſtifie.

OBSERVATION XIV.

Au mois de Mars 1689. M. le Greffier de l'Election me fit voir une tumeur qu'il avoit à la tempe gauche, à peu près de la groſſeur d'une noix, qui étoit dure, rouge, & accompagnée d'un battement

insupportable, avec une douleur si vive & si piquante, qu'il ne reposoit ni jour ni nuit : je lui fis à l'instant un cataplasme anodin avec la mie de pain blanc, le lait doux, les jaunes d'œufs, saffran, & huile de camomille; j'en étendis sur un linge, & l'appliquai sur l'endroit douloureux & aux environs : comme il étoit fort échauffé, je lui fis donner un lavement avec le petit lait & le miel violat; je le saignai le lendemain, & continuai pendant quelques jours ce cataplasme adoucissant, mais fort inutilement, les douleurs augmentant plûtôt que de céder; ce qui me fit changer ce cataplasme en un autre fait avec les oignons de lys cuits sous la braise, avec le vieux levain, & les onguens d'althœa, & suppuratif. La douleur ne faisant qu'augmenter, les sieurs des Roziers le pere & des Cruttes y furent appellez, qui tous deux se trouverent également surpris de voir une tumeur aussi petite en apparence, résister de la sorte aux remedes les plus propres à mener les tumeurs à suppuration; ils me conseillerent de changer les oignons de lys aux rouges, cuits & incorporez avec les autres drogues; le tout avec aussi peu de succès, sans que la tumeur changeât que par l'augmentation de

la douleur, dont ce pauvre malade étoit si épuisé, que nous commençames à craindre pour sa vie, n'aïant depuis trois semaines entieres ni dormi, ni pris d'autre nourriture qu'un peu de boüillon & de gelée de viande. Enfin, ne trouvant aucun secours dans l'usage si long-tems continué de ces remedes, je proposai à ces Messieurs le seul emplâtre de diachylon avec les gommes, & parties égales d'onguens d'althœa, & suppuratif; ils en convinrent: je n'en eus pas appliqué deux fois, que soit que la matiere eût commencé à se disposer à la suppuration par les remedes précedens, ou que la vertu des parties subtiles des gommes ou ramolissantes des autres drogues qui entrent dans cet emplâtre & dans ces onguens, les douleurs furent moins vives, le malade commença à reposer pendant quelques heures; & aïant remarqué un peu de molesse & de fluctuation, quoique très-petite, l'avis de ces Messieurs & le mien fut d'en venir à l'ouverture; le malade se trouva aussi-tôt dans une agréable tranquillité pendant deux ou trois jours, après lesquels les douleurs se firent ressentir plus fortes qu'elles n'avoient encore été. Pendant trois à quatre jours nous nous servîmes constamment des mêmes reme-

des ; la ſuppuration,qui étoit preſque ceſſée, & qui d'un pus blanc, n'étoit plus que d'une ſéroſité rouſſâtre, commença à devenir belle, l'inflammation ceſſa avec les douleurs, & l'abſcès fut mondifié & cicatriſé en huit ou dix jours.

REFLEXION.

CES Obſervations font connoître qu'il eſt auſſi avantageux de n'interrompre pas la coction de l'humeur qui eſt ſortie de ſes vaiſſeaux, non plus que les parties qui ſont diſpoſées à la ſuppuration, qu'il eſt néceſſaire de connoître le tems juſte auquel cette ſuppuration eſt dans ſon état parfait, afin d'en procurer l'évacuation plus ſurement, & que le malade en ſoit plûtôt guéri ; rien n'y étant plus oppoſé que d'en précipiter l'ouverture, parce que le peu de ſuppuration qui ſe fait d'abord, contribuë merveilleuſement bien, en ſervant comme d'une eſpece de levain, à faire ſuppurer le reſte de l'humeur : ce qui prouve qu'il eſt quelquefois beaucoup plus avantageux d'attendre un ou pluſieurs jours à faire l'ouverture de certains abſcès, que de les ouvrir trop tôt, parce que ſouvent les douleurs ceſſent pour un tems, qui eſt quelquefois bien court,

pour ſe faire ſentir plus vivement qu'avant l'ouverture ; à quoi l'on ne ſe trompe pas, quand avant de l'ouvrir l'on obſerve ſi les douleurs ſont entierement ou à peu près ceſſées, comme il arriva à l'abſcès qui fait le ſujet de la premiere obſervation, où la tumeur ne fut ouverte qu'après que les douleurs furent preſqu'abſolument ceſſées ; ce qui contribua à ſa prompte guériſon, quoique ſa maladie fut vingt fois plus grande que celle de ce dernier, qui, pour avoir été ouverte avant que la tumeur eût été autant molle qu'elle le devoit être, & lorſque l'ondulation étoit à peine ſenſible, en ſouffrit un ſi douloureux retour ; ce que l'on auroit ſans doute évité, ſi nous avions attendu encore quelques jours que la ſuppuration eût été plus parfaite, la précipitation n'aïant lieu que lorſque les abſcès ſont ſi voiſins des os, que la crainte d'un trop long ſéjour de la matiere, n'en cauſe la dénudation, & enſuite la carie.

Il n'eſt pas ſurprenant que le dernier abſcès ait cauſé au malade de plus vives douleurs, que celles du premier : la difference ſituation de ces tumeurs, & la difference des parties qui s'y trouvoient intereſſées, en font aſſez juger ; mais il eſt très-ſurprenant que l'un ſoit venu ſi-tôt à

ſuppuration, & que l'autre, quoi qu'infiniment moindre, y ait été ſi rebelle.

Je m'explique aſſez dans cette Réfléxion, pour perſuader que mon ſentiment n'eſt pas que le ſang ſeul ſoit la matiere des tumeurs; mais ſeulement que je le regarde comme le premier mobile, & qu'au moment qu'il eſt ſorti de ſes vaiſſeaux, & qu'il s'en extravaſe, il ſe convertit en pus; & qu'enſuite venant à communiquer ſa mauvaiſe qualité aux parties voiſines, il tend à ſe les rendre ſembla bles, principalement les parties molles, (ſans qu'il épargne les ſolides, puiſque la carie ſurvient quelquefois aux os, après que le pus a détruit le perioſte, & qu'il a découvert les os, par le trop long ſéjour qu'il y a fait) ce qui ſe juſtifie par la déperdition de ſubſtance que nous trouvons à l'ouverture des abſcès, lorſque la ſuppuration a atteint ſa parfaitematurité, & qu'il ne ſe rencontre que la ſimple peau à ouvrir, dont l'ouverture ſe fait ſans qu'il ſe répande preſque aucune goutte de ſang. Au contraire, quand cette ouverture ſe fait avant ce tems-là, & qu'il faut approfondir dans les chairs, d'où il ſort une quantité de ſang, ce qui cauſe beaucoup de douleur au malade; & les bords de l'ouverture, qui ſe trouvent d'une épaiſſeur

confiderable, ne guériſſent qu'après qu'il s'y eſt fait une nouvelle ſuppuration, comme il arrive à une plaïe, qui eſt ſujette aux mêmes accidens; ce qui fait bien voir que toutes les parties molles, auſſi-bien que les liquides, ſe convertiſſent en pus également comme le ſang, mais particulierement les tégumens.

OBSERVATION XV.

AU mois de Mars de l'année 1684. l'on me fit voir le fils d'un Cordonnier de cette Ville, qui ſouffroit une douleur d'oreille ſi fâcheuſe, qu'il ſe coignoit la tête contre les pierres. Comme l'on avoit mis en uſage tous les remedes que l'on a de coûtume d'emploïer dans ces ſortes de maladies, qui ne ſont que trop fréquentes, je le ſaignai, lui mis un lardon de lard gras dans le trou de l'oreille, & appliquai un cataplaſme anodin par-deſſus, autant chaud qu'il le pût ſouffrir; j'ordonnai qu'on eût à changer ce cataplaſme de trois en trois heures, & toûjours également chaud; il ſe trouva ſoulagé peu de tems après, & la nuit il ſortit quelques gouttes d'un pus très-ſéreux, qui finit la maladie.

OBSERVATION XVI.

DANS le mois de Juin de l'année 1702. l'on amena chez moi une fille de la Paroisse d'Ivetot, qui avoit une tumeur des plus considerables au derriere de l'oreille du côté droit, dont le long séjour du pus avoit corrodé la membrane qui tapisse interieurement le trou de l'oreille, & s'y étoit fait une issuë qui laissoit échapper la partie la plus subtile du pus qui étoit contenu dans cet abscès; je ne me donnai que le tems de faire mon appareil, pour ouvrir cette tumeur, & après l'ouverture j'y trouvai une portion considerable de l'os découvert, & le pus qui couloit entre cet os & le canal de l'oreille, qu'il perçoit.

L'os paroissant découvert, par la longueur du tems que le pus séjournoit dans cette tumeur, cela m'engagea à ouvrir les tégumens en forme de T. aussi loin que je les pûs dilater; je mis un plumaceau trempé dans l'eau de vie sur l'os découvert, & tamponai l'ouverture autant que je le pûs avec des bourdonnets fort durs, parce qu'à moins d'une grande tension, ces chairs qui sont abreuvées d'un mauvais suc, quelques contraintes qu'elles soient, s'augmentent & croissent plus

qu'on ne veut, comme il arrivoit à celle-ci ; ce qui me fit prendre le parti, pour les tenir en sujétion, de couvrir un plumaceau d'ægyptiac, que j'appliquai contre les chairs, & continuai le plumaceau plat trempé dans l'eau de vie sur l'os découvert, & les bourdonnets comme à l'ordinaire ; l'exfoliation se fit en vingt-deux jours, qui fut très-considerable, tant à l'égard de son épaisseur, que de son étenduë, qui étoit plus grande qu'une piece d'un écu.

J'achevai le pansement avec le plumaceau couvert d'ægyptiac, que je continuai jusqu'à parfaite guérison, qui fut fort prompte, parce que cet onguent empêchoit les chairs de revenir trop promptement, de maniere que la cicatrice regnoit toûjours au-dessus ; ce qui la fit avancer beaucoup plus vîte qu'elle n'auroit fait, si je m'en étois tenu à la seule charpie séche, parce que j'aurois été obligé de passer souvent la pierre infernale ou quelque autre caustique, ce que j'évitai par l'usage de cet onguent.

Reflexion.

La membrane qui tapisse le dedans du trou de l'oreille, est d'un sentiment si ex-

quis, que lorsqu'il s'y forme un abscès, quelque petit qu'il soit, le malade souffre de très-cruelles douleurs, par la violence que le pus fait à cette membrane, pour la détacher du lieu auquel elle est intimement collée & unie, & par la difficulté que le pus trouve à se faire une issuë, n'étant pas possible d'y porter la lancette pour en procurer l'évacuation. Les remedes que l'on avoit fait à ce jeune garçon avant de me mander, pouvoient avoir déja disposé la partie à se dilater pour donner passage au pus; & ceux que je conseillai acheverent l'ouvrage, en augmentant la vertu onctueuse du lard, par la chaleur douce qui y fut portée au moyen de ce cataplasme, dont la vapeur put aussi contribuer à faire étendre la membrane, & dont le malade se trouva si soulagé, que l'ouverture que je fis ensuite acheva la guérison.

Il n'est guéres de maladie plus commune que celle-ci, ni plus douloureuse; mais il est bien rare d'en voir une aussi negligée, vû que le remede étoit très-facile à apporter à cette jeune fille qui me fut amenée, lorsqu'il n'y avoit qu'un prompt secours & un méthodique pansement qui la pût tirer d'affaire; il est bien facile de juger des cruelles douleurs qu'elle

avoit ſouffertes, avant d'être réduite à un ſi fâcheux état, par le progrès que le pus avoit fait, en découvrant l'os, & en ſe gliſſant ſous la membrane qui tapiſſe le dedans du trou de l'oreille, qu'il avoit corrodée & ouverte, pour ſe procurer une iſſuë, dont il n'eut plus de beſoin dès que l'abſcès fut ouvert; & le tout pour s'être mal à propos repoſée ſur les ſoins d'un homme d'un mince ſçavoir, qui manqua de faire périr cette jeune fille, que je tirai heureuſement du danger, où l'ignorance de ce particulier l'avoit jettée.

Ces deux Obſervations ſont bien voir ce que j'ai avancé dans les précedentes, quand j'ai dit qu'il eſt auſſi neceſſaire d'ouvrir de certaines tumeurs ſans attendre une parfaite ſuppuration, qu'il eſt nuiſible de le faire trop tard à d'autres, dans la crainte que le pus ne faſſe trop de ravage; ce que je juſtifierai encore mieux dans les Obſervations ſuivantes.

OBSERVATION XVII.

Au mois de Mars de l'année 1694. une jeune Demoiſelle m'envoya prier de l'aller voir à ſa maiſon de campagne; je la trouvai tourmentée de vives douleurs, qu'elle ſouffroit d'une fluxion qui lui oc-

cupoit entierement l'œil droit, dont le globe étoit très-enflammé & rouge, avec une tumeur au grand angle, de la groſſeur d'une aveline, que je trouvai aſſez molle, & remplie d'une matiere aſſez flotante, pour l'ouvrir dans le moment ; ce que je fis (après avoir preſſé cette tumeur, pour ſçavoir ſi le pus ne ſortiroit point du dedans de l'œil.) Il en ſortit un pus aſſez blanc & égal, & je ne trouvai point de mauvais fond au moïen de mon ſtilet, ni aucune route qui le conduiſit en avant. Je panſai d'abord la malade en premier appareil avec un petit bourdonnet, & un pareil plumaceau ſec, & un emplâtre de diapalme par deſſus ; & le lendemain je trempai ce petit bourdonnet & le plumaceau dans l'eau de vie camphrée, avec un peu d'alun ; ce que je continuai pendant quatre jours, avec une compreſſe pliée en quatre, trempée dans les eaux de Roſes & de Plantain, dans leſquelles j'avois diſſous des trochiſques blancs de Rhaſis, dont je me ſervis dès le premier jour, & que je continuai juſqu'à ce que la fluxion fut conſiderablement diminuée : après quoi cette Demoiſelle ſe fit apporter chez moi, où j'achevai de la guérir ; ce qui ne fut pas auſſi promptement que je l'aurois ſouhaitté, dans la crainte que l'ouverture,

quoique très-petite, ne restât fistuleuse, & qu'il ne s'ensuivit un larmoiement continuel, auquel j'avois vû quelque disposition dès le commencement. Je réüssis enfin, & l'ouverture après un assez long tems fut entierement cicatrisée, ensorte qu'il ne lui en reste rien de fâcheux, à moins que cette Demoiselle ne s'expose au grand vent; & même sans cela, mais rarement, son œil est baigné d'eau, & il rougit un peu; ce qui peut arriver à ceux qui n'ont jamais souffert aucune incommodité à l'œil; & cette personne en est quitte pour l'essuyer une seule fois, ce qui est le moindre accident qu'elle avoit à craindre d'un mal si dangereux.

Observation XVIII.

Au mois d'Août 1696. Monsieur Doucet, Docteur en Medecine, m'envoya la fille d'un Laboureur de la Paroisse de Montaigu, qui avoit une tumeur de la grosseur d'une des plus grosses avelines, au grand coin de l'œil, avec une grosse fluxion, dont tout l'œil du côté droit étoit occupé, & il me fit dire qu'il viendroit dans la journée, afin de conferer ensemble sur le traitement que nous pourrions lui faire. Quand il fut venu, je lui

fis voir en pressant la tumeur, la communication qu'elle avoit avec l'œil, le danger où le long séjour de cette matiere l'exposoit, la necessité où j'étois de l'ouvrir, & combien il étoit désagréable à un Chirurgien d'avoir une telle maladie à traiter, à cause des suites fâcheuses qui étoient à craindre, & qui paroissoient inévitables. Persuadé que j'étois que la fistule étoit faite & formée par l'écoulement du pus de l'abscès dans l'œil, & des larmes qui en couloient sans cesse; preuves constantes de l'obstruction que souffroit le conduit nazal, & de l'extrême dilatation du sac lacrymal, dont s'ensuivroit la dénudation de l'os, en attendant qu'il y eut une ouverture ailleurs, qui ne s'étoit pas faite à cause de la voie facile que ce pus & les larmes avoient trouvée par le dedans de l'œil, qui cesseroit au moins en sa plus grande partie, dès que ces liqueurs trouveroient une autre route.

Comme ce n'étoit pas assez que de prévoir ce qui devoit arriver après l'ouverture, & que c'étoit une necessité de la faire, pour parvenir à la guérison, je l'ouvris enfin; il en sortit un pus très-séreux, sans presque de consistence, & de la serosité ensuite; je fis couler mon stilet sans peine au travers d'une chair fongueuse & sans

consistence, jusques sur l'os; je pansai la petite plaïe avec un bourdonnet & un plumaceau sec, proportionné à l'ouverture de l'abscès; je trempai une petite compresse graduée dans l'eau de Roses & de Plantain, avec la grande compresse doublée en quatre, & trempée dans la même eau, que j'appliquai, & le bandage par-dessus: la fluxion de l'œil cessa; mais l'ouverture resta fistuleuse, comme je l'avois prévu; je la traitai ensuite, & je la guéris, comme je le dirai en son lieu.

Reflexion.

Rien n'étoit plus à craindre pour cette jeune Demoiselle, quand je la vis la premiere fois, que les suites de cette fâcheuse maladie, qui venant à dégenerer en fistule, ne se pouvoit guérir que par une des plus délicates opérations de la Chirurgie. La violente fluxion qui interessoit tout l'œil, & la grosseur de cette tumeur, par rapport au lieu qu'elle occupoit, me faisoient également de la peine, quoique le pus qui y étoit contenu n'eût point de communication avec l'œil, comme je m'en assûrai en pressant sur la tumeur; mais l'œil étoit toûjours rempli d'eau, dont le cours étoit en quelque fa-

çon intercepté par l'obstruction du conduit nazal, causée par l'inflammation de toutes ces parties. Cette crainte fut néanmoins diminuée par le peu de tems qu'il y avoit que cette maladie avoit commencé : quoique le fond, que je découvris après l'avoir ouverte, fut fort mauvais, mon appréhension ne cessa entierement qu'après que l'ouverture fut cicatrisée ; ce qui arriva long-tems après avoir employé tous les remedes les plus dessicatifs, tant internes qu'externes ; internes, comme tisanes, potions, pilules ; externes, comme les révulsifs, qui fut un cautère à la nuque : & cela sans obtenir de tous ces remedes l'effet que j'en attendois, parce que le fond étoit une chair molle & baveuse, entretenuë par l'abord continuel des sérositez qui arrosent l'œil. Je m'avisai enfin de me servir d'un petit bourdonnet couvert d'onguent ægyptiac, avec l'emplâtre divin par-dessus : ce fut de tous les remedes celui qui me réüssit le mieux, en tenant les chairs sujettes ; de maniere que la cicatrice se fit sans qu'il soit resté d'autre incommodité à la malade, que quelque peu de sérositez dont l'œil se trouve quelquefois humecté ; ce qui est une marque que l'obstruction qui reste au conduit nazal, ne doit être que très-

peu

peu de chose, puisque ce larmoïement est si peu considerable, que cet œil ne paroît en rien different de l'autre, qui est beau & bon, & qui n'a jamais souffert aucune incommodité.

Cette Demoiselle prévenuë d'une crainte mal fondée, résolut d'aller à Paris, dans le dessein de faire ce qu'il conviendroit pour sa guérison parfaite ; mais ayant été assez heureuse pour s'être adressée à un homme d'honneur, il l'assûra que le remede empireroit le mal, & qu'étant mieux qu'elle n'auroit pû esperer, & aussi-bien que si elle eût été traitée à Paris, que sans dépenser de l'argent mal à propos, elle n'avoit qu'à s'en retourner. Ce fut un vrai bonheur pour cette Demoiselle ; car l'on peut dire avec verité, qu'il y a un nombre infini de très-honnêtes & de très-habiles Chirurgiens à Paris ; mais aussi que c'est la Ville du monde où il y a de plus grands fripons, & où la charlatanerie triomphe davantage, par la bonne réception qu'on lui fait, tant elle y est bien traitée ; ce que je justifie en quantité d'endroits de mon Livre des Accouchemens.

L'on peut dire qu'autant que cette Demoiselle fut heureuse que cet abscès fût si-tôt ouvert, autant cette autre jeune fille

eut de malheur d'avoir tant differé, parce que la matiere par un trop long séjour, avoit corrodé les parties, découvert l'os, causé une obstruction au conduit nazal, & détruit entierement l'œconomie que la nature a disposée si à propos pour faire couler les sérositez, qui sont sans cesse distribuées à l'œil, par cette quantité de petits canaux qui s'y terminent, pour entretenir son mouvement dans une entiere liberté, & couler ensuite sur d'autres parties, dont la présence ne leur est pas moins utile, qui néanmoins s'en trouvent privées par un obstacle qu'on ne peut vaincre, ni en rétablir le cours, que par une opération, qui, comme je l'ai dit, est des plus délicates de la Chirurgie, sans que celui qui l'entreprend, quelque adroit & versé qu'il y soit, puisse s'assûrer de réüssir : ce qui fait que plusieurs personnes qui sont affligées de cette maladie, préferent l'incommodité qu'elles ont à la souffrir, aux risques d'éprouver le remede. Je traitai cette jeune fille, & la guéris par l'operation que je lui fis, comme je le dirai en son lieu.

OBSERVATION XIX.

Au mois de Septembre de l'année

1693. une femme de cette Ville me vint montrer une tumeur qui s'étoit formée depuis quelques jours au milieu du palais, de la grosseur d'une des plus grosses noix, qui lui causoit de si grandes douleurs, qu'elle en avoit le visage tout enflé; comme les os qui sont en ce lieu & qui font partie de la mâchoire superieure, ne sont que des lames spongieuses, faciles à s'abreuver, pour peu que le pus y fasse d'impression, j'ouvris cette tumeur dans le moment, & il en sortit un pus assez blanc; je fis rincer la bouche à la malade avec de l'eau de vie & de l'eau, parties égales: & quand il ne parut plus de sang, ce qui fut bien-tôt après, je mis du miel rosat avec mon doigt dessus & au dedans de l'ouverture; le visage fut desenflé le lendemain, & elle fut entierement guérie trois jours après.

Observation XX.

Au mois de Mai 1704. une Dame de cette Ville m'envoïa prier de venir la voir, pour lui dire mon avis sur une douleur très-vive qu'elle sentoit au palais, inclinant un peu plus du côté droit que directement au milieu, où elle sentoit une petite éminence depuis deux jours.

Comme je ne jugeai pas cette tumeur (après l'avoir examinée avec attention) en état d'être ouverte, je fis mettre des figues renversées entre la langue & le palais de cette Dame, & lui conseillai de les y tenir autant qu'elle pourroit jusqu'au lendemain matin, que j'y retournai ; & aïant trouvé que la tumeur étoit en voïe de suppuration, je l'ouvris, il en sortit une petite cuillerée de pus avec un peu plus de sang ; je ne fis autre chose à l'égard du pansement que ce que j'avois fait à la précedente, qui fut de laver sa bouche avec de l'eau, de l'eau de vie, & du miel; elle se trouva trés-soulagée dès le même jour, & entierement guérie deux jours après.

Observation XXI.

Au mois de Mars 1707. une Demoiselle m'envoïa demander un emplâtre, pour la soulager d'une douleur de dents insupportable, qui la tourmentoit depuis le jour précedent. J'allai lui en porter un ; mais avant que de l'appliquer, comme je voyois que cette Demoiselle avoit la jouë & les lévres fort tumefiées, ainsi que les gencives, je lui demandai à me laisser examiner cette enflûre, où aïant

trouvé un endroit des gencives plus élevé que le reste, je ne doutai pas qu'il n'y eût en cet endroit du pus assemblé; ce que j'assurai à la Demoiselle, ainsi qu'une guérison prochaine dès que j'en aurois procuré l'issuë, au moïen d'un petit coup de lancette que j'y donnai, par où il sortit une petite cuillerée d'un pus bien blanc; ce qui fut suivi d'une guérison subite, par la douleur qui cessa à l'instant. Je lui fis rincer la bouche avec un peu d'eau de vie, & elle n'eut besoin ni d'emplâtre ni d'aucun autre secours.

OBSERVATION XXII.

Au mois de Février 1709. je vis une femme de cette Ville, qui étoit tourmentée d'une douleur de dents des plus violentes, qui lui avoit fait enfler tout le visage & les gencives, mais sur tout celles d'en-bas, où je trouvai vers la dent canine du côté gauche une tumeur assez grosse; persuadé qu'il y avoit du pus contenu en cet endroit, dont l'évacuation pouvoit guérir sur le champ la malade, je lui en proposai l'ouverture; mais quelque confiance qu'elle eût en moi, elle n'y voulut point consentir, quoique je lui eusse dit le danger qu'il y avoit que le pus venant

à couler le long de la dent dans l'alvéole, ne penetrât au travers de la ſubſtance ſpongieuſe de l'os de la mâchoire inferieure, pour former un abſcès au-dehors, qui feroit une fiſtule, dont elle ſeroit heureuſe d'être délivrée par la perte de ſa dent, comme je l'avois vû arriver pluſieurs fois pour de pareils entêtemens. Elle s'en tint à ſa premiere réſolution, & ne voulut en aucune maniere ſe laiſſer ouvrir ce petit abſcès : mais elle eut lieu de s'en repentir ; car tout ce que j'avois prédit arriva, & le pus, après avoir tenu cette route, forma un petit abſcès en la partie laterale & inferieure de la mâchoire, dont il s'enſuivit une fiſtule, qui ne fut guérie qu'après que je lui eûs arraché la dent, comme je le lui avois prédit, lorſqu'elle perſevera dans ſon opiniâtreté ; mais ce ne fut qu'une année & demie, après qu'elle eût employé tous les remedes qu'on lui avoit conſeillez avant ce dernier, qu'elle ne voulut faire, à cauſe de ſa groſſeſſe, qu'après être hors de ſes couches. La fiſtule, qui étoit formée il y avoit plus de quinze mois, fut guérie auſſi-tôt, ſans y avoir mis autre choſe qu'un petit emplâtre d'onguent divin.

REFLEXION.

Il n'y a point d'abſcès où la matiere ſe faſſe en moins de tems, ni qui demande à être plutôt évacuée, qu'à ceux qui viennent au palais, autour des mâchoires, ou aux gencives. La chaleur & l'humidité du lieu perſuadent autant la verité du premier, que la matiere ſpongieuſe des os des mâchoires, ſi faciles à s'abreuver, & ſi difficiles à guérir, font connoître la neceſſité du ſecond, quoique les dattes & les figues renverſées du dedans en dehors, ſoient preſque les ſeuls remedes que l'on puiſſe employer pour avancer la ſuppuration en ces parties; ſuppoſé que la violence des douleurs engageaſſent à y en faire, ce qui arrive rarement; & quoiqu'il ſoit à propos que le pus d'un abſcès ſoit formé avant que de l'ouvrir, il y a neanmoins beaucoup plus à craindre d'ouvrir ceux-ci trop tard, qu'un peu trop tôt; parce que comme ce pus ſeroit long-tems à percer le palais ſans le ſecours de la lancette, & qu'il trouveroit plus de facilité à ſe répandre entre ces os fort tendres, dont il s'enſuivroit un ulcere très-long à guérir, par la difficulté qu'il y a à deſſécher

ces os, dont même la déperdition eſt d'autant plus à craindre, que la difficulté de parler ſuit & accompagne cette fâcheuſe maladie, & reſte même ſouvent après la guériſon. Comme auſſi quelquefois une portion des os de la mâchoire, ſoit ſuperieure ou inferieure, avec un nombre de dents, tombent & défigurent entierement le viſage : accidens qui marquent aſſez la neceſſité où l'on eſt de faire attention à ces maladies, quelques legeres qu'elles paroiſſent dans leur commencement, afin d'éviter le danger qu'un trop long retardement fait craindre, comme ces deux Obſervations le juſtifient, où l'on peut obſerver que cette Demoiſelle, par la déférence qu'elle eut à mon avis, fut guérie ſur le champ; au lieu que l'autre, pour l'avoir mepriſé, ne le fut que plus de dix-huit mois enſuite, & après avoir ſouffert beaucoup de douleurs, une fiſtule fort déſagréable à voir au lieu où elle étoit placée, & la perte d'une belle & bonne dent au-devant de la bouche, qu'elle auroit conſervée en ſuivant mon conſeil.

Monſieur Foucault de Magny, Intendant à Caën, n'auroit pas encouru un moindre riſque, s'il avoit negligé de ſe faire ouvrir un pareil abſcès, ſuivant

l'avis que je lui en donnai, à quoi il ne faiſoit aucune attention, non plus que ceux qui le voyoient avant moi, & qui fut guéri au moment que l'ouverture fut faite, & le pus évacué ; ainſi que quantité d'autres, auſquels j'ai procuré une guériſon auſſi prompte, en leur faiſant le même remede : ce qui eſt d'autant moins à craindre, que les gencives n'étant qu'une chair glanduleuſe, en la compoſition de laquelle il n'entre point de nerfs, ſont ſans ſentiment ; ce qui fait que cette ouverture ne cauſe aucune douleur, & que l'on ne s'y oppoſe que par entêtement, ou par une crainte mal fondée.

OBSERVATION XXIII.

Au mois d'Août de l'année 1696. une fille de la Paroiſſe de Tamerville me fit voir une tumeur qu'elle avoit au viſage, ſituée un peu au-deſſous & à côté de la pommette de la joüe droite; mais comme elle étoit encore bien dure, je lui mis un emplâtre de diachylon avec les gommes; cette tumeur, quoique petite, s'ouvrit plutôt que je ne l'aurois crû, & l'os ſe trouva découvert ; je la panſai avec de l'eaude vie, danslaquelle je mis un peu de myrrhe & d'aloès, où je trempai un petit

plumaceau, & j'appliquai l'emplâtre d'onguent divin par dessus. Ce petit ulcere fut très-long-tems ouvert, & lorsque je méditois d'y appliquer un bouton de feu, il se trouva heureusement guéri; ce qui fut, selon toute apparence, après que la nature eut peu à peu fourni une chair solide au-dessus de la portion de l'os de la mâchoire qui se trouva bon, & qu'elle eut poussé au-dehors par la suppuration celle qui étoit mauvaise; ce qui se fit insensiblement & dans le tems que j'y pensois le moins: il lui en resta une fosse en cet endroit de la jouë, autour de laquelle la peau s'étoit attachée, mais qui ne causoit pas une grande difformité.

OBSERVATION XXIV.

Au mois de Juillet 1706. une femme de cette Ville me consulta sur une tumeur qu'elle avoit au-dessous & à côté de la pommette de la jouë droite, assez semblable à la précedente, à la difference neanmoins qu'elle lui causoit de vives douleurs. Je lui fis mettre dessus un cataplasme anodin pendant quelques jours. Quelque soin que j'eusse de visiter cette femme, afin de donner une issuë à la matiere, dès que je me serois apperçû

qu'il y en auroit eu de formée, je n'y pûs être si attentif, que cette petite tumeur ne s'ouvrit d'elle-même plûtôt que je ne pensois; mais comme cette ouverture étoit très-petite, & que je jugeai à propos de l'augmenter suffisamment, afin de pouvoir appliquer les remedes convenables dans le fond de l'abscès, pour en procurer plûtôt la guérison, je le fis dans le moment avec la pointe de ma lancette, au moyen de quoi je découvris une chair spongieuse qui formoit la petite tumeur; & comme la matiere qu'elle fournissoit n'étoit qu'une sérosité sans consistence, je donnai toute mon attention à dessécher ce petit ulcere le plûtôt qu'il me seroit possible. Pour y réussir, je fis une lotion avec l'eau de chaux & l'eau de vie, de chacune une once, & avec la couperose blanche & l'alun, de chacun demi-gros, dans laquelle je trempai un petit plumaceau, par-dessus lequel je mis l'emplâtre d'onguent divin: pansement que je continuai très-long-tems, sans que la maladie changeât en aucune maniere; ce qui me détermina à y employer l'ægyptiac, duquel je couvrois le petit plumaceau, dont l'effet ne me satisfit pas aussi-bien qu'au premier abscès, en ce qu'il n'étoit pas assez fort pour conte-

nir les chairs qui croissoient, malgré la vertu corrosive & dessicative de ce remede; ce qui m'engagea à y passer souvent la pierre infernale, le tout fort inutilement, sans qu'avec mon stilet je trouvasse l'os aucunement découvert, quoique je fusse bien persuadé que ce petit mal, en apparence, n'étoit entretenu que par le vice de l'os. Enfin, cette jeune femme s'ennuyant d'être si long-tems entre mes mains, sans que je la pûsse guérir, quoique je l'eusse fait voir à tous mes Confreres, que je l'eusse purgée plusieurs fois, & que je lui eusse enfin fait arracher une bonne & une mauvaise dent, qui étoit au-dessous de cet ulcere, elle fut chercher d'autres secours, qui fut du sieur de la M... qui ne manqua pas de dire que l'ouverture que j'avois faite avoit produit tout ce mauvais effet, & étoit la cause de tout ce mal, qui ne finiroit pas, à moins qu'elle ne consentit qu'il y appliquât un bouton de feu; dont elle fut si allarmée, qu'elle revint à moi. Je l'exhortai à la patience, & lui donnai pour exemple cette autre fille. Elle prit son parti. Quand les chairs augmentoient, je lui passois la Pierre infernale de tems en tems, avec un plumaceau sec par-dessus, & le plus souvent un em-

plâtre d'onguent divin seul. Elle se trouva enfin guérie, de même que la précédente, avec une petite fosse à la jouë, autour de laquelle la peau s'attacha; mais sans causer aucune difformité au visage.

REFLEXION.

CETTE fille ne s'étoit point heurtée, n'avoit reçû aucun coup, & n'avoit jamais souffert aucune douleur au lieu où cet abscès se vint placer; les dents qui étoient au-dessous étoient très-belles, & elle n'y avoit jamais eu mal; ce qui fait croire que quelque humeur qui s'épancha entre le périoste & l'os, produisit ce mauvais effet, comme les douleurs vives qu'elle souffrit dès qu'il commença à se former, le persuadent. Elle fut heureuse qu'elles durerent si peu, & que l'abscès se fût ouvert si-tôt (ce qui ne doit s'être fait que par l'acrimonie de l'humeur, dont il étoit produit, qui dans la suite n'acquit même aucune consistence) & plus heureuse encore que cet abscès n'occupât point un plus grand volume, & ne découvrît pas une plus grande portion de l'os sur lequel il étoit situé; parce que cela auroit rendu la ma-

ladie, ſinon incurable, au moins beaucoup plus longue à guérir.

Il y a apparence que la douleur de dents, que cette ſeconde malade ſouffrit avec tant de violence, donna occaſion à la tumeur, vû qu'elle ſe forma directement ſur le lieu où cette douleur ſe faiſoit ſentir, & qu'elle ſucceda à un abſcès ſi fâcheux, qu'il lui cauſa une enflure qui occupoit tout le côté du viſage, & qui ſe termina par cette tumeur; ce qui fut la raiſon qui me fit prendre le parti de lui arracher ces deux dents: & quoique cela ne produisît aucun effet pour la guériſon du petit ulcere, au moins fut-elle exempte des douleurs qu'elle ſouffroit ſi ſouvent à leur occaſion, & qui auroient pû attirer encore une nouvelle fluxion ſur cette jouë, & en augmenter le mal. Si le ſuccès ne répondit pas à l'intention, elle n'en eſt pas moins juſte: il eſt aſſez ſurprenant que cette maladie, ſi legere en apparence, ait réſiſté à tant de remedes; ce qui fait bien voir qu'il ne faut pas s'impatienter, comme fit cette jeune femme, en allant à mon inſçu chercher d'autre ſecours. Je fus aſſez ſurpris d'apprendre qu'un homme qui paſſe pour bon Chirurgien, m'eût condamné d'avoir accru l'ouverture d'un abſ-

cès qui pouvoit à peine permettre l'entrée d'un ſtilet, pour donner iſſuë à la matiere, & découvrir le mal, afin d'y pouvoir porter les remedes; ne faiſant nul doute que s'il avoit vû la fille, il m'auroit condamné par une raiſon contraire, d'avoir laiſſé l'abſcès s'ouvrir de lui-même, au lieu de lui avoir donné du jour, comme je l'aurois dû faire; puiſqu'en bonne pratique le Chirurgien doit toûjours voir à découvert, autant qu'il eſt poſſible, le mal qu'il traite, ſans quoi il peche contre la bonne methode, & s'expoſe à faire de grandes fautes; mais il eſt plus aiſé de condamner, qu'il n'eſt facile de faire mieux.

OBSERVATION XXV.

AU mois de Juillet 1685. je fus voir un jeune homme de cette Ville, qui avoit une ſi grande inflammation aux amygdales & à la luette, qu'il ne pouvoit parler, ni avaler qu'avec une grande peine. Je pris une poignée de Morelle, autant de Plantain, de Troêne, & de Joubarbe, que je pilai, les enveloppai dans un linge & les lui appliquai autour du cou. Je lui fis un gargariſme avec une cuillerée d'eau de vie, dans un verre d'eau de

fontaine. Je lui donnai enſuite un lavement, & le ſaignai deux heures après. Je réïterai le ſoir & le lendemain la ſaignée, & en quatre jours il fut guéri.

OBSERVATION XXVI.

Au mois d'Août 1694. je fus appellé pour voir un jeune homme, que je trouvai tellement incommodé d'une inflammation des amygdales & de la luette, qu'il ne pouvoit en parlant ſe faire entendre, ni avaler même les liquides, ſans ſouffrir une ſi grande peine, qu'il n'y avoit que ceux qui le voïoient qui puſſent en être perſuadez. Comme il y avoit déja quelques jours qu'il étoit en cet état, il avoit fait les remedes familiers, qui ſont un torchon d'écüelle bien gras, rempli de braiſe chaude, & mis autour du cou, & il avoit pris de l'eau & du vinaigre en forme de gargariſme. Mais comme la maladie augmentoit tous les jours, malgré le continuel uſage de ces remedes, & qu'il n'avoit pas encore été ſaigné; je commençai par lui faire une très-grande ſaignée, je lui fis donner deux heures après un lavement, & quatre heures enſuite je réïterai la ſaignée. Je lui fis un cataplaſme anodin, que j'appli-

quai depuis une oreille jusqu'à l'autre, occupant une partie de la gorge & du menton, & lui fis boüillir du lait avec des racines de Guimauve, que je lui fis tenir sans cesse dans la bouche : & comme les extrêmes douleurs qu'il souffroit, en avalant, faisoient qu'il ne prenoit rien du tout, je lui fis entendre qu'après avoir pris la premiere gorgée d'un boüillon que je lui donnai, il devoit, sans faire attention à cette douleur, continuer d'avaler le reste sans relâche, parce qu'à la fin il ne sentiroit pas plus de douleur que pour une seule gorgée. Il me crut, & prit son parti, de maniere qu'il avala le boüillon avec une peine extrême, mais avec un courage merveilleux, ce qu'il n'avoit pas fait depuis quatre jours. Il continua d'en prendre par raison, & moi à le saigner par nécessité, lui ayant tiré du sang jusqu'à huit fois en trois jours, dont la moindre saignée avoit été de trois palettes, & toutes les autres de quatre ou de cinq. Le quatriéme jour, ayant trouvé un peu de mollesse aux tumeurs, qui se remarquoient aux deux côtez de la luette, je conduisis ma lancette, dont la chasse étoit assûrée avec la lame, jusqu'à ces gonflemens, au moyen du *Speculum Oris*; & j'ouvris un côté, d'où étant sorti du

pus, j'en fis autant à l'autre, d'où il en sortit aussi. Je lui fis rincer la bouche avec de l'eau de vie camphrée, & y portai ensuite du miel rosat avec ma spatule. Ce pus, quoiqu'assez blanc, & en apparence d'une consistence loüable, étoit accompagné d'une odeur insupportable. Le lendemain, les deux ouvertures se trouverent noires, & d'une odeur gangreneuse & puante, à n'en pouvoir soûtenir l'odeur, néanmoins le malade se trouva beaucoup soulagé. Je lui fis aussi-tôt gargariser sa bouche; il m'assura l'avoir fait plusieurs fois pendant la nuit avec de l'eau de vie camphrée. J'ajoûtai un peu d'esprit de Vitriol au miel rosat, que je lui appliquois dans toute l'ouverture, avec un linge accommodé au bout d'un petit bâton; & cela quatre fois le jour, & autant la nuit, l'ayant bien fait gargariser auparavant. Il n'eut plus de peine à avaler les liquides, & il commença dix jours après ces ouvertures à prendre des solides; ces gargarismes & ces remedes ayant détergé l'ulcere, rendirent les chairs belles, quand une fois celles qui étoient noires & puantes furent tombées; ensorte qu'il fut parfaitement guéri, & l'ulcere cicatrisé en trois semaines.

REFLEXION.

COMME la nature ne paroiſſoit pas vouloir rien pouſſer dehors, je me ſervis de ces herbes rafraîchiſſantes, comme d'un préſervatif ou d'un défenſif, pour empêcher que l'inflammation qui occupoit les parties interieures, ne continuât ſon progrès le long de la gorge ; & je lui fis uſer d'un gargariſme d'eau de vie & d'eau commune, afin que l'eau de vie en ouvrant les pores, fit pénetrer l'eau plus avant : & comme la ſaignée eſt de tous les remedes celui que l'on doit mettre le premier & le plûtôt en uſage aux inflammations qui arrivent en quelque lieu que ce ſoit, mais ſur-tout à la gorge, parce que ſouvent elle eſt ſeule capable d'en délivrer le malade, comme je crois qu'elle fit à celui-ci, (ne comptant les autres remedes que je fis que pour très-peu de choſe) c'eſt la raiſon qui me la fit alors réïterer tant de fois & ſi précipitamment ; & je l'aurois réïterée encore davantage, ſi après la troiſiéme je n'avois pas trouvé un amendement conſiderable à ce premier malade.

Les raiſons que j'avois de la pouſſer ſi

vivement, étoient fondés sur des ſymptômes qui en faiſoient bien connoître la neceſſité : l'extrême difficulté de parler ſans ſe pouvoir faire entendre, les cruelles douleurs que le malade ſouffroit, & la grande inflammation qui donnoit lieu à ces mauvais accidens, faiſoient craindre qu'elle ne s'étendît plus loin, & que venant à ſe communiquer aux muſcles de la gorge, il ne ſe formât une eſquinancie, qui auroit ſans doute ſuffoqué le malade : & comme la raiſon ne pouvoit fournir un plus prompt ni plus efficace remede que la ſaignée, tant pour prévenir ce dangereux mal, que pour empêcher l'augmentation de celui qui étoit déja fait, & de ſes accidens, c'eſt ce qui me la fit mettre ſi largement en pratique; & je l'aurois encore réïterée, ſi trois jours qu'il n'avoit été ſans rien prendre avant que je le viſſe, ne l'euſſent tellement affoibli, que je n'oſai en faire davantage : au reſte, je n'aurois pas pouſſé la ſaignée ſi loin, ſi j'avois cru le malade incapable de la ſoûtenir; mais comme il vaut mieux revenir foible au monde, que d'entrer avec beaucoup de ſang au tombeau, c'eſt ce qui me la fit prodiguer de la ſorte en cette rencontre, quelque avare que j'en ſois en d'autres

occaſions. L'eſprit de vitriol dont je me ſervis avec le miel roſat, eſt le plus puiſſant déterſif dont on puiſſe uſer, pour les pourritures qui viennent au-dedans de la bouche, de même que l'eau de vie camphrée en gargariſme ; ce qui ſe prouve mieux par l'effet que ce malade en a reſſenti, que par ce que j'en pourrois dire.

Observation XXVII.

Dans le mois de Septembre 1697. un homme de la Paroiſſe de Negreville, vint me prier de voir ſa femme qui étoit réduite à l'extrémité, à cauſe d'un grand mal de gorge qu'elle ſouffroit depuis trois jours. Je la trouvai ſans pouvoir parler qu'avec une très-grande peine, n'en ayant pas moins à reſpirer, & dans une impuiſſance abſoluë de pouvoir rien prendre, parce qu'au premier effort qu'elle faiſoit pour avaler, tout lui revenoit par le nez ; & ſa gorge étoit également dure & enflammée depuis le milieu de la langue juſqu'aux clavicules, avec la douleur la plus cruelle que l'on pût ſouffrir. Je commençai par lui faire une grande ſaignée, qu'elle ſoûtint à merveille, & enſuite un cataplaſme avec des mauves, de la graine de lin, & des fleurs de camomille, boüillies enſemble, dont je

tirai la pulpe par le tamis ; & j'y joignis la farine de ſegle & la graiſſe blanche, que je fis cuire dans la décoction de ces herbes, qui fut ce que la commodité du lieu me pût fournir. J'en étendis ſur un linge, dont je couvris l'endroit malade & les environs : je fis enſuite boüillir des fleurs de camomille dans du lait doux, pour en tenir le plus ſouvent & le plus long-tems qu'elle pourroit dans ſa bouche. Je lui fis donner un lavement avec le petit lait & le miel, trois ou quatre heures après, & je fis renouveller le cataplaſme de huit heures en huit heures. J'ordonnai qu'on lui r'ouvrit la veine le ſoir, & de tirer au moins la moitié autant de ſang que j'en avois tiré le matin, ce que je trouvai le lendemain fidelement executé ; de plus, il avoit paſſé quelques gouttes de boüillon pendant la nuit, mais avec des peines inoüies. Je réïterai la ſaignée, mais en moindre quantité, quoique je trouvaſſe ſon pouls aſſez vigoureux ; mais la malade ne prenant preſque rien, & ne pouvant par conſéquent faire de réparation, je craignois qu'elle ne ſuccombât, ſuppoſé que cette obſtruction durât encore quelques jours, comme il pouvoit très-bien arriver. Je fis un nouveau cataplaſme, au-

quel j'ajoûtai la racine de guimauve, le fénu-grec, & l'huile de lys, au lieu de graiſſe blanche, que je continuai d'appliquer comme j'avois fait, & laiſſai l'ordre de le changer de huit en huit heures. L'abſcès s'ouvrit le ſoir, & la malade fut délivrée des plus fâcheux accidens; de maniere que je la trouvai le lendemain fort tranquille, aïant la reſpiration & la parole libre, mais encore une grande peine à avaler. Je lui fis prendre un grand boüillon, & lui conſeillai d'avaler le plus ſouvent qu'elle pourroit une cuillerée d'une tiſane faite avec l'orge, l'aigremoine & le miel, afin que comme la matiere étoit continuellement entraînée en bas, cette tiſane ſervît à déterger l'abſcès, n'y aïant pas moyen d'y appliquer d'autres remedes.

Observation XXVIII.

Dans le mois de Juin de l'année 1703. un homme de la Paroiſſe d'Yvetot m'envoïa prier de venir voir ſa femme, qui ſouffroit un très-grand mal de gorge depuis deux ou trois jours. Je trouvai qu'elle ne parloit, & ne reſpiroit qu'avec peine, ſe plaignant d'une grande douleur à toute la gorge, qui l'empêchoit d'avaler quoi que ce ſoit. Je la fai-

gnai, & lui fis un cataplasme anodin; que je lui appliquai sur toute la gorge, que je ne trouvai que très-peu dure & enflammée, & je conseillai qu'on lui donnât un lavement avec du petit lait & du miel : le lendemain au matin je la saignai une seconde fois, je continuai de lui mettre du cataplasme, & j'en laissai même, afin qu'on le renouvellât de huit en huit heures, comme l'on avoit fait le jour précedent. Le lendemain, qui étoit le troisiéme jour que je la voïois, & le sixiéme de sa maladie, je la trouvai beaucoup mieux. Elle me dit qu'elle s'étoit endormie la nuit, ce qu'elle n'avoit pas fait depuis qu'elle étoit malade, & qu'à son réveil elle s'étoit trouvée la bouche pleine de pus, qui étoit une marque assurée que l'abscès qui s'étoit formé dans la gorge s'étoit ouvert; mais étant situé plus haut que n'étoit celui de cette femme précedente, une partie du pus s'étoit épanchée dans la bouche. Je lui fis aussi une tisane avec l'orge, l'aigremoine & le miel, dont je lui conseillai de prendre quelques cuillerées très-fréquemment, afin de déterger l'abscès, & aider à la formation des chairs & de la cicatrice.

REFLEXION.

REFLEXION.

Si jamais la Bronchotomie a eu lieu ; ç'a été en cette occaſion , où la reſpiration de cette femme étoit ſi difficile , qu'il ſembloit à tous momens qu'elle alloit ſuffoquer : la cauſe n'en étoit que trop évidente ; une gorge dure , enflée , & très-douloureuſe à l'exterieur , & occupée d'un abſcès au-dedans , étoit plus qu'il n'en falloit pour y donner occaſion ; mais comme je n'en ai jamais vû mourir perſonne pendant cinq années que j'ai travaillé à l'Hôtel-Dieu de Paris , & depuis plus de trente années que j'exerce la Chirurgie dans une aſſez grande étenduë de païs , dont il y en a vingt-cinq que le ſoin des ſoldats malades ou bleſſez , qui ont été conduits à l'Hôpital des Troupes de Baſſe-Normandie, établi à Valognes , m'a été confié , quoique j'en aïe vû pluſieurs à peu près auſſi malades que celle-ci , c'eſt ce qui m'a ôté l'inclination de mettre cette opération en pratique , ſans que je voïe ni difficulté ni délicateſſe à la faire ; mais quand cette preſſante neceſſité m'y auroit porté , le moïen de m'y déterminer , puiſque l'inflammation (qui eſt ſi à craindre aux

moindres plaïes) occupoit d'une telle maniere le lieu où j'aurois dû faire cette opération : & ſi, comme je le dis, l'inflammation cauſe d'aſſez grands accidens aux moindres plaïes & aux ouvertures des abſcès, pour expoſer la partie à la mortification, & le malade au péril de la vie ; à quelles extrémitez n'aurois-je pas réduit cette femme, ſi j'avois entrepris, pour la ſoulager, de mettre cette opération en pratique, qui eſt néanmoins l'occaſion dans laquelle les Bronchotomiſtes la font ; ſuppoſé qu'ils la faſſent dans le tems que la neceſſité le requiert, ou dans une eſquinancie, qui n'eſt pas une maladie moins dangereuſe, puiſque la difficulté de la reſpiration qui l'accompagne, n'eſt cauſée que par l'inflammation des muſcles intérieurs du larynx, ou du pharynx, qui les gonfle de maniere que le paſſage de l'air ſe trouve intercepté ; ce qui ſe prouve par la ſuppuration qui ſuit cette maladie, qui par conſéquent peut être encore mieux guérie que celle-ci par l'uſage des cataplaſmes, & des remedes émolliens, puiſqu'elle eſt autant à la ſuperficie, que celle dont je parle étoit profonde : ce qui perſuade par conſéquent l'inutilité de cette opération, & qu'en la faiſant, le remede ſeroit pire que le

mal, auquel la saignée est d'un merveilleux effet, tant pour diminuer l'inflammation, que pour détourner le dépôt, que la nature est tout à fait disposée à faire sur cette partie; remede que l'on peut réïterer autant que les forces du malade le permettent, pendant que le cataplasme aide à meurir & digerer la matiere, qui peut être ou qui est déja assemblée, lequel peut aussi par sa chaleur douce, & ses parties émollientes, en procurer la transpiration.

Mais, me dira-t-on, il n'est pas aisé de croire que ces remedes puissent communiquer leur vertu à une partie couverte d'une si grande épaisseur de tégumens. Cette raison ne peut avoir lieu contre l'expérience, qui fait voir tous les jours les grands avantages que les femmes retirent de l'usage des fomentations émollientes, pour les inflammations de matrice, & de quelle utilité sont les bains à ceux ou celles qui sont tourmentez de violentes coliques; puisqu'il y a encore plus de parties à traverser, la douleur que l'inflammation cause, consistant principalement dans la tension que les fibres souffrent, & rien n'est plus capable de les ramollir que ces cataplasmes, bains & fomentations; ce qui est

une preuve évidente que ces cataplaimes y ſont d'un grand ſecours ; & quoi qu'en apparence le lait ne puiſſe être porté ſur la partie malade, il peut par ſa vapeur douce, qui ſe communique le long de l'éſophage, contribuer à la digeſtion de l'humeur, & en avancer même la ſuppuration, en ramolliſſant les parties voiſines : & enfin, ce qui fait encore mieux voir l'efficacité de ces remedes, c'eſt que la guériſon de la maladie en fut l'effet. Comme la perſonne qui fait le ſujet de la ſeconde Obſervation n'avoit pas de ſi fâcheux accidens, auſſi ne lui preſcrivis-je pas beaucoup de remedes, ſans leſquels néanmoins cette maladie auroit pû augmenter, puiſque la malade étoit attaquée des mêmes ſymptômes, quoi qu'un peu plus moderez. Ces inflammations de gorge ſont de toutes les maladies, celles que le Chirurgien doit le moins négliger, tâchant de ſe ſervir de remedes, qui, ſans dégouter le malade, puiſſent néanmoins déterger & incarner l'abſcès après qu'il eſt ouvert, en les lui faiſant avaler ſouvent par gorgées, pour empêcher que la matiere n'y ſéjourne, parce que dans la déglutition il ſe fait une compreſſion qui fait couler la liqueur ſur l'ouverture, & expri-

me en même tems le pus qui eſt contenu au-dedans, puiſqu'on ne peut y remedier autrement. Ce fut auſſi la conduite que j'obſervai en traitant ces deux femmes. Ces maladies, quelques violentes qu'elles ſoient, ſont néanmoins, pour l'ordinaire, plus de peur que de mal ; & comme tous les maux ont leurs differens ſymptômes, autant que l'inflammation de la gorge cauſe de peine à avaler, autant la maladie dont je vais parler nuit-elle à la maſtication.

OBSERVATION XXIX.

Au mois de Septembre 1700. un Chapelier de cette Ville me fit voir ſon fils, qui ſouffroit un gonflement avec inflammation, & des douleurs violentes aux glandes de l'oreille, & juſqu'au deſſous du menton ; maladie que l'on nomme Parotide. Comme les enfans ſont fort ſujets à cette maladie, celui-ci ne s'en plaignit que le quatriéme jour, ou du moins l'on n'écouta ſes plaintes que dans ce tems-là, & lorſqu'il ne pût plus ſoûtenir les violentes douleurs qu'il ſouffroit, ne pouvant remuer la mâchoire, ſans augmenter ſa douleur, ni avaler qu'avec beaucoup de peine. Je commen-

çai pa le faigner, & lui fis un cataplaſme anodin, que j'appliquai ſur le lieu où l'inflammation ſe manifeſtoit, & l'y laiſſai juſqu'au lendemain matin, que j'y trouvai de l'élévation ; ce qui me fit ajoûter un plumaceau couvert d'onguent d'althæa, & de ſuppuratif mêlez enſemble, de la grandeur d'un demi-écu, à l'endroit où la tumeur marquoit avoir plus de diſpoſition à former l'abſcès, qui étoit un peu au-deſſous & à côté de l'oreille poſterieurement. Je continuai pendant trois jours le même remede, & voïant que la tumeur augmentoit toûjours, ſans qu'il y eût aucune apparence de ſuppuration, n'y trouvant qu'une dureté égale, ſans ondulation, j'y appliquai un emplâtre de grand diachylon, d'une grandeur convenable, & un plumaceau couvert de vieux levain bien aigre, avec le ſuppuratif incorporez enſemble. Le jour qui ſuivit l'application de ce remede, je trouvai que la dureté s'étoit beaucoup amollie, & que la matiere commençoit à ſe former. J'appliquai de nouveau le même remede pendant la nuit, & le matin il y avoit une plus grande élevation, & l'abſcès étant bien formé, je l'ouvris ; il en ſortit environ une palette de pus bien blanc : le

malade, qui jusqu'alors avoit souffert de continuelles douleurs, se trouva beaucoup soulagé. Je fis suppurer l'abscès autant qu'il me fut possible, & continuai l'emplâtre diachylon; je mondifiai ensuite l'ulcère, & le malade se trouva gueri en quinze jours.

Observation XXX.

Au mois de Septembre 1704. la femme d'un Voiturier de cette Ville, fut attaquée d'un frisson des plus violens, qui dura pendant deux heures, auquel succeda une fiévre des plus fortes, avec une douleur insupportable aux glandes parotides, de la grandeur de la main, du côté droit. Tout le secours que je lui pûs donner, fut de la saigner plusieurs fois, de lui faire prendre des lavemens, & bien boire de la tisane faite avec l'orge, le chiendent & la réguelisse. Je lui appliquai sur l'endroit douloureux un cataplasme anodin. Tous mes soins furent inutiles; la douleur étoit si cruelle, & la fiévre si violente, que cette malade tomba dans un délire outré. Je changeai le cataplasme anodin en un émollient & suppuratif, fait avec les feüilles de mauve, guimauve, branc-ursine & séneçon, la ra-

cine de guimauve, les fleurs de camomille & de melilot, les semences de lin & de fénugrec, & la farine de ségle, que j'incorporai avec la pulpe de ces herbes, racines, fleurs & semences. Je fis cuire ces farines dans la décoction de ces herbes, & y ajoûtai les huiles de lys & de roses, que je réïterois de huit en huit heures. Ce cataplasme appaisa un peu la douleur, d'où je conclus que la matiere commençoit à se former; ce qui me fit joindre à ce cataplasme, afin de soûtenir l'intention que j'avois, & seconder celle de la nature, du vieux levain bien aigre, du suppuratif,& de l'althæa, examinant d'un pansement à l'autre le progrès que cet abscès faisoit, & attendant avec impatience le moment que j'y trouverois les signes d'une suppuration, pour l'ouvrir aussi-tôt, ne doutant pas que cette ouverture ne diminuât la violence de la fiévre, & ne la terminât en peu de tems; à quoi je ne pûs parvenir que le douziéme jour. Il sortit peu de matiere d'abord, mais d'une puanteur si insupportable, qu'à peine en pouvoit-on soûtenir l'odeur. Je me servis dès ce premier appareil, de bourdonnets couverts d'un digestif, où je fis entrer la poudre de myrrhe, d'aloès, & l'eau de vie; & je

continuai le même cataplaſme par-deſſus les plumaceaux, afin d'aider à cuire & digérer l'humeur qui étoit diſpoſée à la ſuppuration, comme il arriva peu à peu dans l'eſpace de ſept à huit jours, après quoi les douleurs ceſſerent; & à meſure que la fiévre ſe calmoit, l'odeur fâcheuſe diminuoit, & la ſuppuration devenoit plus loüable, qui ne le fut néanmoins parfaitement, que lorſque la fiévre eût entierement ceſſé : la malade guérit cependant en aſſez peu de tems.

REFLEXION.

CETTE maladie, qui eſt vulgairement appellée les *ovipeaux* ou *oripeaux*, doit être regardée comme une veritable parotide, à laquelle les enfans ſont fort ſujets, & qui ſe guérit ſouvent par la ſeule embrocation d'huile de lys & de camomille, ou en appliquant chaudement ſur le mal un linge en pluſieurs doubles, trempé dans l'eau de vie, & quelquefois même ſans y rien faire, ils ne laiſſent pas d'en être délivrez en deux jours. Ce ne fut pas la même choſe à l'égard de ce jeune garçon, qui étoit un corps mal habitué, & qui joüiſſoit d'une ſanté fort peu ſtable; ce qui empêcha la

nature de se défaire de cette humeur maligne, qui ne la tenoit enchaînée de la sorte par aucun autre moïen, que par l'abscès, qui se fixa en cet endroit, & qui lui fut dans la suite d'un grand secours, s'étant porté beaucoup mieux depuis ce tems-là.

Quoique la femme dont j'ai parlé ait été beaucoup plus maltraitée, elle y avoit néanmoins beaucoup de rapport, en ce qu'elle sortoit d'une longue & fâcheuse maladie, dont elle n'étoit pas encore bien rétablie lorsque cet accident lui arriva, qui fut si subit, si prompt, & en même tems si terrible, qu'il sembloit à tout moment que ce devoit être le dernier de sa vie. Le frisson, la grosse fiévre qui suivit, & les cruelles douleurs qu'elle souffroit en cette partie, où la nature fit ce dépôt, & l'odeur insupportable qui accompagnoit la matiere, après qu'elle fut formée, & qu'elle eut du jour, persuadent également sa mauvaise qualité; & il falloit que la nature fût bien forte, pour s'en défaire par cette voïe: ce qui fait voir que les Anciens ont parlé juste, lorsqu'ils ont dit que ces parties étoient les égoûts du cerveau, puisque la violence de la fiévre, & le délire dont la malade fut atteinte, justifient

ſuffiſamment que c'étoit ce viſcere que cette humeur maligne avoit d'abord attaqué, & qui devint traitable lorſque la nature, aidée des remedes, eut aſſez de force pour former le dépôt ſur le lieu le plus propre à le mener à ſuppuration.

OBSERVATION XXXI.

AU mois d'Octobre 1698. un Maître d'Inſtrumens de cette Ville m'amena ſon fils, qui avoit un abſcès au menton, dont la tumeur s'étendoit d'une oreille juſqu'à l'autre, & pendoit ſur la gorge comme un gros goëtre. Comme la matiere de cet abſcès, par ſon long ſéjour, avoit acquis une parfaite maturité, je l'ouvris ſur le champ, au-deſſous du menton, donnant à l'ouverture l'étenduë que je crus néceſſaire. Il en ſortit beaucoup de pus fort loüable. Je le panſai avec un ſimple bourdonnet bien mou, un plumaceau, & un emplâtre de diapalme par-deſſus. Il fut guéri de ce grand abſcès en quatre ou cinq jours.

OBSERVATION XXXII.

DANS le même mois, un Rôtiſſeur de cette Ville m'envoïa prier de voir ſon

fils, qui avoit une tumeur qui commençoit près de la nuque du côté droit, & ſe terminoit à la nuque du côté gauche, laiſſant environ trois doigts d'intervalle dans toute ſon étenduë, & lui gonfloit la gorge, de maniere qu'elle étoit à l'uni du menton. La moleſſe de la tumeur, & la fluctuation de la matiere faiſoient aſſez connoître la quantité qu'il y en avoit dans cet abſcès; & ne voïant point d'autre moïen pour guérir ce malade que l'évacuation de la matiere, je pris le parti de l'ouvrir à l'inſtant. Je fis l'ouverture deux pouces à côté de la trachée-artere; je la commençai à deux pouces de la clavicule, & la continuai de bas en haut auſſi loin que je trouvai les tégumens dilatez, afin qu'il ne reſtât aucun vuide où la matiere ſe pût réſerver; & j'étois dans le deſſein d'en faire autant de l'autre côté, ſuppoſé qu'elle ne ſe fût pas entierement vuidée par cette premiere ouverture; mais comme je vis qu'il n'y reſtoit rien, je le panſai avec un plumaceau plat, un autre par-deſſus, un emplâtre, & un bandage ſimplement contentif. Cette prodigieuſe dilaceration, qui s'étoit faite par la quantité de pus qui étoit contenu ſous les tégumens, fut guérie ſi prompte-

tement ; que je ne panſai le malade au plus que ſix jours.

REFLEXION.

CES deux abſcès, qui n'ont rien de particulier que leur vaſte étenduë, ne devoient pas, ce ſemble, fournir la matiere d'une Obſervation, ſi l'intention que je me ſuis propoſée en les ouvrant, & la maniere dont je m'y comportai, ne méritoient quelque attention. J'aurois effectivement donné plus d'étenduë à ces ouvertures, & je les aurois faites avec moins de ménagement, ſi j'avois eu à les faire en tout autre lieu qu'au cou & au menton, où ces cicatrices ne ſont pas moins à éviter qu'au viſage; ce qui fait qu'il faut avoir grand ſoin de faire l'ouverture de ces abſcès ſuivant la rectitude des fibres, afin qu'elles ſe puiſſent cacher dans les plis du menton; & ſi on ne peut empêcher qu'elles ne paroiſſent, il faut que ce ſoit au moins d'une maniere à ne cauſer aucun mauvais ſoupçon, telles qu'ont été celles-ci, où il ne paroiſſoit preſque rien, mais à quoi la maniere dont je les panſai, contribua beaucoup; c'eſt-à-dire, l'une avec des petits bourdonnets bien mous; & l'au-

tre avec un ſimple plumaceau plat, afin que la réünion s'en pût faire au plûtôt; car une ouverture promptement réüuie, laiſſe une cicatrice beaucoup plus petite, & plus réguliere, que lorſqu'on la tient long-tems ouverte; rien n'étant plus blâmable, que de tamponner une plaïe, comme font quantité de Chirurgiens, qui imitent plûtôt en cela la mauvaiſe pratique des Maîtres qui les ont inſtruits, qu'ils ne ſuivent ce que leur indiquent la raiſon & l'expérience, qui ſont également oppoſées à cette mauvaiſe méthode : ce que je dis ici ſeulement en paſſant, parce que je me réſerve d'en parler plus amplement dans le Chapitre des Plaïes.

OBSERVATION XXXIII.

DANS le mois de May 1696. une Dame de qualité ſentit une douleur ſous l'aiſſelle, qui fut d'abord aſſez legere, mais qui augmenta beaucoup dans la ſuite. Comme ce lieu eſt rempli de glandes, qui s'irritent, s'enflamment, ſe tuméfient, & s'abſcèdent aiſément, j'y trouvai une tumeur aſſez groſſe, & fort douloureuſe, ſur laquelle j'appliquai un cataplaſme anodin, afin d'y apporter quelque adouciſſement; mais au contraire, elle

s'augmenta de plus en plus ; ce qui me fit croire qu'elle tendoit plûtôt à la suppuration, qu'à la résolution, & me fit appliquer sur l'éminence de la tumeur un plumaceau couvert de suppuratif, de la grandeur d'un liard, & un emplâtre de grand diachylon par-dessus ; cela étant le remede que j'ai toûjours trouvé le plus efficace, pour aider à cuire & à digerer les matieres épanchées ou arrêtées en quelque lieu, & les disposer à la suppuration, comme il arriva à cet abscès, que j'ouvris trois jours ensuite, d'où il en sortit deux à trois cuillerées d'un pus fort blanc. Je le pansai avec un bourdonnet & un plumaceau de charpie séche, & le soir l'un & l'autre couverts de suppuratif. Je continuai l'emplâtre de diachylon par-dessus, jusqu'à parfaite guérison, qui fut faite en sept jours.

OBSERVATION XXXIV.

DANS le mois de Juillet 1698. une autre Dame fut attaquée d'une douleur très-vive, au-dessous de l'aisselle. Comme l'année d'auparavant elle avoit eu une glande engorgée au même endroit, qui l'avoit beaucoup fait souffrir, & longtems, malgré les secours que lui don-

noient journellement plusieurs Medecins & Chirurgiens des plus experts de Paris ; & voïant que ce mal prenoit le même train, elle se trouva étrangement embarassée, ne comptant pas que dans le fond d'une Province, elle pût trouver personne qui fût capable de la soulager. La nécessité forçant néanmoins la Dame à prendre son parti, j'y fus mandé ; & la malade, avec un air qui marquoit peu de confiance, pour ne pas dire beaucoup de mépris, me montra une grosse glande bien rouge & fort enflammée, qu'elle avoit sous l'aisselle, & me demanda qu'est-ce que je trouvois à propos de mettre dessus, & ce que j'en pensois. Je lui dis que la seule intention que l'on devoit avoir en de telles maladies, étoit de les attirer à suppuration, & qu'à cet effet, j'y allois mettre un plumaceau couvert de suppuratif, avec un emplâtre de diachylon par-dessus, qui opéreroit mieux, sans doute, que les remedes qu'elle y avoit faits jusqu'alors.

Je trouvai le soir que ce remede avoit bien opéré, & que la tumeur s'étoit fort augmentée & amollie, ce qui me fit continuer le même remede le lendemain ; & l'aïant trouvée le troisiéme jour au matin en état d'être ouverte, j'en fis l'ouver-

ture ; il en ſortit bien une demie paiette de pus. Je la panſai avec un bourdonnet, & un plumaceau de charpie ſéche, avec l'emplâtre de diachylon par-deſſus, & le ſoir le bourdonnet & le plumamaceau couverts de ſuppuratif, & le même emplâtre, que je continuai ſix jours, qui fut le tems que cet abſcès reſta à ſe réünir, aïant laiſſé un peu de charpie ſéche à mettre, avec l'emplâtre par-deſſus, aux ſoins de la Femme de Chambre. Je quittai cette Dame bien guérie & bien contente.

Reflexion.

Ces Tumeurs, quoique médiocres ; ſont très-douloureuſes & embarraſſantes. Il y a des Chirurgiens qui tentent plûtôt la réſolution, en appliquant des linges en double, trempez dans l'eau de vie, l'eſprit de vin, ou d'autres remedes de même qualité, que d'exciter la ſuppuration. Pour moi, je préfere toûjours cette derniere voye, perſuadé que l'humeur qui fait cet amas, doit néceſſairement avoir quelque choſe de plus malin ou de plus groſſier, que celle qui s'amaſſe dans un autre lieu, parce qu'il n'y a point d'endroit au corps, où la

tranſpiration ſe faſſe avec plus de facilité, ni ſi ſenſiblement que dans celui-là, à cauſe de la chaleur qui y eſt continuellement conſervée; & ce qui perſuade que l'humeur qui s'amaſſe en cet endroit eſt plus groſſiere, c'eſt qu'ordinairement les glandes qui ont cauſé de la douleur, & qui ſe ſont tuméfiées enſuite d'une inflammation, reſtent long-tems gonflées & dures, quand elles n'abſcèdent point, & qu'elles ſont long-tems douloureuſes; enſorte que l'on appréhende toûjours qu'il ne s'y forme un abſcès, comme il arriva à cette Dame, qui me dit que de ces Meſſieurs qui l'avoient traitée à Paris, il y en avoit dont le ſentiment étoit de faire ſuppurer l'abſcès, & les autres, de le réſoudre; que ce dernier l'avoit emporté; que ce n'étoit qu'en ſe retraçant l'idée des difficultez que ces Meſſieurs faiſoient naître entr'eux, que venoit ſon inquiétude; & que mon raiſonnement, oppoſé au leur, l'avoit engagée à y donner ſon conſentement, comptant qu'il falloit s'abandonner à tout évenement, dans l'état extrême où elle ſe croyoit plongée, dont je la tirai avec un peu de ſuppuratif & de diachylon en dix jours; quoiqu'au rapport de la malade, il fut d'une plus grande con-

ſequence cette derniere fois, qu'il ne l'avoit été la premiere ; ce qui lui faiſoit dire à toutes les Dames qui venoient lui rendre viſite, qu'elle s'étoit crûë perduë dans le fond d'une Province, faute de ſecours, lorſqu'elle en avoit trouvé un plus avantageux qu'à Paris, parmi un grand nombre d'habiles gens, tant leurs ſentimens ſe trouvoient partagez.

Nous avons vû arriver à peu près pareille choſe en ce Pays, qui confirme aſſez la verité de l'Obſervation que je viens de rapporter, mais qui fut encore plus fâcheuſe, en la perſonne du Commandant de M^rs^ les Mouſquetaires, lors qu'ils furent envoyez pour aſſûrer nos Côtes contre l'invaſion des Anglois & Hollandois, dont nous étions menacez.

OBSERVATION XXXV.

Au mois d'Août 1705. le Commandant de la premiere Compagnie des Mouſquetaires du Roi, qui étoit en quartier en cette Ville, fut ſubitement ſaiſi d'un grand froid, accompagné d'un violent friſſon, qui fut ſuivi d'une groſſe fiévre, avec une douleur ſous l'aiſſelle, qui ſe tuméfia en très-peu de tems. Le Chirurgien qui avoit ſuivi cette Compagnie, donna toute ſon attention à appai-

ſer la douleur, & à réſoudre l'humeur qui en étoit la cauſe ; mais loin que la maladie obéît à l'uſage des remedes, & au lieu de procurer du ſoulagement au malade, la tumeur & les ſymptômes ne faiſoient qu'augmenter. Ce Chirurgien nous fit prier, M. De Frémont, des Roſiers freres, Hanoël, & moi, de voir ſon Malade, & de lui dire ce que nous penſions de ſa maladie ; après l'avoir examinée avec toute l'application que demandoit une maladie légere en apparence, mais conſiderable par rapport à la vive douleur qu'elle cauſoit à cet Officier, fort avancé en âge, notre ſentiment fut d'attirer la tumeur à ſuppuration, pour enſuite procurer l'évacuation de la matiere par une ouverture convenable ; ce qui ne pouvoit tarder, en ce qu'il paroiſſoit déja quelque legere fluctuation, mais encore trop profonde pour en faire l'ouverture, n'y ayant point d'endroit au corps où l'on doive plûtôt attendre que la matiére ait atteint la ſuperficie des tégumens, non-ſeulement de peur de bleſſer quelqu'un des gros vaiſſeaux qui ſe trouvent en cet endroit ; mais encore pour éviter qu'en approfondiſſant beaucoup, la vive douleur qui accompagneroit cette ouverture, ne fût ſuivie

d'une inflammation, qui en prolongeroit la cure. Ce Chirurgien, qui nous regardoit comme des Chirurgiens de Village, prit nos avis par maniere d'acquit; mais au lieu d'en profiter, il préfera le ſentiment d'un autre, & ils firent enſemble une manœuvre toute differente de celle dont nous étions convenus. Dès le jour même ils ouvrirent la tumeur, dont il ſortit tant ſoit peu de matiere; cette ouverture, qui fut auſſi profonde qu'il falloit pour parvenir au ſac de l'abſcès, cauſa une très-violente douleur, qui loin de ſoulager le malade, comme elle auroit fait ſi notre conſeil eût été ſuivi, augmenta au contraire la fiévre & l'inflammation, comme nous l'avions prévû; enſorte que nous fûmes tous quatre priez de revenir: & pour excuſer la conduite de ce Chirurgien, nous dîmes qu'il avoit ſuivi le précepte de l'Art, qui ordonne que lorſqu'il y a du pus aſſemblé, il faut néceſſairement l'évacuer; nous rejettâmes la cauſe de l'augmentation de la douleur & de l'inflammation ſur la mauvaiſe diſpoſition du malade, & la nature de la maladie; enfin, nous tâchâmes de rétablir les choſes dans un meilleur état, au moyen des cataplaſmes anodins, du plumaceau, & du pe-

tit bourdonnet, couverts de suppuratif; ce qui diminua bien-tôt ces fâcheux ſymptômes, & produiſit une belle ſuppuration, qui fut l'état où le Chirurgien en Chef de cette Compagnie, trouva le Malade & la maladie, à ſon arrivée à Valognes, y étant venu en poſte par ordre exprès du Roi, pour avoir ſoin de ſon Commandant.

REFLEXION.

COMME je ne crois pas que les Obſervations que j'ai rapportées, ſoient ſuffiſantes pour bien convaincre du mauvais traitement qui fut fait au Commandant des Mouſquetaires; j'en ajoûte encore deux, pour ſoûtenir, comme je l'ai avancé, que bien loin d'ouvrir une glande de deſſous l'aiſſelle, dès qu'on y trouve du pus, par une legere fluctuation, il faut au contraire abſolument attirer ce pus à la ſuperficie, pour éviter la douleur que cauſe l'ouverture prématurée d'une glande très-ſenſible, qui donne lieu à l'inflammation, & qui augmente le mal, au lieu de le diminuer, pendant que l'on guérit en peu de jours ces ſortes d'abſcès, lorſqu'on ne les ouvre pas, comme je l'ai obſervé quand l'occaſion s'en eſt préſentée.

OBSERVATION XXXVI.

Au mois de Juin 1722. une femme qui demeure à un quart de lieuë de cette Ville, m'envoya prier de la venir voir; je la trouvai au lit, à cause d'une glande qu'elle avoit sous l'aisselle, qui lui caussoit depuis deux jours des douleurs très-vives. J'examinai sa maladie, & je commençai par lui faire une grande saignée, pendant que je faisois disposer les choses nécessaires pour lui faire un cataplasme anodin, avec la mie de pain blanc, le lait, un jaune d'œuf, & une cuillerée d'huile d'olive, que j'étendis sur un linge; & je couvris de suppuratif un plumaceau de charpie, de la grandeur d'un liard, que j'appliquai sur la glande, le cataplasme par-dessus, que je continuai pendant quatre jours, durant lesquels les douleurs augmentoient de jour en jour, & impatientoient beaucoup la malade; mais ayant commencé ensuite à y trouver une legere fluctuation, je me servis au lieu du cataplasme, d'un emplâtre de diachylon gommé, sur le plumaceau couvert de suppuratif, pendant trois autres jours, & jusqu'à ce que la matiere de cet abscès se fît sentir à la superficie. Enfin, le quatriéme jour, qui

étoit le huitiéme depuis que je voyois cette femme, je fis l'ouverture de l'abſcès, après quoi elle ne ſentit pas la moindre douleur; je la panſai pendant cinq autres jours avec le plumaceau, & un petit bourdonnet bien mollet, couvert de ſuppuratif, & l'emplâtre de diachylon par-deſſus. Je n'y mis enſuite que de la charpie ſéche, & l'emplâtre diapalme: de cette maniere cette femme ſe trouvant parfaitement guérie, je la purgeai, plûtôt pour déferer à l'uſage, que par une néceſſité bien réelle; joint que cette purgation pouvoit faire du bien, & étoit incapable de faire du mal.

OBSERVATION XXXVII.

AU mois de Décembre 1723. comme j'étois, pour accoucher une Dame de diſtinction, à une lieuë environ de Vire, un Gentilhomme qualifié, envoya prier la Dame, ſa voiſine, de vouloir bien m'engager à l'aller voir: j'y conſentis volontiers, dès que la Dame m'en eût fait la propoſition, & me rendis auſſi-tôt auprès de ce Monſieur, que je trouvai dans une impatience extrême, cauſée par une glande au-deſſous de l'aiſſelle, qui étoit tuméfiée, dure, très-douloureuſe, & très-enflammée, ſur

laquelle

laquelle on lui avoit proposé de mettre plusieurs cataplaſmes ; mais étant perſuadé que ces cataplaſmes augmentoient ſon mal, il ne vouloit en ſouffrir aucun juſqu'à ce que je lui euſſe fait comprendre que ces cataplaſmes mettant les humeurs en mouvement, & la nature travaillant par leur ſecours à convertir ces humeurs en pus, il ne ſe pouvoit faire que ſes douleurs n'augmentaſſent ; mais que c'étoit une marqne aſſûrée que la nature travailloit en même-tems à ſa guériſon, & que ſans ſe rebuter des remedes, plus ils auroient d'effet, plus ils augmenteroient la douleur ; enſorte que c'étoit une néceſſité que les choſes fuſſent ainſi, pour guérir plus promptement. Je le perſuadai de maniere, qu'il ſouffrit ſans peine que je lui fiſſe un cataplaſme pareil à celui de la femme précedente, avec un plumaceau couvert de ſuppuratif, pour le premier panſement ; & je recommandai que l'on eût à continuer cette manœuvre pendant deux jours, après leſquels je lui dis que je reviendrois, & qu'il falloit qu'il s'armât de patience, afin de profiter du conſeil que je lui donnois, qui étoit le ſeul moyen de ſe guérir en peu de tems. Etant retourné, comme je l'avois promis, je

trouvai à propos, vû l'état de la maladie, de ſubſtituer au cataplaſme l'emplâtre de diachylon gommé, & je continuai le plumaceau couvert de ſuppuratif encore trois jours; après quoi l'ayant viſité pour la troiſiéme fois, qui étoit le ſeptiéme jour, je trouvai la glande en parfaite maturité, & l'abſcès bien formé, lequel j'ouvris, & le panſai avec le bourdonnet & le plumaceau, couvert de ſuppuratif, avec le même emplâtre par-deſſus; j'en laiſſai au Valet de Chambre, pour panſer le Malade pendant deux jours, deux fois chaque jour, après leſquels j'y retournai, & trouvai tout en ſi bon état, que je n'y mis que de la charpie ſéche. Le Malade fut parfaitement guéri en dix jours, en comptant depuis celui que j'y avois été la premiere fois.

REFLEXION.

CE ſeroit inutilement que je ferois un plus long détail de pareilles cures; & je ſerois d'autant plus en état d'en faire un long étalage, que ces engorgemens de glandes ſont très-fréquens en ce pays. Je me contenterai donc de dire, que la précipitation à ouvrir des glandes qui s'abſcèdent, du moins celles où il n'y a aucune virulence maligne à craindre, eſt

toûjours à éviter, & qu'on ne perd rien pour attendre à ouvrir, non-ſeulement celles que nos Auteurs placent aux émonctoires, mais même celles de la gorge, & du ſein, à cauſe de la vive douleur qu'une ouverture prématurée occaſionne à ces parties, tant elles ſont ſenſibles. Ce qui eſt ſi vrai, qu'une femme de cette Ville ſe trouvant attaquée d'un engorgement des glandes du ſein, quelque tems après que je l'eus accouchée, & ayant été obligée de la quitter pour aller accoucher une Dame éloignée, l'un de mes Confreres, aux ſoins duquel je la laiſſai, lui ouvrit le ſein, d'un aſſez grand coup de lancette, au moment qu'une legere fluctuation d'un pus très-profond ſe fit ſentir, qui ſortit avec beaucoup de ſang; mais cette ouverture fut accompagnée d'une douleur ſi vive, & ſi longue, qu'au lieu d'en recevoir le ſoulagement qu'on lui faiſoit eſperer, pour l'engager à ſouffrir l'ouverture, ſon ſein devint beaucoup plus tumefié, & l'inflammation, qui étoit auparavant très-amortie, ſe fit reſſentir plus violente qu'elle n'avoit été depuis le commencement, & ſe répandit ſur toute la mammelle. La guériſon de cette Dame fut pour le moins auſſi longue que celle du

Commandant des Mousquetaires ; cependant ces deux personnes auroient été guéries en sept ou huit jours, si le Chirurgien des Mousquetaires & mon Confrere eussent attendu que l'abscès se fût parfaitement formé, & que la matiere eût paru à la superficie, de maniere qu'il n'y eût eu que les tégumens à ouvrir, comme je l'ai fait à tous ceux qui, en pareil cas, sont tombez entre mes mains, comme je l'ai montré par ces Observations, aussi-bien que par plusieurs autres que je cite dans mon Traité des Accouchemens.

Il est encore à remarquer, que le danger qui accompagne l'ouverture prématurée des glandes d'au-dessous de l'aisselle, ne consiste pas tout dans ce que j'en ai dit ; elle traîne un beaucoup plus grand danger après elle, que ne fait celle du sein, par la nécessité à laquelle le Chirurgien est réduit de pousser la lancette profondément, pour atteindre jusqu'au pus ; parce qu'à celle du sein, il ne peut, en suivant cette mauvaise méthode, qu'augmenter la douleur, à laquelle succede bien-tôt l'inflammation, & la dureté ; tous accidens qui obligent non-seulement d'en revenir à un nouveau pansement, qui consiste dans les reme-

des anodins, émolliens, suppuratifs, mondificatifs, & cicatrisans; mais la difference de celle d'au-dessous de l'aisselle, est infiniment plus considerable; puisqu'en exerçant une aussi mauvaise manœuvre, & faisant une ouverture de la sorte, le Chirurgien est obligé de pousser la lancette fort avant, pour parvenir jusqu'au pus; & que dans le progrès de cette ouverture, il risque d'atteindre ou le gros tronc, ou un rameau de l'artere axillaire; ce qui mettra le Malade en danger de la vie, supposé même qu'il ne la perde pas. C'est une raison qui mérite une très-sérieuse réfléxion; car quiconque sçait & a une connoissance parfaite du faisceau des vaisseaux, qui, en sortant du tronc de l'artère axillaire, passent sous la cavité de l'aisselle, & de la maniere que ces vaisseaux se distribuent, n'osera entreprendre, sans trembler, d'y faire d'ouverture, pour peu profonde qu'elle doive être, à moins que l'ignorance, & la témerité qui en est une fidele compagne, n'y soient de concert; ce que l'on évitera, en observant la méthode que j'ai suivie dans ceux de ces malades que j'ai traitez.

Observation XXVIII.

Au mois de May 1686. un homme du Bourg de S. Pierre, m'envoya prier de l'aller voir. Je lui trouvai le bras droit atteint d'une très-grande inflammation, depuis l'épaule jusqu'au coude, avec tumeur & dureté, des douleurs très-vives, & un battement très-sensible. Comme je ne doutai pas, dès le premier coup d'œil, que ce ne fût une disposition à un grand abscès, sans que je visse de lieu particulier, où la matiere fût disposée à s'assembler; je commençai par le saigner de l'autre bras, afin de détourner l'énorme dépôt qui se faisoit sur cette partie, & je conseillai qu'on lui fît le lendemain une seconde saignée. Je lui fis ensuite un cataplasme avec les farines de ségle, de féves, & d'orge, dans lequel je jettai, sur la fin de la cuitte, un grand verre de vinaigre, avec quelques cuillerées d'huile rosat, afin d'empêcher qu'il ne fût trop adhérent. J'en étendis sur un linge assez grand pour embrasser toute la partie malade, & enjoignis de le renouveller le soir, & deux fois le lendemain; après quoi je promis de revenir. J'usai de ce remede répercussif, & j'ordonnai ces deux saignées, pour

tâcher, au cas que je ne pûsse pas détourner absolument ce dépôt, de diminuer au moins la quantité. Mon intention, quelque bonne qu'elle fût, n'aïant pas eu son effet, je fis boüillir des feüilles de mauve, de guimauve, & de séneçon, avec des racines de guimauve, des fleurs de camomille & de melilot, & avec des semences de lin & de fénu-grec, dont je tirai la pulpe sur un tamis, à laquelle j'ajoûtai les farines de sègle & d'orge, que je fis cuire ensemble dans l'eau, où ces herbes, racines, fleurs & semences avoient boüilli, & j'ajoûtai sur la fin quelques cuillerées d'huile de lys,& de camomille ; j'étendis de ce cataplasme, l'appliquai,& enjoignis, comme la premiere fois, d'en renouveller l'application vers le soir, & les deux jours suivans, deux fois chaque jour, ne me proposant, comme je fis, de ne revenir que le quatriéme jour suivant. Je trouvai la matiere bien formée, dont tout le bras étoit également occupé, tant dans sa circonference qu'en sa longueur, depuis l'épaule jusqu'au coude. Je l'ouvris dans sa partie interne & inferieure, entre les extenseurs & les fléchisseurs de l'avant-bras, environ de la grandeur de quatre travers de doigt : il en sortit une

très-grande quantité de matiere. J'avois peine à croire que ce grand délabrement se pût réünir, & que tout ce pus sortit par cette seule ouverture, sans y en faire quelqu'autre ; néanmoins tout alla de mieux en mieux ; & l'abscès se vuida si bien, qu'en moins de quinze jours le malade se trouva parfaitement guéri.

OBSERVATION XXXIX.

Au mois de Mai 1688. un Tailleur de pierre, de la Paroisse d'Yvetot, vint me faire voir une main où il paroissoit un petit furoncle entre le doigt annulaire & celui du milieu, qui lui faisoit un peu de douleur, & une legere inflammation au-dessus de la main. Je lui mis un petit emplâtre, avec un peu de suppuratif au milieu, & lui conseillai de demeurer quelques jours en repos ; mais ce peu de suppuratif aïant attiré la matiere à la supeificie, appaisé la douleur, & guéri à peu près la maladie, porta ce Tailleur à négliger mes avis, car, au lieu de demeurer tranquille, comme je lui avois recommandé, il alla travailler, & dès le soir sa main se trouva beaucoup plus enflammée qu'auparavant. Il mit dessus un linge en double, trempé dans l'eau & le vinaigre pendant la nuit.

Il trouva au matin que l'inflammation s'étendoit juſqu'au coude, & tout l'avant-bras étoit dur, tendu & douloureux. On lui conſeilla, au lieu d'eau & de vinaigre, de mettre deſſus du Son boüilli avec de l'eau : mais tous ces accidens étant encore augmentez, il fut obligé de revenir à moi ; ce qu'il n'avoit oſé faire les autres jours, à cauſe qu'il n'avoit pas ſuivi mon conſeil. Je commençai par lui tirer du ſang, & lui fis un cataplaſme réſolutif avec les farines de féves, d'orge & de ſègle, que j'appliquai depuis le coude juſqu'au bout des doigts, qui étoient tous également compris dans ce dépôt. Je me ſervis pendant trois jours de ce même cataplaſme ; mais voïant que les accidens augmentoient, au lieu de diminuer, ſurtout l'enflure & la douleur, je changeai ce cataplaſme réſolutif en un émollient, dont je me ſervis pendant trois autres jours ; & comme je vis que cette partie tuméfiee ſe préparoit à la ſuppuration, j'y ajoûtai l'onguent d'althæa, & la fiente de pigeon; ce qui diſpoſa cet abſcès à être ouvert. Mais comme la quantité de ce pus n'occupoit pas moins l'avant-bras que la main, & qu'il pouvoit

causer un plus grand ravage sur les tendons dont la main est couverte, quoiqu'il y en ait aussi beaucoup à l'avant-bras; cette raison m'engagea à ouvrir l'abscès en trois differens endroits; sçavoir, entre les deux doigts, où le mal avoit commencé, au-dessus, & au-dessous du poignet, dans la crainte que ce pus venant à séjourner trop long-tems sur ces tendons, dont l'action est si nécessaire, ce pauvre Artisan n'en demeurât estropié & hors d'état de gagner sa vie. Mon procedé eût un tel succès, que ce pauvre homme fut guéri en très-peu de jours.

Reflexion.

Ces deux abscès affligerent deux hommes bien vieux, mais particuliérement le premier, qui étoit âgé de plus de soixante & dix ans; ce qui me faisoit craindre pour sa vie, dans le doute qu'il pût résister à un si grand mal. Je fus néanmoins obligé de le saigner, dans le dessein de détourner au moins le grand orage qui le menaçoit, au cas que je ne pusse pas l'empêcher, nonobstant quoi, il se forma un abscès si considerable, qu'il en sortit plus de trois à quatre livres de pus, lorsque je l'ouvris, & beau-

coup encore dans la ſuite des panſemens, qui durerent moins que je ne l'aurois penſé, par rapport à la grandeur du mal, & de la dilatation des tégumens, que cette quantité de matiere avoit cauſée ; de la même maniere qu'il arriva à la gorge de cet enfant, qui fait le ſujet de l'Obſervation précédente, en ſe coulant entre les tégumens & la membrane commune des muſcles, qu'elle dilata de telle ſorte, que ce ne fut que les angles ou les plis que forment tant l'épaule que le coude, qui en bornerent l'écartement : de même qu'il arriva à cet autre, où la matiere de l'abſcès ſe fixa au pli de l'avant-bras. Celui-ci fut heureux dans ſon malheur, n'aïant eu que les doigts qui participaſſent à l'enflure, à la douleur & à l'inflammation, ſans qu'il s'y fit d'épanchement, qui auroit fait un terrible ravage ſur ces parties nerveuſes & tendineuſes, dont les jointures des phalanges ſont ſi faciles à s'abreuver, ainſi que celles qui compoſent le carpe & le métacarpe, comme je l'ai vû arriver au ſieur Baſin, qui, du tems que je travaillois à l'Hôtel-Dieu, y étoit auſſi Chirurgien externe, enſuite d'une légere piqûre d'aiguille à cadavre, qu'il reçut à la Salle des morts, & à un

autre Particulier que j'ai vû ici, à la priere d'une Dame de cette Ville, dont à l'un & à l'autre le pus avoit tellement abreuvé & séparé les jointures, qu'il n'y eut de remede que dans l'amputation du poignet. Ce fut la crainte d'un pareil accident qui m'engagea à faire trois ouverture à cet abscès, afin que le pus aïant son issuë libre par ces trois differentes routes, il ne fît aucun séjour sur les parties nerveuses & tendineuses de l'avant-bras & de la main. Une seule auroit même été suffisante, comme elle le fut à ce bras & à la gorge de ces enfans, dont j'ai ci-devant parlé; mais comme la chose ne se pouvoit faire sans risque, je pris le parti le plus sûr, & je pansai toutes ces ouvertures sans les tamponer, mais seulement avec des plumaceaux plats, couverts d'un onguent digestif ou suppuratif.

OBSERVATION XL.

DANS le mois de Septembre 1695. un Marchand de Fer de cette Ville, me vint montrer une très-legere excoriation qu'il s'étoit faite au poûce de la main droite, le jour précedent, & qui lui causoit beaucoup de douleur. Je lui conseillai de ne rien négliger pour prévenir un mal, qui

n'a pas quelquefois de suite fâcheuſe, mais qui ſouvent ſe rend plus conſiderable, lorſqu'il y ſurvient inflammation, & dépôt en conſéquence. Ce Marchand fit ce que je lui conſeillai, qui fut premierement, de garder un repos exact, & de tenir ſon bras dans une ſituation commode. Je le ſaignai dès le même jour; ſa douleur ayant conſiderablement augmenté le ſoir, je lui fis un cataplaſme anodin, avec un plumaceau couvert de ſuppuratif, que je mis à l'endroit de l'excoriation; ce que je réïterai le ſoir, ſans que le malade eût un moment de relâche. J'appliquai enſuite l'emplâtre de mucilages, avec le ſuppuratif & l'althæa, ſur un linge, dont je lui enveloppai le doigt; quelques heures après l'application de ce remede, il commença à ſe trouver un peu plus tranquille. Je réïterai le ſoir le même remede, & le lendemain je trouvai un peu d'élévation à ce doigt; ce qui m'engagea à continuer la même manœuvre pendant deux jours, que l'abſcès fut en état d'être ouvert. J'en fis au plûtôt l'ouverture, dont le malade ſe trouva beaucoup ſoulagé. Je mis un petit bourdonnet dans cette ouverture, avec le même emplâtre, & onguent par-deſſus; le lendemain un pe-

tit plumaceau plat, couvert de ſuppuratif : il ſortit des portions de membranes dans la ſuppuration; le tendon qui fut découvert, ſe recouvrit; de maniere que l'action du poûce ne ſouffrit aucune diminution, après que l'abſcès fût guéri.

OBSERVATION XLI.

UN garçon Fourbiſſeur, dans le mois de Novembre 1700. me vint montrer le doigt indice de ſa main droite, qui lui faiſoit des douleurs exceſſives. Je mis ſur ſon doigt un emplâtre de mucilage,& de mélilot mêlez enſemble. Il ne s'en trouva que plus mal; j'y ajoûtai l'althæa, qui ne réuſſit pas mieux, & enſuite un cataplaſme anodin, qu'il ne pût ſouffrir. Je m'en tins enfin à une embrocation d'huile de lys & de camomille, & j'enveloppai ſon doigt avec une peau ou membrane de vieux oing. Les douleurs que ce pauvre homme ſouffroit, le mettoient au déſeſpoir; & comme il ne paroiſſoit à ce doigt qu'une chaleur exceſſive, avec un battement très-douloureux, & très-peu d'enflûre, je crûs ne pouvoir attribuer ces cruelles douleurs qu'à quelque legere portion de féroſité répanduë en ce lieu-là, qui s'y étant aigrie & corrompuë, produiſoit ces fâ-

cheux accidens, qui ne pouvoient être calmez que par l'évacuation de cette petite quantité de matiere; ce qui me détermina à ouvrir l'extrémité du doigt & du tendon, que je poussai jusqu'à l'os, de quoi ce pauvre malade se trouva très-soulagé. Il ne sortoit que des humeurs érugineuses du fond de cette ouverture, l'os se découvrit & s'exfolia, les chairs se gonflerent excessivement, & il fallut une longue suppuration pour les consommer, & y passer bien des fois la pierre infernale. Il guérit enfin, après trois mois d'un pansement continuel, où j'emploïai tout ce que je pûs inventer de cataplasmes, d'emplâtres, d'onguens & d'huiles, dont le dénombrement seroit ennuïeux, sans que je pûsse dire lequel avoit le mieux operé; tant l'extrémité de cette derniere phalange fût difficile à exfolier, & l'ouverture à se réünir, que je ne pansai sur les fins qu'avec la seule teinture de myrrhe & d'aloès; ce qui fait voir que c'est plûtôt la qualité de la plaïe qui en fait l'importance, que sa grandeur.

REFLEXION.

LES Observations précédentes font voir qu'un abscès à l'extrémité d'un

doigt, eſt une des maladies ſujette à la Chirurgie, des plus difficiles à traiter; car ſi le moins conſidérable eſt fort douloureux, à quelles douleurs un très-mauvais n'expoſe-t-il pas celui qui en eſt atteint, & quelle patience ne doit pas avoir le Chirurgien qui le traite? outre qu'il n'y a ni honneur ni profit pour lui; mais au contraire, bien de la peine & du chagrin à eſſuïer, ſans qu'il puiſſe y faire paroître ſa dextérité, étant obligé de ſoûtenir, ſans ſe rebuter, les inégalitez de cette humeur maligne & rebelle, qui paroît quelquefois, pendant pluſieurs jours, donner les plus belles eſpérances, lorſque tout à coup le malade retombe dans les plus vives douleurs; c'eſt néanmoins à quoi l'un & l'autre ſe doivent attendre, je veux dire le Chirurgien & le Malade, qui ne doivent chanter victoire qu'après une entiere & parfaite guériſon. La cauſe d'un ſi grand mal eſt très-difficile à connoître, quoique ce ne ſoit le plus ſouvent que quelque goutte d'un ſuc ſereux, qui s'échappe par l'extrémité de la gaine du tendon, ou du tendon même, ſoit entre les chairs & cette gaine, entre la gaine & le tendon, ou entre la gaine & le perioſte, ou enfin, entre le perioſte & l'os. Ce n'eſt

pas la quantité de cette liqueur qui fait le mal, une ſeule goutte étant plus que ſuffiſante pour donner occaſion à tous les accidens qui tourmentent cruellement les malades ; non pas que je croïe qu'il s'y mêle un acide étranger, comme le dit M. Verduc, après Muſitan ; mais bien que cette humeur devient tellement acide & érugineuſe, par le ſéjour qu'elle fait dans le lieu où elle s'extravaſe, que ſon action eſt plus corroſive & plus irritante que celle du réalgal, de l'arſenic, du ſublimé, & des acides étrangers les plus actifs, parce que rien du dehors ne peut devenir pire, que ce que nous nourriſſons chez nous-mêmes ; les douleurs de dents, celles de la goutte, ou celles des violens rhumatiſmes, ou même le mouvement impétueux d'une goutte-crampe qui dure long-tems, le font bien voir, & en perſuadant ſuffiſamment ceux qui en ſont attaquez ; & enfin comme c'eſt le meilleur vin qui ſe tourne en vinaigre, quel dégré d'acrimonie toutes les humeurs de nôtre corps ne peuvent-elles pas contracter, dès qu'elles ſont dérangées & ſéqueſtrées dans un autre lieu que celui qui leur eſt deſtiné ? & ſi, comme je viens de dire, c'eſt le meilleur vin qui ſe change

en vinaigre, c'eſt auſſi l'humeur qui éxude des parties nerveuſes & tendineuſes, qui doit s'aigrir davantage, puiſque c'eſt un réſidu du ſuc nerveux, beaucoup plus rempli d'eſprits qu'aucune autre liqueur du corps, comme cet exemple, trop ſouvent réïteré, le juſtifie, par les dangereux effets que l'épanchement de ce ſuc cauſe lorſqu'il s'aigrit : enſorte que l'on pourroit le comparer, par rapport à la douleur dont le malade eſt tourmenté, à une injection d'eſprit de nitre, de vitriol, ou d'eau-forte, tant elle eſt terrible, & dont la difference ſe fait ſenſiblement remarquer par l'abſcès qui arrive à l'extrémité du doigt, même entre les tégumens, & lorſqu'il n'y a que du ſang arrêté ou extravaſé, qui eſt la cauſe d'une petite ſuppuration, qui ne dure qu'un jour ou deux, & avec une douleur à peu près égale à celle que l'on ſouffriroit, s'il ſe faiſoit une pareille ſuppuration dans une autre partie, parce que le ſang n'étant pas autant chargé d'eſprits, qu'eſt le réſidu du ſuc nerveux, n'eſt pas non plus capable d'acquerir un tel dégré d'aigreur, ou une telle corroſion.

OBSERVATION XLII.

DANS le mois de Juin de l'année 1685. M. Doucet, Docteur en Medecine, me vint prier de voir avec lui un jeune garçon, en la Paroisse de Montaigu, âgé de dix-huit à dix-neuf ans, qui avoit un des plus grands abscès qui se voïent; cet abscès s'étendoit depuis les dernieres vertebres du col, jusqu'au milieu de celles des lombes, du côté droit; ensorte que le muscle nommé le grand Dorsal, s'y trouvoit entierement interessé; l'élévation qui se remarquoit en cette grande étenduë, jointe à la fluctuation sensible, & à la tension des tégumens, faisant aisément juger de la quantité de matiére qui étoit contenuë dans cet abscès, me déterminerent bien-tôt à lui donner une issuë, par l'ouverture que j'en fis, du consentement de M. Doucet; ce que j'executai dès que mon appareil fût fait, & je proportionnai l'ouverture à la grandeur du mal. Je la fis au plus bas lieu, afin que cette quantité de matiere qui s'y trouvoit renfermée, aïant une sortie libre, s'évacuât sans peine; où après en avoir fait sortir autant que je pûs, j'introduisis dans l'ouverture une tente d'une grosseur convenable, sans néanmoins

qu'elle la fermât si régulierement, que la matiere n'eût pas la liberté de sortir à mesure qu'elle se formoit, de crainte que son séjour ne prolongeât la cure; ce qui me réüssit si bien, que cet abscès fut mondifié & cicatrisé en moins de trois semaines, quelque grande que fut la dilacération des parties, par le trop long séjour de cette excessive quantité de matiere, faute d'avoir été ouvert dès qu'on auroit dû le faire, c'est-à-dire, long-tems avant que je visse le malade.

OBSERVATION XLIII.

Au mois d'Avril 1688. un Particulier fut subitement attaqué d'une douleur de côté très-violente, qui s'étendoit depuis la troisiéme des vraies côtes inferieures, jusqu'à la derniere des fausses, au côté droit, avec une forte fiévre, une grande oppression, & une impossibilité absoluë de rester couché sur un côté ni sur l'autre, étant obligé d'être toûjours sur le dos, la tête & la poitrine fort élevées. Je commençai par le saigner du bras du côté opposé à sa douleur; & quoiqu'il ne parût rien à l'endroit douloureux, je ne laissai pas de faire boüillir du son de froment, avec de l'urine, en forme de cataplasme, que j'enfermai entre deux lin-

ges, & l'appliquai autant chaud que le malade pût l'endurer ; cela ne lui fut pas d'abord d'un grand ſecours : cependant j'en continuai l'uſage, perſuadé que ſi ſon effet n'étoit pas ſenſible, il ne laiſſoit pas d'en produire un bon, en ce que le mal n'augmentoit pas ; ce qui me fit rëiterer la ſaignée juſqu'à trois fois dans les deux premiers jours, avec des lavemens, & un régime très-exact. La perſévérance de cette douleur, qui ne cedoit aux remedes generaux ni aux particuliers, me faiſant craindre qu'il ne ſe formât un abſcès au-dedans de la poitrine, m'obligea de faire encore deux ſaignées ; après quoi une rougeur qui parut au-dehors, de la grandeur de la main, le cinquiéme jour, avec quelque peu d'élévation, me fit attendre un abſcès à l'extérieur. J'appliquai ſur cette élévation l'emplâtre de mucilages, & celui de diachylon avec les gommes, parties égales; la tumeur aïant augmenté, j'y joignis un plumaceau de la grandeur d'un démi écu, couvert de ſuppuratif, que je poſai ſur le milieu de la tumeur, avec le même emplâtre pardeſſus. Je commençai à trouver une legere fluctuation le troiſiéme jour ; ce qui me fit continuer le même remede pendant deux autres jours, que l'abſcès me

parut en état d'être ouvert. Dix jours après que la douleur s'étoit fait sentir, j'ouvris la tumeur au lieu le plus apparent de l'abſcès ; le malade ſe coucha enſuite ſur le côté ſain, auſſi-bien que ſur le dos, & la fiévre, qui avoit diminué dès que la maladie s'étoit déclarée au-dehors, ceſſa entierement après cette ouverture, d'où il ſortit un grand verre de pus, & qui en fournit encore beaucoup pendant les cinq à ſix jours ſuivans. Il diminua enſuite, & l'ouverture fut incarnée & cicatriſée en quinze jours.

Reflexion.

Ce fut un vrai bonheur que la matiere qui formoit cet abſcès au-deſſous de ce muſcle très-large, ne découvrit pas les côtes par ſon long ſéjour ; ce qui fut cauſe qu'il fut ſi-tôt cicatriſé, vû la grande dilacération que la matiere qui y étoit contenuë avoit cauſée, qui en rendoit l'iſſuë dangereuſe ; & il n'étoit devenu tel, que par l'eſperance dans laquelle l'on entretenoit ce pauvre garçon, que la matiere ſe feroit une voïe, d'un jour à l'autre, par où elle s'évacuëroit ſans le ſecours des inſtrumens, qu'il craignoit preſque autant que la mort, & auſquels il ne ſe ſeroit jamais ſoûmis, ſans le pou-

voir abſolu que M. Doucet prit ſur ſon eſprit ; entêtement qui manqua de lui coûter la vie, & dont néanmoins il ſe retira fort heureuſement, & en beaucoup moins de tems que je ne l'aurois eſperé.

Autant qu'il étoit aiſé de parler juſte à l'occaſion de ce premier abſcès, autant étoit-il difficile de décider à quoi devoient ſe terminer les violens accidens qui précederent cet autre ; l'impoſſibilité de ſe tenir couché ſur un côté ni ſur l'autre, la néceſſité d'être ſans ceſſe ſur le dos, & la poitrine élevée, avec beaucoup d'oppreſſion, & une groſſe fiévre, étoient des ſignes qui menaçoient d'un abſcès au-dedans de la poitrine ; & s'il parut au-dehors, le malade en fut redevable à ſa forte & vigoureuſe conſtitution, à quoi pluſieurs ſaignées, & les topiques, pûrent auſſi beaucoup contribuer.

Observation XLIV.

Au mois d'Octobre 1686. un homme de diſtinction de cette Ville, m'envoïa prier de voir une de ſes filles, âgée d'onze à douze ans, qui avoit été ſurpriſe d'un grand friſſon, auquel avoit ſuccedé une forte fiévre, une grande oppreſſion, & une douleur très-aiguë au côté droit,

qui s'étendoit depuis le dessous de l'aisselle, jusqu'aux premieres fausses côtes superieures. Je la saignai deux fois en deux jours; la douleur, au lieu de ceder à ces saignées, ou du moins de diminuer, s'irrita encore davantage, sans qu'il parut rien au-dehors, quoique j'y eusse fait appliquer, dès le premier jour, de l'avoine frite avec du vinaigre, & mise dans un sachet, & ensuite du son boüilli avec de l'urine, appliqué sur l'endroit douloureux. La malade ne pouvoit rester en d'autre situation que sur le côté de la douleur, ou sur le dos, jusqu'au huitiéme jour qu'elle se trouva prête de suffoquer, en se voulant asseoir, comme à son ordinaire, pour prendre un boüillon, tant la respiration se trouvoit embarassée; ce qui me fit chercher avec soin la cause de ce nouvel accident: & étant persuadé qu'il ne pouvoit proceder que de l'épanchement du pus sur le diaphragme, je me déterminai à en procurer au plûtôt l'évacuation par l'ouverture de la poitrine; & après avoir examiné si la nature n'auroit point d'elle-même fixé le lieu où l'on devoit la faire, j'apperçûs heureusement une petite éminence entre la seconde & la troisiéme des fausses côtes superieures, qui étoit à peu près

près le lieu que j'aurois du choisir, au défaut de cette indication. Je pinçai les tégumens d'un côté, & mon Garçon en fit autant de l'autre, & je les coupai ensuite transversalement avec un bistouri, après quoi j'ouvris les muscles intercôtaux, avec la lancette, sans prendre d'autre mesure; il sortit environ dix ou douze onces de pus, d'une assez bonne consistence, sans mauvaise odeur. Je pansai la plaïe avec une tente à tête, attachée avec un fil fort, & je remplis le vuide des tégumens avec des bourdonnets. J'appliquai un plumaceau de charpie, & un emplâtre par-dessus, avec un bandage contentif autour du corps, & un scapulaire pour le tenir. Je laissai la malade fort tranquille, avec la liberté de se mettre dans la situation qu'elle vouloit, jusqu'au lendemain, que je fis sortir encore deux palettes de pus, ou environ. Je la pansai comme le jour précédent, à la difference que la tente étoit trempée dans le miel rosat, les bourdonnets & le plumaceau couverts de digestif, l'emplâtre diapalme par-dessus, le bandage & le scapulaire; ce que je continuai jusqu'à parfaite guérison, qui fut en moins de quinze jours, la matiere aïant cessé de fournir de jour en jour, par le soin que

j'eus d'en procurer l'évacuation, en faisant retenir l'haleine de la malade, en lui bouchant le nez, & la faisant efforcer, autant qu'il lui étoit possible, sans avoir rien changé à ce pansement, sinon de diminuer la tente chaque fois, & sans m'être servi d'aucunes injections, n'aïant pas crû qu'il fût à propos d'en user.

REFLEXION.

IL n'est pas facile, dans le commencement d'une maladie semblable à celle qui fait le sujet de l'Observation précedente, non plus que de celle-ci, de décider juste de la partie sur laquelle la nature pourra se décharger de l'humeur maligne dont elle est opprimée, lorsque les accidens en sont aussi équivoques, que ceux dont ces deux malades étoient attaquez au commencement de leur maladie, dont l'évenement fut très-different, puisque l'abscès fut à l'un poussé au-dehors, & qu'à l'autre il resta au-dedans; c'étoit une nécessité que la respiration se trouvât interessée dans l'une & dans l'autre maladie, en ce que les muscles intercostaux, & la pleure s'y trouvoient également impliquez par droit de voisinage ; ce qui fait que cette membrane ne

peut être atteinte d'inflammation, qu'elle ne se communique bien-tôt à ces muscles. Or, le signe qui fait le mieux connoître que l'abscès se forme au-dehors, ou au-dedans, est celui qui s'est fait remarquer à ces deux malades, dont le premier, qui se trouvoit dans une impuissance absoluë de rester couché sur un côté, ni sur l'autre, pendant que l'humeur étoit errante, & sans se fixer, demeura tranquille, & s'endormit sur le côté gauche, dès que la matiere fut poussée & fixée à l'extérieur, qui fut au côté droit; au contraire de l'autre malade, qui fut obligée d'être couchée sur le côté douloureux, sans pouvoir rester un moment sur le côté gauche, avant que l'abscès se fût ouvert, & que la matiere se fût épanchée, parce qu'aussi-tôt qu'elle essaïoit de prendre cette situation, la pleure qui étoit remplie de matiere, se trouvoit tiraillée, & lui causoit un sentiment très-douloureux, par la communication qu'elle a avec le perioste, qui recouvre les côtes, & avec les muscles intercostaux; & après que la pleure se fût ouverte, & que la matiere se fût épanchée sur le diaphragme, elle ne pût non plus se tenir assise que couchée sur ce côté sain; mais par des raisons differen-

tes, dont l'une étoit, qu'étant aſſiſe, la matiere épanchée dans la capacité, tomboit ſur le diaphragme, & par la peſanteur qu'elle y cauſoit, empêchoit ſon mouvement; & comme c'eſt l'organe de la reſpiration libre, il eſt aiſé d'expliquer comment elle devenoit difficile, & que venant à ſe coucher ſur le côté ſain, cette matiere peſant ſur le mediaſtin, y cauſoit, de même qu'à la pleure, un tiraillement qui donnoit occaſion à des douleurs ſi vives, & à une oppreſſion ſi violente, que la perſonne étoit forcée de ſe remettre auſſi-tôt ſur le côté malade, juſqu'à ce que j'euſſe procuré une iſſuë libre à cette matiere, par l'opération que je lui fis, dont j'obmets les circonſtances, me réſervant de les rapporter ailleurs; je me contente de dire ici, que la matiere qui ſortit étant loüable, & ſans odeur, je m'abſtins d'y faire des injections, de l'inutilité deſquelles on fut convaincu dans la ſuite, puiſque je guéris la malade en très-peu de tems, par un panſement très-ſimple, qui eſt la pratique que je préfere à toute autre.

OBSERVATION XLV.

Au mois d'Octobre 1703. une jeune femme de Gourbeville, qui avoit eu un

accouchement des plus fâcheux, fut surprise quatre jours après d'un grand frisson, qui fut suivi d'une fiévre très-violente, d'une douleur au côté, & d'une grande oppression, avec des sueurs excessives, qui faisoient esperer un soulagement d'autant plus considerable, que c'est le moïen dont la nature se sert ordinairement pour tirer les accouchées de ces sortes d'accidens; ce qui avoit empêché la malade & les assistans, de m'en donner avis que le septiéme jour, où voïant que le mal empiroit sans cesse, l'on me vint prier de la voir. J'y allai incessamment, & je trouvai la malade dans un plus fâcheux état qu'on ne me l'avoit pû dire, aïant une fluxion formée sur la poitrine, à quoi je ne trouvai point un plus prompt remede, que de la saigner au bras; ce que je réïterai jusqu'à quatre fois, en trois jours, quoiqu'elle se purgeât parfaitement bien de ses couches, cette violente maladie n'aïant ni supprimé ni diminué ses vuidanges. Ces saignées lui faciliterent la respiration, mais une petite toux, suivie d'un crachement de pus assez considerable, me fit chercher du secours du côté des legers purgatifs, & dans l'usage de l'hydromel pour sa boisson ordinaire, pendant

plus de trois mois que dura cette maladie, dans l'intention qu'après avoir détourné le cours des humeurs, diminué la fiévre, & rendu la liberté à la respiration, par le moïen de la saignée, je pûsse par celui de la purgation, en diminuant la quantité du pus qui tomboit sur les poûmons, tâcher aussi d'en détourner le cours, faciliter la sortie de celui qui étoit assemblé dans ce viscere, & déterger l'ulcere qui s'y étoit formé, ensuite de l'abscès qui avoit succedé à la fiévre; ce que j'esperois obtenir par l'usage continué de l'hydromel, qui est le plus efficace de tous les remedes pour les abscès, les plaïes, & les ulceres des poûmons, pourvû que le malade s'en puisse accommoder, le goût du miel étant insupportable à quelques-uns.

Cette malade passoit la journée assez tranquillement, & dormoit assez bien la nuit, jusques sur les cinq à six heures du matin, qu'une petite toux la réveilloit, & qui augmentoit jusqu'à ce qu'il commençât à paroître un petit crachat purulent, qui venoit ensuite par gorgées, sans qu'elle fît que peu ou point d'efforts, & à la quantité de dix à douze onces, quand elle le rendoit dans une écüelle; mais pour l'ordinaire, elle en

remplissoit jusqu'à trois serviettes ; après quoi la malade restoit tranquille jusqu'au lendemain à pareille heure, que la même chose récidivoit, ce qui continua ainsi pendant trois mois, sans qu'il y parut de diminution, quoique j'eusse soin de la purger de tems en tems. Après cela, ce crachement de pus commença à diminuer ; ensorte qu'un mois après, elle se trouva parfaitement guérie, sans avoir usé d'autre remede qne de l'hydromel, qui détergea si bien l'ulcere, lequel par la ressemblance des accidens que *Pigray* dit avoir essuïés dans une maladie qu'il appelle vomique, doit en être une veritable, dont le kiste a aussi dû être consommé par le long usage de cette boisson. La malade, après sa guérison, resta si maigre, qu'elle ne pouvoit qu'à peine se soûtenir, quoiqu'elle eût toûjours pris d'excellens consommez, & tout ce qui pouvoit convenir pour soûtenir ses forces pendant une si ample & si fréquente évacuation, comme de petites soupes, de la gelée de viande, & d'autres alimens faciles à digerer : cependant comme elle étoit jeune, elle se rétablit assez promptement par l'usage du lait, dont je lui fis prendre dans le commencement une chopine, avec moitié d'eau

d'orge, & une cuillerée de ſucre en poudre; puis je diminuai l'eau d'orge peu à peu, juſqu'à ce que le lait reſtât ſeul, qu'elle digeroit parfaitement bien, & cela pendant ſix ſemaines, ce qui la rétablit dans un fort bon état. Elle ne devint pourtant pas groſſe depuis ce tems-là, quoiqu'elle fût encore jeune, & qu'elle n'ait eu aucun reſſentiment de cette maladie, aïant la reſpiration fort libre, & ſe couchant également ſur les deux côtez, ce qu'elle ne pouvoit faire auparavant ſur le côté droit, étant forcée d'être ſans ceſſe ſur le côté gauche, ou ſur le dos.

OBSERVATION XLVI.

Au mois de Mars 1684. je fus mandé chez un Gentilhomme de diſtinction, pour voir un de ſes Domeſtiques, que je trouvai au ſeptiéme jour de ſa maladie, qui étoit une groſſe fiévre, laquelle n'avoit point diſcontinué depuis le premier jour, qu'elle avoit ſuccedé à un grand friſſon, à laquelle s'étoit joint une douleur de côté très-violente, une oppreſſion très-forte, & une impoſſibilité abſoluë de ſe tenir couché ni aſſis ſur le côté ſain, étant prêt de ſuffoquer quand il vouloit prendre l'une ou l'autre

de ces ſituations. Je fus d'abord perſuadé que c'étoit un abſcès, qui s'étoit formé entre les côtes & la pleure, & que la pleure s'étant ouverte, il s'étoit fait un épanchement de matiere dans la capacité de la poitrine, qui cauſoit tous les accidens dont ce malade étoit atteint, & que ſa guériſon conſiſtoit dans l'évacuation de cette matiere. J'aurois fait inceſſamment une ouverture à ſa poitrine, pour donner iſſuë à cette matiere purulente, ſi le malade y eût été auſſi diſpoſé que moi; mais aïant voulu differer juſqu'au lendemain, je fus obligé de condeſcendre à ſa volonté. Entrant le jour ſuivant dans ſa chambre, je fus extrêmement ſurpris de trouver un ruiſſeau de pus répandu ſur le plancher, & de lui en voir ſans ceſſe rendre de grandes & fréquentes gorgées, qui étoient précedées d'une toux aſſez médiocre. Ce pus étoit loüable, bien conditionné, & ſans mauvaiſe odeur; enſorte que ce malade guérit ſans mon ſecours. Je lui preſcrivis un régime de vivre exact, & proportionné à la grandeur de ſon mal, qui conſiſtoit en deux verres chaque jour de vulneraires de Suiſſe, en forme de thé, avec une tiſane pour ſa boiſſon ordinaire, faite avec les capillaires, l'aigremoine, le

plantain & le miel de Narbonne, dont il ne jugea pas à propos de prendre une ſeule goutte, & ſe guérit en bûvant au contraire de bon vin, & du meilleur cidre, & mangeant tout ce qui étoit de ſon goût. Il ſe mocqua enſuite hautement de l'opération que je lui avois propoſé, du régime & de la boiſſon que je lui avois preſcrit, mais ce ne fut pas pour long-tems; car étant retombé ſix mois après dans les mêmes accidens, pour leſquels je fus appellé dès le premier jour, ſans qu'il voulut rien faire de ce que je lui conſeillai, pas même ſouffrir une ſaignée, je l'abandonnai à ſon mauvais ſort, & le cinquiéme jour il mourut.

Observation XLVII.

Au mois d'Octobre 1699. un Teinturier de cette Ville fut attaqué d'un grand friſſon, qui fut ſuivi d'une groſſe fiévre, d'une douleur de côté très-preſſante, d'une grande difficulté de reſpirer, & d'un crachement de ſang, ſans qu'il pût ſe tenir couché dans une autre ſituation que ſur le dos, celle d'un côté ou de l'autre lui étant également interdite. Je le ſaignai deux fois chaque jour, les trois premiers de ſa maladie; le qua-

triéme il eut une crise des plus complettes, qui me fit esperer la fin de cette griéve maladie ; la sueur étant de tous les remedes, celui qui tire le plus promptement les malades d'affaire dans un cas pareil ; ce qui n'arriva pourtant pas à celui-ci, le malade, après cette évacuation, étant devenu plus oppressé qu'il n'étoit auparavant : ce qui m'obligea d'avoir de nouveau recours à la saignée, mais inutilement ; de maniere que voïant le malade sur le point de périr ; je m'apperçûs d'une petite toux fort séche, pour quoi je fis boüillir de l'eau avec du sucre, sur un réchaut, où j'ajoûtai du vin, dont je lui donnois quelques cuillerées de tems en tems, afin de soûtenir ses forces languissantes, & rappeller un peu la nature du grand assoupissement où elle se trouvoit, dans la pensée qu'elle pourroit faire quelque effort, & se décharger de l'humeur dont elle étoit si fort accablée ; ce qui arriva en assez peu de tems, par une grande gorgée d'un pus bien conditionné, qu'il rendit en toussant. Je le fis aider à l'instant, à se tenir assis sur son lit, & lui fis donner un plat pour cracher, qu'il remplit en peu de tems ; après quoi il demeura assez tranquille, sans sentir que très-peu d'op-

preſſion & de douleur, juſqu'après minuit, que ces accidens récidiverent, auxquels ſucceda la toux & un pareil crachement, mais en moindre quantité; enſorte qu'il en fut entiérement délivré en ſept à huit jours, pendant leſquels, outre le régime de vivre très-éxact, je lui donnois tous les jours deux verres de vulnéraires de Suiſſe, ſoir & matin, avec les capillaires, l'orge, l'aigremoine, & le miel, dont je lui fis encore uſer pendant quelques ſemaines, après même que le crachement purulent eût diſcontinué. Je le purgeai enſuite,& lui fis prendre le lait de vache avec moitié d'eau d'orge pendant trois ſemaines; grace à ſon bon temperament, à quoi ces remedes exactement adminiſtrez purent contribuer, il ſe tira heureuſement de cette extréme maladie; mais comme il étoit d'une profeſſion qui ne lui permettoit pas d'obſerver un régime convenable, pour ſe maintenir dans un bon état, il continua d'en uſer à ſon ordinaira, ſans ſe ménager, quoique cet accident recommençât de tems en tems, & qu'il rendît pareille quantité de pus. Cette négligence dans un cas ſi important,le fit périr quelques années après.

REFLEXION.

Il paroît par les accidens que le premier de ces deux malades essuïa, que l'abscès qui s'étoit formé entre la pleure & les côtes, s'étant rempli extraordinairement, la pleure s'étoit ouverte, & que le pus s'étant épanché dans la capacité de la poitrine, fut pompé dans l'inspiration, par la substance spongieuse des poûmons, & poussé ensuite par le canal de l'âpre-artere dans la bouche du malade, par le moïen de la compression que la toux cause aux poûmons, conjointement avec le diaphragme & les autres muscles de la poitrine; au moïen de quoi le pus de cet abscès se vuidoit ainsi par une abondante expectoration.

Il ne me fut pas si aisé de juger d'abord de quelle maniere se termineroit la maladie de celui-ci, ni en quel endroit de la poitrine s'étoit formé l'abscès qu'il rendit par gorgées, de même que le précedent avoit fait. Quoique les accidens de ces deux malades eussent beaucoup de rapport, la nécessité où celui-ci se trouvoit d'être toûjours couché sur le dos, sans pouvoir rester un seul moment sur un côté ni sur l'autre, étoit une preuve constante que l'inflammation occupoit

toute la poitrine en géneral ; mais la douleur particuliere qu'il ressentit au côté droit, me persuada que la pleure en devoit être le siege ; & par son crachement de sang, que le poûmon n'y étoit pas moins interessé, dont l'adhérence de ces parties, je veux dire du poûmon avec la pleure, formoit la poche où le pus s'amassoit, qui s'évacua pendant quelques jours, en telle sorte qu'il ne s'en faisoit point d'épanchement sur le diaphragme; ce qui faisoit que ce malade demeuroit assis sans souffrir, à la difference de l'autre, qui ne pouvoit rester dans cette situation, par la raison contraire.

Ces guérisons, qui n'ont été que pour un tems tant à l'un qu'à l'autre, parce que les lieux où ces abscès s'étoient formez, ayant été toûjours disposez à recevoir de nouveaux dépôts, par l'impossibilité qu'il y a d'y porter les remedes propres à en détruire le kiste, & à déterger, mondifier & cicatriser l'ulcere, ont à la fin, après plusieurs récidives, causé la mort à ces malades, plus par le défaut de régime, tant dans leur maniere de vivre & dans leur boisson, que par aucune autre raison ; car il y a lieu de croire qu'ils auroient été absolument guéris, s'ils avoient voulu suivre l'avis

que je leur donnai, comme fit la femme dont j'ai parlé avant ces deux derniers malades, & comme je le rapporte dans une Obſervation de mon Traité des Accouchemens ; car cette femme ne s'eſt jamais reſſentie d'une pareille maladie depuis qu'elle en a été guérie, par la conduite qu'elle a tenuë & tient encore dans ſon régime de vivre, depuis plus de quinze à dix-huit années ; de même qu'un homme de cette Ville qui vivoit de ſon bien, lequel enſuite d'une maladie pareille, accompagnée des mêmes accidens, eut un vomiſſement de pus pendant pluſieurs jours, qui revenoit par des intervalles periodiques, dont il guérit parfaitement ſans s'en être jamais ſenti pendant plus de quinze années qu'il a vécu depuis. Cet homme étant mort d'une fiévre continuë, je fus prié de faire l'ouverture de ſon cadavre, en preſence de Monſieur Doucet qui l'avoit traité de cette fâcheuſe maladie. Je trouvai une cicatrice à la pleure très-apparente, qui étoit une preuve conſtante que l'abſcès s'étoit formé en cet endroit, enſuite d'une pleureſie ſemblable à celle que ce premier malade avoit ſoufferte : & le lobe du poûmon, qui avoit ſervi à pomper ce pus & à l'expulſer au-dehors, comme je

l'ai déja dit, étoit ſans adhérence, mais beaucoup plus petit & tout different en conſiſtence du lobe oppoſé.

Ce qui fait voir que ceux qui ſont échappez de pareille maladie, ſont abſolument obligez de ſe conſerver ſans faire aucune faute dans leur maniere de vivre, qui doit être ſobre & bien reglée, s'ils veulent reſter encore quelque tems au monde, & que l'on ſe peut tirer des abſcès qui ſe forment au-dedans de la poitrine, ſans le ſecours de l'opération, qu'on ne doit jamais entreprendre qu'avec une mûre & ſérieuſe réfléxion, dans la crainte de la faire mal à propos & inutilement, & dont je donnerai d'autres éclairciſſemens dans la ſuite, au Traité des Plaïes de la poitrine.

OBSERVATION XLVIII.

Au mois de Novembre de l'année 1703. un Menuiſier de cette Ville, me fit voir une tumeur qu'il avoit en la région épigaſtrique, à la partie moïenne de l'hypochondre gauche, laquelle lui cauſoit de très-violentes douleurs. J'y trouvai beaucoup de dureté, peu d'élévation, une rougeur livide, une grande chaleur & une forte pulſation. Quoique cette tumeur fût petite en apparence, je ne la trouvai

pas indifferente, par rapport aux accidens qui l'accompagnoient; ce qui fit que pour ne pas l'irriter, en y appliquant les remedes les plus propres à avancer la suppuration, je ne me servis que d'un cataplasme anodin, auquel j'ajoutai l'onguent d'althæa au lieu d'huile. Ce remede réüssit de maniere que la douleur qui jusques alors avoit augmenté, se fixa; ce qui me fit juger que la suppuration ne seroit pas long-tems à se faire, & me porta à continuer le même remede pendant trois autres jours, après lesquels j'appliquai sur le milieu de la tumeur un plumaceau de charpie, couvert de suppuratif, & le même cataplasme par dessus pendant deux autres jours. Je connus ensuite par la fluctuation que le pus étoit formé, & qu'il en falloit procurer l'évacuation; j'ouvris la tumeur, & il en sortit une demi-palette de pus; je mis dans l'ouverture un petit bourdonnet de charpie seche bien molet, un plumaceau couvert de suppuratif, & le même cataplasme par-dessus. Le lendemain je couvris le bourdonnet de suppuratif, & j'appliquai le reste de l'appareil comme auparavant. La suppuration qui n'étoit pas d'abord d'une bonne qualité, en aquit une meilleure, ensorte que ce petit abscès fut

consolidé & cicatrisé en douze jours, sans qu'il arrivât d'autre accident.

OBSERVATION XLIX.

Au mois de Février 1705. la femme d'un Boulanger de cette Ville, me fit voir une tumeur qu'elle avoit en la region ombilicale, avec douleur, rougeur, chaleur, tension & battement. Je ne doutai pas que cette tumeur se trouvant accompagnée de tous ces accidens, ne fût un phlegmon considerable, qui tendoit à suppuration; & comme il y avoit déja plusieurs jours qu'elle s'étoit apperçuë de cette maladie, lorsqu'elle vint me consulter, après s'être servie de quantité de remedes suggerez par des commeres, j'appliquai d'abord sur la tumeur un plumaceau plat, couvert de suppuratif, avec un emplâtre de diachylon & de mucilages par-dessus, que je continuai pendant quatre jours; après quoi les accidens s'étant trouvez considerablement diminuez, & la matiére s'étant manifestée par une fluctuation sensible, je lui donnai jour, au moïen d'une onverture que je fis avec la lancette; il en sortit une palette de pus ou environ, ce qui étoit peu par rapport à l'étenduë que formoit la tumeur; cela me fit continuer l'application du même

emplâtre, & couvrir les bourdonnets & plumaceaux de ſuppuratif, afin de fondre & de faire ſuppurer le reſte le plutôt qu'il ſeroit poſſible ; mais, quelque ſoin que j'y priſſe, je ne pûs empêcher le pus de couler ſur la membrane commune des muſcles, & de former un ſecond abſcès plus bas, ſur lequel j'appliquai le cataplaſme fait avec le vieux levain, l'oignon rouge cuit ſous la braiſe, la fiente de pigeon, & le ſuppuratif, qui eſt celui que je connois le plus capable d'avancer la ſuppuration d'un abſcès ; ce cataplaſme produiſit en deux jours un ſi bon effet, que je trouvai l'abſcès en état d'être ouvert, ce que je fis au plutôt ; & comme ces deux abſcès ſe communiquoient, quoique je ne l'euſſe pû découvrir auparavant, le premier que j'avois ouvert ſe deſſécha en peu de jours, enſorte qu'il ſe trouva conſolidé & cicatriſé bien avant le dernier, lequel étant prêt d'en faire autant, je fus ſurpris de voir une grande diſpoſition à un troiſiéme, qui ſe déclara quelques jours enſuite à un demi-pied ou environ de diſtance & à côté du ſecond. Il fallut donc l'attirer à ſuppuration comme les autres, à quoi je réuſſis dans l'eſpace de quinze jours, au moïen des cataplaſmes anodins, émolliens & maturatifs, des on-

guens, & des emplâtres, comme je l'avois fait aux précedens. Je l'ouvris ensuite, & le guéris en moins de tems qu'aucun des autres ; je purgeai bien la malade ensuite, après quoi elle joüit d'une santé très-parfaite.

REFLEXION.

QUOIQU'IL semble que les petites tumeurs & même les médiocres qui se forment dans les tégumens, ne doivent entraîner après elles aucun symptôme fâcheux, il est néanmoins constant qu'il y a des endroits au corps où elles sont beaucoup plus douloureuses qu'aux autres ; & que plus elles causent de douleur, plus elles peuvent devenir considerables, en ce que la douleur attire beaucoup d'humeurs sur la partie malade : & comme de toutes les parties du corps où j'ai vû & traité des abscès, je n'en ai point connu qui causent des douleurs plus violentes que ceux qui arrivent au bas-ventre ; il n'y en a point aussi où les tumeurs soient plus à craindre, & la raison en est évidente.

Car c'est une nécessité qu'une partie qui souffre soit en repos, afin de la préserver d'un plus grand mal ; ce qui a donné lieu à une espece de Sentence qui

dit : *Le bras en écharpe, & la jambe au lit*; ce qui ne ſe peut à l'égard du ventre : c'eſt pourquoi celui qui eſt attaqué d'un abſcès en cette partie, ne peut ſe mettre à couvert d'une toux violente, non plus que d'une difficulté de reſpirer & d'aller à la ſelle ; fonctions qui ne peuvent s'exécuter, que les muſcles du bas-ventre ne faſſent des mouvemens extraordinaires, outre celui qui leur eſt naturel. Comment donc pourroit-on préſerver les malades de ſouffrir des douleurs très-fâcheuſes, non-ſeulement à l'occaſion des grands abſcès, mais même à l'égard des moindres qui viennent s'y former ?

Outre ce mouvement continuel, auquel le malade qui a un abſcès dans les tégumens du ventre eſt expoſé, il y a encore un autre inconvenient à craindre, qui eſt, lorſque l'abſcès ſe forme entre la membrane commune & la membrane propre des muſcles, que la matiere ne coule ou ne ſe gliſſe (malgré toutes les précautions que le Chirurgien peut prendre) dans l'interſtice de ces membranes, & ne forme pluſieurs abſcès, comme il arriva à cette femme, quoique j'euſſe ouvert celui dont elle fut premierement attaquée, dès que j'y trouvai de la ma-

tiere, & que j'eusse eu toute l'attention possible à faire l'ouverture ; de maniere qu'il ne resta aucun vuide en sa partie déclive, pour éviter des suites que ma précaution ne pût prévenir.

C'est, selon l'expérience que j'en ai ; après les jointures, l'endroit le plus fâcheux qu'il y a en tout le corps, & où il faut plus d'application pour distinguer au juste si l'abscès occupe les seuls tégumens, ou s'il est contenu dans la capacité ; ce qui n'est pas si aisé à connoître, & où l'on a besoin d'une expérience consommée pour en juger ; encore n'est-on pas exemt de s'y méprendre, comme les Observations qui suivent le justifieront.

OBSERVATION L.

Au mois d'Avril de l'année 1697. un Soldat du Régiment de Viantés, fut conduit à l'Hôpital, étant malade d'une douleur qui s'étendoit sur toute la capacité de l'abdomen, si grande & si vive, qu'à peine pouvoit-il souffrir sa chemise dessus. Comme cette douleur étoit continuelle & sans aucun intervalle, je n'en cherchai pas la cause ailleurs que dans une inflammation generale de toutes les parties, tant contenantes propres, que contenuës de cette cavité. Les parties

contenantes communes étant celles qui paroiſſoient y avoir le moins de part, cela me fit commencer le traitement de cette grande maladie par la ſaignée, que je réïterai pluſieurs jours de ſuite, & une décoction émolliente & réſolutive avec les racines & les feüilles d'althæa, les feüilles de mauve, de branche-urſine, de boüillon-blanc, & de violettes, les fleurs de camomille & de mélilot, & les ſemences de fenoüil, de fénu-grec, & une poignée de ſon détrempé, lavé & exprimé, dont je lui faiſois donner trois demi-lavemens chaque jour, & un linge en double trempé dans cette décoction, autant chaud que le malade le pouvoit ſouffrir, appliqué ſur tout le ventre, que je faiſois renouveller, ſans ceſſe dès qu'elle étoit refroidie, ou que le linge étoit ſec. Je continuai l'uſage de ces remedes pendant dix jours, ſans les changer, quoique les douleurs devinſſent exceſſives & inſupportables; après quoi je m'apperçûs d'une petite tumeur, qui commençoit à paroître en la partie ſuperieure & laterale de la région hypogaſtrique du côté droit, avec un peu de rougeur, ſur laquelle j'appliquai le ſuppuratif, incorporé avec un oignon rouge cuit ſous la braiſe, & un peu de

vieux levain étendu sur un plumaceau, l'emplâtre diachylon par-dessus, que j'y laissai jusques au lendemain ; à la levée duquel je sentis une ondulation, laquelle, quoique legere, me marqua ce que je devois faire ; & dès que j'eus préparé l'appareil, je pinçai la peau d'un côté, & en fis faire autant à mon garçon de l'autre ; puis je coupai avec le bistouri droit transversalement tout ce que je tenois pincé. Cette incision découvrit jusques à la membrane commune des muscles, que j'ouvris ensuite avec toute la délicatesse possible, & jusques au peritoine que je perçai aussi, par l'ouverture duquel il sortit une quantité surprenante de matiere : j'en laissai couler autant qu'il en pût sortir, & l'excitai même à couler en pressant un peu le ventre ; après quoi je pansai l'abscès avec une tente à tête, faite de charpie assez molette, attachée à un fil, & d'une grosseur proportionnée à l'ouverture ; ensorte neanmoins qu'elle laissât couler le pus à mesure qu'il s'y presentoit. J'appliquai ensuite un plumaceau, l'emplâtre diachylon, & par dessus un bandage contentif pour tenir l'appareil. Ce Soldat fut très-mal pendant six à huit jours, après lesquels il commença à se mieux porter, & se ré-

tablit

tablit dans ſa parfaite ſanté après un mois, que je l'envoyai joindre ſon Régiment.

OBSERVATION LI.

Au mois d'Octobre 1705. l'on me vint prier d'aller voir la femme d'un pauvre homme de journée, de la Paroiſſe de Négreville, qui après avoir eu un accouchement long & laborieux, ſouffrit une tenſion violente, avec d'extrêmes douleurs par toute la capacité du bas-ventre, à laquelle je fis auſſi-tôt faire des fomentations avec les racines de guimauve, les ſemences de lin & de fénu-grec, les fleurs de camomille & de mélilot, les feüilles de mauve, de ſeneçon & de violettes, & du ſon de froment; les racines écraſées, les ſemences concaſſées, & les herbes hachées, de chacune une bonne poignée, miſes dans deux ſachets, que je piquai avec quelques pointes d'aiguille, afin d'empêcher ces drogues de s'amaſſer enſemble, je les mis dans une baſſine, avec une ſuffiſante quantité d'eau, que je fis boüillir une demi-heure ou environ, & les appliquai enſuite l'un après l'autre, ſur tout le ventre, autant chaud que la malade le pouvoit endurer, changeant celui qui étoit froid en celui qui étoit dans la baſſine & chaud, avec deux lavemens,

que je lui faiſois recevoir chaque jour, de la décoction, dans laquelle ces ſachets avoient boüilli, & dont je ne faiſois remplir la ſeringue qu'à demi chaque fois.

Le continuel uſage de ces lavemens, & de ces ſachets, emploïez de la ſorte, firent diminuer la douleur & la tenſion qui occupoit tout le ventre, pour ſe terminer à une dureté très-ſenſible en la région hypogaſtrique, ſur laquelle j'appliquai, après ces fomentations, les emplâtres diachylon, de mucilages, & de mélilot; mais voïant par les ſymptômes qui accompagnoient cette tumeur, que tout ſon penchant étoit du côté de la ſuppuration, ſans que la réſolution parût avoir lieu pour l'évacuation du pus qui ſe trouvoit formé en cet endroit, dont j'étois perſuadé par la fluctuation ſenſible que j'y trouvois, je me contentai d'y appliquer deſſus l'emplâtre diachylon ſeul, avec un plumaceau couvert de ſuppuratif, qui acheva en peu de jours de former le pus, & le mettre en état d'être évacué; ce que j'éxecutai par l'ouverture de la lancette, en la partie la plus déclive de la tumeur, qui fut un peu au deſſus des os pubis, entre l'aîne & la ligne blanche: Il en ſortit du pus en quantité, dont la malade ſe ſentit très-ſoula-

gée. Je la panſai avec une tente de charpie ſeche, de même que le plumaceau, avec l'emplâtre diachylon par-deſſus, & le lendemain je couvris la tente & le plumaceau de ſimple digeſtif. J'en laiſſai à la malade pour ſe panſer. Elle vint enſuite trois ou quatre fois chez moi, où je ne changeai rien à ces premiers panſemens, voïant que cette plaïe alloit de mieux en mieux; après quoi je ne la vis plus que quand elle fut guérie.

REFLEXION.

LA fiévre étant ſurvenuë à cette pauvre femme auſſi-tôt qu'elle fut accouchée, & l'évacuation des vuidanges ne s'étant faite qu'imparfaitement, donna occaſion à cette violente tenſion, par un reflux qui ſe fit de cette humeur ſur toutes les parties du bas-ventre, qui ſe termina par un abſcès en la partie inferieure & interne de la région hypogaſtrique. Il eſt ſurprenant avec quelle facilité cet abſcès fut guéri, vû la conſequence dont il étoit, & le peu de ſoin que cette femme eut à ſe venir faire panſer; ce ſont de ces graces que le ciel accorde à ces pauvres femmes de la campagne, qui ſe trouvent éloignées des ſecours néceſſaires, dont l'obſervation qui ſuit eſt une preuve aſſurée.

Comme il y avoit encore de la dureté ; je continuai l'uſage du diachylon, afin qu'en tirant à ſuppuration, il pût la diſſoudre, comme il arriva en peu de jours : cette dureté n'étant pas ſeulement ſuperficielle, mais occupant auſſi le propre corps de la matrice ; ce qui marquoit la néceſſité de me ſervir d'un remede dont la qualité fût autant capable de pénetrer, que celle du diachylon, à l'occaſion des gommes qui entrent dans ſa compoſition, qui eut tout l'effet que j'en pouvois eſperer par la parfaite guériſon de cette malade, qui ſuivit avec la facilité que j'ai dit.

Observation LII.

La femme de Preval du Teil étant accouchée d'un enfant à dix heures du matin, & la main d'un ſecond s'étant préſentée, la Sage-femme eſpera inutilement juſques à ſept heures du ſoir de terminer cet accouchement : elle fut obligée de reclamer mon ſecours, & de m'envoïer chercher. Auſſi-tôt que je fus arrivé, je mis cette femme en ſituation ſur le travers de ſon lit, j'allai chercher les pieds de ce ſecond enfant, les empoignai, les attirai au paſſage, & je finis cet accouchement en un moment ; après quoi j'ordon-

nai les choſes néceſſaires, & laiſſai cette accouchée aux ſoins de la Sage-femme, & m'en retournai. Elle ſe porta fort bien juſques au cinquiéme jour, qu'elle vit ſon mari entrer bruſquement dans ſa maiſon, dont il ferma & barra la porte à pluſieurs hommes qui le pourſuivoient, & qui la vouloient caſſer, frappant contre cette porte avec violence.

Cette femme, ſans ſonger à l'état où elle étoit, ſe leva très-allarmée pour aller ſecourir ſon mari en cas de beſoin. La peur que cette pauvre femme eut, lui cauſa un tel dérangement, qu'elle fut ſaiſie d'un friſſon, qui ſe termina par une groſſe fiévre, qui fut ſuivie d'une ſuppreſſion totale de ſes vuidanges, avec tenſion par tout le ventre, & des douleurs beaucoup plus violentes que celles qu'elle avoit ſouffertes dans ſon travail, pour quoi je fus prié de retourner la voir; & aïant trouvé les choſes dans un ſi mauvais état, je commençai par lui faire des fomentations avec les mêmes racines, ſemences, fleurs & herbes, que celles deſquelles je me ſervis dans l'Obſervation précedente, auxquelles j'ajoûtai une partie de lait après qu'elles furent cuites; mais cette malade ne pouvant ſouffrir les ſachets, à cauſe de leur peſanteur & de l'extrême

ſenſibilité du ventre, je me contentai de faire tremper des ſerviettes dans la décoction, que je lui appliquai deſſus, pliées en double ſeulement ; & je lui fis donner des demi-lavemens de cette même décoction, ſans aucune addition de miel ni autre choſe. Je la ſaignai pluſieurs fois du bras : la violence des douleurs s'amoindrit un peu ; mais elles perſevererent néanmoins pendant plus de quarante jours, que ſon ventre lui revint plus gros qu'il n'étoit avant ſon accouchement.

Comme l'éloignement du lieu ne me permettoit pas d'y faire des viſites tous les jours, l'on me vint chercher en grande diligence un après-midi, ne croïant pas que je pûſſe trouver cette pauvre femme en vie, de la terrible maniere que les douleurs avoient recommencé à ſe faire ſentir. Je fus ſurpris en arrivant de trouver un ſceau de pus, qu'elle avoit vuidé par une ouverture qui s'étoit faite dans ces cruels efforts, à quatre doigts au-deſſous & à côté du nombril, par laquelle étoit ſorti & ſortoit encore cette effroïable quantité de matiere. Après que j'eus vû qu'il n'en ſortoit plus, même en preſſant le ventre, je la panſai avec une tente à tête attachée à un fil, cou-

verte de ſuppuratif, un plumaceau couvert du même onguent, & un emplâtre de diachylon par-deſſus. Je laiſſai des tentes faites, & de quoi panſer la malade. J'y retournai deux ou trois fois, ſans changer rien au panſement, ſinon de diminuer les tentes, & je ne lui donnai d'autres ſecours. Elle guérit parfaitement & en peu de tems, & a eu pluſieurs enfans depuis.

Reflexion.

Si l'on ne veut pas admettre, pour cauſe de ce conſiderable abſcès, l'obſtruction apparente qui ſe fit à l'extrémité des vaiſſeaux qui ſe dégorgent au dedans de la matrice, par la ſubite contraction qu'elle ſouffrit, de même que toutes les parties du corps, en conſequence de la grande peur qu'eut cette femme; il ſera fort aiſé d'y faire intervenir les primitives, antécédentes, & conjointes, puiſqu'elles ſe déclarerent ſi évidemment d'elles-mêmes, dès que cette femme nouvellement accouchée eût ſouffert la peur dont elle fut ſi juſtement ſaiſie, & de laquelle s'enſuivit l'entiere ſuppreſſion de ſes vuidanges, d'où ſe forma cet abſcès dans le bas-ventre, qui

fut l'endroit du corps où elles trouverent plus de facilité à se rassembler.

Mais il est très-difficile de comprendre comment cette femme peut s'être tirée d'un si terrible accident, à moins que d'avoir recours à la raison alleguée dans la Réflexion précedente. J'accorde bien quelque part aux lavemens & aux fomentations, d'avoir moderé la douleur, aidé à la préparation du pus, & au ramollissement des parties contenantes, communes & propres de l'abdomen, au lieu où s'est fait l'ouverture. Je ne refuse pas non plus aux saignées du bras le secours qu'elles ont pû donner à la nature, en la déchargeant d'une portion de l'humeur qui se jettoit avec tant d'abondance sur ces parties, & qu'elles n'aïent même empêché que la quantité ne les suffoquât. Mais de voir & comprendre l'abondance de matiere qui sortit de ce bas-ventre, sans qu'elle ait corrompu aucune des parties qui y sont contenuës pendant le long séjour qu'elle y avoit fait, & cette femme revenir si-tôt en bonne santé, c'est ce qui paroît surprenant.

Il semble qu'un abscès de cette nature auroit exigé, pour parvenir à la guérison, que je me fusse servi d'injections détersives, ou autres convenables; c'est

auſſi à quoi je n'aurois pas manqué, ſi l'abſcès eût été dans un kyſte, d'où les injections auroient pû reſſortir; mais il auroit été impoſſible que cela ſe fût fait, étant répanduës dans toute la capacité de l'*abdomen*; enſorte que les injections auroient été plus nuiſibles qu'avantageuſes.

Je n'eus d'autre intention pour parvenir à la cure de cet abſcès, que d'évacuer le pus autant que j'en pouvois faire ſortir, faiſant conſiſter le panſement dans le ſeul uſage des tentes, plumaceaux & emplâtres, qui a été bien executé de cette maniere, puiſque la guériſon s'en eſt enſuivie.

La nature me fut d'un grand ſecours en cette rencontre: quelque hardi que j'aïe été à ouvrir des abſcès en l'abdomen, je doute ſi je l'euſſe été aſſez pour le tenter en celui-ci, de la maniere qu'il étoit diſpoſé.

Quelque prodigieuſe que fût la quantité de matiere que je trouvai ſortie quand j'arrivai, l'attention que j'eus à en faire encore ſortir autant que je le pûs, fait aſſez voir lepeu de cas que je fais de l'ancienne opinion, qui étoit de n'en faire ſortir qu'une partie, quand il s'en trouvoit une auſſi grande quantité

qu'en cet abſcès, par la crainte mal fondée de jetter le malade dans une ſyncope dangereuſe, à l'occaſion de la prétenduë diſſipation des eſprits, qui ſe doit toûjours faire dans une trop grande évacuation.

Si le pus doit être ſi chargé de parties ſpiritueuſes, ce ſont de ces eſprits mauvais & nuiſibles, deſquels il eſt bon de ſe défaire le plutôt, & dans la plus grande quantité qu'il eſt poſſible; ceux qui reſtent n'étant bons qu'à gâter & corrompre les parties ſur leſquelles ils ſéjournent, & ſur-tout après que l'air s'y eſt communiqué, comme il a fait en cette occaſion.

N'en diſoit-on pas autant de l'eau contenuë dans le ventre des hydropiques, dont nous tirons aſſez ſouvent depuis huit à dix pintes, meſure de Paris, juſqu'à quinze & dix-huit, & enfin autant qu'il y en a, ſans que les malades qui ſouffrent ces évacuations, en reçoivent aucun préjudice, puiſqu'au contraire c'eſt pour eux un poids accablant, dont l'entiere évacuation les déchargent abſolument; ce qui me fait dire que le malade eſt d'autant plus ſoûlagé, qu'il reſte peu ou point de matiere, de quelque nature qu'elle ſoit, dans quelque ſorte d'amas que ce puiſſe être, étant toûjours regar-

dée comme un corps étranger, qui par conséquent doit être évacué, & le plutôt qu'il est possible.

OBSERVATION LIII.

Au mois d'Aoust 1691. la Servante d'un Gentilhomme de cette Ville, souffrant une grande douleur au bas-ventre, me vint trouver, afin de lui faire les remedes qui convenoient pour la soûlager. Je trouvai une dureté accompagnée d'une grande inflammation, qui s'étendoit depuis l'aîne jusques vers l'ombilic, avec tension & pulsation; toutes marques d'un phlegmon. Je ne négligeai rien de ce que je crûs nécessaire, par rapport à la conséquence de la maladie, & du lieu où elle étoit située, qui me paroissoit fort profond. Les remedes généraux & particuliers y furent administrez, sans que j'y perdisse un moment: les humeurs se mirent très-vîte en mouvement, la suppuration se fit, & la tumeur s'ouvrit d'elle-même en deux jours, ce qui étoit plutôt que je n'aurois osé l'esperer; de-sorte que l'on ne pouvoit pas dire que le séjour de la matiere eût causé aucun desordre aux parties internes, vû qu'il n'y avoit que quatre à cinq jours qu'elle avoit commencé à se plain-

dre. Je fis vuider du pus autant que je le pûs, qui ne ſortit pourtant qu'en petite quantité ; mais je fus ſurpris, quelques jours enſuite, de voir ſortir les matieres fécales avec le pus, & même en quantité. L'accident étoit grand ; j'appellai pour conſeil Monſieur de Frémont, notre Doïen, & Monſieur Caſaigne, Chirurgien-Major du Régiment de Zurlauben, qui pour lors étoit en quartier en cette Ville, auxquels je fis voir la malade, avec la ſortie de ces matieres fécales, qui étoit une marque très-ſeure de l'ouverture de l'*iléum*. Nous convinmes de ſon régime de vivre, de ſa boiſſon, & de lui faire uſer de quelques verrées de vulnéraires, des fomentations, onguens & emplâtres, & même des injections, s'il en étoit néceſſaire ; faiſant tous trois le même prognoſtic, qui étoit qu'au cas que cette malade échapât de cette grande & fâcheuſe maladie, ce qui étoit très-douteux, il reſteroit une fiſtule à l'endroit de l'ulcére, par où couleroient ſans ceſſe ſes matieres fécales, juſqu'à la fin de ſa vie. Je m'attendois tous les jours à ſa mort ; cependant tous les jours elle ſe portoit mieux, & le boüillon, avec ſon régime, qui étoit ténu & leger, paſſoit auſſi toûjours par cette ouverture ;

de maniere que l'uſage de l'*anus* fut aboli pendant quelque tems.

Voïant que cette malade ſe ſoûtenoit de la ſorte, & que ces alimens liquides paſſoient ſi librement, & tenoient par conſéquent cet ulcère ouvert, ce qui le faiſoit aller de mal en pis, j'abandonnai tout le régime & toute la méthode. Je fis vivre la malade de boüillie de froment, dont elle prenoit autant qu'un enfant de ſix mois, ſans autre boiſſon, ſinon, dans une grande néceſſité, quelques gorgées de lait doux; & pour panſement, un ſimple plumaceau de charpie trempé dans l'eau de chaux & l'eau de vie, parties égales, dont je fomentois la plaïe, & une compreſſe trempée dans cette même lotion, avec un bandage contentif par-deſſus, pour tenir le tout en état.

Avec cette méthode, toute bizarre qu'elle étoit, la malade ſe trouva guérie, & l'ulcère entiérement mondifié & cicatriſé en peu de jours; après quoi, je priai ces Meſſieurs de la venir voir encore une fois. Ce fut pour eux une vraïe ſurpriſe, lorſqu'ils la trouverent parfaitement guérie; m'aſſûrant l'un & l'autre, que s'ils ne l'avoient pas vûë & examinée, comme ils avoient fait, lorſ-

qu'ils y étoient venus avec moi, & qu'ils s'en fussent tenus à mon rapport, quelque fidele qu'il eût été, ils n'auroient pû croire que l'ulcère eût pû se cicatriser, & qu'elle se fût si bien rétablie.

Nous convînmes tous que la cicatrice n'avoit pû se fermer, que par l'union du péritoine avec la partie de l'intestin qui étoit ouverte, lorsque l'ulcère s'étoit mondifié & détergé; en-sorte qu'au moïen de cette union, l'ouverture de l'intestin s'étoit trouvée guérie: après quoi, la malade se portant bien, s'est mariée, & a eû plusieurs enfans, sans avoir jamais senti la moindre incommodité d'un si grand mal.

Reflexion.

Ces expériences nous apprennent qu'il ne faut pas absolument désespérer des plus grands maux, ni s'attacher avec tant d'exactitude au sentiment de nos anciens Auteurs, comme l'Observation précédente & celle-ci le peuvent confirmer; mais qu'il faut travailler de tête, & tâcher, en faisant des épreuves, qu'elles ne soient pas préjudiciables, ni capables d'augmenter le mal, au lieu de le diminuer, en changeant, quand on le trouvera à propos, les régles générales pour

ſuivre le mouvement de la nature, & lui aider du côté qu'elle paroît avoir ſon penchant, comme l'on verra, dans la ſuite de ces Obſervations, que je l'ai fait en pluſieurs occaſions : car, que ne peut-on pas eſpérer de la nature dans un ſujet d'un bon tempéramment, malgré les contre-indications, qui donnent lieu d'en juger autrement, étant sûr qu'en s'attachant religieuſement aux régles en pluſieurs occaſions, on peut manquer de donner aux malades des ſecours très-utiles, & très-efficaces pour les tirer des plus grands maux, dont la cure dépend aſſez ſouvent d'une heureuſe tentative.

Il n'eſt pas ſurprenant que je marque avoir été bien content, quand je trouvai cet abſcès ouvert, par l'appréhenſion qu'une ouverture, faite par la lancette, n'eût expoſé la malade à quelque danger: car, quelque expérimenté que ſoit le Chirurgien qui fait une opération ſemblable, & quelques meſures qu'il prenne dans l'éxécution, pour la bien faire, il eſt encore ſujet à eſſuïer les mauvais jugemens du Public; & dans le cas dont il s'agit, des gens mal-intentionnez n'auroient pas manqué, ſi j'avois fait l'ouverture de cet abſcès, de me dire l'Au-

teur de l'ouverture de l'inteſtin, comme de celle des tégumens; ce qui ne m'a pas empêché, en pareille occaſion, de faire ce que j'ai jugé néceſſaire, quand j'ai connu que le ſalut du malade en dépendoit, comme l'Obſervation qui ſuit en eſt une preuve.

OBSERVATION LIV.

Au mois de Mars 1707. l'on me vint prier d'aller à Cherbourg, voir une Marchande, qui depuis neuf mois étoit retenuë au lit, à cauſe des grandes douleurs & autres maux qui avoient ſuccédé à une ſuppreſſion de ſes vuidanges, qui la réduiſoient dans un état ſi fâcheux, qu'elle avoit ſon nez entre ſes genoux, & que ſes talons touchoient à ſes feſſes, ſans avoir pû changer cette ſituation, quelque contrainte qu'elle fût depuis un ſi long-tems; & elle avoit même reçû ſes derniers Sacremens le jour que j'y arrivai.

Comme c'eſt dans ces extrêmes dangers qu'il faut que l'attention du Chirurgien ſe réveille, je commençai par m'informer des quatre Chirurgiens de la Ville qui l'avoient traitée, de tous les accidens dont elle avoit été atteinte; & après avoir ſçû, par leur rapport, que la

maladie, qui dans ſon commencement occupoit, pour l'ordinaire, toute la capacité du bas-ventre, ſe fixoit aſſez ſouvent entre la région hypogaſtrique & l'ombilicale, à une diſtance égale de la partie ſupérieure de l'aîne & du nombril. Je m'attachai à examiner exactement cet endroit, où malgré la difficulté de mettre cette femme en ſituation commode, pour bien faire cet examen, je m'apperçûs néanmoins d'une eſpéce d'ondulation, ſans toutefois que la couleur de la peau fut changée, ni qu'il y eût dureté ni tumeur. Cette ondulation aïant commencé à me faire eſpérer quelque choſe de plus, quoiqu'elle ne ſe découvrît en aucune façon à ces autres Meſſieurs, ou qu'ils n'en vouluſſent pas convenir; je fis tant, peu à peu, & avec la patience qui me convenoit, que je trouvai une ſituation ſi commode, que je ne doutai plus d'un abſcès dans le bas-ventre, auquel, non-ſeulement le muſcle pſoas ſe trouvoit intéreſſé, mais auſſi l'iliaque & le pectinæus; ce qui ſe juſtifioit par la néceſſité à laquelle cette malade étoit réduite de tenir ſans ceſſe ſa cuiſſe fléchie, qui eſt le véritable uſage & l'action que ces trois muſcles font faire à cette partie. Cet abſcès étoit la cauſe de tous ces ac-

cidens, dont l'on pouvoit esperer de délivrer cette malade, par l'évacuation du pus, qui, à en juger par les apparences, ne se pouvoit faire qu'au moïen de la lancette, quelque délicat que fût le lieu où la nécessité le requeroit, dont on me laissa le soin & l'entreprise. Pour y parvenir, je fis un cataplasme avec le vieux levain, le suppuratif, l'althæa, la fiente de pigeon, & l'oignon rouge, cuit sous la braise, que j'y appliquai, & que j'y laissai jusqu'au lendemain, dans l'esperance qu'il se feroit quelque gonflement à la peau, par l'assemblage qui auroit dû se faire du pus en cet endroit, si ce que nos Anciens ont dit étoit executé à la lettre; mais je n'y trouvai aucun changement, ce qui me détermina à l'ouverture, que je fis en cette maniere.

Je pinçai les tégumens, desquels je donnai un côté à tenir au sieur Touraine, (l'un des Maîtres Chirurgiens du lieu) & je tins l'autre de deux de mes doigts de la main gauche, & de la droite je coupai avec mon bistouri jusqu'au bas de ce que nous tenions pincé des tégumens; après quoi j'ouvris les muscles & le péritoine, avec le même instrument, & avec toute la délicatesse que le lieu pouvoit exiger; la malade étant tellement

amaigrie, qu'il ne restoit que la seule membrane à ces muscles, en apparence, tant les chairs qui remplissent l'interstice de leurs fibres, étoient confonduës avec le péritoine; ce qui étoit cause que ces muscles & le péritoine étoient unis de telle sorte, qu'ils ne paroissoient faire qu'une même partie: & je faisois suivre mon doigt de maniere, qu'il avançoit de concert avec l'instrument, jusqu'à ce qu'il fût arrivé au-dedans de la capacité, d'où il ne sortit rien du tout, non plus en pressant le ventre, en changeant la malade de situation, en lui faisant retenir son haleine, qu'en la laissant en repos.

On ne sçauroit exprimer la joïe de ces anciens Maîtres, quand ils se crûrent assûrez que j'avois pris un rat, car la chose étoit sçûë dans la Ville avant que je fûsse sorti de la maison. Comme j'avois pris toutes les plus justes mesures que j'avois pû, dans une conjoncture aussi délicate qu'étoit celle dont il s'agissoit, je ne perdis point courage; je fis au contraire paroître une contenance assûrée, & beaucoup de fermeté, quoiqu'en secret, je fûsse un peu mortifié de ce contre-tems, ce qui me fit passer une mauvaise nuit; mais dont je fus récom-

pente le lendemain, lorsqu'à la levée de ce premier appareil, je vis sortir du pus en quantité, sans pouvoir comprendre en quel endroit il s'étoit niché, non-plus que l'obstacle qui s'étoit opposé à son issuë le jour précédent. Je pansai l'ouverture avec une tente à tête, & un plumaceau plat par-dessus, l'un & l'autre couvert de suppuratif, un emplâtre, & un bandage contentif, pour tenir tout l'appareil.

Le pus continua de sortir tant qu'il y en eut, ce qui fut pendant un mois ou six semaines. J'y allois de tems en tems, afin que pendant l'usage des topiques, l'on pût emploïer les remedes généraux; après quoi cette malade prétenduë désesperée, revint en bonne santé, a depuis eu des enfans, & marche sans peine, quoiqu'elle paroisse pancher un peu du côté droit, auquel la maladie s'étoit fixée.

REFLEXION.

LA joïe que Messieurs les Chirurgiens eurent, d'apprendre que dans l'ouverture de cet abscès, l'effet n'avoit pas répondu à mon attente, fut aussi parfaite, que leur mortification fut grande quand ils sçûrent le lendemain le succès de cet-

te ouverture. A la verité, la chose étoit si délicate, que j'ose dire, qu'il n'y avoit qu'un grand usage qui me mettoit au fait de sçavoir connoître les abscès les plus équivoques; & quelque usage que j'en aïe, c'est toûjours pour moi une vraïe peine, quand je me trouve obligé de faire une ouverture aux parois de l'*abdomen*, tant elle est délicate, en ce que l'intestin pousse sans cesse contre le péritoine, auquel la moindre atteinte d'un instrument tranchant, peut causer un mal sans remede, cemme il arriva à un Maître qui ne vit plus, lequel, dans une pareille ouverture, vît sortir les matiéres fécales liquides, telles qu'elles sont dans l'*ileon*, & mourir en langueur pendant six mois, celui auquel ce malheur étoit arrivé.

Ce n'est pas seulement la crainte d'ouvrir l'intestin dans l'opération, dont le Chirurgien doit être occupé; mais aussi de l'appréhension qu'il ne s'ouvre dans la suite, soit à l'occasion du mauvais tempérament du malade, de la corruption du pus, dans lequel cet intestin est continuellement plongé, ou enfin par l'acrimonie de ce même pus, qui fait ouvrir cet intestin d'abord, ou plusieurs jours ensuite; mais pour lors cette ou-

veiture met le Chirurgien à couvert de tout reproche, comme il m'arriva en la personne du fils de M. le Comte. . . . . que je ne pûs préserver du même accident ; qui parût dix jours après que j'eûs ouvert l'abscès, qu'il avoit un peu au-dessus de l'aîne, au côté droit ; comme je le rapporterai en son lieu, où je parlerai de la nature de l'humeur qui donna occasion à l'abscès, dont cet accident fut la suite.

Pour reprendre le fil de celui dont il s'agit, le pansement de cet abscès, après que je l'eûs ouvert, fut tout des plus simples, n'aïant emploïé que le seul suppuratif, tant pour couvrir la tente, que le plumaceau, avec l'emplâtre diapalme par-dessus.

Ce pus, quelque long séjour qu'il eût fait dans ce lieu, n'y avoit acquis aucune corruption, ni mauvaise odeur, parce que l'air ne s'y pouvoit communiquer par aucun endroit ; comme il arrive à un enfant mort au ventre de sa mere depuis plusieurs mois, pourvû que les membranes qui le contiennent avec ses eaux, ne s'ouvrent point : non pas que ses eaux, lui servant comme d'une saumure, le préservent de corruption, comme dit M. Mauriceau, & que j'ai dit après lui,

avant mes réfléxions ; mais parce que l'air ne s'y communique en aucune façon : rien n'étant plus sûr, que quand il seroit possible qu'un enfant fût sans eaux au ventre de sa mere, & qu'il viendroit à y mourir, étant renfermé dans ses membranes, comme il y est, il s'y conserveroit, comme s'il y en avoit quantité ; puisque ce n'est que l'introduction de l'air qui le rend susceptible d'une corruption si prompte, comme nous le voïons arriver à un enfant arrêté au passage, & y mourir au tems du travail, pendant l'accouchement ; car il s'y corrompt & pourrit en une demie-journée, ou en un jour, tout au plus.

Ce fut, en apparence, la conservation de ce pus en bon état, qui empêcha l'intestin de s'ouvrir pendant le long-tems que durerent les pansemens, & dont cette malade s'est tirée sans aucun mauvais reste, après neuf mois de maladie.

OBSERVATION LV.

Au mois de Juin 1727. un Domestique de Madame la Comtesse de Canisy, vint me consulter sur une douleur très-aiguë, dont il étoit tourmenté depuis plus de trois mois, située sur les trois dernieres côtes inferieures, jusques envi-

ron trois travers de doigt au-dessous ; comprenant dans son étenduë quatre à cinq poûces de circonférence, avec une impossibilité absoluë d'éternuer, bâiller, tousser, ni de pousser aucun soupir, ni de satisfaire aux besoins de la vie les plus pressans, aïant une respiration courte, fréquente, & souvent suspenduë par l'oppression.

J'examinai l'endroit douloureux avec attention, & je sentis, par des attouchemens réïterez, une ondulation profonde, mais pourtant assez sensible pour assûrer au malade qu'il y avoit un abscès fait & formé, qui ne demandoit autre chose qu'à être ouvert, pour donner issuë à la matiére qu'il contenoit.

Mais ce qui me surprit davantage, fut qu'aïant été traité pendant deux mois par deux anciens Chirurgiens, ni l'un ni l'autre ne lui ait fait appréhender cet accident, qui succede presque toûjours aux longues douleurs, l'assûrant, au contraire, que c'étoit une dureté qui s'amolliroit avec le tems, par l'usage continué de l'emplâtre diachylon, & de celui de ciguë, également incorporez.

Mais comme ce malade n'étoit venu que pour me demander conseil, & qu'il demeuroit à trois lieuës de notre Ville, il

il me pria d'écrire a Madame ſa Maîtreſſe l'état où il étoit : & comme pour bien juger de ſon mal, il étoit à propos d'en connoître la cauſe originelle, après l'avoir interrogé là-deſſus, il me dit qu'il ne connoiſſoit point d'autre cauſe de ſon mal, ſinon, que ſa Dame aïant fait l'année précédente, de Baſſe-Normandie en Baſſe-Bretagne, un voyage par des chemins de traverſe, où la voïe du Carroſſe n'étoit pas praticable, elle s'étoit ſervie d'une Litiere ſi mal agencée, qu'il fallût que quatre hommes forts, deux de chaque côté, la ſoûtinſſent dans les paſſages les plus difficiles; & que s'étant trouvé du côté où cette machine étoit le plus défectueuſe, il avoit ſouvent été obligé de ſoûtenir ſeul, preſque tout le faix du Brancard, qui ſans ceſſe appuïé ſur l'endroit douloureux, l'avoit tellement froiſſé, qu'il lui avoit depuis ce tems-là toûjours été ſi ſenſible, qu'il n'avoit pû ſe coucher deſſus, juſqu'à ce que les douleurs euſſent augmentées au point, qu'il étoit au contraire toûjours obligé d'être couché ſur l'endroit même, à cauſe de la douleur inſupportable, qu'il reſſentoit lorſqu'il ſe couchoit ſur le côté ſain, ne pouvant même qu'à peine ſe tenir directement ſur le dos, parce que la dou-

leur le forçoit d'être toujours un peu plus panché sur le côté malade, que régulierement sur le dos.

Tout ce que je jugeai de faire à propos pour lors, fut d'ajoûter seulement un peu d'onguent suppuratif au milieu & un peu vers le bas de la tumeur, qui étoit l'endroit où la fluctuation se rendoit le plus sensible, & le diachylon pardessus. Je lui donnai ce qu'il falloit de ces onguens, pour renouveller le plumaceau, jusqu'à ce qu'il eût reçû les ordres de sa Maîtresse, qu'il alla prendre chez elle; ses ordres furent de se rendre incessamment auprès de moi, pour être à portée de lui donner mes soins jusqu'à sa parfaite guérison.

Dès que le malade fût arrivé, je priai un de Mrs nos Medecins, & Mrs des Roziers, & Hanoüel, de se rendre à sa chambre pour aviser ensemble à ce qu'il convenoit de lui faire, pour le soulager. J'avois disposé l'appareil; & comme la tumeur s'étoit beaucoup augmentée, & que la fluctuation de la matiére s'étoit renduë très-sensible, nous nous déterminâmes unanimement à l'ouverture de l'abscès, que je fis avec la lancette, que je conduisis en labourant le plus loin qu'il me fut possible, pour épargner au

malade les coups de ciseaux, dont je fus pourtant obligé de me servir; en ce qu'après la sortie d'une quantité de pus extraordinaire, que fournirent la capacité du ventre, la partie charnuë du diaphragme, l'interstice des muscles, & les tégumens interessés dans cet abscès, je trouvai, par l'introduction du doigt, la partie externe des deux dernieres fausses côtes, très-cariée ; ce qu'aïant fait remarquer à ces Messieurs, nous convînmes qu'il étoit nécessaire de les découvrir, afin d'enlever plus sûrement cette carie, d'où dépendoit la cure radicale d'un si grand mal; sans quoi, nous nous serions exposez à laisser une fistule, après un long & ennuïeux pansement.

Suivant cette idée, j'enlevai des tégumens de la grandeur de la main; ce qui facilita le pansement, & procura au malade une guérison sans retour. Dans la suite, j'appliquai sur la carie un plumaceau trempé dans la teinture de myrrhe & d'aloès, par-dessus un autre couvert de simple digestif, aussi trempé dans la même teinture & couvrant le reste de la plaïe, & un emplâtre de diapalme par-dessus ; la compresse, le bandage contentif, & le scapulaire tenant le tout en etat.

La carie des côtes s'enleva, les cartilages se recouvrirent, & la matiére, que fournissoit le bas-ventre & la partie du diaphragme qui se trouvoit interessée, se tarit. L'ulcère se trouva rempli, & tout cicatrisé en deux mois, d'un pansement régulier. Ainsi le malade se trouva bien guéri, quoique la cause éloignée de sa maladie, & les désordres causez à la partie malade, pûssent en faire craindre de mauvaises suites.

REFLEXION.

QUAND je parle du pus sorti de la capacité du bas-ventre, c'est non-seulement, parce que nous l'en voïions sortir; mais aussi parce que nous introduisions le doigt au-dedans de cette cavité, par l'ouverture que le pus y avoit faite, dans son long séjour, ayant rongé le péritoine & les muscles, aussi-bien que les tégumens.

Si le malade étoit resté entre les mains des Chirurgiens, entre lesquelles il s'étoit livré d'abord, le pus auroit fait encore de plus grands désordres; car ces Messieurs auroient laissé ouvrir l'abscès de lui même, malgré les signes tout évidens d'une parfaite suppuration.

Ce fut un grand bonheur que la face

externe du diaphragme, qui avoit reçû quelque atteinte de l'acrimonie du pus, ne fût pas rongée dans toute ſon épaiſſeur; ce qui auroit ouvert l'entrée à la matiére dans la poitrine, choſe que nous appréhendions, à cauſe des accidens dont le malade ſe plaignoit: mais cela ne ſe trouva pas heureuſement; ces accidens étant ſimplement les effets des irritations que ce muſcle avoit ſouffertes, étant ulceré par la maligne impreſſion du pus.

Le grand délabrement que nous fîmes des tégumens, étoit néceſſaire pour la sûre & prompte guériſon du malade: car il ne faut jamais qu'une crainte ſervile empêche des Chirurgiens expérimentez, de faire en toute occaſion ce que l'Art demande, quand ils ont bien peſé les raiſons de s'y déterminer. Il ne faut pas auſſi qu'une brutale témerité les engage à faire de grandes inciſions, pour ſe montrer intrépides; qui eſt ce qu'on appelle ſe joüer du corps de ſes ſemblables, & ce qui ne laiſſe pas d'arriver, lors qu'entre pluſieurs Chirurgiens aſſemblez pour un malade, il s'en trouve quelqu'un de ces entreprenans, que rien n'étonne, & qui s'étant fait un nom par des ſuccès fortuits, ſemblent être autoriſez à primer par-tout, & à l'em-

porter de haute lutte sur tous leursConfreres, souvent au grand dommage de ceux qui tombent sous leur main.

D'où j'infère combien il est avantageux dans une petite Ville, comme la nôtre, & par-tout ailleurs, que des Chirurgiens qui se trouvent souvent ensemble, comme nous faisons ici, soient bien unis pour le bien du Public.

Aussi, dans la maladie dont il s'agit, grande par l'ancienneté de sa cause, par la violence de ses accidens, grande encore plus par l'importance des organes qui s'y trouvoient interessés; nous eûmes, mes Confreres & moi, une égale satisfaction d'avoir fait unanimement ce qui étoit en nous pour la guérison de ce malade, auquel il n'est resté aucune mauvaise suite d'un si grand mal.

Je n'ai pas eû la même satisfaction du traitement de la maladie qui suit, pour laquelle on pourroit dire que je travaillai en vain, quelque soin que je me donnâsse pour parvenir à une heureuse fin.

OBSERVATION LVI.

Au mois d'Août 1727. la femme d'un Marchand de Laine de nôtre Ville, me fit prier de venir chez elle, pour me consulter sur une douleur vive qu'elle

souffroit au défaut des côtes, qu'on lui disoit être le lieu où la rate étoit située, & qui étoit sur la fin du huitiéme mois de sa grossesse, ce qui rendoit son inquiétude encore mieux fondée.

J'allai chez elle, & la trouvai effectivement grosse de son premier enfant, & à un mois ou cinq semaines, au plus, près du terme de son accouchement.

Les douleurs qu'elle souffroit, étoient si vives & si continuelles, au-dessous des fausses côtes du côté gauche, qu'elle étoit obligée de marcher toute courbée, sans se pouvoir redresser. Aux demandes que je lui fis, pour me mieux mettre au fait de sa maladie, elle me dit que cette douleur s'étoit fait sentir dès le commencement de sa grossesse; qu'elle n'avoit eû d'abord que des douleurs légeres & passageres, qui s'étoient bien-tôt augmentées, jusqu'à devenir continuelles & aussi violentes qu'elles étoient; que ceux qui l'avoient traitée dans le commencement, lui avoient fait entendre que la cause de son mal étoit un gonflement de rate, auquel on ne pouvoit faire que de petits remedes, dans la circonstance où elle se trouvoit, qu'il falloit gagner le tems de son terme, persuadez que ses couches la tireroient de ce

triste état ; & qu'ils s'étoient après cela contentez de lui prêcher la patience, sans lui faire d'autres remedes, ce qui l'avoit déterminée à me consulter.

Je lui proposai de me permettre de toucher l'endroit de sa douleur, ce qu'elle m'accorda volontiers, & j'y trouvai une tumeur considerable sur les trois dernieres fausses côtes inferieures, qui s'étendoit jusqu'à deux pouces au-dessous, ou environ.

Comme c'étoit la premiere fois que je voïois cette malade, & que j'éxaminois sa tumeur, sous laquelle je remarquai l'ondulation d'un pus formé, mais profonde ; je me contentai d'y appliquer un cataplasme suppuratif & attractif, composé d'oignon rouge cuit sous la braise, de vieux levain, de fiente de pigeon pulverisée & passée au gros tamis, avec les onguens suppuratif, & d'althæa, que j'étendis sur un linge, & que je laissai jusqu'au lendemain, que je priai un Medecin, & un Chirurgien de mes Confreres, de se trouver chez la malade, pour consulter avec moi sur sa maladie, & sçavoir s'ils conviendroient du dessein que j'avois formé d'ouvrir cette tumeur, pour raison de quoi, j'avois déja préparé l'appareil. Ces Mrs exami-

nerent la tumeur, & convinrent qu'il n'y avoit d'autre parti à prendre, que d'éxecuter le dessein que j'avois formé.

Sur ce résultat, je me mis en devoir de faire l'ouverture avec la lancette, que je plongeai dans la tumeur, à sa partie inferieure, puis labourant avec son tranchant, j'étendis l'ouverture autant que je la crûs nécessaire, pour l'issuë facile du pus d'un très-grand abscès, dont il sortit près de trois livres, d'une mauvaise consistence, & d'une odeur insupportable.

J'introduisis ensuite mon doigt dans l'ouverture, au moïen de quoi je touchai le globe que formoit la matrice, où l'enfant étoit contenu avec ses dépendances : puis poussant ce même doigt vers le haut, & le courbant ensuite, je sentis le rein, ainsi que firent les Consultans, afin qu'ils n'en eussent aucun doute.

La plaïe fut ensuite pansée avec de très-gros bourdonnets, qui n'étoient faits que de charpie simplement roulée, & liez avec un fil double, & bien noüez; les trois premiers trempez dans les jaunes & blancs d'œufs, battus avec l'huile rosat. Je ne me servis dans le commencement que de charpie grossiere.

ment roulée, afin de donner lieu au pus de ſortir ſans ceſſe, d'autant plus aiſément, que ces gros bourdonnets ne rempliſſoient pas exactement la cavité; ce qui réüſſit fort bien, vû la quantité qu'il en ſortit.

Dans la ſuite du panſement, les plumaceaux furent couverts d'un digeſtif, animé avec la poudre de myrrhe, d'aloès & de ſantal rouge, & de l'eau de vie, pour s'oppoſer à la pourriture, que la puanteur du pus faiſoit appréhender, mais qui ceſſa bien-tôt, le pus ſe montrant de la qualité requiſe, & ſa quantité diminuant à proportion, ainſi que les violentes douleurs de la malade, qui lui permettoient de dormir juſqu'à ſix & ſept heures.

Je me flattois que de ſi beaux commencemens tendoient à une fin heureuſe, lorſque deux jours après l'ouverture, la malade fut attaquée d'un très-violent friſſon, ſuivi d'une forte fiévre; ce qui me la fit trouver, au panſement du ſoir, dans un état bien different de celui du matin. Sa plaïe étoit preſque ſans ſuppuration, la malade fort affoiblie, & tout le reſte abſolument changé.

Je lui fis donner un lavement, & lui tirai deux palettes de ſang. Le lende-

main matin, je la trouvai avec moins de fiévre, mais se plaignant qu'elle souffroit une douleur très-aiguë au côté droit du siége. Je crûs que la nécessité d'être sans cesse couchée sur ce côté-là, pouvoit y avoir causé quelque excoriation; ce qui me porta à demander à la malade à voir cet endroit, où je trouvai une érésipèle, qui s'étendoit non-seulement sur la fesse & sur la cuisse, mais encore depuis la hanche jusqu'au milieu de la jambe.

Tout ce que je pûs faire dans cette fâcheuse conjoncture, fut de réïterer la saignée, & d'appliquer des compresses en double, d'une grandeur suffisante, sur les parties enflammées, trempées dans le vin tiéde. L'érésipèle se trouva le lendemain très-considerablement diminuée, & disparut entierement le quatriéme jour; après quoi, la plaïe & la suppuration reprirent leur premier état pendant dix à douze autres jours, que le même accident se renouvella sur le côté de la plaïe même, que le précédent avoit epargné; ce qui changea, d'un pansement à l'autre, la couleur vermeille de la plaïe dans une couleur blafarde, & le pus blanc, égal & loüable dans une sérosité roussâtre & de mauvaise odeur, une douleur poignante, un pouls foible & enfoncé, sans

un moment de repos, me faisoient appréhender une mort prochaine, persuadé que la communication de cette éréſipèle du dehors au dedans étoit infaillible, & que non-ſeulement la matrice & le rein étoient intereſſés ; mais encore le foye, les inteſtins, le meſentere, & tous les viſcères du bas-ventre.

Cependant, ſans perdre courage, je ſaignai encore la malade, lui fis donner quelques lavemens rafraîchiſſans, & un demi-gros de Thériaque, avec un demi-grain de Laudanum ; ce qui réuſſit de maniere, qu'après cinq jours ce cruel orage commença de ſe calmer, enſorte que le ſixiéme jour, l'éréſipèle diſparut entierement ; & deux jours après, elle commença d'entrer en travail par de légeres douleurs, qui augmenterent en peu de tems, & que cette malade ſoûtint à merveille juſqu'à l'accouchement, qui ſe termina deux heures après, par la venuë d'un garçon fort & vigoureux, ſe portant parfaitement bien. La mere ſe trouva auſſi dans un état très-tranquille ; ſes couches & ſa plaïe allant également bien, ſans fiévre de lait, & ſans qu'il s'en portât à ſes mammelles, aïant dormi toutes les nuits ſix à ſept heures, lorſqu'elle ſentit à l'articulation de l'os du tarſe avec

la premiere phalange du gros orteil, une douleur aſſez vive, qui traverſa le calme de l'accouchée, augmenta de plus en plus, rendit l'endroit douloureux, enflé, & luiſant; vrais caracteres d'une humeur goutteuſe, qui ne tourmenta pourtant la malade dans toute ſa fougue, que pendant cinq ou ſix jours, ſans avoir heureuſement cauſé aucun changement, ni aux couches, ni à l'ulcère, qui continuerent à bien aller; l'ulcère tendant à ſe cicatriſer, à l'exception d'un petit ſinus, malgré toute l'attention que j'eus à former un bon fond dans un endroit où je n'en trouvai aucun : ce qui me détermina à faire une inciſion depuis l'entrée du ſinus, juſqu'à l'os des iles; & ne pouvant paſſer outre, je ne pus, par tous les moïens dont je m'aviſai, donner à cette cure, ſi fort traverſée, le ſceau de ſa guériſon, & préſerver la malade d'une fiſtule, dont il ſort tantôt du pus, en médiocre quantité, & quelquefois une ſimple ſéroſité.

Cependant, pour n'avoir rien à me reprocher, j'eus la foibleſſe de me ſervir d'un remede extraordinaire, dont on m'aſſûroit le ſuccès infaillible. Tout ce qui eſt nouveau a l'art de plaire, & un remede qui a les graces de la nouveauté,

eſt toujours publié comme immanquable.

Un Abbé de qualité, qui m'honnore de ſa bienveillance, me fit la grace de m'en envoïer. On nomme ce remede la boule du petit Prince, dont la principale vertu, entre toutes celles qu'on peut imaginer, eſt de guérir les fiſtules les plus invéterées.

Je n'oubliai rien, ſelon le Mémoire imprimé, pour faire réuſſir ce grand remede; mais après un très-long uſage, ſans ſuccès, la malade elle-même s'en ennuïa, & eſt reſtée avec ſa fiſtule, ne joüiſſant pas d'une forte ſanté, dont elle n'eſt point étonnée, aïant toûjours été valetudinaire.

REFLEXION.

CEUX qui avoient traité cette malade avant moi, avoient attribué ſa maladie à un gonflement de rate, joint à ſa groſſeſſe: mais pour moi, après l'avoir examinée, & mes réfléxions faites, je crûs que la cauſe de ſon mal étoit plus éloignée, & que la rate n'y avoit aucune part; ce qui me porta à l'examiner encore plus préciſément, pour en tirer les éclairciſſemens qui ſuivent.

Elle me dit qu'elle étoit âgée de 26. à

27. ans, & qu'elle se ressouvenoit qu'à l'âge de 7. à 8. ans, demeurant à la campagne, & menant avec sa sœur aînée les moutons de son pere à l'herbe, un de ces moutons la heurta si rudement de sa tête à l'endroit malade, qu'il la jetta sur l'herbe sans connoissance, que la douleur fut si vive, que l'on fut obligé de la rapporter à la maison, n'ayant pû marcher, qu'elle en fut mal pendant un certain tems, & que depuis cette blessure, elle n'avoit pas été un seul jour sans ressentir quelque douleur au même endroit, plus ou moins considerable, & quelquefois très-vive.

Que peut-on inferer de ce récit, sinon qu'il peut s'être fait alors quelque épanchement de sang dans un endroit particulier, entre les dernieres fausses côtes inferieures & la face interne de l'os des iles, qui renfermé dans un kiste, s'est conservé jusqu'au tems de la grossesse, sans avoir que peu ou point augmenté son volume, jusqu'à ce que celui de la matrice venant à s'augmenter dans le cours de la grossesse, a pû causer quelque irritation en cet endroit, & occasionner une nouvelle douleur & inflammation en consequence, qui a donné lieu à la formation de l'abscès, & à une grande suppuration, dont la tumeur

s'étoit manifeſtée au-dehors, & avoit produit tous les ſymptômes qui ont été ci-devant énoncez.

La grande quantité de pus qui ſortit dès que l'abſcès fût ouvert, & ſon extrême puanteur, ſont une preuve convaincante, que le fond du mal avoit donné à l'os des iles & aux fauſſes-côtes de fâcheuſes atteintes; mais la carie de la face interne de l'os des iles, étoit inacceſſible à l'action des remedes, & à toute opération; & ce fut avec beaucoup de raiſon que je craignis pour la vie de cette femme, à laquelle il eſt étonnant que dans le cours d'une ſi longue maladie, il ne ſoit pas ſurvenu d'autres accidens encore plus fâcheux, comme des vapeurs les plus terribles, des ſuffocations, & des convulſions; ce qui fait conjecturer que la carie de l'os des iles, a été la ſeule cauſe qui s'eſt oppoſée à la parfaite guériſon d'un ſi grand mal, qui ne pouvoit être radicalement traité par aucun remede.

Enfin, s'il eſt vrai de dire que l'on peut appeller de grandes maladies, celles qui ſont rapportées dans les deux Obſervations précedentes, on peut appeller une maladie très-grande, celle dont je vais faire le détail, puiſque la malade en mourut.

Observation LVII.

Au mois d'Avril de l'année 1728. je fus mandé au Hameau d'Harouville, dépendant du Bourg de S. Pierre, pour faire la paracentèse à la femme d'un Notaire, qui étoit attaquée d'une hydropisie ascite, causée par une tumeur skirrheuse qu'elle avoit au foïe, qui rendoit le volume de ce viscere, double de ce qu'il étoit dans l'état naturel, comme on le remarquoit, quand après lui avoit tiré onze ou douze pintes d'une eau verdâtre & mucilagineuse, de la consistence à-peu près du blanc d'œuf, non seulement l'hypochondre dans lequel le foïe est contenu ne diminuoit point, mais continuoit son progrès, jusqu'à deux pouces de la crête de l'os des iles du même côté, avec une dureté, qui ne cedoit aucunement au toucher; au lieu que le côté opposé se trouvoit vuide & très-molet, après l'évacuation des eaux.

Après avoir fait cette opération, on me vint prier d'aller à une demie-lieuë delà, pour voir la femme d'un Laboureur, qui étoit accouchée depuis six jours. Je trouvai une jeune femme, accouchée de son premier enfant, après un travail assez court & heureux, dont les vuidanges

alloient assez bien, & dont la fougue du lait etoit calmée, & qui néanmoins ne dormoit point, ou très-peu, fort serrée du ventre, ayant une altération considérable, le pouls petit & profond, la respiration courte & fréquente, une toux séche, ne pouvant se tenir couchée sur le dos, se plaignant d'une douleur sous le sein, mais supportable; ce qui m'obligea de demander à la malade à voir l'endroit où elle sentoit cette douleur, qui étoit au-dessous de la mammelle droite.

J'y trouvai une tumeur de la grosseur de la moitié d'un œuf de poule, avec une legere ondulation, sur laquelle j'appliquai un plumaceau, couvert d'onguent suppuratif, & un emplâtre de diachylon gommé par-dessus. Tous les symptômes dont elle étoit atteinte, après un accouchement qui s'étoit passé à l'ordinaire, me firent juger qu'il y avoit une cause plus éloignée, & très-maligne, qui la mettoit dans un péril évident; ce que j'annonçai à son mari, qui n'en parut pas fort touché, quoiqu'il l'eût épousée par inclination.

Ce que je pûs faire de plus, pour soulager cette pauvre femme, fut de lui ordonner un lavement, & de l'eau panée pour sa boisson; après quoi je la quittai.

pour revenir chez moi, & laiſſai faire le reſte au Chirurgien ordinaire.

Deux jours après, l'on vint vers le ſoir me prier de revenir la voir le lendemain matin, le plutôt qu'il me ſeroit poſſible, je trouvai en arrivant qu'elle venoit de mourir. Son corps fut ouvert ; & nous trouvâmes par l'ouverture, qu'il s'étoit formé un abſcès entre la pleure & la cinquiéme & ſixiéme des vraies côtes inférieures, dont la matiere avoit rongé la pleure & les muſcles intercoſtaux, pour ſe répandre tant au-dedans de la capacité de la poitrine, & ſur le diaphragme, que ſous les tégumens, où il formoit une médiocre tumeur, remplie d'un pus, dont l'odeur étoit inſupportable.

Le perioſte dont les côtes étoient recouvertes, étoit tout rongé, & les côtes même étoient profondément cariées, & même perforées, comme ſi l'on y avoit appliqué le trépan. Je n'ai pû ſçavoir quand, ni comment ce mal avoit commencé, ni ſi la défunte avoit eu quelque pleureſie, dont l'abſcès ait été la ſuite : quoiqu'il en ſoit, je ſuis perſuadé que ce funeſte évenement n'a pas été l'effet de la groſſeſſe, ni de l'accouchement, & qu'il a eu une cauſe plus éloignée, dont la profonde carie des côtes, eſt une preuve inconteſtable.

REFLEXION.

On prétend, avec raiſon, qu'une hydropiſie telle que je l'ai rapportée, au commencement de l'Obſervation, n'étoit pas guériſſable, étant cauſée par un foïe ſkirrheux, parce que pour détruire l'effet, il faut ôter la cauſe ; cependant il faut conſiderer, qu'en tirant les eaux d'un hydropique, on le ſoulage à l'inſtant, d'un fardeau qui lui eſt onéreux, & qui le feroit périr beaucoup plutôt, ſans ce ſecours ; ce qui eſt une raiſon vable de pratiquer cette opération, tant que le malade la peut ſoûtenir, puiſqu'en la faiſant, ſi l'on n'obtient pas une guériſon radicale, on ſoulage au moins le malade, & on lui prolonge la vie pendant quelque tems : outre qu'il y a nombre d'exemples de malades, qui ayant ſouffert la ponction une ſeule fois, ont été abſolument guéris de la maladie ; ce qui n'eſt pas une conſequence pour la malade en queſtion, qui n'en pouvoit pas guérir, que ſon ſkirrhe n'eût été guéri auparavant, quoi qu'il n'y eût pas la moindre apparence d'y réüſſir.

Pour ce qui eſt de l'abſcès, qui ſe manifeſta quelques jours après l'accouchement de la malade, je ne crois pas avoir

rien à me reprocher, de ne l'avoir pas ouvert sur le champ. 1°. Parce que je n'étois appellé, dans l'absence de son Chirurgien ordinaire, que pour donner mon avis, & que ce Chirurgien devoit revenir incessament. 2°. Quand je lui aurois fait cette ouverture à l'heure même, le desordre que la malignité de la matiere, & son séjour avoient produit dans l'intérieur, n'auroit pas laissé de la faire périr de la même maniere.

Ce qu'il y a de plus étonnant, est qu'un si grand abscès, qui avoit commencé à se former depuis long-tems, n'avoit point empêché que l'accouchement ne se fût fait à l'ordinaire, & que les symptômes d'une suppuration formée, n'aïent parû qu'après l'accouchement, & la fougue du lait appaisée. C'est là un de ces cas extraordinaires qui se présentent dans la pratique, & qu'on ne peut expliquer que par des conjectures fort incertaines.

Quoique mon dessein ait toûjours été de n'écrire que ce que j'ai vû & fait moi-même, sans me rendre garent des faits d'autrui, il y a pourtant des maladies si particulieres, que l'on ne peut, sans faire tort au Public, n'en pas faire le détail, & les ensevelir dans l'oubli ; ce seroit

les souſtraire à l'inſtruction de tous ceux de notre profeſſion, qui en peuvent profiter. Je rapporterai donc celle-ci, quoique je n'y aie été appellé qu'en qualité de Conſultant; mais elle a eu des accidens ſi extraordinaires, & ſi ſurprenans, que je m'applaudis d'y avoir été appellé par M. Hanoüel, notre Confrere, qui étoit le Chirurgien ordinaire du malade, pour en être le témoin.

OBSERVATION LVIII.

EN l'année 1713. M. Hanoüel, notre Confrere, fut mandé au Bourg de Sainte Croix, ſitué à deux lieuës de cette Ville, pour voir un pauvre homme, nommé Lalande, qui étoit attaqué depuis plus de quarante jours d'une très-fâcheuſe maladie. On ne pût lui faire aucune relation, ſur laquelle il pût établir la cauſe de ſon mal, la miſere du malade l'ayant obligé de ſe mettre entre les mains de ces perſonnes charitables, qui ſe font un plaiſir de ſecourir de pauvres malades, qui ſans elles ſeroient abandonnez à leur mauvais ſort; ſouvent néanmoins par leur faute, parce qu'il n'y a point de Chirurgiens dans les Villes voiſines, qui ne les ſecouruſſent volontiers, s'ils en étoient requis; ce que l'on

peut bien aſſurer de tous ceux de notre Ville, dont pas un n'a jamais refuſé de s'acquitter de ſatisfaire à ces œuvres charitables, quand elles lui ont été propoſées.

Quoiqu'il en ſoit, M. Hanoüel fut appellé vers ce pauvre homme, auquel il trouva un emphyſème, ſi généralement répandu ſur tout ſon corps, qu'il n'y avoit aucun endroit qui en fût exemt, & qui augmentoit conſidérablement ſon volume d'un jour à l'autre; le tout accompagné d'une douleur fixe au-deſſous de l'angle inférieur de l'omoplate, où l'on diſtinguoit une éminence particuliere, indépendante de l'emphyſème univerſel, & que l'on appercevoit un peu au-deſſus de l'enflûre génerale, ſur laquelle M. Hanoüel fit appliquer un cataplaſme maturatif.

Aïant été averti de m'y trouver le lendemain, M. Hanoüel, à la levée du cataplaſme, ſentit au tact une fluctuation profonde; & l'aïant pareillement touchée, convaincus l'un & l'autre de la matiére qui étoit contenuë ſous cet endroit particulier, nous nous déterminâmes à l'inſtant d'en faire l'ouverture avec la lancette, ſans pincer les tégumens, qui étoient dans une grande tenſion, &

qui furent ensuite suffisamment dilatez avec les ciseaux ; & cela, à quatre travers de doigt au-dessous du lieu où il avoit apperçû cette tumeur particuliere. Il sortit d'abord au moins trois livres d'un pus mal conditionné, & très-infect. Après cette grande évacuation, il porta le doigt au-dedans de l'ouverture, & il en trouva une, qui s'étoit faite entre la sixiéme & septiéme des vraies côtes inferieures, qui étoient dénuées de leur périoste. C'étoit cette ouverture qui donnoit passage à l'air, qui sortant de la poitrine, s'insinuoit sous les tégumens, & par succession de tems avoit causé cet emphysême géneral.

Ce qui sortit d'abord de matiere, n'étoit rien encore, à proportion de ce qu'en fournit cet abscès après le pansement, & durant toute la nuit ; ensorte que l'on fut obligé de changer trois fois le malade, entre le premier & le second pansement, n'étant pas moins trempé, que s'il eût été plongé dans un bain, malgré la tente, les bourdonnets, les plumaceaux, l'emplâtre & le bandage. Nonobstant cette exhorbitante évacuation, & l'excessive enflûre de l'emphysême, le malade n'avoit pas la respiration fort contrainte.

Après que la poitrine de ce malade se

fut

fût vuidée de cette quantité de matiere, la suppuration diminua peu à peu, de même que l'emphysême ; de maniere que par des pansemens réguliers & méthodiques, & le bon régime, autant que l'on pût le lui faire observer, (la charité des personnes pieuses fournissant au plus nécessaire, M. Hanoüel eut le plaisir d'avoir guéri ce pauvre homme de deux grandes maladies, parfaitement & sans retour.

REFLEXION.

DEUX emphysêmes considérables, l'un dans la nouvelle Anatomie de feu M. *Palfin*, l'autre, inséré par feu M. *Méry* dans les Mémoires de l'Académie Royale des Sciences, m'ont porté à faire trouver place à celui-ci, dont je n'avois pas voulu faire mention dans la premiere édition de ma Chirurgie ; trouvant une grande difference entre les abscès, & ces énormes emphysêmes. Je vais d'abord rapporter ce que dit M. *Méry*, de la cause de l'emphysême, à l'occasion de l'ouverture qu'il fit d'un cadavre, qui la lui mit en évidence. Voici ses termes.

» Ayant fait (dit M. *Méry*) une inci-
» sion à la peau, & aux autres tégumens,
» qui couvroient l'endroit des côtes rom-

» pues, je remarquai aux mufcles inter-
» coftaux, une ouverture prefque imper-
» ceptible, fans aucune ecchymofe. Enfin,
» ayant ouvert la portion fuperieure,
» une petite portion de la membrane qui
» enveloppe le poûmon y étoit unie
» d'une part, & de l'autre elle étoit at-
» tachée à une partie des côtes rompuës;
» il ne s'étoit cependant écoulé aucune
» goutte de fang du poûmon dans la ca-
» pacité de la poitrine, ce qui me parut
» un fait fort fingulier.

» Après cela (continuë M. *Méry*) il
» eft aifé de découvrir la route qu'a pris
» l'air, pour former cet affreux emphy-
» fême. En effet, il eft vifible, que du
» total de l'air qui entroit par la trachée-
» artere dans le poûmon, pendant la di-
» latation de la poitrine, une partie a dû,
» dans le tems de fon retréciffement, en
» fortir par le même canal, & l'autre
» s'échapper par des cellules du poûmon,
» par l'ouverture de fa propre membrane
» déchirée, fortie par la petite plaïe des
» mufcles intercoftaux, & s'infinuer dans
» le tiffu de la membrane veficulaire,
» parce que fa réfiftance s'eft trouvée plus
» foible que l'effort de l'air qui la péne-
» troit.

» Car il n'y a nulle apparence qu'il s'y

» ſoit inſinué pendant la dilatation de la
» poitrine, parce qu'en ſe dilatant, elle
» ne peut forcer autant d'air à entrer
» dans le poûmon, qu'il s'en trouve aux
» environs, dont elle prend la place, &
» qu'alors elle ſe donne au-dedans d'elle-
» même autant de capacité, qu'elle occu-
» pe d'eſpace au-dehors : ainſi l'air n'a
» pas pû s'inſinuer dans la membrane ve-
» ſiculaire pendant la dilatation de la
» poitrine; ce n'eſt donc que pendant
» ſon retréciſſement qu'il a pû pénetrer
» cette membrane, parce qu'il y eſt entré
» ſans cauſer de douleur au bleſſé, & que
» même il n'en ſentoit point en quel-
» que endroit de ſon corps qu'on preſſât
» la peau, ſous laquelle on faiſoit fuir
» l'air.

Il me ſeroit fort inutile de pouſſer ce raiſonnement plus loin que ce ſçavant Académicien; il me ſuffit de pouvoir expliquer le fait dont j'ai parlé dans l'Obſervation, par les mêmes raiſons, & de faire voir que l'air ſorti par la plaie de celui-là, eſt ſorti par l'ouverture qui s'eſt trouvée entre les deux côtes de celui-ci; à la ſeule difference, que celui-ci eſt l'effet d'une cauſe interne, & l'autre d'une cauſe exterieure; que les côtes étoient rompuës à celui-là, & qu'elles avoient ſeulement

été découvertes à celui-ci, par le long séjour du pus, joint à l'acrimonie qu'il y avoit contractée; & que ce même pus âcre & corrosif pouvoit avoir entamé quelque legere portion de la membrane du poûmon, qui avoit fourni la quantité d'air qui s'étoit glissé dans toutes les cellules de la peau en géneral, & dont elles étoient remplies par le défaut d'ouverture aux tégumens, qui ne lui permettoit pas de sortir au-dehors.

Ce qui me persuade que la membrane dont le poûmon est recouvert & qui lui sert d'envelope, étoit en son entier dans la jeune femme qui fait le sujet de l'Observation précedente, ou que les muscles intercostaux externes ont resisté à la quantité de matiere qui se forma au-dedans de la poitrine, pendant le tems qu'elle y fut enfermée.

Desorte qu'il y a bien de l'apparence que le siège & le principe de cet abscès énorme, fut formé entre les muscles intercostaux internes & la pleure, puisque les côtes se trouverent excoriées, & que ce même pus aïant excorié la pleure, au lieu de s'épancher dans la poitrine, avoit produit ce même effet sur les muscles intercostaux tant internes qu'externes, pour se manifester comme il fit au-des-

ſous des tégumens ; mais ſans aucun emphyſème, puiſqu'il n'y avoit aucune éminence ni enflûre, que celle que j'ai rapporté être de la groſſeur de la moitié d'un œuf de poule, nonobſtant l'ouverture qui ſe rencontroit à la poitrine, ſans ouverture aux tégumens ; ce qui fait voir qu'il n'en ſortoit aucun air, & qu'autrement il ſe ſeroit fait un emphyſème, comme au précedent bleſſé.

Si cette jeune femme avoit ſouffert avant ſa groſſeſſe une pleureſie ou quelque douleur au côté, il n'auroit pas fallu chercher ailleurs la cauſe de ſon abſcès ; mais je ne pûs avoir connoiſſance d'autre ſymptôme que la petite toux dont elle avoit été tourmentée, tant avant que pendant ſa groſſeſſe & après ſon accouchement, ce qui fait conjecturer que l'abſcès commençoit dès-lors à ſe former.

Le panſement de ce grand abſcès fut très-ſimple ; M. Hanoüel ne s'étant ſervi que du ſeul digeſtif, pour couvrir la tente, les bourdonnets, & les plumaceaux, avec l'emplâtre comme au premier appareil, ſans injections, & avec un régime tel quel, ſelon ſes moïens : le malade n'a pas laiſſé de joüir, après cette cure, d'une aſſez bonne ſanté pendant dix à douze

années; ce qui fait connoître que la Chirurgie a de merveilleux succès, quand elle est secondée par la nature.

OBSERVATION LIX.

Au mois de Mai de l'année 1693. un Archer de la Maréchaussée, étant à la foire de Caën, fit, en tirant la porte de sa chambre, une chûte du haut de l'escalier en bas, de la hauteur de seize marches. Il ressentit une si grande douleur en l'hypochondre droit, (partie sur laquelle porta tout son corps en tombant) qu'il fut quelque tems prêt de suffoquer. Une contusion avec ècchymose parut en cet endroit, de la grandeur de la main; laquelle se termina par résolution en huit ou dix jours de tems, au moïen d'une compresse trempée dans l'eau-de-vie, qu'on lui conseilla de tenir continuellement dessus. Il lui resta néanmoins une espece de tension en cette partie, accompagnée d'une petite fiévre entrecoupée de petits frissons, & une perte d'appétit si absoluë, qu'en quinze jours il étoit déchû de son embonpoint d'une maniere à ne le pas reconnoître; ce qui l'obligea d'avoir recours à M. Delaunay, Docteur en Medecine, son beau-frere, qui vint avec lui chez moi me consulter

ſur cet accident, leger en apparence, mais que je trouvai grand en effet, tant par rapport au lieu & à la maniere dont il étoit tombé, qu'aux accidens qui avoient paru au tems de la chûte, & à ceux qui avoient continué depuis cet accident. Après le rapport qu'il m'en eût fait, pour m'inſtruire à fond de ſon état, & de l'effet que cette chûte pouvoit avoir cauſé, je fis ſituer le malade ſur le dos, les genoux élevez, & les talons près des feſſes; je trouvai une dureté conſiderable qui occupoit tout l'hypochondre droit; ce qui me perſuada que le foïe étoit la ſeule partie qui eût ſouffert dans cette violente chûte, à laquelle une inflammation conſiderable avoit ſuccedé, qui avoit donné lieu à cet endurciſſement; & que les accidens dont ce malade avoit été continuellement tourmenté, depuis ſa chûte, & qui continuoient, donnoient un juſte ſujet d'appréhender que le foïe n'eût une grande diſpoſition à s'abſcèder, ſuppoſé qu'il n'y eût pas déja d'abſcès formé; & quoiqu'il ſemble qu'un abſcès ne doive pas ſe former, ſans cauſer des douleurs plus violentes que celles dont le malade s'étoit plaint, il falloit conſiderer que le foïe, en la compoſition duquel il entre peu de nerfs,

n'en devoit pas par conséquent causer de si violentes ; ensorte que les accidens qui avoient paru, suffisoient pour le faire soupçonner : ce qui me porta à lui conseiller de se faire saigner deux ou trois fois d'un jour à l'autre, de prendre des lavemens faits avec le petit lait tout simple, ou la décoction émolliente, sans miel, avec un emplâtre de ciguë, & de diachylon gommé, parties égales, étendu sur un cuir d'une grandeur propre à couvrir entierement tout le lieu où la dureté se faisoit sentir, & de laisser cet emplâtre pendant huit ou dix jours, le renouvellant de deux jours l'un.

Dix jours ensuite je fus prié d'aller voir ce malade chez lui, avec M. Delaunay. Je trouvai (aïant levé l'emplâtre) à l'extrémité de la seconde ou troisiéme des fausses côtes, une tumeur de la grosseur d'une aveline, qui retrogradoit dès que j'appuïois dessus, mais qui reprenoit aussi-tôt sa même forme. Après avoir pendant plus d'une heure examiné cette alternative d'élevation & d'abaissement, je m'assurai que ce mouvement si varié ne pouvoit être l'effet que du flot de la matiere d'un abscès; que ce malade ne s'étant plaint d'aucune douleur depuis le tems de sa chûte, ou peu après, & que

ne s'appercevant d'aucun autre ſentiment douloureux, que d'une eſpece de tenſion ou de peſanteur, c'étoit une marque aſſûrée que le ſiege de l'abſcès étoit au foïe, & que l'inflammation qui avoit précedé, l'avoit, ſelon toute apparence, rendu adhérent au péritoine; d'où il arrivoit que cette portion de pus qui procedoit de celui qui étoit contenu dans ce viſcere, ſe manifeſtoit par cette legere élevation de la ſurface des tégumens, & que la petite quantité qui y étoit contenuë, rentroit au-dedans à la moindre compreſſion que j'y faiſois: enſuite je remis l'emplâtre, après l'avoir rafraîchi.

Confirmé dans cette penſée par ce ſérieux examen, je fis connoître à Monſieur Delaunay & au malade, la néceſſité qu'il y avoit d'apporter un prompt remede à un mal ſi dangereux, & qu'il étoit à propos, pour ne rien déterminer legerement, d'aſſembler de ſçavans Medecins & des Chirurgiens expérimentez, qui examinaſſent de nouveau la maladie, & d'aviſer tous enſemble les moïens capables d'en empêcher le progrès, & la guérir, s'il étoit poſſible; ce qui fut executé de la maniere ſuivante.

Trois jours enſuite ſe trouverent chez ce malade Meſſieurs Doucet, Quette-

ville, Fortin, & Delaunay, Docteurs en Medecine, avec Messieurs des Rosiers & de Saint Martin peres, anciens Chirurgiens très-expérimentez, & moi. Comme j'étois le plus jeune, & que c'étoit ma pratique, je commençai par faire remarquer à ces Messieurs que ce malade aïant dîné pleinement, & avec les autres circonstances que j'ai rapportées ci-dessus, étoit tombé sur un escalier, de la hauteur de seize degrez. Je leur marquai ensuite tout ce qui étoit arrivé au blessé depuis sa chûte, jusqu'à l'examen plus sérieux que j'en avois fait il y avoit trois jours, qui m'avoit donné lieu d'appercevoir enfin une petite tumeur sur l'hypochondre droit, qui jointe aux circonstances que je leur avois désignées, me faisoient soupçonner un abscès au foïe.

Comme il s'agissoit d'une maladie appartenante à la Chirurgie, Messieurs les Medecins prierent Mrs des Rosiers & de Saint Martin de toucher & d'examiner la tumeur, laquelle, quoique petite, paroissoit beaucoup mieux que quand je l'avois découverte trois jours auparavant; ces Messieurs assûrerent n'y trouver aucune ondulation, ni même rien qui en approchât.

M. des Roſiers dit qu'abſolument il n'y avoit rien ; mais que faiſant réflexion à la fidélité de mon rapport, tant de la chûte, des accidens dont elle avoit été ſuivie, qu'à l'état où le malade ſe trouvoit, il ne diſoit pas que dans la ſuite il ne s'y pût former un abſcès. Je rompis pour lors le ſilence, que j'avois religieuſement gardé juſqu'à ce diſcours problématique, & je dis à M. des Roſiers qu'il me connoiſſoit trop bien, pour me croire capable de me laiſſer dupper ; que tant qu'il avoit dit qu'il n'y avoit rien, c'étoit parler juſte & déciſivement ; qu'il falloit ſe déterminer ſoit à ſe tenir ſur la négative, ou à chanter la palinodie, & prendre l'affirmative en parlant net & ſans ambiguité ; que pour moi je ſoûtenois ce que j'avois avancé d'abord, qu'il y avoit un abſcès fait & formé dans la ſubſtance du foïe de ce malade, & cela auſſi certainement que j'avois cinq doigts à la main. Voilà, continuai-je, Meſſieurs, comme je parle, le tems décidera lequel de nous a le plus de raiſon ; après quoi nous nous en allâmes tous enſemble. Monſieur Doucet, plus proche voiſin du malade qu'aucun des autres Medecins, étant prié de continuer à le voir, commença à ſe deſſiller les yeux ſur cette petite émi-

nence que je leur avois fait remarquer ; qui de la groſſeur d'une aveline, qu'elle étoit pour lors, étoit devenuë comme une groſſe noix, & il la toucha tant de fois, & à des tems ſi differens, qu'il commença à s'appercevoir que j'avois raiſon, & conſeilla que l'on vint inceſſamment me prier de retourner, avec les Medecins & les Chirurgiens qui avoient été de la premiere Conſultation. Les Medecins le firent volontiers ; mais les Chirurgiens le refuſerent. Je pris ſeulement un Garçon avec moi ; & dès que j'eus fait l'appareil, je pinçai la peau d'un côté, pendant que ce Garçon en fit autant de l'autre. Je coupai avec le biſtouri droit juſqu'au bas la portion des tégumens, que nous tenions pincée ; & l'aïant enſuite lâchée, la portion de la matiere qui formoit cette éminence, parût pouſſer celle du péritoine & des muſcles au-devant d'elle ; de maniere qu'au moïen d'une legere ponction de lancette, que je traînai pour que l'ouverture fût proportionnée à celle de la peau, il ſortit près d'une livre & demie de pus. Je panſai cet abſcès avec une tente à tête de charpie féche, attachée d'un fil double, que je laiſſai pendre au-dehors, quelques bourdonnets à côté de cette tente, dans

les tégumens ſeulement, un plumaceau plat, un emplâtre & un bandage contentif par-deſſus le tout. Je continuai ce panſement en couvrant les tentes, bourdonnets & plumaceaux, d'un ſimple digeſtif, avec la térébenthine, le jaune d'œuf & le miel roſat, & une injection déterſive avec l'orge, le plantain, l'aigremoine & le miel roſat; & cela deux fois chaque jour, l'eſpace de vingt-deux jours, pendant lequel tems il ſortoit preſqu'autant de pus à chaque panſement, juſqu'aux trois derniers jours que ce pus ſe tarit preſqu'entierement, & à proportion que les forces du malade diminuerent. Il mourut enfin, & l'on connût par l'ouverture du cadavre, que je fis en préſence des Medecins, que l'abſcès qui s'étoit formé au milieu du foïe, dans ſa partie convéxe, avoit ſouffert une déperd t on de ſubſtance conſiderable, qui s'étoit convertie en pus; je tournois mon poing tout à l'aiſe dans la poche de l'abſcès, & le reſte du foïe étoit ſi intimement attaché au peritoine, que la matiere avoit trouvé plus de facilité à ſe faire une route du côté des muſcles & des tégumens, qu'à rompre les attaches qui uniſſoient ces parties; ſans quoi cette matiere par ſon propre poids ſeroit tombée dans la capa-

cité du bas-ventre, & auroit fait un abſçès à l'aîne. Si ces Meſſieurs avoient examiné cette maladie avec autant d'attention que moi, quand ils y furent appellez la premiere fois, j'aurois ouvert cet abſcès dès ce moment, comme il étoit à propos; mais le malade n'en ſeroit pas moins mort.

REFLEXION.

CE ſeroit en vain que je répéterois la raiſon pour laquelle le foïe eſt inſenſible; mais il paroît quelque neceſſité de dire que le ſang venant à paſſer ſucceſſivement dans ce viſcère, qui ſe trouve affecté d'une chaleur extraordinaire, il s'y aigrit & s'y corrompt en partie; que cette portion eſt portée avec le tout au cœur, qui ſe décharge de cette matiere corrompuë, & la répand ſur toutes les parties membraneuſes, qui s'en ſentant irritées, donnent occaſion au friſſon, dont la chaleur eſt la ſuite, de la même maniere que l'abſcès & la ſuppuration le ſont de cette chaleur. Ce qui ſe juſtifie parfaitement bien dans le cours de cette maladie, à l'examiner dès ſon commencement, & en la ſuivant juſqu'à ſa fin; car entre pluſieurs accidens que l'on y peut remarquer, je n'en trouve pas un

plus ſurprenant, que de voir une cavité au milieu de la ſubſtance de ce viſcère, d'une grandeur à y tourner le poing tout à l'aiſe, à l'endroit où cet abſcès s'étoit formé, ſans qu'il ſe ſoit ouvert un ſeul vaiſſeau, quelque conſiderable que fût la ſuppuration qui s'y fit, quoique ce viſcère en renferme une ſi prodigieuſe quantité, qu'il ne paroît pas poſſible d'en enlever la moindre portion ſans en ouvrir pluſieurs; outre cette multitude de glandes conglomerées dont il eſt formé, & dont il n'y en a aucune qui ne reçoive pluſieurs tuïaux, pour ſéparer la liqueur qui y doit être filtrée dans l'ordre naturel, qui s'étant trouvées détruites & conſommées dans cette grande déperdition de ſubſtance, qui auroit dû faire tomber ce malade dans une jauniſſe univerſelle de tout le corps, avec les urines & les matieres fécales teintes de la même couleur, par le défaut de ſéparation de cette liqueur, ſans néanmoins que cela ſoit arrivé.

L'on peut, à la verité, me dire que ce qui reſtoit du foïe, devoit être plus que ſuffiſant pour faire cette ſéparation; mais quand on fera attention, que dès la premiere fois que j'examinai ce malade, je trouvai une grande dureté à l'hypochon-

dre droit, que cette dureté ne pouvoit être autre chose que le foïe, & que rien n'est plus capable de priver les glandes de leur action, qu'une dureté de cette nature, qui en resserrant par trop les tuïaux qu'elles contiennent, empêche la liqueur d'y couler, dont par conséquent il doit s'ensuivre une obstruction, laquelle, par le reflux de cette humeur arrêtée, doit donner occasion aux accidens dont je parle.

Quelque expérience que ces Messieurs les Chirurgiens pûssent avoir, il ne leur fut pas possible de se mettre au fait de cette maladie par le tact, qui néanmoins étoit l'unique moïen d'y réüssir; & je puis dire qu'il n'y eut que la fermeté avec laquelle je soûtins ce que j'avois avancé, qui fit revenir Monsieur Doucet du doute où il étoit, & qu'il ne se rendit que quand il vit quelque chose de plus, quoiqu'il m'honorât de son entiere confiance, parce que je ne l'ai jamais trompé, ce qui l'avoit fait se déclarer mon Protecteur & mon ami intime; aussi fut-il le premier à faire connoître la nécessité qu'il y avoit à me faire revenir, & il ne manqua pas d'être présent à l'ouverture, ainsi que les autres Medecins; mais Messieurs les Chirurgiens, mes Confreres

& mes Anciens, refuserent d'être témoins du contraire de ce qu'ils avoient si absolument affirmé. L'ouverture ne s'en fit pas moins bien ; si le succès n'en fut pas heureux, il faut s'en prendre à la maladie, qui d'elle-même, par rapport à la partie affligée, étoit absolument mortelle.

J'ai traité un Garde de Monsieur de Matignon, d'un abscès en l'hypochondre droit, au-dessus du foïe, où il se fit une si grande déperdition de substance aux parties contenantes, communes & propres, que le foïe se trouva découvert de la grandeur de la main, qui s'ulcera dans la suite ; nonobstant quoi le malade vécut plus d'un mois, sans qu'il s'ouvrit le moindre vaisseau : ç'a été les deux plus grands abscès de ce viscère qui me soient tombez entre les mains, & où j'ai le plus remarqué l'absoluë insensibilité du foïe ; car ce Garde ne s'appercevoit pas que je le touchâsse, quoique je le fisse souvent exprès avec mes doigts ou mes instrumens.

OBSERVATION LX.

Au mois de Septembre 1711. on m'envoïa chercher de la part d'une Dame de cette Ville, que j'avois accouchée

plusieurs fois, & qui, dans la durée de ses couches, étoit sujette à une douleur qui se faisoit vivement sentir vers la partie cave du foïe, environ le lieu où le *colon* touche la vésicule du fiel, précedée & suivie de petits frissons, & qui étoit très-sensible, pour peu que l'on touchât ou que l'on vînt à presser cet endroit, seulement du bout du doigt, dont elle étoit tourmentée pendant cinq à six jours, & ensuite délivrée par le vomissement, après quoi elle se portoit bien le reste du tems de ses couches, qui n'alloient que de bien en mieux. Cette douleur m'inquiéta la premiere fois qu'elle s'en plaignit, à cause de ce frisson; mais la malade me releva de mon inquiétude, en me disant qu'elle étoit sujette à sentir cette douleur qu'elle souffroit depuis l'âge de dix ans, qu'elle avoit commencé d'avoir ses menstruës; & que presque toutes les fois qu'elle les avoit eües depuis ce tems-là, elle avoit été atteinte de cette même douleur, précedée de ces petits frissons, dont elle avoit toûjours été délivrée par le vomissement; ce qui me fit regarder cet accident pendant ses autres couches, comme une chose où la nature s'étoit assujettie, sans pouvoir s'en délivrer.

S'étant relevée d'une quatriéme couche, & s'étant trouvée quinze jours après fort indiſpoſée, elle m'envoïa prier de la voir ; je la trouvai ſe plaignant de grandes laſſitudes dans les bras & dans les jambes, & de violentes douleurs vers les lombes & les reins ; ce qui me porta à lui dire, que tous ces accidens ſurvenans quelque-tems après ſes couches, étoient des marques certaines que la nature, qui s'étoit oubliée juſqu'à ce tems-là, alloit reprendre ſon cours ordinaire, qu'elle n'avoit qu'à prendre un lavement, & à demeurer en repos, ce qu'elle exécuta pendanr la journée ; & quand j'allai la voir le lendemain, je trouvai que ma prédiction avoit eu ſon effet, & qu'elle avoit cette douleur, précedée d'un leger friſſon, qui commençoit à ſe faire ſentir à la maniere accoûtumée ; à la difference que ces menſtruës ceſſerent, mais que cette douleur perſévera, laquelle, au lieu de cauſer un vomiſſement, à l'ordinaire, fut ſuivie d'un leger cours de ventre ; & comme j'étois abſent, l'on fit venir avec les Medecins, & un Maître Chirurgien de cette Ville, un autre Medecin d'une Ville prochaine, qui commençoit à ouvrir ſa penſée, lorſque j'arrivai, ſur l'état où il trouvoit cette

malade, ce que c'étoit que sa maladie, où elle avoit son siége, & la cause de ses douleurs, disant :

Que sa maladie étoit une suite de ses couches, qu'il regarderoit le frisson qui avoit paru comme le présage ou l'avant-coureur d'un abscès, si la malade n'y avoit pas été sujette depuis long-tems, que le siége de sa douleur étoit au foïe, & qu'elle marquoit un skirrhe formé à ce viscère ; & pour l'assûrer, il rapporta l'exemple d'un Particulier qu'il avoit vû, auquel il s'en forma un, qui, pendant ce tems, lui causoit de cruelles douleurs, & de plus insupportables encore après qu'il fût formé.

Pour moi, je commençai par dire, *primò*: Que la douleur, accompagnée de frissons, que la malade souffroit, quoique présage ou avant-coureur d'un abscès, étoit moins à appréhender chez cette personne, qu'à l'égard de toute autre, par rapport au long tems qu'il y avoit, qu'elle en étoit tourmentée, sans qu'elle en eût ressenti de plus fâcheux effets ; qu'il y avoit cependant quelque difference entre les précédens accès de ces douleurs, & celui qu'elle souffroit actuellement, puisque ces douleurs s'étoient ordinairement terminées par le vo-

missement, au lieu que le cours de ventre s'y trouvoit substitué. *Secundò* : Que les autres fois, ces symptômes disparoissoient avec les menstruës, ou les couches, & qu'à cette fois ils perseveroient, *Tertiò* : Qu'enfin, les plaintes que la malade faisoit lorsqu'on appuïoit le bout du doigt sur l'endroit douloureux, étoient une marque d'une douleur obstinée, qui par conséquent devoit occuper d'autres parties que le foïe, & avoir une cause toute differente de celle sur laquelle M. le Medecin établissoit la maladie ; & que toutes ces circonstances méritoient une attention particuliere.

Qu'à l'égard du siége de la douleur, que Monsieur le Docteur faisoit résider au foïe, c'étoit un viscère dans la composition duquel il n'entre que peu de nerfs ; & comme il n'y a que les nerfs qui portent le sentiment à une partie, le foïe en recevant peu, il devoit être sans sentiment ; qu'il étoit bien vrai qu'il s'y en portoit un petit, mais que sans pénétrer sa substance, il se distribuoit sur sa superficie, ensorte qu'il formoit en s'élargissant cette membrane si mince & déliée, dont on le trouvoit recouvert, qui n'est capable, tout au plus, que de lui communiquer un sentiment

très-obſcur : ce que je prouvai par les deux Obſervations précédentes, & celle que je rapporte dans le Traité des Plaïes ; ſuppoſé que la choſe eût beſoin de preuve, puiſqu'il n'y avoit que ce Monſieur qui fût perſuadé que le foïe eſt ſenſible.

Et qu'enfin, ce prétendu ſkirrhe, auquel Monſieur le Medecin rapportoit la cauſe des douleurs que ſouffroit la malade, n'étoit pas plus ſoûtenable ; puiſque pour le prouver, il ſuffiſoit de ſçavoir ce que c'étoit que le ſkirrhe, qui eſt une des quatre tumeurs vraies, accompagnée de dureté, & exempte de douleur. Comment donc, dis-je alors, Monſieur peut-il avancer qu'une tumeur qu'il traite de skirrheuſe, peut cauſer cette grande douleur au foïe, qui eſt inſenſible ?

Je remarquai en cette occaſion le peu de plaiſir qu'il y a à parler devant des gens prévenus. La compagnie étoit nombreuſe, ce Medecin n'eut autre choſe à me répliquer, ſinon que ce petit nerf faiſoit voir que le foïe étoit ſenſible ; ce qui étoit moins me contredire, que jetter de la poudre aux yeux, & ſe tirer d'affaire par un faux-fuïant. Je lui dis pour toute réponſe, qu'aïant prévû cet-

te difficulté, je l'avois levée en même tems.

Mes raiſons n'aïant pas été écoutées ; & tous ceux qui étoient préſens, auſſi-bien que la malade, s'étant prévenus mal à propos de ce prétendu ſkirrhe, qui étoit un veritable abſcès, je laiſſai cette Dame aux ſoins de ces Meſſieurs. Cet abſcès continua de cauſer des douleurs conſiderables pendant plus de deux ans, & groſſit juſqu'à ce que le kyſte qui le contenoit ſe rompit ; après quoi il ſortit du pus par les urines, qui étoit d'une puanteur inſupportable ; & cette évacuation fut en ſi grande quantité, & ſi long-tems, qu'à la fin la Dame s'en eſt tirée, grace à la nature & à ſon bon temperamment, malgré l'ignorance de tous ceux par qui elle fut traitée, dont aucun ne connut ſa maladie, & qui n'ont pourtant pas laiſſé de recevoir les complimens de la guériſon, comme ſi elle leur avoit été dûë.

REFLEXION.

NE ſemble-t-il pas, à examiner la premiere cauſe de cette maladie, & de la maniere qu'elle ſe terminoit, que la nature ne faiſoit pas moins un amas vers la véſicule du fiel, d'une matiere particu-

liere, qu'elle en faisoit dans les vaisseaux, depuis le tems que les menstruës avoient cessé jusqu'au tems de leur retour; & que la même raison qui faisoit ouvrir les vaisseaux, pour se décharger du superflu par les parties basses, agissoit par le vomissement de la même maniere, sur le kyste dans lequel cette tumeur étoit contenuë, dans les premiers tems que ces differens amas avoient continué de se faire; & que cette évacuation s'étoit faite jusqu'à cette derniere fois, que cet amas n'aïant pû s'évacuer par la même voïe, soit à cause que le lieu se trouva trop serré, dont s'ensuivit une obstruction, ou par d'autres raisons, qui firent que cette matiere s'augmenta, aussi-bien que le kyste qui la contenoit, jusqu'à ce que ne pouvant souffrir une plus grande extension, il fut forcé de s'ouvrir, & de laisser échapper le pus qu'il contenoit au-dedans de la capacité du bas-ventre: ce pus, par son trop long séjour, avoit acquis une odeur si étrange, qu'à peine pouvoit-on rester dans le corps de logis où étoit cette malade; ce qui n'auroit pas été, si elle avoit été traitée part des Chirurgiens qui eussent eû quelque expérience, parce qu'ils n'auroient pas manqué d'appli-

quer

quer des cataplaſmes emolliens, & maturatifs, & d'autres remedes propres à préparer la matiere, & à la diſpoſer à ſe produire au-dehors pour être évacuée, au moïen de l'ouverture qui ſe ſeroit faite, ſoit par l'effet des remedes, ou par la lancette : évacuation qui auroit été ſuivie d'une cure radicale, de maniere que la malade n'en auroit jamais dû appréhender le retour, non plus que celles qui ſont le ſujet de pluſieurs Obſervations que j'ai rapportées, tant dans ce Traité, que dans celui des Accouchemens ; au lieu que cette cure n'étant que palliative, la Dame a été ſans ceſſe expoſée aux dangers d'une récidive ; ce qui ne ſeroit pas arrivé, ſi ces Meſſieurs, au lieu d'obſerver ſi religieuſement le ſilence, euſſent ſçû ou voulu diſtinguer, lequel du Medecin ou de moi avoit raiſon ; mais la crainte de me rendre la juſtice qui m'étoit dûë, qui ſans doute auroit obligé la compagnie de m'applaudir, firent ſi bien, que pour avoir juſtement caracteriſé la maladie, comme la ſuite le fit voir, je manquai d'être ſiflé ; ce qui fit que je ne vis plus cette Dame, aïant été appellé à d'autres, où mes raiſons mieux goûtées eurent auſſi un meilleur ſuccès.

OBSERVATION LXI.

LE 9. Février 1725. la femme d'un Avocat de cette Ville, accoucha fort heureusement d'un enfant extraordinairement gros, de même que l'arriere-faix, qui néanmoins fut tiré bien entier ; nonobstant quoi l'Accouchée se plaignit dans le moment, de souffrir une douleur vive & piquante vers l'aîne, du côté gauche. Cette douleur aïant résisté à tous les remedes que l'on jugea à propos d'emploïer, dans l'intention de la dissiper, ou du moins de la diminuer, sans qu'il parût rien, sinon ce qui est fort ordinaire, à l'égard des vuidanges, qui coulerent autant bien, & aussi long-tems que la malade avoit coûtume de les avoir avant cette derniere grossesse, sans avoir été accompagnées d'aucune mauvaise odeur, ni d'aucun autre accident ; ensorte que six semaines après l'accouchement, la nature reprit son cours ordinaire dans la même quantité, & aussi long-tems qu'elle faisoit avant la grossesse. Cette malade s'étant mieux trouvée, sans être tout-à-fait guérie, mais ayant son ventre gonflé, se releva, & fut à l'Eglise. Cette disposition incertaine dura quelque-tems, sans ressentir

qu'une très-legere douleur au même endroit, jusqu'à la fin du mois de Mai, qu'elle augmenta, sans que par l'examen le plus exact l'on trouvât aucune dureté à l'endroit douloureux.

Je fus enfin prié, dans le mois de Juin, de voir cette malade, à laquelle je ne trouvai, non plus que ceux qui l'avoient vûë avant moi, rien sur quoi je pûsse appuïer mon jugement, quoique la douleur devînt de plus en plus fâcheuse; mais ayant été prié avec instance d'en prendre soin, je remis au tems & à l'effet des remedes que j'y appliquai, à me faire connoître cette maladie. J'y appliquai un emplâtre fait avec parties égales de diachylon gommé, de mucilages, & de mélilot, un plumaceau couvert de suppuratif & d'althæa, de la grandeur d'un demi-écu, à l'endroit où la douleur, en touchant la partie malade, se faisoit le plus vivement sentir; & quelques jours ensuite je trouvai, en touchant, une espece de dureté au côté gauche du nombril, ou plutôt à une distance égale, ou à peu près, entre la crête de l'os des iles, & l'ombilic, de même qu'entre cette crête de l'os des iles, & les cartilages des dernieres fausses côtes inferieures.

N'aïant touché le ventre de cette malade, qu'étant couchée ſur le dos, & m'aïant dit qu'elle l'avoit extraordinairement grand étant de bout, & beaucoup plus qu'en cette ſituation, je la fis lever, afin de me mettre au fait de cette particularité, perſuadé qu'elle me fourniroit quelqu'autre indice; car il étoit aiſé de connoître qu'elle l'avoit grand : mais j'en rapportois plutôt la cauſe à la nature, joint aux groſſeſſes précédentes, qu'à cet accident particulier, dont je fus éclairci au moment qu'étant levée, je mis la main à plat deſſus; je fus étonné de lui trouver une hernie, non ombilicale, mais ventrale, qui étoit occaſionnée par la diviſion des deux muſcles droits, en leur partie moïenne & inferieure, directement depuis la partie inferieure de la région ombilicale juſqu'aux os pubis, dans le progrès de laquelle ſe trouvoit auſſi compriſe celle des muſcles pyramidaux, qui ayant facilité la dilatation du péritoine, avoit donné lieu à cette fâcheuſe maladie, n'étant pas d'une groſſeur moins conſiderable que celle des deux poings d'un homme, ou d'un moïen balon, laquele, juſqu'à ce tems avoit été parfaitement ignorée, & qui me ſurprit d'autant plus, que j'aurois crû la

chose impossible, si je ne l'avois pas vûë & touchée ; & cette hernie, toute grosse qu'elle étoit, s'effaçoit presque entierement dès que la femme étoit couchée sur le dos.

La dureté en question, qui fait le sujet de cette histoire, toute differente de cette hernie ventrale, ayant augmenté en grosseur, accompagnée de picotemens si vifs, qu'ils égaloient des coups d'alêne, donna occasion, par mon conseil, à une assemblée de deux Medecins & de trois Chirurgiens, pour avoir leur avis sur cette maladie, assez particuliere dans son genre.

Comme le soin de la malade m'étoit confié, j'en fis le rapport au juste : qui fut, que vû la situation de la douleur, le tems qu'elle avoit commencé à se faire sentir, & celui auquel elle s'étoit fait mieux connoître, joint aux accidens qui l'accompagnoient, qui étoient la dureté, les picotemens, & les élancemens, qui donnoient occasion à des douleurs vives, dont je tirois deux indications ; l'une, du skirrhe, par sa dureté ; & l'autre, d'une tumeur humorale, par les accidens qui s'y faisoient sentir, & sur-tout des douleurs vives, accompagnées de picotemens & d'élancemens, que la malade

diroit être ſemblables à des coups d'alêne ; ce qui m'avoit ſuggeré deux indications, au ſujet des remedes dont je m'étois ſervi juſqu'àlors ; dont l'une étoit de réſoudre & ramollir ; & l'autre, d'aider à la ſuppuration, ſuppoſé que la nature continuât d'y marquer du penchant, comme il y avoit tout lieu de l'eſperer, & que ces vûës ſe trouvoient parfaitement remplies dans l'uſage continué de l'emplâtre diachylon gommé, joint à ceux de mucilages, & de mélilot, avec le plumaceau couvert de ſuppuratif & d'althæa, & appliqué ſur l'endroit le plus ſenſible de la tumeur, dans l'eſperance que ces remedes, joints au tems, pourroient mettre la maladie en état d'en pouvoir mieux juger ; mais que ces remedes ayant eû ſi peu de ſuccès, & vû la triſte ſituation où cette longue maladie réduiſoit la malade, auſſi-bien que l'accouchement, auquel on en pouvoit rapporter la cauſe, quoiqu'il ſe fut heureuſement terminé, l'on pouvoit conjecturer que quelques-unes des parties integrantes de la matrice, telle que peut être la trompe, ou le teſticule de ce côté-là, ſoit l'un des deux en particulier, ou tous les deux enſemble, paroiſſent y avoir beaucoup de part, ne m'étant point apperçû dans les

examens les plus précis que j'avois pû faire, d'aucune dureté ni douleur dans la partie interieure de la région hypogastrique, mais seulement à l'endroit marqué.

Les avis ayant été partagez sur cet exposé, il fut résolu de continuer les mêmes remedes, dont l'usage n'aïant pas eû un plus heureux succès, & la maladie aïant au contraire toûjours augmenté, la malade, par le conseil que je lui donnai, fit prier ces mêmes Messieurs de revenir.

Ces Messieurs étant arrivez, je leur fis remarquer combien cette dureté avoit augmenté, & s'étoit étenduë dans toutes ses dimensions, depuis le jour qu'ils l'avoient vûë, son origine, son progrès, son étenduë, sa consistence, sa figure, sa situation; enfin la concavité & la convexité qu'on pouvoit successivement y remarquer, en appuïant l'extrémité des doigts entre le corps de cette dureté & les intestins, sur lesquels elle paroissoit être étenduë, sans aucune adhérence, non plus qu'à l'endroit des tégumens, de même que le sentiment douloureux dont la malade se plaignoit en touchant au-dessous de cette dureté, & entre elle & l'éminence de l'os des iles.

La chose éprouvée par tous ces Messieurs, avec toute l'attention que demandoit une maladie de cette conséquence, & les ayant priez, lors qu'ils commencerent cet examen, de ne rien dire que je n'eusse ouvert mon sentiment; ce qu'ils m'accorderent très-gracieusement, leur disant qu'après cela ils augmenteroient, diminueroient, & réformeroient sur mon exposé ce qu'ils jugeroient à propos.

Je leur dis ensuite que revenu de mon premier sentiment, par le changement qui étoit arrivé à la partie malade, comme ils venoient de l'examiner, je concevois qu'aucune des parties de la matrice n'y avoit donné occasion, & que j'étois convaincu que de tous les viscères contenus au-dedans de l'*abdomen*, il n'y avoit que la rate seule qui avoit pû former cette dureté; qu'elle pouvoit avoir commencé pendant le tems de la grossesse; mais que ce viscère étant alors soûtenu par la grosseur tant de l'enfant que de ses dépendances, qui remplissoient la capacité de l'*abdomen*, cela avoit empêché la rate de s'étendre plus loin; mais qu'après l'accouchement, s'étant trouvée libre, à mesure que la matrice s'étoit rétablie dans son état naturel, & les foibles ligamens qui retenoient la rate en-

durcie s'étant relâchez, à proportion que ſon poids augmentoit, cela avoit changé la ſituation de ce viſcère, qui s'étoit étendu, juſqu'à ce que ſa pointe eût trouvé l'os pubis, pour lui ſervir d'appui ; que cette partie étant ſuſceptible d'endurciſſement, il ne falloit pas s'étonner de celui que nous y remarquions ; ſans compter enfin la quantité de ſang qu'elle reçoit, & le peu qui lui en convient, par rapport à l'uſage qu'on lui donne ; tout cela me portoit à croire qu'aucune autre partie que la rate, n'avoit été capable de former cette maladie, & qu'il ne me reſtoit qu'à ſçavoir ſi c'étoit le ſentiment de ces Meſſieurs. L'aſſemblée en convint, de maniere que l'ancien des Medecins dit, que ſi je n'avois pas demandé à ouvrir mon ſentiment avant tout autre, le ſien eût été le même.

Enfin, après un avis ſi unanimement approuvé avec connoiſſance de cauſe, autant qu'il pouvoit l'être, l'ancien des Medecins & le plus jeune des Chirurgiens ayant quelques jours après examiné de nouveau cette maladie, ſans y avoir rien trouvé de changé, dans ſa ſituation, conſiſtence, étenduë, ni dans tout le reſte, reclamerent pourtant con-

tre leur avis, & ne prétendirent plus que ce fût la rate qui formoit cette dureté, sans avoir allegué aucune autre partie du bas-ventre, où ils voulussent placer le siége de cette tumeur, & sans qu'ils pûssent disconvenir que ce viscère fût plus susceptible que tout autre d'endurcissement. Mais ç'auroit été inutilement que je me serois plus étendu pour soûtenir mon opinion, qui paroissoit si plausible; car quoique je sois bien persuadé que nous pouvons nous tromper dans le jugement que nous faisons du siége d'une maladie, toutes les fois que nous ne voïons pas à découvert la partie qu'elle attaque, quoique nous soïons fondez sur les plus belles apparences; cependant quand on a tant fait que de donner son jugement, fondé sur des raisons aussi probables que celles que j'en avois alleguées, je ne comprens pas comment on peut s'en retracter, à moins que d'y être engagé par d'autres raisons si fortes, qu'on ne puisse les révoquer en doute: Loin donc de dire, comme ce Medecin & ce Chirurgien firent, que ce n'étoit pas la rate, sans en pouvoir assigner une autre cause, n'auroient-ils pas mieux fait d'être sinceres?

Je continuai pourtant de panser la ma-

lade comme auparavant, du consentement unanime des deux parties : mais ce furent nos divers sentimens qui engagerent la malade à envoïer notre Consultation à Paris, pour avoir l'avis des Maîtres de l'Art, ainsi qu'on les y nomme, prétendant que c'est à eux seuls, que les secrets de la Chirurgie sont révélez. Cependant nous n'eûmes pas le tems d'attendre la décision de ces Messieurs; car l'abscès vint à suppuration, comme je l'avois prévû ; & n'aïant pas tardé à y remarquer de l'ondulation, quoique profonde & peu sensible d'abord, elle se manifesta peu de jours après, de maniere que l'on fut obligé d'en venir à l'ouverture, après s'être servi du cataplasme maturatif & attractif, fait avec le vieux levain, l'oignon rouge cuit sous la braise, la fiente de pigeon, le suppuratif, & l'althæa, appliqué deux fois le jour, de la grandeur d'un écu, & l'emplâtre diachylon gommé par-dessus. Cette ondulation étant sensible, & confirmée par les Medecins & Chirurgiens, l'ouverture de l'abscès fut résoluë, & je l'executai en cette maniere.

Je pinçai les tégumens, desquels je donnai un côté à tenir à M. des Roziers l'aîné, pendant que je tenois l'autre de

ma main gauche, & le biſtouri de la droite, avec lequel je coupai juſqu'au bas de ce que nous tenions pincé; & après avoir lâché les tégumens, la membrane demeura à découvert, qui avec les muſcles & le péritoine, en cet endroit, aſſez proche de l'aîne, ont aſſez peu d'épaiſſeur; ce qui m'engagea à continuer l'inciſion avec le même inſtrument, non en le plongeant, comme l'on feroit une lancette en tout autre endroit, mais en coupant ſeulement, & faiſant ſuivre le doigt; enſorte que cette feconde inciſion n'égaloit au plus que l'épaiſſeur d'un demi-écu, lorſque le pus commença à paroître, que je reçus dans une écuëlle: après quoi j'introduiſis mon doigt dans l'ouverture, au moïen duquel je touchai le corps dur, ſitué au-deſſus de cet abſcès, qui en étoit la partie concave; mais en pouſſant ce doigt autant haut qu'il me fut poſſible, encore ne le touchai-je que de ſon extrémité: Je le promenai autour d'une cavité conſiderable, qui étoit l'endroit où la matiere étoit contenuë, ſans avoir rencontré aucun inteſtin, comme je l'appréhendois, étant le lieu que l'*iléon* occupe d'ordinaire; ce qui demande des précautions. Il ſortit environ une livre de pus, d'une aſſez mauvaiſe

consistence, & d'une odeur insupportable. Je pansai l'abscès avec une tente à tête, d'une grosseur & longueur proportionnée à l'ouverture, & à son progrès, qui étoit de deux à trois travers de doigt, tant les tégumens étoient épais; la malade, malgré la longueur de ses souffrances, étant encore fort grasse; cette tente engagée dans un fil double, avec un plumaceau de charpie séche, & un emplâtre de diachylon gommé par-dessus: l'abscès suppura pendant trois mois, sans que la dureté diminuât, nonobstant les cataplasmes émolliens & résolutifs, que j'appliquai sans cesse, & dont je continuai l'usage, de l'avis non-seulement de mes Confreres, mais aussi des plus excellens Maîtres de Paris, jusqu'à ce que la suppuration cessa d'elle-même entierement; & pour lors, sans autre conseil, j'abandonnai les cataplasmes, & substituai à leur place un emplâtre composé avec ceux de ciguë, diachylon gommé, & de mucilages, étendu sur le cuir, de même que je m'étois servi dans le commencement; ce qui fut d'un si grand secours, que la dureté se dissipa absolument, & que la malade se trouva si parfaitement guérie en cinq mois, qu'elle ne s'en est depuis nullement ressentie.

Bien entendu, que les remedes internes ont toûjours ſecondé ceux du dehors, comme opiates, bols, tiſanes, deſſicatives, purgatives, & ſudorifiques, potions, & juleps; tous remedes propres & convenables à la guériſon d'une des plus grandes maladies, qu'il ſe puiſſe rencontrer dans la pratique de la Chirurgie.

REFLEXION.

J'AI dit avec beaucoup de raiſon; qu'il ſe rencontroit une double indication à ſuivre dans la cure de cette maladie, comme la ſuite l'a fait connoître; dont l'une étoit de diſſiper une dureté qui occupoit une partie conſiderable au-dedans de l'*abdomen*, que j'ai conſtamment crû être la rate; & l'autre, de détruire une tumeur enkyſtée, puiſque l'ouverture de cette tumeur, jointe à la longue & grande ſuppuration qui s'en eſt enſuivie, n'a diminué en rien cette dureté, & qu'au contraire nous remarquions qu'elle augmentoit ſans ceſſe, & de maniere, qu'étant parvenue juſqu'aux os pubis, ſur leſquels ſa pointe ou ſon extrémité ſembloit s'appuyer, depuis un certain tems, dans la ſuite elle paroiſſoit ſe replier au-deſſous des muſcles pyramidaux, & des parties inferieures

des muſcles droits, & paſſer du côté droit, dont ſa pointe occupoit un certain eſpace, aſſez conſiderable pour que chacun pût ſe convaincre de cet allongement ou augmentation, par ſoi-même, en la touchant : c'étoit la raiſon principale qui me perſuadoit que la partie endurcie, étoit la rate, en ce que ſon principe paroiſſoit à l'endroit de ce viſcère, de la largeur de trois doigts, ou environ, au-deſſous des fauſſes-côtes inferieures, & continuoit ſon progrès en diminuant juſqu'aux os pubis, où il paroiſſoit avoir moins de largeur, & que ce corps dur étoit éloigné des fauſſes-côtes, de la largeur d'un pouce, ou environ; il s'enfonçoit au-dedans de l'*abdomen*, quand on le preſſoit, ſans néanmoins qu'il parût ſitué en aucune maniere au-deſſus du péritoine, ne changeant en rien la figure de l'*abdomen*; le côté ſain & le malade étant tous deux égaux. Comme j'avois tout le tems d'examiner cette dureté, commiſe à mes ſoins, c'étoient toutes ces remarques, jointe à ce que j'ai dit dans l'Obſervation, des accidens qui accompagnoient la dureté, qui me perſuadoient d'autant plus, que c'étoit la rate, que de toutes les parties qui ſont contenuës dans le bas-ventre,

il n'y en avoit aucune qui pût si aisément prendre la figure de cette tumeur, qui sembloit être étenduë depuis le dessous des fausses-côtés inferieures, jusqu'aux os pubis.

Nos differens sentimens porterent, comme je l'ai dit, la malade & les assistans à nous prier d'envoïer nos Consultations à un des plus excellens Medecins, & à deux Chirurgiens des plus accréditez de Paris, desquels il nous vint deux réponses, l'une du Medecin & de l'un des Chirurgiens, & l'autre d'un Chirurgien seul; mais comme j'avois ouvert l'abscès plusieurs jours avant que les réponses fussent venuës, elles ne nous furent d'aucun secours; & quand elles seroient venuës plutôt, nous n'en aurions ni plus ni moins fait, tant elles avoient peu de rapport aux consultations que nous avions envoïées, qui, tant l'une que l'autre, rapportoient la maladie comme elle est détaillée dans l'Observation, mot pour mot, lûë, examinée & trouvée juste par Messieurs les Medecins & Chirurgiens, dans laquelle il n'étoit parlé, ni près ni loin, de la matrice; mais au contraire, je disois que je ne m'étois apperçû, dans les examens les plus précis que j'avois faits de la maladie, d'aucune

dureté, ni douleur dans la partie inferieure de la région hypogaſtrique, non plus que d'aucun écoulement. Voici cependant la maniere dont s'expliquerent ces Meſſieurs dans leur réponſe, commençans par dire : Nous eſtimons que la tumeur occupe l'ovaire & la trompe du même côté, & que même le corps de la matrice eſt engorgé ; la mauvaiſe odeur de cet écoulement paroît le prouver. La grandeur & l'eſpece de la tumeur fait craindre qu'elle ne vienne à ſuppuration. La rate n'y eſt pas compriſe. Cette tumeur eſt enkiſtée ; elle pouroit même devenir adhérente au péritoine, ſi elle ne l'eſt pas déja : alors ſi l'on peut découvrir la fluctuation en quelque endroit, il faudra la piquer avec le troicart. La qualité de la matiere qui en ſortira, indiquera le parti qu'il faudra prendre, &c.

Je ne puis m'empêcher de marquer, qu'autant je fus piqué de cette réponſe, quoique émanée de deux illuſtres Hommes, chacun dans leur eſpece, autant je fus édifié d'un ſecond Chirurgien, également dans l'eſtime génerale comme ce premier, qui, en réponſe à ma Conſultation, donna pour conſeil de faire l'ouverture, d'une grandeur proportionnée à l'abſcès.

C'est trop en dire pour une maladie ; supposé qu'on en puisse trop dire à l'occasion de celle-ci, considerable par sa grandeur & ses circonstances, dans le dessein d'instruire les jeunes Chirurgiens, s'il leur arrive d'en voir de semblables.

Comme il m'a été fait deux objections sur cette Observation, ausquelles je me crois obligé de répondre, par l'estime particuliere que j'ai pour l'excellent Chirurgien qui en est l'auteur, je vais les rapporter dans leur propre sens. 1°. Qu'étant revenu de mon premier sentiment, je ne dois pas être surpris que d'autres reviennent du leur. 2°. Qu'il n'est pas bien solidement prouvé que la rate y ait eu part, la tumeur & l'abscès aïant pû avoir leur siege au mésentère.

Lorsque j'ai dit mon sentiment dans la premiere assemblée, cette tumeur ne faisoit que de commencer à se manifester au tact, de la maniere & à l'endroit de l'*abdomen*, que je le dis dans l'Observation, qui étant le lieu ou environ où l'ovaire & la trompe sont situez, je doutai si l'une de ces parties, ou toutes les deux, ne pouvoient pas y avoir beaucoup de part ; mais j'en fus détrompé dans la suite, par les raisons que je dis,

dont tous les autres convinrent avec moi, & dont ils se dédirent quelques jours ensuite, sans dire aucune raison, ni bonne, ni mauvaise, qui les eût pû porter à ce changement; lors qu'au contraire, j'en avois une très-forte, soûtenuë d'un raisonnement autant fort que juste.

Si l'on veut examiner avec attention les raisons qui m'ont porté à croire que c'étoit la rate, j'ose me persuader que l'on décidera plus en faveur de ce viscère, que de croire que le mésentère, non plus qu'aucun autre de tous les viscères qui sont contenus dans la capacité du ventre inferieur, soit capable de se métamorphoser de la sorte. 1°. La situation de la dureté au côté gauche; 2°. Sa longueur de six à sept poûces; 3°. Sa largeur, qui paroissoit être de trois à quatre travers de doigt vers son principe, au-dessous des dernieres fausses côtes inferieures, & qui se terminoit sur les os pubis par une fin large de deux à trois travers de doigt; 4°. Son épaisseur, qu'on pouvoit juger d'un poûce ou environ, & couchée sur les intestins, & au-dessous du péritoine, comme il est porté plus au long dans l'Observation & la Consultation. Comment donc, & par quel moïen le mésentère, non plus qu'aucun autre viscère,

pourra-t-il prendre cette figure, ſinon la rate ; y aïant pluſieurs exemples de choſes pareilles arrivées à ce viſcère, qui non ſeulement peut s'étendre, s'épaiſſir, s'élargir, s'allonger, & s'endurcir ; mais même devenir cartilagineux, comme je l'ai expliqué ci-devant. L'ouverture de l'abſcès a juſtifié que loin d'être contenu au-dedans du méſentère, il s'eſt formé dans un kyſte, lequel, à meſure qu'il a groſſi, en ſe rempliſſant de la quantité de pus qu'il contenoit, éloignoit les inteſtins, & par conſequent le méſentère, de maniere que je ne pûs les atteindre à la longueur de mon doigt, lorſque je l'introduiſis au-dedans du kyſte, par l'ouverture ; tout ce que je pûs faire étant d'en toucher le fond.

Voilà ce que j'ai l'honneur de répondre aux deux Objections qui m'ont été faites. Je ſouhaite, par le reſpect que j'ai pour la perſonne de celui qui me les a faites, qu'elles puiſſent être de ſon goût.

OBSERVATION LXII.

EN l'année 1681. que je travaillois à l'Hôtel-Dieu, l'un des Garçons-d'Office de l'Apoticairerie, étant tombé dans une longue & fâcheuſe maladie, avec

une dureté considerable, qui occupoit tout le côté gauche de l'*abdomen*, depuis le dessous des fausses côtes jusqu'aux os *pubis*, & de la largeur d'environ un demi-pied, maladie qui le conduisit au tombeau; son corps fut ouvert par M. *Rémy*, pour lors Commissionnaire de la Salle, & depuis Chirurgien de l'Hôpital de la Pitié. Il fut trouvé, par l'ouverture, que cette affreuse dureté étoit la rate, laquelle, outre sa longueur & largeur, telle que je l'ai dit, étoit épaisse de deux poûces; & dans l'intérieur de ce viscère on trouva onze pierres, de differente grosseur, de couleur d'un blanc-brun, & d'une substance très-legere.

Observation LXIII.

Au mois d'Avril de l'année 1686. Monsieur Doucet me pria d'aller voir un Tisserant de la Paroisse de Tamerville; je trouvai un jeune homme, âgé d'environ vingt-deux ans, se plaignant d'une douleur qui occupoit la région des lombes, l'aîne & la fesse du côté droit; elle étoit si violente qu'il ne pouvoit être en d'autre situation que sur le dos, les genoux élevez, & les talons auprès des fesses; & cela depuis plus de six semaines, pendant lequel tems on lui avoit appliqué, par

l'ordre de Messieurs Doucet & Delaunay, tous les remedes les plus propres pour appaiser ces grandes douleurs, comme cataplasmes, fomentations & autres. J'examinai avec beaucoup d'attention toutes les parties où il se plaignoit de sentir de la douleur, auxquelles je ne trouvai ni la couleur de la peau, ni la figure de la partie changée en aucune maniere, mais une ondulation profonde à côté des vertebres des lombes, entre l'extrémité de l'os des iles & la derniere des fausses côtes; & m'en étant bien assûré, j'en rendis compte à M. Doucet, & lui marquai la nécessité qu'il y avoit de donner issuë à la matiere qui s'étoit formée en cet endroit, afin d'en procurer l'évacuation. Il en convint, & me donna son heure pour nous y trouver le lendemain matin, où j'exécutai ce que nous avions résolu, au moïen d'une ouverture longue de trois bons poûces, & aussi profonde que la portée de ma lancette à abscès pût être avant que de l'atteindre, dont la pointe fut toûjours accompagnée de mon doigt, dans la crainte de blesser quelques-unes des parties voisines. Il en sortit plus de six livres de pus, d'une loüable consistence, & sans aucune fâcheuse odeur. Je

remplis cette ouverture de gros bourdonnets de charpie ſéche, attachez avec un bon fil double, dont je laiſſai pendre les bouts au-dehors, des plumaceaux de même, un emplâtre de diapalme par-deſſus, & un bandage de linge en double, d'une longueur & d'une largeur convenable pour tenir l'appareil en état. J'y retournai le ſoir; je trouvai qu'il étoit ſorti une telle quantité de pus, que ce malade, qui ſe ſentoit beaucoup ſoulagé par cette évacuation, baignoit dedans, tant ſon lit en étoit rempli, ſans s'en appercevoir. J'en fis ſortir encore une grande quantité en preſſant le ventre, & beaucoup plus encore en preſſant la jambe & la cuiſſe, ſans qu'aucune de ces parties paruſſent enflées. Je couvris ſeulement les bourdonnets & les plumaceaux d'un ſimple digeſtif, avec l'emplâtre de diapalme, & je pris les mêmes précautions que celles que j'avois obſervées au premier panſement.

Ce qui parut de ſurprenant eſt, que les Médecins ayant vû pluſieurs fois dans la ſuite, lors des panſemens, qu'après que le pus paroiſſoit entierement évacué, tant par la compreſſion du ventre, que de la cuiſſe, qu'en preſſant depuis le pied juſques au genou, il en ſortoit en-

core en quantité ; ce qui leur fit former le dessein d'intercepter le cours de ce pus, dans le milieu de la route qu'il paroissoit tenir ; & pour y parvenir, ils me conseillerent de faire une ouverture en la partie inferieure & posterieure de la cuisse ou au jarret, ce que j'exécutai dans le moment en leur presence. J'ouvris les tégumens jusques à ce que j'eusse découvert les fléchisseurs de la jambe, entre lesquels je continuai cette ouverture, avec la délicatesse & la précaution que cette partie demande, par rapport aux vaisseaux qui y passent, & spécialement l'artere crurale, jusques où je poussai cette ouverture, sans interesser un seul des rameaux, non plus que le tronc, & sans trouver la route que tenoit ce pus pour se rendre à cet endroit, & sortir par cette ouverture, quoique la chose se passât sans cesse de la sorte, au moïen de cette compression, comme il nous paroissoit à tous. Je tentai la réünion de cette ouverture, qui se fit en peu de tems & sans aucune suppuration, au moïen du bandage incarnatif, qui en approchant les parties divisées, les réünit en peu de jours, sans que le malade en souffrît qu'un peu de douleur dans l'opération. Je continuai le pansement de la premiere, de la même maniere,

niere, y ajoûtant ſeulement les injections déterſives, faites avec l'aigremoine, le plantain, les ſommitez de ronces, & le miel roſat, qui reſſortoient fort bien.

Quelque ſoin que je priſſe & quelque attention que j'euſſe à guérir ce malade, je n'y pûs parvenir qu'après cinq mois de panſement, pendant lequel tems je le tins toûjours dans un régime ponctuellement obſervé.

Reflexion.

L'endroit de la douleur, celui où le pus s'étoit répandu, & la ſituation que ce malade gardoit, ſans en pouvoir ſouffrir aucune autre, faiſoient voir ſenſiblement que le ſiege de cet abſcès étoit dans le muſcle pſoas; ſans que je puiſſe dire préciſément d'où & comment venoit ce pus, de la maniere qu'il ſortoit, au moïen de cette compreſſion, que je faiſois depuis le pied, le long de la jambe, de la cuiſſe & juſques aux lombes, puiſque nous ne pûmes trouver, par l'ouverture faite au jarret, la route qu'il auroit dû tenir, dans l'intention d'en abbreger le cours. Comme je ne mis que la ſeule eau-de-vie avec un bandage contentif à la derniere ouverture, elle ſe trouva réünie & conſolidée en peu de jours. Cette exceſſive ſup-

puration dura si long-tems, qu'elle consomma non seulement les chairs, mais même les parties solides; de maniere que j'empoignois la cuisse de ce malade par le haut, d'une seule main, & qu'on le pouvoit appeller à bon droit un squelete vivant. Il se rétablit néanmoins si parfaitement en deux mois, qu'il se trouva plus gros & plus gras qu'il n'avoit jamais été.

Ce n'est qu'après avoir vû mourir un malade à l'Hôtel-Dieu, auquel l'on trouva un très-grand abscès qui s'étoit formé dans le muscle psoas, & dont l'ouverture laissa échapper une très-grande quantité de pus dans la capacité de l'abdomen, à quoi l'on attribua la cause de sa mort, lequel avoit souffert les mêmes accidens que celui qui fait le sujet de cette Observation, aïant toûjours eû les jambes pliées sans pouvoir étendre en aucune façon celle qui étoit du côté de l'abscès, & l'autre que très-peu; parce qu'en faisant autrement, ce muscle auroit été obligé de s'étendre, ce qu'il ne pouvoit faire dans l'état où il étoit.

Monsieur Doucet me pria de voir son Fermier, en la Paroisse de Sainte Geneviéve, qui après avoir souffert très-long-tems d'extrêmes douleurs dans la région

des reins, des lombes, & jusques aux aînes, sans en avoir averti son maître, sur la croïance que c'étoit une sciatique, il s'apperçut dans la suite qu'il rendoit quantité de pus par les selles, ce qui obligea M. Doucet à m'y mener avec lui; mais nous ne pûmes lui donner aucun secours, l'aïant trouvé réduit à la derniere foiblesse, étant toûjours couché sur le dos, les talons auprès des fesses; ce qui me fit juger que c'étoit un abscès qui s'étoit formé dans le muscle psoas, & ensuite répandu dans la capacité de l'abdomen, d'où il avoit passé dans les intestins, & se vuidoit par les selles; & qui se trouva verifié quelques jours après par l'ouverture de son cadavre, sans que je puisse dire comment ce pus penétroit l'intestin pour y entrer, qui très-assurément y entroit, puisque le malade en vuidoit une grande quantité par les selles, de la même maniere qu'il s'est vû des malades vuider par les urines, des abscès qui s'étoient formez dans la poitrine; ne voïant que la circulation qui puisse en donner quelque idée, & ne doutant pas qu'il n'en fût arrivé autant au malade dont je parle dans mon observation, si j'eusse tardé davantage à ouvrir son abscès, vû la quantité de pus qui étoit

contenu dans la capacité du ventre, & qui s'étoit épanché jusques dans les interstices des muscles de la cuisse & de la jambe. Ce pus étoit sans odeur, parce que l'air ne s'y communiquoit par aucune ouverture sensible.

Le lieu où je fis cette ouverture fut d'élection, en ce qu'il n'y avoit point de tumeur particuliere, & que la peau n'étoit changée ni alterée en aucun endroit. Mon doigt accompagna ma lancette, dont la seule pointe alloit devant pour lui fraïer le chemin, dans la crainte d'interesser l'intestin, ou quelque autre partie considerable; ce qui auroit été un très-grand mal. On doit prendre cette précaution aux ouvertures que l'on est obligé de faire au ventre, & souvent à la poitrine, quand la nécessité engage à les pousser jusques dans leur capacité, & cette précaution étoit encore plus nécessaire à l'ouverture que je fis au jarret; rien n'étant égal au danger que causeroit l'ouverture d'une artere aussi considerable qu'est celle qui passe en cet endroit, quelque mesure qu'on pût prendre pour arrêter le sang, puisque le seul cautere actuel pourroit en ce cas être emploïé, sans néanmoins être sûr de sauver le malade.

On ne doit auſſi jamais négliger d'engager les bourdonnets dans un fil tors & fort, non ſeulement lorſqu'il y a un danger apparent qu'ils ne ſe perdent dans l'ouverture des abſcès qui pénetrent dans la capacité du ventre ou de la poitrine, mais auſſi dans les parties où la cavité que forment les abſcès eſt ample & profonde; rien n'étant plus dangereux que de laiſſer par inadvertence un bourdonnet dans le fond d'une capacité, parce que la plaïe ou l'ouverture ſe guérit, & puis ſe r'ouvre, ſans qu'on en puiſſe prévoir la cauſe, qui ſe trouve quelquefois plutôt par hazard que de deſſein prémédité; comme il m'eſt arrivé à une femme de la Paroiſſe de Gonneville, qui me fit voir ſon ſein, qui s'étoit abſcédé il y avoit environ quinze années, enſuite d'une couche; & cet abſcès ſe renouvelloit & ſe guériſſoit de tems en tems. En preſſant à pleine main tout le corps de cette mammelle abſcédée, je fus ſurpris d'en voir ſortir un corps étranger, que je crûs d'abord un amas de pus qui par un long ſéjour ſe ſeroit endurci; mais étant venu à l'examiner, je trouvai que c'étoit un bourdonnet de charpie, dont le deſſus étoit imbibé de pus, mais le dedans s'étoit conſervé ſec & blanc, com-

me s'il venoit d'y être introduit ; ce qui me ſurprit fort, ainſi que pluſieurs perſonnes qui le virent. Je conſeillai à la femme de laver ſeulement le lieu avec de l'eau-de-vie, ſans y mettre autre choſe, & lui dis qu'elle ſeroit guérie ſans retour, comme il arriva en fort peu de tems.

J'ai traité pluſieurs perſonnes qui avoient des abſcès aux reins ; mais qui ne s'étant pas manifeſtez au-dehors, m'avoient obligé de m'en tenir aux ſeuls remedes généraux, tant pour adoucir l'acrimonie des ſels, que pour diſſiper l'inflammation, & déterminer le pus à ſe précipiter par les urines. Ces abſcès, auſſibien que ceux de la veſſie, ne ſont pas faciles à connoître, par le rapport qu'il y a entre les accidens qu'ils cauſent lorſqu'ils établiſſent leur ſiége en l'une ou l'autre de ces deux parties, tant les douleurs qui les accompagnent ſont fantaſques, n'étant quelquefois que legeres & paſſageres, & d'autres fois très-vives, piquantes, & accompagnées de difficulté d'uriner, lorſque quelques caillots de ſang ou de pus viennent s'engager dans le col de la veſſie, & d'autres fois de ſuppreſſion totale d'urine, lorſque tout le corps des reins eſt ſi vicié, qu'il ne ſe fait plus de ſéparation, & que leur uſa-

ge eſt ſi abſolument anéanti, qu'il ſe fait un reflux des ſéroſitez dans la maſſe du ſang, qui la diſſout de telle ſorte, qu'elle fait néceſſairement périr le malade, comme je l'ai vû par l'ouverture de pluſieurs perſonnes qui étoient mortes, après avoir eſſuïé les terribles ſymptômes que cette maladie cauſe, dont j'ai rapporté pluſieurs Obſervations dans mon Traité des Accouchemens. J'ai, de plus, vû un Gentilhomme de diſtinction, auquel les reins ſe trouverent abſolument tombez en pourriture, de maniere qu'il ne rendoit pas une ſeule goute d'urine; ce qui fut la raiſon qui me fit prévoir ſa mort prochaine, dès la premiere viſite que je lui rendis, en aïant connu la cauſe, qui ſe verifia après ſa mort par l'ouverture de ſon cadavre; cela m'a fait faire cette difference très-eſſentielle entre la ſuppreſſion & la difficulté d'uriner, qui eſt, que dans la ſuppreſſion le malade n'a nulle envie d'uriner; & cela parce que les reins ne faiſant plus leur fonction, il n'en tombe aucune goute dans la veſſie, ce qui fait que le malade n'en a jamais d'envie; & que dans la retention, la veſſie s'en trouve pleine, ſans ſe pouvoir vuider, ſoit à cauſe de quelque pierre, carnoſité, caillot de ſang, ou quelque portion

de pus épaissi, ou enfin d'une violente inflammation qui force celui qui en est atteint d'avoir recours à la sonde, pour se tirer du péril où cette maladie l'expose.

Les raisons que quelques Auteurs apportent, pour faire voir que la difference qu'il y a entre l'abscès des reins & celui de la vessie, consiste en ce que le pus qui sort avant l'urine, vient de l'abscès de la vessie, & que celui qui sort après vient des reins; ces raisons, dis-je, sont contraires à l'expérience, qui fait voir que le pus vient toûjours avec l'urine, mais plus ordinairement sur la fin, sans que cette remarque puisse faire discerner auquel des deux l'abscès a son siége; parce qu'en venant des reins, les urétères se vuident du pus qu'ils contiennent, qui sort avec les dernieres goutes d'urine, comme il arrive à la vessie, quand il y a abscès, lorsqu'elle vient à se resserrer, au moïen de ses fibres longitudinales, transverses, & obliques, pour faire sortir les dernieres goutes de l'urine, avec lesquelles le pus qui est niché au lieu où l'abscès s'est formé, est forcé de sortir. Au reste, ce pus se mêlant exactement avec l'urine, s'il n'est arrêté par le sphincter de la vessie, par sa pesanteur, se

précipite au fond, & forme un sédiment, qui vient le dernier : mais il en arrive autant à celui des reins qu'à celui de la vessie ; ce qui fait voir que s'il sort du pus avant l'urine, ce ne peut être que la suite d'une inflammation de la verge, ou d'une chaude-pisse, dont le siége étant en-deçà du sphincter de la vessie, & le long de l'urèthre, peut causer cet accident, sans que l'abscès de ces parties y ait aucune part.

OBSERVATION LXIV.

Au mois d'Avril 1689. la femme d'un Boulanger de cette Ville, m'envoïa prier de venir la voir. Je la trouvai au lit travaillée des douleurs les plus excessives, qui s'étendoient depuis l'os sacrum jusqu'à l'os pubis ; ce qui me fit examiner avec beaucoup d'attention, si par le tact je ne trouverois pas quelque endroit particulier qui fût le siége de cette maladie, quoique cette malade me voulût persuader que je ne la trouverois qu'au fond du vagin, m'étant réservé de ne me rendre à son avis qu'au cas que ma recherche fût inutile ; j'en fus dispensé, au moïen d'un endroit très-douloureux, de la grandeur d'un demi-écu, au-dessous de l'os *sacrum*, & à côté du *coccyx*, où je

trouvai une legere ondulation, qui me parut très-profonde. M'en étant bien aſſûré, je fis mon appareil ſur le champ, & ouvris cet abſcès avec ma grande lancette, dont la longueur de la lame fut à peine ſuffiſante pour atteindre le pus; il en ſortit environ une palette, qui étoit d'une puanteur inſupportable. Je panſai cet abſcès avec une tente à tête, un plumaceau de charpie ſéche, & l'emplâtre diachylon par-deſſus. Le lendemain je couvris la tente & le plumaceau d'un ſimple digeſtif, avec le même emplâtre, & la malade fut guérie en huit ou dix jours.

Reflexion.

S'il y a quantité de maladies qui méritent beaucoup de réfléxion avant que d'en entreprendre la cure, il y en a auſſi beaucoup auſquels un prompt ſecours eſt ſi néceſſaire, que pour peu de retardement qu'y apporte le Chirurgien, il rend cette maladie (quoique d'une aſſez petite conſéquence par elle-même) très-dangereuſe enſuite, ſouvent même incurable, & quelquefois mortelle; ce que je ſoûtiendrois aiſément par quantité d'exemples, ſi les Chirurgiens experimentez n'en étoient pas ſuffiſamment convaincus. Cette fem-

me ſe ſeroit trouvée dans ce fâcheux inconvénient, ſi une lâche complaiſance m'avoit fait écouter les mauvaiſes raiſons qu'elle alléguoit pour differer mon opération, & m'avoit empêché d'ouvrir cet abſcès dès que je fus aſſûré que la ſuppuration étoit faite ; car le ſéjour du pus auroit, ſans doute, cauſé une fiſtule borgne, en un lieu ſi avancé dans l'inteſtin droit, que l'opération de la fiſtule, abſolument inutile dans ce cas, auroit cauſé la mort à cette malade, (comme je l'avois vû arriver en pareille occaſion quelques mois auparavant), au lieu qu'en ouvrant d'abord l'abſcès, elle fut parfaitement guérie en dix jours, tant ces parties ſont diſpoſées à ſe réünir, dès que la cauſe qui les diviſe eſt détruite.

L'extrême puanteur qui accompagnoit ce pus, étoit une marque qu'il y avoit long-tems qu'il s'y étoit aſſemblé ; il y auroit été, ſans doute, encore plus long-tems, ſi cette femme avoit pû réſiſter davantage aux inſupportables douleurs que lui cauſoit cet abſcès, dont la violence alloit juſqu'au point de lui troubler l'eſprit, & de la porter à des actions qui auroient paſſé en tout autre tems pour indécentes & extravagantes, mais qui étoient excuſables en cette occaſion.

OBSERVATION LXV.

Au mois de Septembre 1699. une très-vertueuse fille fut attaquée d'une tumeur, qui se forma à la grande lévre de la vulve, du côté droit. Elle fit, pour l'attirer à suppuration, tout ce que quantité de femmes ont coûtume de proposer en pareille occasion, à tort & à travers; ce qui réüssit de maniere que le pus se forma, & que la tumeur s'ouvrit; mais l'ouverture étoit si petite, que le pus, au lieu de s'évacuer entierement, ne se vuida que de sa partie la plus liquide; ensorte que le plus grossier étant resté, cette tumeur ne fut pas long-tems à se renouveller par des douleurs plus vives qu'auparavant: ce qui l'obligea d'appeller un Medecin, qui conseilla les remedes les plus propres pour faire venir l'abscès à suppuration; cela réüssit comme ceux que ces femmes avoient prescrits: à la difference que le Médecin ayant fort à propos mis la saignée en pratique, dès qu'il fût appellé, & ensuite fait purger cette malade, après l'ouverture de l'abscès, & l'évacuation de la plus grande partie de la matiere, cela fut cause que le retour d'un troisiéme abscès ne fut pas si promt;

mais ayant commencé à se faire ressentir beaucoup plus vivement qu'il n'avoit encore fait, & se trouvant plus gros, on me vint prier d'y aller. L'abscès s'étoit ouvert le matin, par une ouverture à peu près semblable aux deux précedentes; & n'aïant pû m'y rendre que le soir, je trouvai à peine le moïen d'introduire ma sonde, que je coulai le long du vagin dans une dilaceration qui s'y étoit faite, de la profondeur d'environ trois bons travers de doigt, & depuis une extrémité de cette grande lévre jusqu'à l'autre, cette ouverture occupant directement le milieu, que je dilatai avec ma sonde, pour y pouvoir aisément introduire mon conducteur, sur lequel je conduisis mes ciseaux, avec lesquels je fis une incision en haut & en bas, & ouvris entierement ce que je trouvai dilaté à cette grande lévre, jusqu'à ses extrémitez, que je pansai ensuite avec des bourdonnets bien mollets, un plumaceau de charpie séche, & un emplâtre de diapalme par-dessus, une compresse ensuite, & le bandage en forme de T pour tenir le tout bien assujetti. Le lendemain je couvris les bourdonnets & le plumaceau d'un digestif, avec la térebenthine, le jaune d'œuf, & un

peu de poudre de myrrhe & d'aloès. Je laissai le reste à la conduite d'une femme, à condition de diminuer les bourdonnets peu-à-peu, & selon que la nécessité le requéreroit ; ce qui fut executé si à propos, que cet abscès fut parfaitement guéri en moins de trois semaines, & sans retour.

REFLEXION.

COMME j'ai dit qu'il n'y a aucune partie du corps qui ne puisse être atteinte de quelque tumeur, il n'y en a point aussi qui afflige davantage une fille ou une femme, que celles qui se forment en cette partie, tant à cause de la douleur qui les accompagne, que par rapport à la peine qu'elles font à la personne qui en est attaquée, par la nécessité où elle se trouve de s'exposer à la vûë & au toucher du Chirurgien, moins à la vérité, aux unes qu'aux autres ; mais toûjours très-chagrinantes à toutes, & particulierement à une fille d'une grande dévotion, telle qu'étoit celle-ci, qui ne pût se résoudre à la faire voir, qu'après une récidive aussi opiniâtre que fut celle de cet abscès, pour s'assûrer d'une guérison radicale, après avoir essuïé durant plus de cinq mois les douleurs les

plus cruelles, & dont la continuation faisoit craindre des suites encore plus dangereuses, comme auroit été une fistule, qui pouvoit fort bien succeder à ce long abscès, donner occasion à une issuë involontaire des excrémens par la vulve, & rendre cette jeune personne à charge à tout le monde, incommode à elle-même, & par conséquent réduite à traîner une vie languissante, plus triste que la mort. Des raisons si sérieuses, fortement representées, la déterminerent à se mettre entre mes mains; à quoi elle fut aussi encouragée par les sollicitations de son Directeur.

La cure radicative de cet abscès, après ces deux palliatives, fait bien voir la nécessité qu'il y a d'ouvrir un abscès, surtout quand il se forme en ces parties, & combien cette ouverture est à préferer à celle qui se fait d'elle-même, par rapport aux fâcheuses suites d'une telle négligence, & de les traiter par un pansement méthodique, afin d'en procurer une guérison sûre & certaine. Ce fut dans cette intention que je recommandai à la femme qui eut la diréction de ce pansement, d'avoir soin de diminuer les bourdonnets peu-à-peu, & que je joignis les poudres de myrrhe & d'aloès au

digeſtif, afin de réſiſter a la corruption; & deſſécher ces parties humides, qui y ſont ſi ſujettes d'elles-mêmes, dont l'effet fut juſtifié par l'heureux ſuccès du traitement de cette maladie, & par ſa guériſon prompte & ſans récidive.

OBSERVATION LXVI.

Au mois de Decembre 1685. un homme de Tamerville, m'envoïa prier de venir le voir. Je le trouvai au lit, à cauſe d'une grande inflammation qu'il avoit à l'aîne du côté droit, accompagnée d'une douleur très-vive, & d'un battement très-incommode. Je lui tirai trois palettes de ſang, & lui fis appliquer ſur l'endroit douloureux un cataplaſme anodin, fait avec le jaune d'œuf, la mie de pain, le lait, l'huile & le ſafran. Une tumeur ſucceda à l'inflammation, ſur laquelle j'appliquai un plumaceau couvert de ſuppuratif, & par-deſſus l'emplâtre diachylon gommé. Deux jours enſuite aïant trouvé cette tumeur en état d'être ouverte, je l'ouvris, & panſai l'ouverture avec la charpie ſéche, dont je formai un petit bourdonnet, & un plumaceau par-deſſus. Le lendemain je couvris ce bourdonnet & ce plumaceau de ſuppuratif, & continuai l'emplâtre diachy-

lon. Je laissai de quoi la panser de la même maniere, & je recommandai de diminuer tous les jours le bourdonnet; en dix jours elle fut parfaitement guérie.

REFLEXION.

LES abscès qui se forment en ces parties, lorsqu'ils sont sans malignité, sont d'autant moins difficiles à mener à suppuration, que ce n'est pour l'ordinaire que des glandes qui s'abreuvent, & produisent l'abscès. Ils n'en sont toutefois pas moins importuns, puisque souvent ils donnent occasion à la fiévre, inflammation & pulsation, par la douleur qu'ils causent; accidens qui, pour l'ordinaire, se trouvent en même tems.

Le conseil que les Anciens ont donné, lorsqu'ils ont recommandé avec tant de soin l'usage des repercussifs au commencement du phlegmon, en quelque partie du corps qu'il se forme, si ce n'est au dessous des oreilles, des aisselles & des aînes, où ils en défendent absolument l'usage; ce conseil, dis-je, ne me fut pas difficile à suivre en cette occasion, puisque je ne m'en suis servi que trois ou quatre fois, lorsque je commençai à travailler; & ce fut avec si peu de succès, que dès ce tems-là je résolus de

ne les plus emploïer, ſans que la raiſon que ces Anciens alléguent, en diſant, que ce ſont les émonctoires du cerveau, du cœur & du foïe, m'y déterminât; parce que la prérogative qu'ils attribuent à ces glandes ne quadre pas aux loix de la circulation, en ce que toutes les parties du corps ne ſont pas moins ſuſceptibles de quelque dépôt, que ces parties principales, & que ces prétendus émonctoires ſont plutôt des productions gratuites de l'imagination des anciens Auteurs, que des êtres réellement exiſtans dans l'œconomie animale; parce que ſi ces parties principales ſe pouvoient décharger de l'humeur qui les accable, elles ne ſeroient point ſuſceptibles d'abſcès; & comme c'eſt une choſe qui leur arrive ſouvent, il s'enſuit qu'elles n'ont point d'égoûts, tels que ces Anciens l'ont avancé, ne faiſant aucun doute, que s'il ſe forme plus ſouvent des abſcès en ces parties, appellées vulgairement émonctoires, qu'au reſte du corps, cela arrive ſeulement aux enfans, dont la grande jeuneſſe & l'humidité de leur conſtitution, fait que la ſubſtance ſpongieuſe des glandes eſt plus diſpoſée à s'abreuver, & à y former des abſcès qu'en aucune autre partie du corps, & plus rare-

ment aux adultes ; ce qui fait que si l'usage des repercussifs, dont parlent les Anciens, m'avoit réussi lorsque je m'en suis servi aux inflammations des bras & des jambes, je ne les emploïerois pas moins à ces prétendus émonctoires, lorsque l'occasion s'en présenteroit ; puisque selon les régles de la circulation, il est impossible que cette humeur puisse retrograder, ni s'endurcir, comme ils se le sont imaginé, & que les Modernes n'ont tenu ce même langage, que faute de connoître la circulation, ou parce que la déference aveugle qu'ils ont euë pour les Anciens, les a portés à se faire un scrupule de les contredire.

OBSERVATION LXVII.

Au mois de Septembre 1692. une femme de la Paroisse de Morville, m'envoïa prier de venir la voir. Je la trouvai au lit, à cause d'une tumeur très-considerable, qui s'étoit formée sur l'articulation du *femur* avec l'*ischion*, ou le gros de la fesse, du côté droit. Comme l'ondulation m'assûra qu'il y avoit beaucoup de matiere contenuë, qui, quoique profonde, formoit une fusée vers l'*anus*, où cette malade avoit senti de grandes douleurs d'élancemens, qui s'étendoient mê-

me fort profondément au-delà ; je ne me donnai que le tems de faire mon appareil : après quoi j'ouvris cet abscès avec ma grande lancette, laquelle s'étant trouvée trop courte pour parvenir jusqu'au pus, je fus obligé d'en assûrer la lame avec la châsse. Je continuai de la pousser directement, pour trouver le pus, tant il y avoit de chairs à pénétrer. Le pus sortit en grande quantité, dès que l'ouverture fut faite ; & pendant les dix à douze jours suivans, je la pansai avec des bourdonnets & des plumaceaux de charpie séche, & un emplâtre de diapalme par-dessus, une compresse, & un bandage à quatre chefs, dont deux s'attachoient autour du corps, & les deux autres à la cuisse, pour tenir le tout en état. Je couvris le lendemain les bourdonnets & les plumaceaux d'un simple digestif, & le reste comme la premiere fois. Cette femme, qui souffroit sans discontinuer de très-grandes douleurs, depuis une année entiere, qui étoit le tems que cet abscès fut à se former, & dont elle étoit devenuë boiteuse, se trouva délivrée de tous ces accidens, par l'évacuation du pus qui y étoit contenu, & l'ulcère fut incarné,

mondifié, & cicatrisé en moins d'un mois.

REFLEXION.

Ce fut un vrai bonheur, que cette femme ne souffrît aucun reste fâcheux d'un si grand abscès, en cette partie; & cela par rapport au lieu où il étoit situé, qui s'étendoit depuis l'articulation du *fémur* avec l'*ischion*, & toute la fesse, jusqu'à l'*anus*, & même encore au-delà, & dont la profondeur de la matiere devoit faire tout appréhender; puisqu'il y avoit lieu de craindre que l'articulation du *fémur* avec l'*ischion* n'y fût intéressée, cette jointure aïant beaucoup de disposition à s'abreuver: outre que la malade étant boiteuse depuis long-tems, on n'étoit pas plus sûr que la matiere n'eût fait impression sur l'intestin droit, cette femme aïant senti de grandes douleurs vers le fondement; ce qui y auroit occasionné une fistule très-fâcheuse, la matiere étant fort profonde; cela se justifioit encore par la sortie du pus, qui paroissoit venir de ces parties en les comprimant; & cette fistule n'auroit été guérie que par l'opération, supposé qu'elle eût été faisable, vû la profondeur où elle auroit pû se former: tous inconvéniens dont

cette malade fut tirée en très-peu de tems, par la seule évacuation du pus.

Observation LXVIII.

Au mois de Mars 1692. la fille d'un Avocat de cette Ville, se trouvant tourmentée, depuis fort long-tems, de très-violentes douleurs dans toute la fesse droite, me fit prier de venir la voir. Je la saignai, & me servis, pour diminuer ces grandes douleurs, de tous les remedes que je pûs imaginer, comme bains, fomentations, cataplasmes, linimens, & enfin de tout ce qui me vint à la pensée; mais tout cela sans y réüssir, jusqu'à ce qu'après un certain tems, je m'apperçûs d'une légere fluctuation, un peu au-dessus de l'articulation du *fémur* avec l'*ischion*, en la partie inférieure de la face externe de l'os des iles, sur laquelle j'appliquai aussi-tôt le cataplasme fait avec la farine de ségle, le vieux levain, les oignons rouges cuits sous la braise, la fiente de pigeon, & les onguens d'althæa, & suppuratif, que je continuai cinq jours, après lesquels, aïant jugé par l'ondulation que la matiere de cet abscès s'étoit considerablement augmentée, je l'ouvris avec la lancette; ce qui fut tout ce que je pus faire, tant la ma-

tiere étoit profonde ; & je connus au moïen de mon doigt, que j'introduisis dans l'ouverture, qu'une portion de l'os étoit découverte ; pour quoi je dilatai les chairs autant que je le jugeai nécessaire, afin de procurer l'exfoliation de l'os, supposé qu'il en fût besoin. Je tamponnai la plaïe avec des bourdonnets de charpie bien durs ; & dans la suite je mis un plumaceau plat, trempé dans la teinture d'aloès, sur la portion de l'os découvert, & je couvris les bourdonnets & le plumaceau d'un simple digestif, avec un emplâtre, une compresse, & un bandage à quatre chefs pour tenir le tout en état : mais l'os s'étant recouvert en peu de jours, & aïant trouvé le fond de cet abscès parfaitement bon, je n'eus plus d'autre intention que de mondifier & cicatriser l'ulcère ; ce qui fut fait en moins d'un mois, quoique j'eusse appréhendé qu'il ne l'eût pas été en deux ou trois mois, sans que la malade s'en soit depuis ressentie.

REFLEXION.

Le lieu où je trouvai la matiere, quand j'ouvris cet abscès, fait assez voir que l'abscès s'étoit formé entre l'os & le périoste, & que ce fut le périoste qui se

trouva le plus intereſſé, par la violence des douleurs que ſouffrit la malade. Cette matiere, en petite quantité dans ſon commencement, mais âcre & corroſive, ne manque jamais de produire les douleurs les plus vives, en quelque partie du corps que l'abſcès ſe forme; mais plus encore quand le périoſte, qui eſt d'un ſentiment très-exquis, s'y trouve intereſſé, & que l'humeur qui en éxude eſt en ſi petite quantité, que ce ne peut être qu'après un long eſpace de tems qu'il s'en forme aſſez, pour que le Chirurgien puiſſe s'appercevoir de la collection, & en propoſer l'évacuation: encore faut-il qu'il ſçache faire un juſte diſcernement des parties où cet amas ſe fait, entre le périoſte & l'os, avant que de venir à l'ouverture; vû qu'il y a une grande différence entre l'épanchement d'un abſcès ſi profond, & celui qui ſe forme à la phalange d'un doigt, qu'il faut ouvrir, ſans attendre qu'il s'y ſoit amaſſé beaucoup de matiere, parce que l'ouverture en eſt aiſée, & ſans aucun riſque; au contraire du lieu où celui-ci s'étoit formé, dont je ne pûs procurer l'évacuation qu'après un tems aſſez long, afin qu'il y eût du pus en quantité ſuffiſante; parce qu'autrement la douleur que

cette

cette ouverture auroit causée, par sa grandeur, pour aller chercher ce pus jusqu'au lieu de son dépôt, auroit produit un autre mal qui n'auroit pas été moindre; puisqu'outre les tégumens, il y aussi les trois muscles fessiers à percer; ce qui fut, comme j'ai dit, tout ce que la longueur de la lame de ma lancette pût faire que d'y atteindre, & où je fus même obligé de me servir ensuite du bistouri, pour dilater l'ouverture, afin que je pûsse voir le fond de cet abscès, & le traiter comme il convenoit, pour en obtenir une cure assûrée, comme il arriva; mais qui auroit été en risque de ne pas être sans récidive, si par trop de précipitation, & pendant que les douleurs & l'inflammation subsistoient encore, j'eusse voulu ouvrir l'abscès, sans être bien sûr de l'endroit où le pus s'étoit assemblé.

Observation LXIX.

Au mois d'Avril 1688. un Menuisier de cette Ville m'envoïa prier de le venir voir, pour sçavoir ce qu'il auroit à faire pour appaiser une douleur très-vive qu'il ressentoit au périnée, un peu plus du côté gauche qu'au milieu. J'y trouvai une petite tumeur, & une grande in-

flammation, accompagnée d'une difficulté d'uriner. Je commençai par lui tirer trois palettes de ſang; & enſuite je fis boüillir des feüilles, des fleurs, des ſemences, & des racines émollientes dans une ſuffiſante quantité d'eau, dans laquelle, étant d'une chaleur à la pouvoir ſupporter, je le fis aſſeoir pendant deux heures; après quoi je mis une partie de ces drogues dans un ſachet, que j'appliquai ſur l'endroit douloureux; ce qui diminua la douleur conſiderablement, auſſi-bien que l'inflammation, & facilita le cours de l'urine. Le bon effet de ce remede m'engagea à le continuer pluſieurs jours, pendant leſquels ce mal alloit de mieux en mieux; enſorte que ſe trouvant aſſez bien, il ceſſa de s'en ſervir pendant quelques jours, après leſquels la douleur s'étant renduë plus vive qu'auparavant, il en reprit l'uſage; mais trop tard: car cette tumeur s'accrut tellement, qu'elle ne fut plus non-ſeulement en état de réſolution; mais qu'elle ferma ſi exactement le paſſage à l'urine, qu'il fallut avoir recours à la ſonde: ce qui me fit changer les émolliens, pour emploïer les maturatifs, en les augmentant par degrez pendant un aſſez long tems, ſans néanmoins pouvoir faire venir cette tumeur

à ſuppuration, qu'avec beaucoup de peine, & après avoir eſſuïé les accidens les plus fâcheux; aïant été obligé de ſonder ce malade pendant pluſieurs jours, la ſuppreſſion d'urine aïant réſiſté aux demi-bains & fomentations, dont je lui fis faire uſage avec beaucoup moins de ſuccès qu'auparavant; enſorte que je fus obligé de lui introduire la ſonde, long-tems avant que de pouvoir amener cette petite tumeur à ſuppuration, tant la matiere qui la formoit étoit rebelle; à laquelle enfin je donnai jour par l'ouverture, dès que je trouvai lieu de la faire, tant pour rendre le cours à l'urine, que pour prévenir les ſuites facheuſes, auſquelles un plus long ſéjour de pus auroit pû donner occaſion, comme je l'ai vû arriver à deux perſonnes de diſtinction; il n'en ſortit pas une cuillerée de pus, & il étoit d'une mauvaiſe conſiſtence. Je panſai enſuite cette petite ouverture, avec un bourdonnet de charpie ſéche, un plumaceau, & un emplâtre par-deſſus, une compreſſe, & le bandage en T, pour tenir l'appareil. Le lendemain je couvris le bourdonnet & le plumaceau de ſuppuratif, & continuai juſqu'à parfaite guériſon, qui ne finit de plus d'un mois après que la tumeur fut ouverte, que j'aurois

crû devoir être guérie en moins de huit jours.

REFLEXION.

QUOIQUE cette tumeur, au lieu où elle étoit ſituée, dût, en apparence, venir en peu de tems à ſuppuration, elle s'y trouva cependant très-rebelle, par la mauvaiſe qualité de l'humeur dont elle étoit cauſée, qui réſiſtoit à l'effet des remedes les mieux indiquez; & la cure ne s'accomplit qu'enſuite d'un long & ennuïeux traitement, & après que le malade eût eſſuïé les accidens les plus fâcheux, cauſez, tant par la ſenſibilité des parties où cette tumeur étoit ſituée, que par la rétention d'urine; raiſons qui m'engagerent à emploïer les remedes les plus doux dans le commencement (pour tâcher d'étendre & d'amollir les tégumens ſous leſquels étoit cette tumeur, & de procurer par ce moïen la tranſpiration de la petite quantité d'humeur dont elle étoit formée) qui m'avoient fait d'abord bien eſperer, en diminuant tous les accidens qui l'accompagnoient; mais qui devinrent tellement rebelles ſur la fin, que je fus obligé de mettre les plus forts maturatifs en pratique, pour amener cet abſcès à ſuppuration, à quoi je ne pûs par-

venir qu'avec beaucoup de tems & de peine. J'ouvris cet abſcès auſſi-tôt que je fus aſſûré qu'il y avoit de la matiere, de peur qu'un trop long ſéjour du pus, ne donnât occaſion à une fiſtule (en ſe gliſſant vers le cou de la veſſie, & ſes parties membraneuſes) qui étoit encore plus à craindre que celle de l'*anus*, comme je l'ai vû arriver à ces deux Meſſieurs dont je parle, qui en moururent après de longues ſouffrances.

OBSERVATION LXX.

AU mois de Novembre 1693. on me manda pour voir la fille d'un Tailleur de cette Ville, à laquelle je trouvai un abſcès en la partie ſuperieure & externe de la cuiſſe droite, qui étoit d'une extrême groſſeur, par la quantité de matiere qui y étoit contenuë. Je l'ouvris; & comme je trouvai, après que j'en eus fait ſortir le pus, que le grand *trochanter* étoit découvert, ſans que ce pus eût cauſé aucun préjudice à l'articulation, quoiqu'il en fût aſſez proche, je dilatai l'ouverture autant que je le jugeai néceſſaire, pour établir la guériſon ſur un bon fond, qui ne fut pas une choſe ni prompte ni facile, aïant été obligé d'emploïer l'euphorbe & l'eſprit de ſoufre pluſieurs fois ſur

l'os, avant que d'y parvenir; l'eſprit de vin, l'eau de vie, ni la teinture d'aloès n'y aïant pû rien faire, tant cette partie d'os eſt difficile à deſſécher; m'étant ſervi enſuite de l'ægyptiac, dont je couvrois les plumaceaux, pendant le reſte du panſement, pour empêcher les chairs de revenir trop vîte, comme il arrive, ſurtout aux jeunes perſonnes, comme étoit celle-ci, qui mangeoit extrémement; ce qui retardoit encore la guériſon, qui fut par conſéquent longue & difficile à obtenir.

REFLEXION.

JE n'ai guéres traité d'abſcès ſi long à guérir, par la difficulté que j'eus à deſſécher la portion de l'os qui étoit découverte, & à empêcher le progrès des chairs baveuſes, dont je trouvois à tous les panſemens le fond de l'abſcès preſque rempli; à quoi l'ægyptiac réüſſit parfaitement bien, pour tenir ces chairs en ſujétion, qui ne pulluloient que trop, malgré la vertu corroſive & deſſicative de cet onguent: c'étoit le remede dont je me trouvois le mieux, pour donner le tems aux autres topiques de produire leur effet ſur l'os; ſans quoi j'aurois été obligé de me ſervir du cautère actuel, que j'y au-

fois même appliqué, si la malade, prévenuë d'une terreur panique insurmontable, ne s'y fût absolument opposée, par la crainte qu'elle avoit des douleurs qu'elle croïoit suivre nécessairement l'application du feu; ce qui n'est qu'une idée, parce que le fer rouge n'agit que sur l'os découvert, qui est sans sentiment; & si le feu actuel causoit de la douleur, ce ne pourroit être que sur les parties voisines de l'os, par la négligence, ou le peu d'adresse de celui qui en feroit l'application: ces difficultez ne se rencontrerent dans le traitement de cette tumeur, que pour avoir été appellé trop tard, dans l'esperance que cet abscès s'ouvriroit de lui-même, par l'effet des remedes prétendus spécifiques, que chaque femme proposoit à la malade; & le pus auroit encore eu le tems de faire de plus grands ravages, en se glissant dans la jointure, qui s'en seroit abreuvée, & auroit estropié cette jeune fille, sans le prompt secours que je lui donnai, en ouvrant cet abscès.

OBSERVATION LXXI.

Au mois de Septembre 1685. on me pria de voir un des Gardes de la Forêt, qui étoit attaqué d'une douleur des plus

violentes, avec une rougeur qui s'étendoit depuis la partie supérieure & externe de la cuisse, jusqu'à l'inférieure ; ce qu'aïant vû & examiné, je lui fis une copieuse saignée, & lui appliquai sur cette partie enflammée une compresse en quatre doubles, trempée dans une quantité d'eau tiéde, où il y avoit une sixiéme partie de vinaigre, aïant chargé une personne de rafraîchir ou tremper cette compresse dans cet oxycrat tiéde, au moins trois ou quatre fois, jusqu'au lendemain, que je promis d'y retourner. Mon ordonnance fut ponctuellement éxécutée ; mais revenant le lendemain, je ne trouvai point les douleurs diminuées ; ce qui me fit réïterer la saignée, & conseiller aux assistans de continuer l'usage de ce remede. Je trouvai à ma troisiéme visite que les douleurs, au lieu de diminuer, avoient encore considerablement augmenté, quoique l'inflammation n'occupât plus que la partie moïenne & externe de la cuisse ; mais comme cette inflammation, plus circonscripte, étoit accompagnée d'une continuelle pulsation, je ne doutai plus que l'abscès ne s'y formât actuellement ; ce qui me fit changer l'oxycrat en un cataplasme anodin, & ensuite en un maturatif, que je continuai

pendant cinq à ſix jours ; après leſquels aïant jugé, par la fluctuation toute palpable, qu'il y avoit du pus, & même en quantité, j'ouvris la tumeur : la néceſſité m'engagea à faire une ouverture longue & profonde, par rapport à la quantité de pus, & à la profondeur de l'endroit où il s'étoit formé. Le malade fut guéri en quinze jours, ne m'étant ſervi que du ſimple digeſtif, & de l'emplâtre diapalme.

REFLEXION.

JE n'ai jamais trouvé que les Répercuſſifs, recommandez par les Anciens, euſſent les effets qu'ils leur attribuent ; auſſi ne les emploïe-je que très-rarement, & lorſque je ſuis perſuadé que ce n'eſt qu'une inflammation des plus ſimples & très-ſuperficielle, qui ſe pourroit très-bien diſſiper ſans aucun remede : mais comme la plus grande partie des gens accuſeroient d'ignorance un Chirurgien qui ne leur propoſeroit pas quelque remede, on ne peut ſe diſpenſer d'en propoſer quelqu'un ; & comme je ſuis perſuadé que l'oxycrat ne fait ni bien ni mal, c'eſt celui que j'ordonne plus volontiers ; de maniere que ſi je ne me ſers pas de répercuſſifs, pour diſſiper les inflammations

qui ſurviennent en quelque partie du corps que ce ſoit, c'eſt plus, parce que je les croi inutiles, que dans la crainte mal fondée de repouſſer l'humeur au-dedans, n'aïant jamais goûté les raiſons qu'on allégue pour ſoûtenir ce ſentiment; car ſi j'avois crû qu'ils fuſſent capables de produire ce que les Anciens en oſent promettre, je m'en ſervirois par-tout où je trouverois de l'inflammation; mais au contraire, je préfere les fomentations émollientes, parce que leurs parties douces & relâchantes amolliſſent les fibres tenduës de la peau, en ouvrent les pores, & procurent par ce moïen la tranſpiration des humeurs, dont le ſéjour en un lieu où elles ne doivent pas être, cauſe de violentes douleurs; effet dont les répercuſſifs des Anciens ne ſont point capables.

Comme après l'ouverture de cet abſcès, & l'évacuation du pus, il n'y avoit que la réünion de la plaïe à procurer; ce fut à quoi je m'appliquai le plus, & à quoi je réüſſis en peu de tems, comme je l'ai dit.

OBSERVATION LXXII.

Au mois de Juin de l'année 1689. un Gentilhomme fut atteint d'un abſcès

qui se forma en la partie interne & inferieure de la cuisse gauche. Un autre Gentilhomme, qui pour lors étoit chez lui, m'aïant fait prier de lui aller parler, le malade se servit de cette occasion (n'étant pas son Chirurgien) pour me faire voir cette tumeur. Je ne fis point de difficulté d'examiner ce mal, sur lequel il n'y avoit rien d'appliqué, & j'y trouvai une ondulation assez évidente, pour assûrer à ce Monsieur qu'il y avoit dans cet abscès quantité de pus, qui demandoit une prompte évacuation, s'il vouloit prévenir les fâcheux accidens dont il étoit menacé, par un plus long séjour du pus. La fermeté avec laquelle je lui parlai, lui fit ouvrir les yeux sur la conduite de son Chirurgien, qui assûroit qu'il n'y avoit rien à craindre, & fit qu'il l'envoya prier, & Monsieur Doucet, de le venir voir le lendemain. Ils trouverent à propos d'ouvrir cet abscès, où ils assûroient qu'il n'y avoit point de pus formé deux jours auparavant, duquel néanmoins il sortit plus de deux livres de pus; & comme son trop long séjour avoit corrodé le perioste, & découvert l'os, la guérison en fut longue & imparfaite, puisque la cicatrice se r'ouvrit après quelques mois; ce qui obligea ce

jeune Monſieur d'aller à Paris conſulter Meſſieurs Beſſier & Tribouleau, qui n'oſerent entreprendre de le guérir, à cauſe d'une fiévre lente dont il fut attaqué, par l'ennui que l'éloignement de ſon païs lui cauſoit : ce qui obligea ces Meſſieurs à lui conſeiller de venir reprendre ſon air natal, comme il fit, où pour lors il fut commis à mes ſoins, lorſque cet abſcès, à cauſe de ſon mauvais fond, ſe fût renouvellé.

Je priai Monſieur Doucet, & Meſſieurs des Roſiers & Fremont, Maîtres Chirurgienr, mes Anciens, de ſe trouver chez ce malade, en preſence deſquels je fis l'ouverture de l'abſcès, qui étoit à ſa quatriéme récidive. Mais comme c'étoit une néceſſité de dilater cette ouverture, de maniere que je pûſſe voir & traitter à mon aiſe l'os découvert, pour conduire cet abſcès juſques à une guériſon ſûre & parfaite, qui ne pouvoit s'accomplir ſans exfoliation ; je ne pûs faire les inciſions, ſans ouvrir pluſieurs rameaux de la veine & de l'artere crurale, dont un rameau d'artere ſe trouva ſi conſiderable, que je fus obligé, pour arrêter le ſang, de me ſervir du bouton de vitriol, duquel l'effet fut ſi heureux, qu'il ne me donna pas enſuite la moindre inquiétude. Je

ne me servis que du seul plumaceau trempé dans l'esprit-de-vin, appliqué sur l'os, pour en procurer l'exfoliation; mais elle fut si long-tems à se faire, à cause de son épaisseur, que le malade ne fut en état de marcher que six mois après que j'en eus fait l'ouverture; heureux encore qu'après le long séjour que la matiere avoit fait si proche du genou, elle ne continua pas son progrès vers l'article, qui s'en seroit abreuvé, & dont ce Gentilhomme auroit été estropié le reste de ses jours, par la faute du Chirurgien qui l'avoit traité d'abord, de n'avoir pas fait une ouverture capable de donner une issuë libre à la matiere.

REFLEXION.

LE lieu de cet abscès est un de ceux qui exigent le moins une promte ouverture, à cause des parties considerables qui s'y trouvent, qui sont tendons & vaisseaux, en telle quantité, que toute l'attention que j'eus en faisant celle-ci, ne me pût empêcher d'en ouvrir une branche considerable; mais si ce danger est fort à craindre, celui de laisser croupir le pus trop long-tems n'est pas moins à éviter, puisque ce délai manqua de faire périr ce jeune Monsieur. Cette considération auroit néan-

moins rendu le Chirurgien qui le traitoit excuſable, s'il avoit allegué cette raiſon pour excuſe ; cependant il ne ſe ſeroit pas rendu, ſi M. Doucet, Docteur en Médecine, ne l'en eût fait convenir : ce qui fait voir combien un juſte milieu eſt néceſſaire en cette occaſion, qui eſt d'attendre que le pus ſoit formé en quantité raiſonnable, avant que d'en tenter l'évacuation, afin de ſe mettre à couvert des inconvéniens qu'on doit appréhender en faiſant cette ouverture trop-tôt ; mais auſſi on ne doit pas laiſſer croupir trop long-tems la matiere, de peur qu'elle ne cauſe les mêmes accidens qu'eſſuïa ce malade.

Ce ſeroit une belle inſtruction pour les jeunes Chirurgiens, de leur donner des regles sûres pour ouvrir les abſcès bien à propos ; mais comme c'eſt une choſe qui ne ſe peut preſcrire avec préciſion, & qui eſt l'effet d'une pratique conſommée, il eſt bon de leur faire obſerver que dans les parties charnuës éloignées des os & des jointures, l'ouverture en doit être moins précipitée qu'ailleurs ; parce qu'en ſuivant cette maxime la guériſon en eſt plus prompte, & l'inflammation moins à craindre, par le peu de douleur que cauſe cette ouverture,

qui n'intéresse que les tégumens ; au lieu que lorsqu'on la fait avant que le pus ait acquis sa parfaite maturité, elle cause beaucoup de douleur ; parce que l'ouverture ne se peut faire sans couper une grande épaisseur de chairs, dont s'ensuivent l'inflammation, la fiévre, & même d'autres accidens encore plus à craindre ; ce qui fait voir combien une longue expérience est utile, puisque ce défaut se fait si bien remarquer dans cette Observation.

OBSERVATION LXXIII.

Au mois d'Octobre 1688. un Laboureur de la Paroisse d'Ivetot, me fit prier de venir chez lui, pour voir un genou auquel il souffroit de grandes douleurs. Je le trouvai rouge & tumefié, avec un battement continuel ; je lui conseillai d'y mettre un cataplasme anodin, ce qu'il fit pendant quelques jours ; mais les accidens aïant augmenté, & la suppuration se faisant appercevoir, au moïen de l'ondulation, j'y appliquai un plumaceau couvert de suppuratif, avec l'emplâtre *diachylon magnum* pardessus, que j'y laissai pendant deux jours, après lesquels je jugeai l'abscès en état d'être ouvert ; ce que j'executai d'abord

avec la lancette, & que j'achevai avec les cizeaux, afin de rendre l'ouverture cruciale, dans laquelle je compris toute la portion des tégumens que je trouvai dilacerée. Je pansai cet abscès pour la premiere fois avec des bourdonnets de charpie seche, dont je garnis toute l'ouverture, & le lendemain avec un plumaceau plat, couvert d'un simple digestif, & l'emplâtre diapalme par-dessus. Il fut guéri en trois semaines, & l'ouverture parfaitement cicatrisée.

OBSERVATION LXXIV.

Au mois de Mai 1689. on me pria de voir un jeune garçon au Bourg de Saint Pierre, qui avoit un grand abscès au genou droit, qui auroit dû être ouvert plusieurs jours avant que je l'eusse vû; néanmoins il ne voulut pas que je le lui ouvrisse, quelques remontrances que je lui fisse, pour lui en persuader la néceffité. Il s'ouvrit huit ou dix jours ensuite; mais cette ouverture se trouva si peu considerable, qu'il ne sortoit que la portion du pus la plus liquide, & en petite quantité; ce qui donna occasion à l'autre qui restoit de s'épancher autour de l'articulation, & entre la rotule & les os sur lesquels elle est appuïée; ensorte que l'opiniâtreté

de ce pauvre garçon, fut cauſe qu'il s'y forma une anchyloſe, qui lui fit perdre le mouvement de la jambe, laquelle lui reſta fléchie, & le rendit boiteux pour le reſte de ſes jours.

REFLEXION.

CES deux Obſervations font aſſez comprendre, qu'il faut ouvrir un abſcès dès-lors qu'on apperçoit qu'il y a du pus formé dans la poche qui le contient; & comme il y a du danger à l'ouvrir trop tôt, il n'y en a pas moins à l'ouvrir trop tard, non ſeulement pour les raiſons que j'ai rapportées dans la Réfléxion précédente; mais auſſi pour celles que j'alleguerai dans celle-ci, & qui pourront encore ſe juſtifier dans la ſuite, où je dirai qu'à ouvrir l'abſcès du genou trop tôt, l'on riſque d'y attirer une inflammation des plus fâcheuſes, par le danger qu'il y a de donner atteinte avec la lancette à l'aponeuroſe des muſcles extenſeurs de la jambe, qui ne peut preſque pas manquer d'en être bleſſée, tant elle eſt proche des tégumens, lorſqu'il n'y a encore que peu de matiere aſſemblée; ce qui cauſe une douleur très-vive, qui attire l'inflammation & la fluxion, à laquelle ſuccede la ſuppuration d'une hu-

meur ſéreuſe & âcre, capable d'occaſionner un dépôt énorme ſur la partie, & d'y cauſer une maladie égale à celle qui ſuit le trop long ſéjour de la matiere, faute d'avoir été évacuée à tems; comme il arriva à ce jeune garçon, par ſon entêtement.

Au lieu que l'autre n'avoit ſouffert qu'autant de tems qu'il en falloit, pour mener ſon abſcès à une ſuppuration convenable pour en procurer l'évacuation, par l'ouverture, que je commençai avec la lancette, & que je finis avec les cizeaux, en forme de cruciale; & non comme faiſoit Monſieur Petit, pendant que je travaillois à l'Hôtel-Dieu de Paris, qui enlevoit avec le biſtouri toute la ſuperficie de la tumeur : cette maniere de pratiquer faiſant une trop grande déperdition de ſubſtance, ne peut être réparée que par une large cicatrice, & après un fort long panſement; au contraire de cette ouverture faite en croix, dont les parties ſe raprochent, enſorte qu'il ne reſte qu'une petite cicatrice en forme de croix, parce que les angles ſe réüniſſent, de maniere que cette cicatrice n'incommode en aucune façon le malade, & qu'elle ne ſe r'ouvre jamais : outre que cette ouverture eſt guérie en très-

peu de tems ; au lieu que l'autre eſt très-long-tems à guérir, encore le Chirurgien n'y parvient-il qu'avec beaucoup de peine, par la difficulté qu'il y a à ſe rendre maître des chairs, qui s'élevent toûjours au-deſſus de la cicatrice ; ce qui l'oblige à les conſommer ſans ceſſe, ſoit avec la pierre infernale, ou par quelque autre cauſtique, afin de les tenir en état d'être recouvertes par la peau ; encore cette cicatrice ſe r'ouvre-t-elle ſouvent. Je ne prétens pas pour cela blâmer la conduite de ce grand homme, qui a été un des plus excellens Chirurgiens de ſon tems, & qui n'en uſoit de la ſorte, que pour éviter un plus grand mal, qui eſt la pourriture, qui ne manque jamais de ſe ſaiſir, dans cet Hôpital, du vuide qui reſte après l'ouverture des abſcès ; pour quoi l'on eſt forcé d'enlever tous les tégumens qui ſe trouvent dilatez par la matiere ; mais je fais cette remarque, pour avertir les jeunes Chirurgiens qui auront travaillé à l'Hôtel-Dieu, de ne pas ſuivre cette pratique dans les Provinces, comme je l'ai vû faire à quelques-uns, au grand dommage des malades ; ces dilacérations ſe réüniſſant merveilleuſement bien ailleurs, comme l'expérience le fait voir tous les jours, dont

ce malade eſt un des moindres exemples ; puiſqu'il fut parfaitement guéri en moins d'un mois, ſans aucun retour, tant la cicatrice ſe trouva ferme & ſolide, par le ſoin que je pris de ne panſer cet abſcès, après que le ſang en fut arrêté, qu'avec un ſimple plumaceau plat, couvert de digeſtif, ſans bourdonnet, ni rien qui pût s'oppoſer à la réünion des parties qui ſe trouvoient dilatées après l'ouverture, à l'occaſion du pus qui y étoit contenu, n'aïant autre intention que celle de les réünir autant qu'il me fut poſſible ; à quoi j'ai toûjours réüſſi, en tenant cette conduite.

OBSERVATION LXXV.

Au mois d'Avril 1695. je fus prié de voir un jeune homme de la Paroiſſe d'Ivetot, qui avoit un abſcès, qui s'étendoit depuis la partie ſuperieure & interne de la jambe droite juſques à l'inferieure, ou depuis le deſſous du genou juſques au-deſſus de la malléole, & dont l'ondulation conſiderable ne faiſoit que trop connoître la quantité du pus qui y étoit contenu ; ce qui m'engagea à en procurer l'évacuation auſſitôt que j'eus fait l'appareil ; au moïen de l'ouverture que j'y fis : l'os me parut dé-

couvert dans toute la longueur de cet abſcès, après en avoir évacué une prodigieuſe quantité de matiere, qui s'y étoit formée depuis plus de deux mois. Ce premier appareil ne fut composé que de charpie ſéche; après quoi je trempai les plumaceaux que j'appliquois ſur l'os découvert, dans la teinture d'aloès, & je couvris les autres d'ægyptiac. L'éloignement du lieu ne me permettant pas de le voir tous les jours, mais ſeulement de tems en tems, je laiſſai à la mere du malade les choſes néceſſaires pour continuer les panſemens de la ſorte, juſques à parfaite guériſon, qui n'arriva que quatre mois après que j'eus ouvert l'abſcès, pendant lequel tems il ſe fit une conſiderable exfoliation de la partie du tibia qui avoit été découverte, par le long ſéjour que cette matiere avoit fait ſur la ſurface de cet os, après en avoir corrodé & pourri le périoſte.

REFLEXION.

VOILA les ſuites fâcheuſes auxquelles une matiere trop long-tems retenue, expoſe un malade; heureux encore de ce qu'étant parvenuë à la partie inférieure de la jambe, elle ait trouvé des bornes qui l'aïent arrêtée, pouvant fort bien ſe

gliſſer dans l'article, qui s'en étant abreuvé, auroit eſtropié le malade pour le reſte de ſa vie; ſuppoſé même qu'il ne lui fût pas arrivé de perdre la jambe; ce qui fait voir l'attention que l'on doit avoir à procurer l'évacuation du pus dans un tems convenable, pour éviter un auſſi long traitement que celui que ce jeune garçon fut obligé d'eſſuïer, & qu'il auroit évité s'il eût été ſecouru à propos, puiſqu'il n'auroit pas été, ſelon toute apparence, plus de quinze ou vingt jours à guérir.

OBSERVATION LXXVI.

Au mois d'Octobre 1698. un Particulier m'envoïa prier de venir chez lui. Je le trouvai au lit, à cauſe d'un abſcès qu'il avoit depuis ſix ſemaines ou environ en la partie interne, moïenne & inférieure de la jambe droite, que j'ouvris à l'inſtant. Il en ſortit beaucoup de pus, & quelques portions de membranes; après quoi je trouvai le tibia découvert environ de la grandeur d'un liard, auquel je ne fis d'autre attention, ſi ce n'eſt que j'ajoûtai la poudre de myrrhe & d'aloès au digeſtif, dont je couvris les plumaceaux au ſecond appareil; l'os ſe recouvrit, ſans qu'il ſe fît d'exfoliation

ſenſible ; & l'abſcès fut incarné & cicatriſé en moins de ſix ſemaines, ſans aucun fâcheux retour.

Reflexion.

Il eſt rare qu'en ce païs il ſe faſſe d'exfoliation ſenſible aux os découverts, à moins que la portion qui s'en découvre ne ſoit d'une grande étenduë, comme il eſt arrivé à celui qui fait le ſujet de l'Obſervation précédente ; & quoique j'aïe vû ſouvent, pendant que je travaillois à l'Hôtel-Dieu, l'os ſe recouvrir fort promtement & ſans peine, je fais une grande différence entre cette réünion & celle dont je parle ; en ce que celle-là n'eſt qu'une mauvaiſe chair baveuſe & ſans conſiſtence, engendrée d'un mauvais ſuc, que l'on eſt ſans ceſſe obligé de détruire, en déſſéchant la portion de l'os qui a été découvert, par les remedes qui y conviennent, tels que l'eſprit-de-vin, l'huile de gayac, la teinture de myrrhe & d'aloës ; ſans quoi on ne peut la conduire à guériſon, parce qu'elle ne ſe cicatriſe qu'après que la portion de l'os qui a ſouffert l'impreſſion de l'air eſt exfoliée ; au contraire de celle-ci, qui ſe trouve dure, ferme, & d'une ſi bonne & ſi loüable conſiſtence, que la cicatrice s'y fait aiſé-

ment, & ne se r'ouvre plus ; ce qui n'arriveroit pas, si elle étoit établie sur un mauvais fond.

L'on voit par ces Observations que la plûpart de ces abscès ne sont grands & mauvais, que par l'extrême négligence des malades, qui, par une crainte mal fondée ou une timidité puerile, n'appellent le Chirurgien à leur secours qu'à l'extrémité, & lorsque la maladie est parvenuë à son dernier période; ce qui se remarque encore plus précisément dans celui qui suit, dont l'effroïable grandeur étoit capable d'étonner les plus intrépides, & le tout pour n'avoir pas été ouvert dans le tems qu'il convenoit.

OBSERVATION LXXVII.

Au mois de Novembre 1687. je fus prié par le sieur Deschamps, Maître Chirurgien, de voir avec lui un Gentilhomme qui avoit un abscès, qui s'étendoit depuis le dessus des deux malléoles jusques au-dessous du talon, & qui lui causoit des douleurs si violentes, qu'outre la fiévre qui lui étoit survenuë, son esprit s'en trouvoit beaucoup aliéné. Comme j'y trouvai de l'ondulation, & que je jugeai par-là qu'il y avoit du pus, quoiqu'en petite quantité, je conseillai à ce

Chirurgien

Chirurgien d'y donner à l'inſtant une libre iſſuë ; ce qui fut executé par une ouverture, qui fut faite ſi à propos que le malade s'en trouva fort ſoulagé, & que les accidens diminuerent conſiderablement pendant la nuit, enſorte que le matin il ſe trouva l'eſprit ſain, & ſans fiévre ; moment qu'il emploïa utilement, par mon conſeil, à remplir les devoirs du Chriſtianiſme. Ce malade continua d'être mieux pendant quatre jours, que nous emploïâmes le plus utilement qu'il nous fut poſſible, tant à guérir le mal, que pour prévenir d'autres accidens, par la ſaignée, les lavemens, la ptiſane & le régime ; le tout avec beaucoup d'exactitude, ainſi que les topiques convenables à la partie malade, que nous panſions avec le ſeul digeſtif, & le cataplaſme émollient & réſolutif ; mais s'étant fait un nouveau dépôt, malgré tous ces remedes ſagement adminiſtrez, nous ne pûmes empêcher qu'à l'occaſion de ce nouveau dépôt, les accidens ne devinſſent beaucoup plus fâcheux qu'ils ne l'avoient été auparavant ; la fiévre devint plus violente, les vomiſſemens ſuivirent, avec de continuels mouvemens convulſifs, & le délire s'augmenta à un tel point, que ne voïant plus

rien à eſperer, nous nous contentâmes pour le panſement, d'un ſeul cataplaſme anodin, dans le deſſein d'appaiſer la douleur autant qu'il étoit poſſible, tout ce qui ſentoit le digeſtif ou l'onguent lui étant également inſupportable; ce qui fit qu'il mourut avec plus de tranquillité, le quatorziéme jour après que cet abſcès eût commencé, qui fut le ſeptiéme après que l'on m'y eût appellé.

REFLEXION.

Il n'eſt pas ſurprenant que les parties nerveuſes & tendineuſes cauſent de cruelles douleurs, lorſqu'elles ſont irritées par la préſence d'une humeur âcre, avec inflammation; mais il l'eſt beaucoup de voir le genre nerveux irrité au point qu'il le fut chez ce Gentilhomme, la perte de la raiſon, & les convulſions qui ſuivirent, faiſant évidemment connoître l'extrême déreglement que le ſéjour du pus avoit cauſé ſur le tendon d'Achille, ſans que l'uſage des remedes, tant émolliens, anodins, que confortatifs & corroboratifs, méthodiquement emploïez, non ſeulement pour guérir le mal, mais auſſi pour en prévenir le retour, euſſent aucun ſuccès; ce qui fait voir que tout eſt à craindre dans un corps cacochyme,

tel qu'étoit celui de ce Gentilhomme, dont le tempérament mélancholique & atrabilaire ſe fit parfaitement connoître, par la vive & maligne impreſſion que le ſéjour du pus avoit fait ſur le tendon, qui par le moïen des nerfs ſe communiqua juſqu'au cerveau, & dont ces accidens furent l'effet; l'abſcès n'y étant pas moins dangereux que les plaïes, qui ſont jugées mortelles par les Anciens, dont cette Obſervation eſt une preuve très-conſtante.

OBSERVATION LXXVIII.

Au mois d'Octobre 1692. un homme diſtingué de Cherbourg, m'envoïa prier d'aller voir ſon fils, qui enſuite d'une longue & fâcheuſe maladie, étoit attaqué d'un grand mal à une cuiſſe. Je lui trouvai un abſcès qui s'étendoit depuis la hanche juſqu'au genou & au jarret, faiſant preſque entierement le tour de la cuiſſe. Après m'être aſſûré de la grande quantité de matiere qui y étoit contenuë, tant par l'ondulation toute palpable, que par la mauvaiſe conformation de la partie qui étoit étrangement tumefiée, je fis mon appareil, & ouvris ce prodigieux abſcès en la partie externe, moïenne & inferieure de cette cuiſſe, en

présence de trois Maîtres Chirurgiens, qui n'avoient osé en faire autant, par la crainte, disoient-ils, que le malade n'expirât dans l'opération. Il en sortit environ quatre à cinq livres de pus, d'une loüable qualité & consistence. Je remplis l'ouverture de bourdonnets bien moûs, avec un plumaceau de charpie séche, & un emplâtre de diapalme par-dessus, une compresse ensuite, & une bande pour tenir le tout en état. Le lendemain je couvris les bourdonnets & le plumaceau de simple digestif, avec le même emplâtre, & le reste comme le jour précedent; ce qui réüssit si bien, que l'ouverture de cet abscès, tout grand qu'il étoit, fut réünie & cicatrisée, & ce jeune homme parfaitement guéri en moins de trois semaines.

Reflexion.

Si la prompte guérison d'un grand abscès paroissoit surprenante, ce seroit la cure de celui-ci, non seulement à cause de la nature de l'abscès, qui étant survenu à la fin d'une longue maladie, pouvoit, à bon droit, mériter le nom de critique; mais encore à cause de l'extrême dilacération que les tégumens avoient soufferte, par la quantité de ma-

tiere qui s'étoit amaſſée dans cet abſcès, qui auroit dû en prolonger la guériſon, & qui auroit ſemblé obliger d'y faire pluſieurs ouvertures, pour en procurer l'évacuation par differens couloirs, qui néanmoins ſe fit ſans peine & ſans récidive, par cette ſeule inciſion, qui ſuffit pour procurer la réünion des parties dilacerées, laquelle ſe fit promtement, par le ſeul bénefice de la nature, dès-que le pus qui tenoit les parties diviſées fut évacué, ſans que les compreſſes ni les bandages, appellez expulſifs, uniſſans, incarnatifs, y euſſent aucune part : ce qui fait voir que la nature a de grandes reſſources, lorſqu'elle eſt ſoûtenuë d'un bon tempérament, & ſur-tout d'une belle jeuneſſe ; au lieu qu'étant traverſée, dans un corps de mauvaiſe habitude, ou par l'âge avancé, à cauſe de la confuſion & du dérangement que le mauvais tempérament produit dans les humeurs, & de la foibleſſe que l'âge y introduit, le Chirurgien eſt ſouvent fruſtré de ſes eſpérances dans le traitement des moindres maladies, & ſujet à ſe tromper dans ſon prognoſtic ; de quoi l'Obſervation qui précede celle-ci, auſſi-bien que celle qui ſuit, ſont une preuve.

OBSERVATION LXXIX.

Au mois d'Avril de l'année 1696. un habitant de la Paroiſſe de Sauſemênil, m'envoïa prier de venir le voir. Je le trouvai au lit, à cauſe d'un très-grand abſcès, qui avoit ſuccedé à une longue & fâcheuſe maladie, & qui s'étendoit depuis le pli de la feſſe gauche, juſqu'à la malléole externe, & même juſqu'au talon, dont toute l'étenduë étoit ſi remplie de matiere, que je réfléchis plus d'une fois à quoi je devois me déterminer avant que de prendre mon parti : mais comme les inſupportables douleurs que ce malade ſouffroit, ne me permirent pas de méditer long-tems, je ne me donnai que celui de faire aſſez de charpie, & diſpoſer les autres choſes néceſſaires pour panſer cet abſcès, après que je l'aurois ouvert : Et comme il étoit très-aiſé de juger qu'il y avoit une prodigieuſe quantité de matiere dans la grande étenduë que cet abſcès occupoit, tant par la groſſeur de la partie malade, que par l'inondation que ce pus y cauſoit ; je crus qu'en ouvrant cette grande dilacération des tégumens, ſous leſquels la matiere étoit contenuë, en leur partie ſuperieure, vers la circonference des muſcles feſſiers, &

proche la malléole, je veux dire, aux deux extrémitez du ſac de l'abſcès, le milieu ſe pourroit conſolider, comme il m'eſt ſouvent arrivé en d'autres rencontres, ſans continuer le progrès de l'ouverture d'une extrémité à l'autre. Il ſortit plus de huit à dix livres de pus par ces deux ouvertures, dont le malade ſe trouva très-ſoulagé pendant ſept à huit jours, après leſquels, & lorſque je croïois que les choſes approchoient de leur fin, les douleurs revinrent de nouveau plus vives qu'auparavant, à l'endroit que j'avois ménagé ſans le vouloir ouvrir; ce qui m'engagea (après avoir temporiſé pendant pluſieurs jours, & avoir vû les douleurs augmenter ſans ceſſe) à détruire ce que j'avois épargné jusqu'alors; après quoi le malade ſe trouva ſans douleurs, mais réduit à garder le lit long-tems, pendant que cette terrible ouverture fut à s'incarner & à ſe cicatriſer, quelque ſoin que je priſſe pour en avancer la réünion.

REFLEXION.

JE n'avois guéres vû d'abſcès qui occupât une ſi longue & ſi large étenduë; & s'il étoit vrai, comme les Anciens l'ont dit, qu'il y eût du danger à tirer

toute la matiere d'un abſcès, quand il y en a une ſi grande quantité, dans la crainte de faire tomber le malade en foibleſſe, par la grande déperdition d'eſprits, celui-ci en auroit dû ſouffrir une terrible, par rapport à la quantité du pus qui en ſortit ; & cependant le malade ſoûtint cette grande évacuation, & ne s'en trouva que mieux, puiſqu'il fut bien-tôt exemt des douleurs dont il avoit été cruellement tourmenté, & qui ne revinrent dans la ſuite, que par le mauvais régime que ce pauvre malade obſervoit, & par le ſéjour d'une portion de cette matiere, qui étoit reſtée dans les replis des membranes & le vuide qui ſe trouva au-deſſous des tégumens, que j'avois ménagez, ſans les vouloir ouvrir, comme le lieu le plus difficile à produire la cicatrice, à cauſe du mouvement où cette partie eſt aſſujettie, comme la ſuite l'a fait connoître ; cette matiere s'y aigrit, enſorte que je fus forcé de les ouvrir entierement, pour lui donner iſſuë, après quoi le malade demeura tranquille ; mais il fut plus d'une année à guérir, tant la cicatrice de cette affreuſe ouverture fut long-tems à ſe faire, principalement au jarret ; c'étoit la raiſon qui me le faiſoit épargner avec tant de ſoin,

& il n'y eut que les violentes douleurs que le malade souffroit, & leur longue durée, qui me pûrent déterminer à achever cette ouverture ; & le tout par la négligence qu'eut ce malade à me consulter, lorsque l'abscès n'étoit encore qu'au pli de la fesse, & en la partie moïenne de la cuisse, dont le pus se glissa, par son long séjour, entre la membrane commune des muscles & les tégumens de la cuisse, jusqu'en la partie inferieure de la jambe, n'aïant rien trouvé dans ce long espace capable de s'opposer à son progrès : heureux encore que ce prodigieux dépôt n'étouffât point la chaleur naturelle, & ne fît pas tomber la partie en mortification, comme la grandeur de l'abscès le faisoit appréhender, ou tout au moins que les articulations des os de la cuisse avec ceux de la jambe, de même que celles de la jambe avec les os du pied, ne se fussent abreuvées ; ce qui auroit estropié le malade, pour le reste de ses jours ; qui s'en est tiré heureusement avec le tems, sans aucun fâcheux accident, sinon que cette jambe est un peu plus roide, ou moins fléxible que l'autre, mais dont il ne souffre aucune incommodité dans son travail.

OBSERVATION LXXX.

DANS le mois de Mai 1713. une Dame du voiſinage m'envoïa un pauvre Laboureur de ſa Paroiſſe, auquel une piquûre d'épine entre le doigt annulaire & celui du milieu, avoit cauſé une inflammation, qui fut ſuivie d'un abſcès, dont le pus, par ſon trop long ſéjour, avoit abreuvé l'article qui joint l'os du métacarpe avec celui du milieu, & le pus de cet abſcès avoit gagné juſqu'à la ſeconde phalange de ce même doigt, qui s'en trouvoit auſſi abreuvée; ce qui me fit aſſûrer ce pauvre homme d'une promte guériſon, s'il vouloit ſouffrir l'amputation de ce doigt, ſans quoi ce ſeroit l'abuſer inutilement que de continuer à le panſer; ce qu'il refuſa d'abord: mais après avoir été conſeillé, & pris une ferme réſolution, il vint le lendemain au matin me prier de mettre mon conſeil à execution; je fis mon appareil, & lui ſéparai le doigt dans la jointure, avec mon biſtouri, entre l'os du métacarpe & la premiere phalange: je le panſai, & le guéris en moins de trois ſemaines.

REFLEXION.

LA ſéparation des jointures ne manque

guéres d'arriver à l'occaſion de ces ſortes d'abſcès, ſituez ſur les jointures de la main, quand le pus y ſéjourne trop long-tems. Il eſt donc du devoir du Chirurgien d'en procurer l'iſſuë, avant qu'il ait le tems de faire un tel ravage, comme je l'ai vû arriver nombre de fois; mais pour l'ordinaire par la négligence du malade, qui néglige de faire voir ſon mal à un Chirurgien experimenté, & s'en tient mal à propos à ces femmes, qui ſont vantées pour avoir de merveilleux ſecrets pour guérir les maux des doigts mieux que les Chirurgiens, ſous ombre qu'elles ne ſe ſervent point du fer pour les ouvrir, qui, ſelon elles, eſt la choſe du monde la plus dangereuſe, & capable de cauſer les plus funeſtes accidens; quoique les plus fâcheux de ceux que l'on voit arriver ne ſoient, pour l'ordinaire, que les ſuites de leur impéritie & de leur ignorance, témoin l'abſcès qui fait le ſujet de cette Obſervation, lequel avoit été traité par une de ces charitables panſeuſes, qui manqua de faire perdre au malade, non ſeulement la main, mais auſſi la vie, par le triſte état où cette longue & douloureuſe maladie l'avoit réduit lorſqu'il me fut adreſſé.

OBSERVATION LXXXI.

Au mois de Décembre 1701. un Gentilhomme du voiſinage de cette Ville, aïant eu un abſcès au doigt du milieu de la main gauche, qui avoit été long-tems panſé par une femme, vint enfin me faire voir ſon doigt, qui étoit dans un fort mauvais état, quoiqu'elle l'eût laiſſé percer : Voïant cela, je lui dis que le ſoin avec lequel ſon doigt avoit été panſé, avoit été ſi mal dirigé, que le pus qui s'étoit formé dans la guaine du tendon, qui dans le commencement étoit en très-petite quantité, faute d'avoir eu une libre iſſuë par une legere ouverture, s'étoit accru, & avoit coulé le long de ce tendon, qu'il avoit pourri, auſſi-bien que la guaine, & fait tomber l'un & l'autre en ſuppuration ; de maniere qu'il lui en coûteroit le mouvement de ce doigt, qui reſteroit toûjours droit, & qui par conſéquent lui ſeroit plus à charge qu'utile ; mais qu'à cela près, il ſeroit guéri en peu de tems. Il auroit ſouhaité que j'euſſe pû rendre à ſon doigt la liberté de ſon action : choſe qui étoit alors impoſſible ; mais qui auroit été facile, s'il ſe fût adreſſé d'abord à un habile Chirurgien.

Observation LXXXII.

Au mois d'Août 1709. un homme de la Paroiſſe d'Aleaume s'étant piqué d'un chardon, en la partie moïenne & externe de la premiere phalange du doigt annulaire de la main droite, il y ſurvint une ſi grande inflammation, que la main & l'avant-bras s'enflerent juſqu'au coude, & la fuſée s'étendit même juſqu'aux glandes de deſſous l'aiſſelle, qui ſe groſſirent conſidérablement. Cette inflammation produiſit un abſcès des plus fâcheux, à l'endroit de la piquûre, qui s'étendit le long de la main, & juſqu'au poignet, que cet homme me vint faire voir; mais quand je lui eus dit que le moïen le plus aſſûré de le guérir, & même d'empêcher un plus grand mal, étoit de l'ouvrir inceſſamment, il ne chercha que le moïen de s'en aller, pour ſe rendre à la maiſon de la bonne Dame qui travailloit charitablement à lui faire perdre ſon doigt, qui n'avoit pas manqué de l'avertir de n'y pas laiſſer mettre le fer, & qu'il falloit laiſſer l'ouverture de ſon abſcès à la conduite de la nature & de ſes bons remedes : il ne ſe ferma qu'après que le tendon fût pourri, par la longue impreſſion du pus qui avoit conſumé toute ſa ſubſtance, au moïen

dequoi son doigt resta plié dans sa main ; ensorte qu'il ne pouvoit ni tenir le soc de la charruë, ni ensemencer la terre ; ce qui l'obligea de revenir à moi lorsqu'il n'y eut plus d'autre secours à lui donner, que l'amputation de ce doigt inutile, & même préjudiciable dans toutes les actions où la nécessité d'empoigner étoit absolument requise : Vérité qu'il ne pût comprendre qu'après en avoir fait les fâcheuses épreuves, qui l'obligerent enfin de me venir prier de lui amputer ce doigt; ce que je fis dès que j'eus préparé l'appareil nécessaire. Il fut guéri en moins d'un mois, & exécuta ensuite toutes les actions de sa main, comme s'il avoit eu tous ses doigts.

REFLEXION.

VOILA le défaut des Dames prétenduës charitables, qui sous prétexte de s'occuper à des actions de pieté, font souvent le contraire, sans que d'aussi tristes épreuves que celle dont je viens de parler, & quantité d'autres, les fassent revenir de l'erreur où elles se laissent souvent entraîner, par une présomption de leur sçavoir-faire, qui est diamétralement opposée aux véritables principes de la charité chrétienne, dont elles se parent fort mal-à-propos, puisque cet-

te vertu ſi eſtimable doit tendre à faire tout le bien qu'on eſt capable d'opérer, & à éviter de faire du mal en voulant faire un bien qu'on n'eſt pas capable de produire. En uſer comme font ces Dames prétenduës charitables, c'eſt prendre le change, & transformer dans les plus condamnables de tous les vices, ſçavoir l'orguëil & la témérité, la plus recommandable de toutes les vertus, qui eſt la charité, puiſque c'eſt ſur elle que nôtre ſainte Religion eſt fondée.

Il eſt vrai qu'au deshonneur de nôtre Art, il y a des Chirurgiens qui, peu dignes d'exercer une profeſſion qui ne doit avoir que l'humanité pour principe, & n'aïant d'autres vûës que leur propre interêt, ſont abſolument inſenſibles à la miſere des pauvres malades, laiſſant impitoïablement périr tous ceux dont ils ſont hors d'eſperance de tirer quelque lucre; procedé cruel & barbare, qui autoriſe en quelque façon les entrepriſes téméraires de ces perſonnes, qui publient hautement que l'humanité les engage à ſoulager des malheureux, qui ſont abandonnez de ceux que leur devoir & leur profeſſion, devroient engager à leur donner gratuitement les ſecours, qu'ils ont la dureté de leur refuſer.

OBSERVATION LXXXIII.

Au mois de Juin de l'année 1709. une Dame de diſtinction me pria de voir le Valet de ſon Meunier, qui avoit été piqué d'une épine au-deſſus de la main, dont s'étoit enſuivi une inflammation, à laquelle avoit ſuccedé un abſcès très-conſidérable, que j'aurois ouvert d'abord, ſi le malade y avoit voulu conſentir ; mais ce pauvre malheureux n'aïant jamais pû s'y réſoudre, quelques raiſons que je pûſſe lui alléguer, pour lui faire appréhender les dangereuſes ſuites de ſon délai, il continua d'y mettre des boüillies d'orge, avec le miel & la graiſſe blanche. Je le vis quelque-tems après ; je trouvai qu'au lieu de l'ouverture que je lui avois propoſée, le pus étant venu à ſe répandre, en avoit fait plus de dix, tant au dedans qu'au dehors de ſa main, dont toutes les jointures des os du métacarpe (tant celles qui ſoûtiennent les premieres phalanges des doigts & du poûce, que du côté que ces mêmes os ſont ſoûtenus de ceux du carpe) étoient non-ſeulement abreuvées, mais abſolument ſéparées ; ſans néanmoins qu'aucun de ces os paruſſent en état de ſortir. Comme je ne trouvois de remede à ce

grand mal, que dans l'amputation de la main, & que ce malade y étoit encore moins diſpoſé, qu'il n'avoit été à ſouffrir l'ouverture que je lui avois propoſée lorſqu'elle étoit utile; je ne pus lui rendre d'autre ſervice que celui de lui conſeiller de laiſſer agir la nature, & de tenir ſeulement ſa main dans la plus grande propreté qu'il lui ſeroit poſſible, au moïen d'un linge bien blanc, & de belle eau tiéde pour la baſſiner deux fois chaque jour : réſolution qu'il prit avec autant de plaiſir, qu'il avoit eu de répugnance à accepter les autres propoſitions que je lui avois faites; & il ſe trouva guéri avec le tems, ſans, comme je l'ai dit, qu'il ſortit aucun os de tous ceux qui ſe trouverent alterez par le long ſéjour du pus, dont ſa main regorgeoit en tant d'endroits; mais il ſouffrit une perte entiere du mouvement de tous ſes doigts & de ſa main, qui lui eſt à préſent beaucoup plus à charge qu'utile.

REFLEXION.

VOILA les triſtes effets que produit l'entêtement d'un eſprit foible, qui préfére la ſouffrance des plus vives douleurs, pendant un très-long-tems, dont la perte d'un membre eſt la ſuite, à une ou-

verture faite d'un ſimple coup de lancette, qui ne dure qu'autant de tems qu'un Chirurgien eſt à la faire. Cette main perduë de la ſorte, ſe trouvant beaucoup plus à charge dans la ſuite à celui qui la ſouffre, que s'il ne l'avoit pas; rien n'étoit plus convenable que de s'en décharger par l'amputation; ſur-tout lorſque tous les doigts & le poûce même ſont privez de leur mouvement, cet organe n'étant alors qu'un fardeau incommode à ſupporter; mais comme ces hommes ruſtiques ne ſe rendent à aucune raiſon, c'eſt une néceſſité de les abandonner à leur malheureux ſort, comme je fis celui-ci, qui a été depuis obligé de mandier ſon pain; ce qu'il ne feroit pas ſi ſa main étoit coupée, parce qu'il ſe ſerviroit de ſon moignon de maniere à pouvoir gagner ſa vie, comme il le voit faire à d'autres en pareil cas.

OBSERVATION LXXXIV.

AU mois de Juillet de l'année 1692. une femme de la Paroiſſe de Tamerville, aïant ſouffert une contuſion violente, à l'occaſion d'une pierre qui lui tomba ſur le pied, il y ſurvint un abſcès aſſez conſidérable, qui ne s'ouvrit qu'après que le pus qui y étoit contenu, eût cau-

ſé un très-grand ravage ſur les os du tarſe & du métatarſe, avant que je fuſſe appellé; ce qu'ils ne firent qu'après avoir connu la preſſante néceſſité qu'il y avoit de chercher du ſecours, puiſqu'après cet abſcès ouvert, & que j'en eus fait ſortir une grande quantité de pus, je tirai l'os du métatarſe qui ſoûtenoit ceux du petit doigt du pied, & deux des os innominez. Cette femme fut un tems infini à guérir, faute à elle de ne m'avoir pas appellé dès le commencement de ſon mal, ou lorſque l'abſcès ſe trouva en état d'être ouvert.

REFLEXION.

CETTE femme, après une auſſi grande maladie, fut heureuſe de conſerver ſon pied, quoique réduite à boiter le reſte de ſes jours; ce qu'elle auroit évité, ſi elle n'avoit pas négligé de chercher les remedes propres à prévenir un tel accident : ſans néanmoins que je prétende que le Chirurgien le plus éclairé & le plus expert, puiſſe empêcher qu'une contuſion violente ne ſe termine par un abſcès; mais en ouvrant l'abſcès en ſon tems, il peut empêcher que les articulations ne s'abreuvent, que les ligamens ne s'altérent, & ne ſe pourriſſent, &

par conféquent que les os ne fe féparent, comme il arriva à cette femme, qui de plus étoit d'une fi mauvaife conftitution, que les meilleurs remedes ne pouvoient avoir que peu d'effet chez elle ; les maladies fur de tels fujets fe rendant tellement rebelles, que plus on en fait, & moins ils opérent ; ce qui ne doit pourtant pas empêcher de les mettre en pratique, parce que l'on voit quelquefois des malades que l'on croioit déplorez, fe tirer d'affaire, par l'attention obftinée que l'on apporte à les foulager.

Les autres abfcès qui fe forment en quelque partie du pied que ce foit, demandent à peu près les mêmes remedes que ceux qui arrivent aux mains & aux doigts, par le rapport qu'il y a d'une de ces parties à l'autre.

OBSERVATION LXXXV.

Au mois d'Août 1727. M. le Marquis de .... me fit avertir de me rendre chez lui, pour voir Mademoifelle fa fille aînée, âgée de 13. à 14. ans, qui fouffroit une maladie extraordinaire. Après que je fus arrivé, cette jeune Demoifelle me fit voir une excroiffance charnuë, applatie, d'un travers de doigt d'épaiffeur, qu'elle avoit à l'anus, & qui le cou-

vroit, à la marge duquel cette excroiſſance étoit attachée par un pédicule, de la groſſeur d'un tuïau de plume à écrire, qui contenoit les vaiſſeaux qui fourniſſoient à la nourriture & à l'accroiſſement de ce corps étranger.

Le pere & la mere me demanderent ce que je penſois du mal de leur fille, & s'il y avoit apparence de réüſſir dans cette cure : ſur quoi je les aſſûrai que c'étoit une affaire de deux ou trois jours, & que l'excroiſſance ſeroit enlevée ſans douleur, & ſans effuſion de ſang. Je me ſerois même mis en devoir d'y procéder ſur le champ, ſi la Demoiſelle n'avoit déſiré que l'opération fût remiſe au lendemain.

Le jour ſuivant, je préparai un fil ciré, dont j'entourai le pédicule, le plus près de ſa racine qu'il me fut poſſible, & le ſerrai ſuffiſamment ce premier jour, & plus fortement encore le lendemain. Le troiſiéme jour, l'excroiſſance tomba avec la ligature ; & le quatriéme jour, il n'en reſtoit aucun veſtige, à la grande ſatisfaction de la malade, du pere & de la mere.

REFLEXION.

CETTE excroiſſance étoit cauſée par

l'extrémité d'une des petites branches de l'hémorrhoïdale, qui se trouvant trop remplie de sang, poussa peu-à-peu en avant cette petite portion charnuë, qui grossissoit à proportion qu'elle recevoit de la nourriture.

Cette cure, comme on le voit, étoit très-facile à faire ; & son retardement ne fut prolongé, que faute d'avoir appellé un Chirurgien assez versé dans son art, pour se déterminer, au premier coup d'œil, sur ce qu'il y avoit à faire.

Ce n'avoit pas aussi été faute de Consultations, que l'on avoit laissé prendre à ce mal un accroissement considerable ; mais les remedes qu'on ordonna ne produisirent aucun effet : cependant un Chirurgien un peu versé dans la Pratique, auroit guéri avec autant de facilité que je le fis, cette excroissance, qui se manifestoit pleinement à la vûë.

FIN DU PREMIER TOME.

Approbation du Censeur Royal.

J'AI lû, par ordre de Monseigneur le Garde des Sceaux, un Ouvrage qui a pour titre : *Traité complet de Chirurgie, contenant des Observations & des Réflexions sur toutes les Maladies Chirurgicales, & sur la maniere de les traiter Par M. Guillaume-Mauquet de la Motte, Chirurgien à Valognes*, avec des Additions du même Auteur, pour une seconde édition ; & je n'y ai rien trouvé qui puisse en empêcher l'impression. Fait à Paris, ce 10. Juillet 1730. MORAND.

PRIVILEGE DU ROY.

LOUIS, par la Grace de Dieu, Roi de France & de Navarre, à nos amez & féaux Conseillers, les Gens tenant nos Cours de Parlement, Maîtres des Requêtes ordinaires de nôtre Hôtel, Grand-Conseil, Prevôt de Paris, Baillifs, Sénéchaux, leurs Lieutenans Civils, & autres nos Justiciers qu'il appartiendra, SALUT : Notre bien amé Guillaume Cavelier, Libraire à Paris, Nous aïant fait remontrer qu'il souhaitteroit continuer à faire réimprimer, & donner au Public un Ouvrage qui a pour titre : *Traité Complet de Chirurgie, par Guillaume Mauquet de la Motte, &c.* s'il nous plaisoit lui accorder nos Lettres de Privilege sur ce nécessaires ; offrant pour cet effet de le faire réimprimer en bon papier & en beaux caracteres, suivant la feüille imprimée, & attachée pour modele sous le contre-scel des Présentes. A ces Causes, voulant favorablement traiter l'Exposant ; Nous lui avons permis & permettons par ces Présentes, de faire réimprimer ledit Ouvrage ci-dessus exposé, en un ou plusieurs volumes, conjointement ou séparément, & autant de fois que bon lui semblera, sur papier & caracteres conformes à ladite feüille imprimée, & attachée sous notre contre-scel ; & de le vendre, faire vendre, & débiter par tout nôtre Roïaume pendant le tems de six années consécutives, à compter du jour de la date desdites Présentes. Faisons deffenses à toutes sortes de personnes, de quelque condition & qualité qu'elles soient, d'en introduire d'impression étrangere dans aucun lieu de nôtre obéïssance ; comme aussi à tous Libraires-Imprimeurs & autres, d'imprimer, faire imprimer, vendre, faire vendre, débiter ni contrefaire ledit Ouvrage ci-dessus spécifié, en tout ni en partie, ni d'en faire aucun extrait, sous quelque prétexte que ce soit, d'augmentation, correction, changement de titre ou autrement, sans la permission expresse, & par écrit dudit Exposant, ou de ceux qui auront droit de lui, à peine de confiscation des Exemplaires contrefaits, de trois mille livres d'amende contre chacun des contrevenans, dont un tiers à Nous, un tiers à l'Hôtel-Dieu de Paris, l'autre tiers audit Exposant, & de tous dépens, dom-

mages & interêts ; A la charge que ces Présentes seront enregistrées tout au long sur le Registre de la Communauté des Libraires & Imprimeurs de Paris, dans trois mois de la date d'icelles ; que l'impression de cet Ouvrage sera faite dans nôtre Roïaume, & non ailleurs, & que l'Impétrant se conformera en tout aux Réglemens de la Librairie, & notamment à celui du 10 Avril 1725. & qu'avant que de l'exposer en vente, le manuscrit ou imprimé qui aura servi de copie à l'impression dudit Livre, sera remis dans le même état où l'Approbation y aura été donnée, ès mains de nôtre très-cher & féal Chevalier, Garde des Sceaux de France, le sieur Chauvelin ; & qu'il en sera ensuite remis deux exemplaires dans nôtre Bibliotheque publique, un dans celle de nôtre Château du Louvre, & un dans celle de nôtre très-cher & féal Chevalier, Garde des Sceaux de France, le sieur Chauvelin ; le tout à peine de nullité des Présentes. Du contenu desquelles, vous mandons & enjoignons de faire joüir l'Exposant ou ses ayans cause, pleinement & paisiblement, sans souffrir qu'il leur soit fait aucun trouble ou empêchement. Voulons que la copie desdites Présentes, qui sera imprimée tout au long, au commencement où à la fin dudit Livre, soit tenuë pour dûëment signifiée, & qu'aux copies collationnées par l'un de nos amez & féaux Conseillers & Secretaires, foi soit ajoûtée comme à l'Original. Commandons au premier notre Huissier ou Sergent, de faire pour l'execution d'icelles, tous actes requis & néceſſaires, sans demander autre permission ; & nonobstant clameur de Haro, Chartre Normande, & Lettres à ce contraires. Car tel est notre plaisir, donné à Compiegne, le sixiéme jour du mois d'Août, l'an de Grace mil sept cent trente, & de notre Régne le quinziéme. Par le Roi en son Conseil.

SAINSON.

Regiſtré ſur le Livre VII. de la Chambre Royale des Libraires & Imprimeurs de Paris, Numero 627. fol. 585. conformément aux anciens Réglemens, confirmez par celui du 28. Février 1723. A Paris, le 17 Août mil ſept cent trente.

P. A. LE MERCIER, *Syndic.*

Le sieur Cavelier a fait part pour moitié au présent Privilege à Mr Huart l'aîné, Libraire à Paris, lequel a associé pour moitié dans sa part (qui fait un quart au total) Mr Clousier, aussi Libraire à Paris, conformément au Traité fait entre eux.

